

— Ce volume fait suite à un volume  
précédent dont les inscriptions vont de  
n° 147 au n° 546 de l'année 1923. —

Ce que nous certifions —  
Lausanne le 8 octobre 1923.

L'officier de l'état civil:

V. Gallif



\* 0 0 0 3 3 1 0 \*

55

**Manque la page1**

**Manque la page2**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 517  
Decaristos  
et  
Sarpakis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decaristos Georges \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

notaire \_\_\_\_\_

originaire de Grèce \_\_\_\_\_ domicilié à  
Athènes, en séjour à Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Athènes \_\_\_\_\_ le six juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix \_\_\_\_\_ fils de  
Georges M. Decaristos, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Angelique née Venizelos, à Athènes \_\_\_\_\_

2. Sarpakis Catherine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Grèce \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Caïce, en séjour à Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Santorin (Thira-Cyclade Grèce) huit septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de

Stylianos Sarpakis, lithographe \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Angelidis, au Caïce \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Valiadis, archimandrite, à Lausanne  
2. Grispis Panopolis, officier de marine, à Athènes

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de notoriété remplaçant les  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
certificat de capacité \_\_\_\_\_  
déclaration du prêtre ortho-  
doxe; permis de public et  
autorisation de mariage du  
Département de N. B. \_\_\_\_\_  
acte de publication à Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué \_\_\_\_\_

## Les époux :

Georges Decaristos  
Catherine Decaristos

## Les témoins :

Archimandrite Valiadis  
Panopolis Grispis

L'officier de l'état civil :

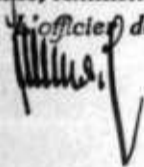
L. Traill

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 548  
Schaad  
et  
Borel

Par jugement du tribunal du district de Lausanne rendu en date du 7 février 1925 déclaré définitif et exécutoire le 17 avril 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 26 avril 1925.

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Schaad** Jakob \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Commerçant \_\_\_\_\_  
originaire de Oberbipp (Bienne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Oberbipp \_\_\_\_\_ le cinq août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_ fils de  
Jakob Schaad \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Anna née Von Rue, décédée \_\_\_\_\_

2. **Borel** Marguerite-Céline \_\_\_\_\_  
divorcée de Aimé Bolomey veu le 16 juillet  
1920 \_\_\_\_\_

originaire de Savigny et Forel \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le sept octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Louis Borel, voyageur de Commerce, à Lausanne et de  
Bertha-Céline née Schönmeisser, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Boulenay Georges, mécanicien, à Lausanne  
2. Bovard Emile, retraité C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberbipp et Savigny le 2  
et à Forel le 3 mai 1923 \_\_\_\_\_

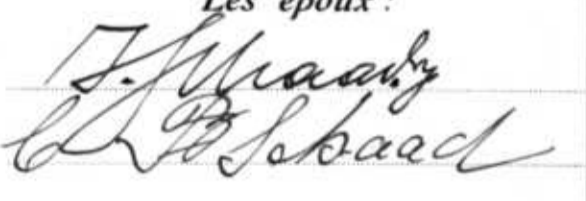
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

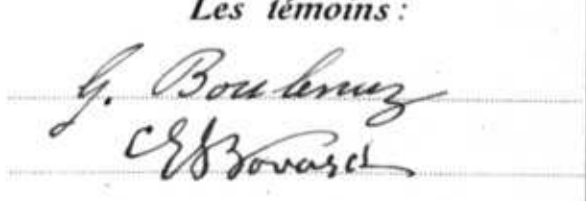
Lausanne, le neuf octobre mil Neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
Copie de l'acte du 1<sup>er</sup> mariage de la  
fiancée; extrait de son jugement  
en divorce. \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne,  
Oberbipp, Savigny et Forel \_\_\_\_\_

Communiqué à Oberbipp, Savi-  
gny et Forel \_\_\_\_\_

Les époux:  


Les témoins:  


L'officier de l'état civil:  


Registre des mariages A.

No 519  
Frey-  
Barbezat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frey-Fritz - Emilie  
célibataire

télégraphiste  
originaire de Münsingen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Couvet le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt seize fils de  
Fritz - Emilie Frey, mécanicien et de  
Stina née Challandes à Couvet

2. Barbezat Noemy - Aldine  
célibataire

téléphoniste  
originaire des Bayards (Neuchâtel) et de Suiller (Vaud) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Chaux-de-Fonds le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de  
Henri-Louis Barbezat, pharmacien, à Martigny-Bourg et de  
Stbarthe née Dupanel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Eugibourg François, négociant, à Lausanne  
2. Golay Karles, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, Münsingen et les  
Bayards le 17 et à Suiller le 18 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil huit cent vingt trois

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acts de publication à Münsingen,  
Lausanne, les Bayards et  
Suiller

Les époux :  
E. Frey  
Noemy Frey

Les témoins :  
fr. Augustin  
St. Golay  
L'officier de l'état civil :  
H. Bailly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d. - 1913.

Communiqué à Münsingen,  
les Bayards et Gingins

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 550  
Heckendorf  
et  
Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heckendorf Robert \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

boulangier \_\_\_\_\_  
originaire de Bâle \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Bâle \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Julius-Franz Heckendorf, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Bertha née Wacker, à Bâle \_\_\_\_\_

2. Gerber Bertha \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Carwangen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Carwangen \_\_\_\_\_ le quinze décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt quinze \_\_\_\_\_ fille de

Monsieur-Julius Gerber, à Carwangen \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Sivi Décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Martin Arthur, employé de Commerce Lausanne  
2. Gerber Ernest, boulangier, à Carbourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Bâle et à  
Carwangen le 19 septembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance \_\_\_\_\_  
acts de publication à Lausanne,  
Bâle et Carwangen \_\_\_\_\_

Les époux :

R. Heckendorf  
B. Heckendorf

Les témoins :

A. Martin.  
E. Gerber

L'officier de l'état civil :

Ls. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 351  
Golay  
et  
Colas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Charles-Alphonse-Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire du Lieu \_\_\_\_\_ domicilié à

Leyzin, précédemment à Krib (Tunisie) \_\_\_\_\_ né à

Cordey vice Cousins le vingt juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fils de

Mme Alphonse Golay \_\_\_\_\_ et de

Marie née Becker, à Krib (Tunisie) \_\_\_\_\_

2. Colas Marie-Adelaïde \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Bascharage (Luxembourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Bascharage \_\_\_\_\_ née à

Bascharage \_\_\_\_\_ le vingt octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de

François Colas \_\_\_\_\_ et de

Rosalie née Clément, à Bascharage \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Golay Edouard, agriculteur, Tunis  
2. Colas Nicolas, industriel, à Soisy s/M. Lemorancy

Les publications ont eu lieu à Leyzin le 27, au lieu le 28 et  
à Bascharage le 19 août 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Leyzin \_\_\_\_\_

Les époux :

Golay

M. Golay

Les témoins :

Colas

Colas

L'officier de l'état civil :

L. Bailey

Communiqué à Leyzin, au lieu  
et à la Mairie cantonale \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 552

Jaggi  
et  
Burgy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi Charles-Emmanuel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

inspecteur de la Police de Sûreté \_\_\_\_\_  
originaire de Gsteig y Saanen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Saanen \_\_\_\_\_ le vingt-sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Emmanuel Jaggi, restaurateur \_\_\_\_\_ et de  
Elise nie Allmbach, à Ormont-Verfuis \_\_\_\_\_

2. Burgy Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

modiste \_\_\_\_\_  
originaire de Monterschu (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Sompierre (Fribourg) \_\_\_\_\_ le dix-huit août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Joseph Burgy, dièdi \_\_\_\_\_ et de  
Marie nie Bach, à Oleyres \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Seydoux Hubert, inspecteur Sûreté, Lausanne  
2. Paus Paul, chauffeur-mécanicien, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Gsteig et à  
Monterschu le 11 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Gsteig et Monterschu \_\_\_\_\_

Les époux :

Ch. Jaggi  
Marie Jaggi

Les témoins :

Seydoux  
P. Paus

L'officier de l'état civil :

L. J. Bailly

Rectification

Par décision du 11 novembre 1963, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'intéressé et son père soient désignés sous les prénoms "Karl Emanuel" et non Charles Emmanuel.

Lausanne, le 15 novembre 1963. L'officier de l'état civil :

~~\_\_\_\_\_~~

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et aux offices de l'état civil de Gsteig, Saanen et Gurmels.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 553  
De Mercurio  
et  
Aragon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Mercurio Alfredo - Vincenzo Pio  
célibataire

Lieutenant dans l'Armée italienne  
originaire de Petilia Policastro (Catanzaro, Italie) domicilié à  
Petilia Policastro, résidant à Pise (Italie) né à  
Petilia Policastro le neuf janvier  
mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Giuseppe De Mercurio et de  
Annicetta née Tarise, veuves

2. Aragon Elise - Marie  
célibataire

originaire de Corsice domiciliée à  
Lausanne née à  
Bâle le vingt-trois octobre  
mil neuf cent

fille de  
Charles-Ferdinand-Marius Aragon, Chimiste cantonal et de  
Maria-Elise née Gloor, à Lausanne

Comme témoins : 1. Guidi Francesco, Consul d'Italie, à Lausanne  
2. Leyraz Henri, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, à Corsice  
le 3 septembre, à Petilia Policastro et à Pise le

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

actes de naissance  
certificat de nationalité du fiancé  
certificat d'état libre  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département de  
Justice et Police; acte de publication  
à Lausanne, Corsice, Petilia  
Policastro et Pise; certificat de pa-  
pauté matrimoniale du fiancé  
Communiqué à Chardonne et à  
la Mairie cantonale

## Les époux :

Alfredo De Mercurio  
Elise - Marie de Mercurio

## Les témoins :

F. Guidi, Consul  
Henri Leyraz

L'officier de l'état civil :

A. Gallif

Registre des mariages A.

No 554  
Rougemont  
Schoch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rougemont Paul-Edouard  
célibataire

monteur aux C.F.F.  
originaire de Neuchâtel et St. Aubin Sauges (Neuchâtel) domicilié à  
Cublens né à  
La Goudre (Neuchâtel) le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de  
Edouard Rougemont, commis aux C.F.F. et de  
Louise-Fanny née Favarger, à Neuchâtel

2. Schoch Bertha  
célibataire

originaire de Thalwil (Zurich) domiciliée à  
Lausanne née à

Wädenswil (Zurich) le quatorze mars  
mil neuf cent

filles de  
Henni Schoch, agriculteur et de  
Bertha née Kläurli, à Wädenswil

Comme témoins :  
1. Peneveyre Oscar, cafetier, à Cublens  
2. Peneveyre Louis, à Cublens.

Les publications ont eu lieu à Cublens le 20, à St. Aubin et à  
Lausanne le 21, à Neuchâtel et à Thalwil le 22  
septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d' Cublens.

Les époux :  
Paul Rougemont  
Berthe Rougemont

Les témoins :  
L. Peneveyre  
O Peneveyre

L'officier de l'état civil :  
L. Ballif

Communiqué à Neuchâtel, St.  
Aubin-Sauges, Cublens (vaud) et  
Thalwil (Zurich)

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 555  
Martigni  
et  
Leutwylet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martigni Famille Fernand  
célibataire  
Commerçant  
originaire de <sup>2</sup> Ecclépens et de Vaulion domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix juillet  
mil huit cent quatre-vingt quinze fils de  
Charles Martigni, décédé et de  
Eugénie née Hafner, à Lausanne

2. Leutwylet Aldona  
célibataire  
Cuisinière  
originaire de Bivervil (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Aubonne le six mars  
mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de  
Henri Leutwylet, décédé et de  
Hélène née Bache, à Genève.

Comme témoins :  
1. Späthe Francis, peintre, à Lausanne  
2. Nussbaum Thérèse, femme de chambre, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ecclépens, à Vaulion le 21,  
à Bivervil le 22 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Ecclépens, Vaulion et Bivervil

Les époux :  
J. Martignier  
A. Martignier  
Les témoins :  
Thérèse Nussbaum  
Francis Späthe

Communiqué à La Sarraz, Vau-  
lion et Bivervil

L'officier de l'état civil :

S. Bailly

## Registre des mariages A.

N° 556

Djevahirdjian  
et  
KaragheusianDécédé en 1925  
à Genève.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Djevahirdjian Michael-Tigrane \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

industriel \_\_\_\_\_

originaire de nationalité arménienne, protégé français — domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né àParis (16<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) \_\_\_\_\_ le vingt mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de

Otram Djevahirdjian \_\_\_\_\_ et de

Labelle née Bassmadjian, à Paris \_\_\_\_\_

2. Karagheusian Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_originaire de nationalité arménienne, protégée française domiciliée à  
New-York (Etats Unis) \_\_\_\_\_ née à

Constantinople \_\_\_\_\_ le premier novembre \_\_\_\_\_

mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Arshag Karagheusian \_\_\_\_\_ et de

Serpouhi née Chabaz, à New-York \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Karagheusian Arshag, industriel, à New-York  
} 2. Djevahirdjian Otram, industriel, à Montbray

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 septembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé; dé-  
clarations servant d'actes de  
naissance et de célibat pour les  
fiancés; permis de publier  
et autorisation de mariage  
du Département de Justice &  
Police. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Michael-Tigrane Djevahirdjian  
Alice M. Djevahirdjian

## Les témoins :

Arshag Karagheusian  
Serpouhi Chabaz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 557  
Raynaud  
et  
Denzler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raynaud Richard-David  
célibataire

Commis de bureau  
originaire de Château d'Oex domicilié à  
Lausanne né à  
Payerne le onze août

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de  
David-Eugène Raynaud, décédé et de  
Marie-Louise née Gysel, à Payerne

2. Denzler Anna  
célébataice

employée de bureau  
originaire de Zurich domiciliée à  
Lausanne, précédemment à Zurich née à  
Zurich le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt treize fille de  
Albert Simplex, monteur et de  
Jardina née Rutschmann

- Comme témoins :
- 1. Cottier Maurice, empl. bureau, à Lausanne
  - 2. Heyli Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Château-  
d'Oex le 27 et à Zurich le 28 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Château-  
d'Oex, Lausanne et Zurich

Les époux :

Richard Raynaud  
Anna Raynaud

Les témoins :

*[Signatures]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à Château d'Oex  
& à Zurich

Par jugement du Tribunal...  
diébrich de Zurich, rendu  
en date du 16 décembre 1922 déclaré  
définitif et exécutoire le même  
jour, le mariage inscrit ci-contre  
été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à... an... le  
état pendant lequel l...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 15 février 1923  
L'officier de l'état civil

*[Signature]*

R. du 6.3.28.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 558  
Devins  
et  
Mutoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devins Eugène - François \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

gendarme \_\_\_\_\_  
originaire de Vaumarcus (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lavey \_\_\_\_\_ le vingt-neuf décembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Max - Eugène Devins, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
Pauline - Adèle née Humbert, à Dix \_\_\_\_\_

2. Mutoux Alice - Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à  
L'Isle \_\_\_\_\_ née à  
L'Isle \_\_\_\_\_ le vingt-huit juillet \_\_\_\_\_

mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Louis - Charles Montbruy, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de  
Catherine née Garroni, à L'Isle \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bonjour Henri, gendarme, à Lausanne  
2. Geneyne Valentine, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Vaumarcus, à  
St-Croix, à L'Isle le 11, à La Chaux le 12 Septem-  
bre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Vaumarcus, St-Croix  
et L'Isle. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Eug. Devins  
Alice Devins

## Les témoins :

M. Montbruy  
Valentine Geneyne

L'officier de l'état civil :

L. Ballef

Communiqué à St-Aubin, St-Croix  
et L'Isle. \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 26 fol. 251

## Registre des mariages A.

No 239  
Métroz  
et  
Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métroz Félix - Alfred  
célibataire

hôtelière

originaire de Bagnes et de Liddes (Valais) domicilié à  
Bagnes né à

Bagnes le cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt onze fils de

Félix Métroz et de  
Catherine née Guigoz, à Bagnes

2. Junod Gertrude - Laure  
célibataire

originaire de St-Croix domiciliée à

Lausanne née à

St-Croix le treize décembre  
mil neuf cent deux fille de

Adrien - Armand Junod et de

Lucie née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Junod Adrien, laitier, à Lausanne  
2. Chappuis François, retraité S.N. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bagnes le 12, à Lausanne  
le 15, à Liddes le 16 septembre 1923 (n'a pas été  
publié à St-Croix)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Bagnes

Les époux :

Métroz Alfred  
Gertrude Métroz

Les témoins :

Junod  
Frs Chappuis

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué à Bagnes, à  
Liddes et à St-Croix



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 560  
Canale  
Félix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canale Luigi-Battista-Carlo-Marco \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

planettiste \_\_\_\_\_

originaire de Biella (Noyare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Biella \_\_\_\_\_ le vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_

mil-huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de

Carlo Canale, veuf \_\_\_\_\_ et de

Virginia née Rossetti, à Turin \_\_\_\_\_

2. Félix Marie-Emma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de La Rogique \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Oron-la-ville \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Samuel Félix, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Louisa-Fanny née Félix, à Aigle \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Canale Victor, peintre à Lausanne  
2. Félix Louis, agriculteur, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à La Rogique le 3  
et à Biella le 19 août 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

permis de publicité et autorisa-  
tion de mariage du Dé-  
partement de J. S. P. \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne

et à La Rogique; acte de pu-  
blication à Biella, avec certifi-  
cat de capacité en faveur du

le fiancé \_\_\_\_\_

Communiqué à Palézieux et à la

Chancellerie cantonale. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Louis Canale

Marie Canale

## Les témoins :

Louis Félix

Victor Canale

L'officier de l'état civil :

H. Baurif

## Registre des mariages A.

No 301  
 Ebanista  
 et  
 Perroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ebanista Noël  
 célibataire  
 contre-maître maçon  
 originaire de Mercurago (Novare, Italie) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le seize février  
 mil neuf cent fils de  
 Pierre Ebanista, entrepreneur et de  
 Maria née Mora, à Lausanne

2. Perroud Blanche-Mortense  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Buchillon domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le dix novembre  
 mil neuf cent fille de  
 Justin-Marius Perroud, facteur-postal et de  
 Mortense-Lina née Seriaz, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Perroud Justin, facteur postal, à Lausanne  
 2. Ebanista Erasmo, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Buchillon le  
 30 juillet et à Mercurago le 12 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-trois


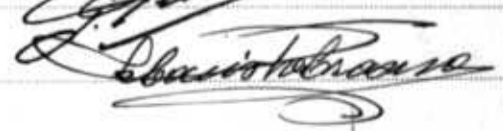
## Pièces déposées :

actes de naissance,  
 consentement du père et mère du  
 fiancé; permis de publier et  
 autorisation de mariage du  
 Département de Justice & Police  
 actes de publication à Lausanne  
 Buchillon et Mercurago, se ser-  
 vice avec certificat de capa-  
 cité matrimoniale du fiancé  
 Communiqué à l'Etat et à la  
 Chancellerie cantonale.

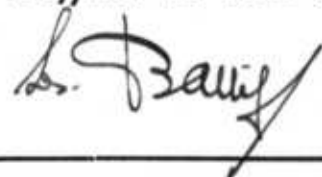
## Les époux :

Noël Ebanista  
 Blanche Ebanista

## Les témoins :

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 562  
Zumbunnen  
Grüber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbunnen Julien-Charles \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Chauffeur d'autos \_\_\_\_\_

originaire de Weisimmen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Gustave-Adolphe Zumbunnen, à Berne \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth-Eugénie née Müller, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Grüber Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_

originaire de St-Nicolas (Talai) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
St-Nicolas \_\_\_\_\_ le douze février \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Alphonse Grüber, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Amalie née Lagger, à Sion \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gilliard Antoine, serencier, à Lausanne  
2. Grivaz Henri, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Nicolas et à Wei-  
simmen le 19 septembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
St-Nicolas et Weisimmen \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ch. Zumbunnen  
M. Zumbunnen

## Les témoins :

Grivaz Henri  
Gilliard

L'officier de l'état civil :

L. Daudy

Communiqué à Weisimmen  
et à St-Nicolas \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 503  
 Monney-  
 et  
 Tasche

14-297

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monney** Jean - Joseph \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé de Commerce \_\_\_\_\_  
 originaire de St Martin (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de  
 Aurélie - Céline Monney, décédée \_\_\_\_\_ et de

2. **Tasche** Thérèse \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
 originaire de Forel (Lavaux) et de Servion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Forel \_\_\_\_\_ le huit août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 François - Louis Tasche, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de  
 Sophie née Destraz, à Ebâvilley \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chevallaz Charles, commerçant, à Lausanne  
 } 2. Oulvay Adolphe, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Servion et à  
 St Martin le 21, et à Forel le 22 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Forel, Servion et St Martin \_\_\_\_\_

## Les époux :

*Monney*  
 Thérèse Monney

## Les témoins :

*Ch. Chevallaz*  
*A. Oulvay*

L'officier de l'état civil :

*L. Dally*

Communiqué à St Martin, Forel,  
 Oron-la-Ville \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 564Aeschlimann  
Fabri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschlimann Gottfried  
celibataire

fromager

originaire de Trub (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Schlenberg (Berne) le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt douze fils de

Jakob Aeschlimann et de

Maria née Schneeberger, veuves

2. Fabri Rosa-Ida  
celibataire

originaire de Unterlangenegg (Berne) domiciliée à

Kugelles-la-Motte née à

Stalden (Berne) le vingt sept avril

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de

Johannes Fabri, charon et de

Elisabeth née Laug, à Kugelles-la-Motte

Comme témoins :  
1. Aeschlimann Alfred, agriculteur, Kugelles-la-Motte  
2. Fabri Lydia, à Kugelles-la-Motte.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Trub, à Unterlangenegg le 12 et à Kugelles-la-Motte le 13 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne, Trub, Unterlangenegg et Kugelles-la-Motte

## Les époux :

Gottfried Aeschlimann  
Rosa Ida Aeschlimann

## Les témoins :

Alfred Aeschlimann  
Lydia Fabri

L'officier de l'état civil :

L. J. Baillif

Communiqué à Trub, Schwarzenegg et Montagny

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 285  
Durussel  
Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Paul \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ marié \_\_\_\_\_  
originaire de Someloge et de Bussy / Moudon \_\_\_\_\_ domicilié à  
Moudon \_\_\_\_\_ né à  
Someloge \_\_\_\_\_ le cinq septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Héli-Henri Durussel, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Julie née Hoiville, à Someloge \_\_\_\_\_

2. Henchoz Rachel \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Rossinière \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Ependes (Vaud) \_\_\_\_\_ née à  
Pailly \_\_\_\_\_ le vingt-un novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de  
Emile Henchoz, sellier \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Couet, à Ependes \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Emery Maurice, empl. bureau, à Lausanne  
} 2. Hélysi Marius, forgeron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rossinière et à Moudon le 17, à  
Someloge, à Bussy et à Ependes le 18 septembre  
1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d' Moudon \_\_\_\_\_

Les époux :  
Durussel Paul  
Rachel Durussel

Les témoins :  
Hélysi Marius  
Maurice Emery

Communiqué à Someloge,  
Moudon, Rossinière  
& Belmont Moudon \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. Ballif

Registre des mariages A.

No 566  
Andrey-  
Weber

**RECTIFICATION** Complément  
Par décision du 3 juillet 1959  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que les prénoms de  
la mère de l'époux soient  
"Marie Philomine" et non  
celui de Marie seulement.

Lausanne, le 6 juillet 1959.  
L'officier de l'état civil:

Communiqué aux offices de l'état  
civil de Cerniat (Fribourg) et Vor-  
demwald (Argovie).  
Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Andrey** Emile-Cyprien  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Cerniat (Fribourg) domicilié à  
Vallorbe né à  
Le Pâquier le vingt-neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt onze fils de  
François-Michel Andrey, à Pontarlier et de  
Marie née Meyer, décédée

2. **Weber** Berthe-Louise-Emma  
célibataire  
vendeuse  
originaire de Nordemwald (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept mai  
mil neuf cent fille de  
Charles Gottfried Weber, Conducteur postal et de  
Marie-Julie née Meyer, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Weber Gottfried, empl. postal, à Lausanne  
2. Peller Paul, boulanger, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 18, à Lausanne le  
19 à Cerniat et Nordemwald le 20 septembre 1953

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:  
autorisation de l'état civil  
de Vallorbe

Les époux:  
Andrey  
B. Andrey

Les témoins:  
Gottfried Weber  
Paul Peller

Communiqué à Cerniat, Vallorbe  
et Nordemwald

L'officier de l'état civil:  
L. J. Ballif

## Registre des mariages A.

N° 567

Babaud de Monvallier  
et  
Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Babaud de Monvallier Jean-Gauthier

Bernard,

célibataire, sans profession

originaire de Confolens (Charente, France) domicilié à

Confolens né à

Confolens le dix août

mil huit cent quatre-vingt huit fils de

Monnier-Joseph-Paul Babaud de Monvallier, à Confolens et de  
Marie-Alice née Duperré de Charaigne, décédée

2. Moreillon Denyse-Marianne

célibataire

originaire de Bex et de Vevey domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel le vingt-deux août

mil neuf cent fille de

Maurice-Charles-François Moreillon, inspecteur forestier et de  
Yvonne-Hélène née de Watterville, à Lausanne.Comme témoins :  
1. Jean Babaud de Monvallier, au Château des Smarts  
2. Baron de Stabernat, au Château Pruniquet (S.S.)Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bex le 7 septembre,  
à Vevey le 8 septembre et à Confolens le 13 août 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
certificat de nationalité du fiancé  
promesse de mariage du fiancé  
certificat de célibat du fiancé  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Dép. de J.S.  
certificat de capacité matrimo-  
niale du fiancé; actes de publica-  
tions ci-dessus mentionnés.  
Communiqué à la Chancellerie  
cantonale, à Bex et à Vevey

## Les époux :

Jean Babaud de Monvallier  
Denyse-Marianne Moreillon  
de Monvallier  
Les témoins :Jean Babaud de Monvallier  
Baron de Stabernat

L'officier de l'état civil :

L. Baillif



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 568  
 Durgnat  
 et  
 Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durgnat Ernest - Marius \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

instituteur \_\_\_\_\_

originaire de Ormont - Versois \_\_\_\_\_ domicilié à

Aclens \_\_\_\_\_ né à

Crassier \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Emile - Vincent Durgnat, négociant \_\_\_\_\_ et de

Anna - Julie née Roguet, à Crassier \_\_\_\_\_

2. Junod Clara - Louise - Eugénie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Sainte - Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

au Trait (Planches - Montreux) le treize janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jules - Auguste Junod \_\_\_\_\_ et de

Méline Eugénie née Bruan \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bruan Fritz, anc. instituteur, à Lausanne,

} 2. Durgnat Emile, instituteur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Ormont - Versois le 27, à Aclens, Lausanne, St<sup>e</sup> Croix et Granges de St<sup>e</sup> Croix le 28 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
 de Colombie \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ernest Durgnat  
 Clara Durgnat

## Les témoins :

F. Bruan  
 Emile Durgnat

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Ormont - Versois,  
 Yverdon et St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

2-203

No 559  
PiotetMeylan<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piotet Paul-Victor  
célibataire

Pasteur

originaire de Lausanne domicilié à  
au Brasfus né à  
Lausanne le vingt-sept févriermil neuf cent fils de  
Gustave-Prospère Piotet, négociant et de  
Léonie née Leisinger, à Lausanne2. Meylan Martine  
célibataireoriginaire de Lieu domiciliée à  
Lausanne née à  
Vuarens le six-sept novembremil huit cent quatre-vingt quinze fille de  
Georges-Frédéric Meylan, pasteur et de  
Marie-Rosine née Bexenon, à LausanneComme témoins : } 1. Piotet Gustave, médecin, à Lausanne  
2. Meylan Philippe, Professeur à l'Université, LausanneLes publications ont eu lieu à Brasfus le 14, au Sentier et au  
Lieu le 15 et à Lausanne le 17 septembre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
du Brasfus

## Les époux :

Paul Piotet p.  
M. Piotet

## Les témoins :

A. G. Piotet.

Meylan

L'officier de l'état civil :

L. J. Baugy

Communiqué au Sentier & au  
Lieu

## Registre des mariages A.

No 570  
Bron  
et  
Richoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bron** Marcel - Henri

célibataire

peintre

originaire de **Tuidoux**

domicilié à

Lausanne

né à

Polonay

le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

fils de

Henri-Auguste Bron, boulanger, à Forêt

et de

Louisa-Henriette-Berthe née Michaux, Veuve

2. **Richoz** Marguerite-Louisa

célibataire

Coiffeuse

originaire de **Vaudrens (Fribourg)**

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le onze avril

mil neuf cent deux

fille de

Julien-Ernest-Auguste Richoz, peintre

et de

Louise-Alphonjine-Angélique née Galley, à Lausanne

Comme témoins :

1. Horice Ernest, tôleux, à Lausanne
2. Horice Louisa, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Vaudrens le 11 et à Tuidoux le 13 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Tuidoux et Vaudrens.

Les époux :

Bron Marcel  
Bron Marguerite

Les témoins :

Morin  
L. Morier

L'officier de l'état civil :

L. J. Bailly

Communiqué à Cheables et à  
Orsy.

Registre des mariages A.

N° 271  
Henry  
et  
Brochet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Marcel - Robert  
célibataire

Charcutier  
originaire de Valleyres - sous - Vesins domicilié à  
Roehallens né à

Becbec le vingt-deux février  
mil neuf cent dix

fils de  
Constant Henry agriculteur et de  
Edienne née Freymond, à Becbec

2. Brochet Hélène - Emma  
célibataire

cuisinière  
originaire de Bossertines & Yverdon domiciliée à  
Prilly née à

Montagny le sept août  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

fille de  
Ulysse - Emmanuel Brochet et de  
Emma née Perret veuve

Comme témoins : } 1. Payer Jean, fondeur de bois, à Lausanne  
2. Verdery Jules, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valleyres - sous - Vesins, à Roehallens, à  
Bossertines & Yverdon et à Prilly le 25 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Roehallens.

Les époux :  
Marcel Henry  
Hélène Henry

Les témoins :  
Jean Payer  
Jules Verdery

L'officier de l'état civil :  
A. Sully

Communiqué à Vesins, à  
Vuarrens à Roehallens et  
à Prilly

Registre des mariages A.

No 572  
Kopf  
et  
Trachsel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kopf William  
célibataire

négociant  
originaire de Crémrin domicilié à  
Lausanne né à  
Bercher le quatre septembre  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

Jean Kopf, employé et de  
Marie-Christine née Mänssler, à Lausanne

2. Trachsel Blanche-Madeleine  
célibataire

employée de commerce  
originaire de Lenk (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze juillet  
mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Alfred Trachsel, typographe et de  
Marie-Louise née Bétrix, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Kopf Louis, empl. de Commerce, à Renens.  
2. Trachsel Rosalie, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Crémrin le 27  
et à Lenk le 28 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Crémrin et Lenk

Les époux :

W. Kopf  
M. Kopf

Les témoins :

L. Kopf  
R. Trachsel

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Communiqué à Lueuw et à  
Lenk

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 573Aebi  
Thuillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aebi Oscar

célibataire

meunier

originaire de Seeberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né àCorcelles-près-Payerne le huit avril  
mil neuf cent trois fils deAuguste Aebi, contre-maître scienc, à Corcelles p. P. et de  
Victoire - Emma nee Heillard, veuve

2. Thuillard Lucie-Hélène

célibataire

couturière

originaire de Froideville domiciliée à  
Lausanne née àCugy (Vaud) le vingt-cinq avril  
mil neuf cent trois fille deAimé-François-Daniel Thuillard, capitec et de  
Marie-Augustine nee Gringet, à Cugy

Comme témoins :

1. Germond Auguste, conierge, à Lausanne
2. Liardon Gustave, typographe, à Cossonay

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Seeberg le  
28 et à Froideville le 29 septembre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Seeberg et Froideville

Les époux :

Oscar Aebi  
Hélène Aebi

Les témoins :

Auguste Germond  
Gustave Liardon

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Grandwil et  
à Poliez-le-God.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 574  
Liardon  
et  
Gozel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardon Henri - Alfred - Marcel  
célibataire

Chauffeur d'autos  
originaire de Monthèred domicilié à

Lausanne né à

Olbonne le dix-neuf avril

mil huit cent quatre vingt dix-sept fils de

Henri-Samuel Liardon, concierge et de

Fanny-Marie née André, à Cossonay

2. Gozel Marquécite-Berthe  
célibataire

tailleuse de limes

originaire de Ornez-Jorbe domiciliée à

Vallorbe née à

Reugney (Sous, France) le deux février

mil neuf cent un fille de

Auguste Gozel, à Ornez & Senans (France) et de

Marie-Albertine née Gavache, veuve

Comme témoins : 1. Germond Auguste, concierge, à Lausanne

2. Liardon Gustave, typographe, à Cossonay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Monthèred le 28, à

Ornez-Jorbe et à Vallorbe le 29 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
acte de naissance  
acte d'origine de la fiancée  
actes de publication à Lausanne,  
Monthèred, Ornez-Jorbe et  
Vallorbe.

Les époux :  
Henri Liardon  
Marquécite Liardon  
Les témoins :  
Auguste Germond  
Gustave Liardon

Communiqué à Gimel, à Ornez-Jorbe et à Gimel

L'officier de l'état civil :  
A. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 575  
 Rubio y Farell  
 et  
 Nicollier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubio y. Farell José. Antonio - Ignacio  
 célibataire

Chauffeur d'autos

originaire de M<sup>o</sup>ancesa (Espagne) domicilié à  
 Lausanne né à

M<sup>o</sup>ancesa le dix-neuf février  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Pablo Rubio, décédé et de  
 Maria née Farell, à Paris

2. Nicollier Louisa  
 célibataire

couturière  
 originaire de Oleyres domiciliée à  
 Lausanne née à

Grandcour le dix-sept octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Ulysse Nicollier et de  
 Louisa - Hortense née Lüdermann, décédés

Comme témoins : } 1. Farell Salvator, s. p. Lausanne  
 } 2. Bernard Martini, commerçant à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Oleyres le 21  
 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance (celui du  
 fiancé avec traduction)  
 permis de publier et autorisa-  
 tion de mariage du Dépar-  
 tement de J. & P.  
 certificat de capacité du fiancé.  
 actes de publication à Lau-  
 sanne et à Oleyres.

Communiqué à la Chancellerie  
 cantonale et à Avenches.

## Les époux :

José Rubio  
 Louisa Rubio

## Les témoins :

M. Bernard  
 J. Farell

L'officier de l'état civil :

L. Dattif



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 576  
Favre  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Charles-Augustin  
célibataire

Directeur de la Société "Apal"  
originaire de Ormont-Verjus domicilié à  
Lausanne né à  
Yevy le neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt fils de

Jean Favre et de  
Julie née Tallibet, décédée

2. Martin Marguerite-Gabrielle  
célibataire

originaire de Neuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-six octobre  
mil huit cent quatre-vingt cinq fille de

Henri Martin et de  
Marie-Henriette-Marguerite dite Cécile née Chesaux, décédée

Comme témoins : 1. Martin Paul, Professeur, à Lausanne  
2. de Trey Robert, Docteur-médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Ormont-Verjus  
le 12, à Neuchâtel le 13 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Ormont-Verjus et Neuchâtel

Les époux :

Mari.  
Gabrielle Favre

Les témoins :

Martin  
Dr Robert de Trey

L'officier de l'état civil :

de Baillif

Communiqué à Ormont-Verjus  
et à Neuchâtel (Genève)

Registre des mariages A.

No 577  
Kegel  
et  
Frête

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kegel Robert-Georges-Jean  
célibataire

Commerçant  
originaire de Genève - ville domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt quatorze fils de  
Charles-Edouard-Gerhard Kegel, Commerçant et de  
Julie-Louise née Pauer, à Lausanne

2. Frête Marcelle-Dina  
célibataire

originaire de Provence et Genève - ville domiciliée à  
Plainpalais née à  
Genève le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de  
Eugène Frête, retraité postal et de  
Maria Olga née Robert, à Plainpalais

Comme témoins :  
1. Frête Eugène, retraité postal, à Lausanne  
2. Ambroff Ernst, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Provence le 17, à  
Genève et à Plainpalais le 18 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
Promesse de la fiancée  
actes de publication à Lausanne, à  
Genève - ville, à Provence et à  
Plainpalais

Les époux

Robert Kegel  
Marcelle Kegel

Les témoins :

Eugène Frête  
Ernst Ambroff

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Genève, Plainpalais  
(par bureau cantonal) et Provence -

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
instance de Genève rendu  
en date du 7 mai 1923  
déclaré définitif et exécutoire le 21  
mai 1923, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 1<sup>er</sup> juin 1923.

L'officier de l'état civil: AD IN

Willmann

## Registre des mariages A.

No 578  
Corbaz  
et  
Josti

1-113  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz Eugène  
veuf de Hortense-Louise née Fixaz dès le  
8 avril 1923 employé de Commerce  
originaire de Lausanne et Le Mont de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Vich le six novembre  
mil huit cent quatre-vingt trois fils de  
Marie-Marceline-Emilie Corbaz née Audrey Vicedée et de

2. Josti Marie-Magali  
célibataire  
dactylographe  
originaire de Macugnana (Novare, Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Planches-Montreux le vingt-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de  
Amédée Josti, nettoyeur et de  
Constance-Rosalie née Dardel, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jungo Joseph, relieur, à Lausanne  
2. Morel Louis, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, au Mont de Lausanne  
le 25 <sup>août</sup> et à Macugnana le 16 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès de la M<sup>re</sup> femme  
du fiancé ;  
permis de publier du Département de J. 28.  
acte de publication à Lausanne  
Le Mont de Lausanne et à Macu-  
gnana, ce dernier avec certifi-  
cat de Capacité pour la fiancée.  
Communiqué à Veilly et à la  
Chancellerie Cantonale

## Les époux :

Eug. Corbaz  
Magali Corbaz

## Les témoins :

J. Jungo,  
Louis Morel

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 579  
Rossier  
et  
Foetisch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rossier** Charles-Adolphe-Henri  
célibataire  
négoiant  
originaire de Rougemont et de Châtillens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six juin  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de  
Charles-Henri Rossier, négociant et de  
Cécile née Schneberger, à Lausanne

2. **Foetisch** Violette-Jeanne-Madeleine  
célibataire  
originaire de Cottens domiciliée à  
Lausanne (Croisettes Spalinges) née à  
Lausanne le vingt deux février  
mil neuf cent trois fille de  
Lawence-Otto-Edouard Foetisch, négociant et de  
Louise-Elise-Ida née Dutoit, aux Croisettes.

Comme témoins :  
1. Schopper Albert, horticulteur, à Lausanne  
2. Schupfer Max, représentant, à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Rougemont, à  
Cottens le 25, à Châtillens le 26 et à Spalinges le 27 septem-  
bre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Rougemont, Châtillens, Cottens  
et à Spalinges

Les époux :

Charles Rossier  
V. Rossier

Les témoins :

Emil Mot  
A. Schopper fils

L'officier de l'état civil :

H. Zausy

Communiqué à Rougemont,  
Oron-la-Ville, Grandy et  
Spalinges.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 580  
Dubois  
et  
Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Constant  
célibataire

agriculteur  
originaire de Mézières domicilié à  
Ropraz né à  
Mézières le vingt neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

John Dubois, agriculteur et de  
Lina née Chappuis, à Ropraz

2. Gavillet Marie-Mortense  
célibataire

ménagère  
originaire de Kuechenes domiciliée à  
La Rappaz Kuechenes née à  
La Rappaz Kuechenes le treize octobre  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de

Jean Alphonse Gavillet et de  
Hélène née Chalet, à Kuechenes

Comme témoins :  
1. Gillieron Ulrich, agriculteur, à Ropraz  
2. Gillieron Rose, à Ropraz

Les publications ont eu lieu à Ropraz le 17, à Mézières le 19  
et à Kuechenes le 21 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Corcelles-le-Jorat

Les époux :  
Dubois Constant  
Dubois Marie

Les témoins :  
Ul Gillieron  
Rose Gillieron

Communiqué à Corcelles-le-Jorat  
Mézières et Moudon

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 581  
Magnenat  
et  
Moraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Marcel - Robert  
célibataire

agriculteur  
originaire de Vaulion domicilié à  
Cuarnens né à  
Pampigny le vingt-six juillet  
mil huit cent quatre-vingt fils de

Emile-Louis Magnenat, charpentier, à Vaulion et de  
Louise-Eugénie née Probst, décédée

2. Moraz Jeanne - Henriette  
célibataire

cuisinière  
originaire de Villars-St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze mars  
mil huit cent quatre-vingt trois fille de

Emile-Huber-Frédéric Moraz et de  
Henriette Louise née Chollet, décédée

Comme témoins :  
1. Moraz Emile, employé à l'arsenal, à Morges.  
2. Braissant Ernest, agriculteur, à Cuarnens.

Les publications ont eu lieu à L'Isle et à Vaulion le 22, à  
Lausanne et à Villars-St-Croix le 24 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de L'Isle.

Les époux :  
Robert Magnenat  
Jeanne Magnenat

Les témoins :  
Emile Moraz  
Ernest Braissant

Communiqué à Vaulion, à  
L'Isle et à Bussigny

L'officier de l'état civil :

H. Ballig

Registre des mariages A.

No 582  
Amiguet  
et  
Berchten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet Alfred - Henri

célibataire

memisice

originaire de Olon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix septembre

mil neuf cent fils de

François - Henri Amiguet, memisice et de

Eliza née Desaxens, à Lausanne

2. Berchten née Dubath Alice

veuve de Alfred Berchten dès le 11

décembre 1922, coutepointière

originaire de St-Stephan (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Rougement le treize décembre

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Lina Dubath et de

Comme témoins : } 1. Sauty Robert, négociant, à Lausanne  
2. Sauty Louis, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Olon et à St-Stephan le 25, à Hémimoz le 26 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès 1<sup>er</sup> mari de la fiancée  
actes de publication à Olon, Hémimoz, St-Stephan et Lausanne

Les époux :

H<sup>re</sup> Amiguet

Alice Amiguet

Les témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Olon et à St-Stephan

L'ar jugement du Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de la République et Canton de Genève rendu en date du 27 octobre 1953 déclaré définitif et exécutoire le 19 novembre 1953 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans dès le... le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 23 novembre 1953

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 583  
Häberli  
et  
Jeger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häberli Paul-Alfred  
célibataire

fouisseur  
originaire de Munchenbuchsée (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le quinze juillet

mil huit cent quatre vingt huit fils de  
Niklaus-Rudolf Häberli, décédé et de  
Magdalena née Morisberger, à Berne

2. Jeger Marguerite  
célibataire

ouvrière  
originaire de Breitenbach (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-un mars

mil neuf cent deux fille de  
Joseph Jeger et de  
Antoinette née Scheurer, décédés

Comme témoins :  
1. Herzog Rodolphe, forblantier, à Lausanne  
2. Droy Achille, sellier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Munchenbuchsée  
et à Breitenbach le 2 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance  
acte de publication à Lau-  
sanne à Munchenbuchsée et  
à Breitenbach

Les époux :

Paul Häberli  
Marg. Häberli

Les témoins :

R. Herzog  
A. Droy

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Munchenbuchsée  
et à Breitenbach



## Registre des mariages A.

No 584  
Bouquet  
et  
Rittener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouquet Gustave-Louis

célibataire

maréchal

originaire de Rougemont

domicilié à

Poliez-le-Grand

né à

Poliez-le-Grand

le treize août

mil neuf cent

fils de

Miles Bouquet, maréchal, à Poliez-le-Grand

et de

Marie-Louise née Juchod, décédée

2. Rittener Hélène-Marie-Hortense

célibataire

ménagère

originaire de Château d'Oex

domiciliée à

Villars-Tiercelin

née à

Repenex près Reublens

le huit août

mil neuf cent trois

fille de

Louis-David Rittener

et de

Anna-Sophie née Sappen, décédée

Comme témoins :

1. Rittener David, concierge, à Lausanne

2. Rittener Jeanne, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, à Villars-Tiercelin le 1<sup>er</sup>, à Château-d'Oex et à Rougemont le 2 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Poliez-le-Grand

Les époux :

Gustave Bouquet  
Hortense Bouquet

Les témoins :

Sauvage Rittener  
Jeanne Rittener

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Rougemont, Poliez-le-Grand et Château-d'Oex

## Registre des mariages A.

No 585

Delacrétaz  
et  
Bugnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrétaz Arnold

célibataire

commerçant

originaire de Corbeyrie

domicilié à

Lausanne

né à

Corsier

le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt huit

fils de

Delphin Delacrétaz

et de

Fanny née Garin, décédée

2. Bugnard Rosa-Marguerite

célibataire

originaire de Charmey (Fribourg)

domiciliée à

Bulle

née à

Charmey

le deux juin

mil neuf cent un

fille de

Pierre-Célestin Bugnard, contre-maître

et de

Lucie-Catherine née Dupasquier, à Bulle

Comme témoins :

1. Bugnard Théry, s. p. à Montréux

2. Herveen Marcel, chef de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Corbeyrie, à Char-  
mey et à Bulle le 5 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance

promesse de la fiancée

actes de publication à Lausanne,  
Corbeyrie, Charmey & Bulle

## Les époux :

Arnold

Marg. Delacrétaz

## Les témoins :

Théry  
Herveen

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Aigle, à Char-  
mey et à Bulle

## Registre des mariages A.

No 586  
Bridel  
et  
Schuetzler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bridel** Georges-Victor-Jules \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

pasteur \_\_\_\_\_

originaire de Moudon et de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Georges-Antoine Bridel, éditeur-imprimeur \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Jobanna née Gonin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Schuetzler** Anna-Julia \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vevey et de Gächlingen (Schaffouse) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Oron-la-ville \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
James-Charles-Louis Schuetzler, pasteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Stella née Laquie, à Oron-la-ville \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bridel Georges, éditeur, à Lausanne  
2. Schuetzler James-Louis, pasteur, à Oron

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Moudon et à Oron-  
la-ville le 6, à Genève, à Gächlingen et à Vevey le 7 septembre  
1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Moudon, Genève, Vevey, Gäch-  
lingen et Oron-la-ville \_\_\_\_\_

## Les époux :

Victor Bridel

Anna Bridel

## Les témoins :

Ch. Schuetzler

G. A. Bridel

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué Moudon, Genève, Vevey,  
Gächlingen et Oron-la-ville \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 587

Wehli.

et

Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wehli Eugène - Henri - Auguste  
célibataire

représentant de commerce  
originaire de Mouten (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Rampalais le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Henri-Auguste Wehli, commis de bureau et de  
Rosa née Hofmann, à Lausanne

2. Burnier Marguerite - Marie  
célibataire

demoiselle de magasin  
originaire de Ormont-des-Joux domiciliée à  
Lausanne née à

Sâles (Châtelard - Monteur) le premier mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Louis-Gabriel Burnier, employé de bureau et de  
Elije née Rouge, à Lausanne

Comme témoins : 1. Claude Bymann, négociant, à Lausanne  
2. Bonjour Gustave, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mouten et à Ormont-  
des-Joux le 14 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Mouten et Ormont-des-Joux

Les époux :

Eugène Wehli  
Marguerite Wehli

Les témoins :

C. Claude  
G. Bonjour

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Berg et à  
Ormont-des-Joux

## Registre des mariages A.

No 588  
Curti  
et  
Feigel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curti Frédéric-Alexandre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé au télégraphe \_\_\_\_\_  
originaire de Rapperswil (St-Gall) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt sept \_\_\_\_\_ fils de  
Bavier-Antoine-Maria Curti, retraité \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth née Bucher, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Feigel Germaine-Lucie-Famille \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Sâles (Sarine, Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bulle \_\_\_\_\_ le quatre juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_ fille de  
Jean-Paul Feigel, veuf \_\_\_\_\_ et de  
Julie Félicie née Bettola, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Curti Bavier, retraité, à Lausanne  
2. Feigel Julie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rapperswil et à Sâles  
le 5 octobre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Rapperswil et Sâles \_\_\_\_\_

Les époux :

*F. Curti*

G. Curti.

Les témoins :

*Mme J. Feigel*

*Mme*

L'officier de l'état civil :

*H. J. Dailly*

Registre des mariages A.

No 289  
Spassou  
et  
Chollet

5-30-7  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spassou Traicos - Caramfil  
célibataire  
Commerçant  
originaire de Sujet belline domicilié à  
Lausanne né à  
Disris (Yougoslavie) le vingt-quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Caramfil Spassou et de  
Jane née Guergua, à Salonique

2. Chollet Aline - Luy  
célibataire  
originaire de Maraicon domiciliée à  
aux Croisettes (Opalinges) née à  
Mont sur Lausanne le vingt-cinq février  
mil neuf cent un fille de  
Alfred Chollet, agriculteur et de  
Rosine née Delisle, aux Croisettes

Comme témoins :  
1. Claude Emmanuel, négociant, à Lausanne  
2. Bonjour Gustave, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Maraicon le 4  
et à Opalinges le 5 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
acte de notoriété du fiancé tenant lieu  
d'acte de naissance; acte de naissance  
de la fiancée; déclaration du prêtre  
de l'église orthodoxe grecque de  
Salonique et de Lausanne

Les époux :  
Traicos Spassou  
Aline Spassou

Les témoins :  
E. Claude  
G. Bonjour

L'officier de l'état civil :  
J. Bailly

Communiqué à Paléfière & à  
Opalinges

Par jugement du Tribunal de Lausanne  
de l'arrondissement de Lausanne rendu  
en date du 15 juin 1931  
déclaré définitif et exécutoire le 15  
juillet 1931, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 20 juillet 1931  
Officier de l'état civil:

## Registre des mariages A.

No 290  
Blanc  
et  
Arandel

1913  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Charles-Henri-Hubert  
célibataire

Docteur-médecin  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt sept fils de  
Henri-Charles-Louis Blanc, Professeur à l'Université et de  
Amilie née Frey, à Lausanne

2. Arandel Elise-Marie  
célibataire

originaire de Evian-les-Bains (H<sup>te</sup>-Savoie, France) domiciliée à  
Lausanne née à  
Evian-les-Bains le dix mars

mil huit cent quatre-vingt douze fille de  
François Arandel et de  
Françoise née Gueret, à Evian

Comme témoins :  
1. Mey Jule, négociant, à Lausanne  
2. Rosenstiehl Eugène, chimiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 et à Evian le 4  
octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
permis de publier du Départe-  
ment de J. & P.  
certificat de capacité matrimo-  
niale de la fiancée  
acts de publication à Lausanne  
et à Evian.

Communiqué à la Chancellerie  
cantonale

## Les époux :

Blanc

Arandel

## Les témoins :

Ehren

Musset

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

No 501  
Fatio  
et  
Demont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fatio** Louis Marcel  
célibataire

ingénieur  
originaire de Orbe domicilié à  
Bruxelles né à  
Lausanne le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de  
Edouard-Emmanuel-Louis Fatio, décédé et de  
Lina-Mathilde née Valladier, à Lausanne

2. **Demont** Adèle-Marguerite  
célibataire

originaire de Vullierens et de Grancy domiciliée à  
Lausanne née à  
Nyon le trente juin

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de  
Jean-Auguste Demont, confiseur et de  
Jeanne-Marie née Fontollet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Demont Auguste, confiseur, à Lausanne  
2. Brot Louis, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orbe le 21, à Vullierens le 22, à  
Grancy le 23, à Lausanne le 24 septembre et à Bruxelles  
le 7 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil d'Orbe.

Les époux :  
Fatio  
à Paris

Les témoins :  
Auguste Demont  
Louis Brot

Communiqué à Orbe, Vullierens &  
Grancy

L'officier de l'état civil :  
Baillif



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 592  
Dolder  
et  
Hützener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dolder Walter - Otto \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Vétérinaire \_\_\_\_\_  
originaire de Schangnau (Berne) et de Collex-Bossy (Genève) domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Collex (Genève) \_\_\_\_\_ le dia juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fils de  
Gottlieb Dolder, agriculteur, à Vireloup de Bellevue (Genève) et de  
Anna-Maria née Liechli, veuve \_\_\_\_\_

2. Hützener Elise-Marie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Montagny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Orbe \_\_\_\_\_ née à  
Orbe \_\_\_\_\_ le seize mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Auguste Hützener, restaurateur \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Monnier, à Orbe \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guilleret Joseph, vétérinaire, à Lausanne  
2. Hamie René, pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schangnau, à Collex-  
Bossy, à Orbe le 26 et à Montagny le 27 septembre  
1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six octobre mil neuf cent vingt trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Schangnau, Collex-Bossy, Orbe  
et Montagny \_\_\_\_\_

## Les époux :

W. Dolder  
E. Dolder

## Les témoins :

H. Guilleret

R. Hamie

L'officier de l'état civil :

L. Pallif

Communiqué à Schangnau, à  
Collex-Bossy, à Montagny et à  
Orbe \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 593  
Rochat  
et  
Chenaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Henri-Firmin  
Célibataire  
boulangère  
originaire de L'Abbaye domicilié à  
Lausanne né à  
La Sarraz le six août  
mil huit cent quatre vingt dix-sept fils de  
Henri-Auguste Rochat, décédé et de  
Alexandrine-Louise veuve Rosset, à Lausanne

2. Chenaux Emma-Elie  
Célibataire  
originaire de Gollion domiciliée à  
Gollion née à  
Gollion le treize janvier  
mil neuf cent deux fille de  
Oscar-Constant-Hippolyte Chenaux, vigneron et de  
Adèle-Louise veuve Gallay, à Gollion

Comme témoins :  
1. Leebaz Jules, employé postal, à Lausanne  
2. Lienhard apthorse, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'Abbaye et à Gollion  
le 3 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
L'abbaye et Gollion

Les époux :  
Henri Rochat  
Elie Rochat

Les témoins :  
Jules Leebaz  
Lienhard

Communiqué à L'abbaye et à  
Gollion

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

No 594  
Brunier  
et  
Molliet

Divorce.  
Mariage dissous par le divorce  
selon jugement du Tribunal de  
Grande Instance de Perpignan  
(Pyrenées-Orientales, France),  
du 7 juin 1966, transcrit le  
16 septembre 1966.  
Lausanne, le 18 juillet 1967.  
L'Officier de l'état civil:  
Y. Mottaz  
1er suppl.  
Copie au Dpt. D.P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunier Aimé - Marcel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Ferris (Turin, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Pierre-Michel Brunier, maçon \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Thérèse née Noussan, à Paris \_\_\_\_\_

2. Molliet Jeanne - Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Allinges (Haute-Savoie, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bulle \_\_\_\_\_ le quatorze août \_\_\_\_\_

mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
François-Lavie Molliet, Sienne, à Paris (19<sup>e</sup>) \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Henriette née Jaquet, à Reims \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bozzola Dorino, peintre, à Lausanne  
2. Chappuis Albert, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Paris (19<sup>e</sup>) le 8,  
à Reims le 9 et à Ferris le 26 août 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance; \_\_\_\_\_  
consentement des père et mère du fiancé;  
consentement des père et mère de la fiancée;  
permis de publier et autorisation de ma-  
riage du Département de N. S. P.  
actes de publication à Lausanne,  
Paris, Reims et Ferris, le dernier  
avec certificat de capacité du fiancé;  
certificat de capacité de la fiancée  
Communiqué à la Chancellerie  
cantonale (deux extraits) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Brunier Aimé  
Brunier Jeanne

## Les témoins :

Bozzola Dorino  
Albert Chappuis

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

No 595  
 Michel  
 et  
 Devaud

No 212

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Edouard - Henri  
 veuf de Clara - Augusta Richon dès le 17  
 novembre 1922 — jardiner  
 originaire de Egnach (Thurgovie) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le cinq juin  
 mil huit cent quatre vingt dix neuf — fils de  
 Henri - Edouard Michel, buraliste et de  
 Eugénie - Amélie née Moser, à Lausanne

2. Devaud Marie  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Lausanne domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-quatre novembre  
 mil huit cent quatre vingt quinze — fille de  
 Victor Samuel Devaud, décédé et de  
 Jeanette née Liniger, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Dubuis Ami, employé, à Lausanne  
 2. Coupy Fernand, coconnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 septembre et à  
 Egnach le 25 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance ;  
 acte de décès de la première  
 femme du fiancé  
 actes de publication à Lau-  
 sanne et à Egnach

## Les époux :

Michel Henri  
 Marie

## Les témoins :

Ami Dubuis  
 Fernand Coupy

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Neuchâtel etc.

Registre des familles vol. 1 fol. 212  
 Registre des familles vol. 22 fol. 38

Registre des mariages A.

No 596  
Blanc  
et  
Dentan

3284  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Marcel - Henri  
célibataire  
magasinier - emballer  
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de Jules-Louis Blanc, décédé et de Julie-Jeanne-Catherine née Gisclon, à Lausanne

2. Dentan Rose-Henriette  
célibataire  
couturière  
originaire de Lutry domiciliée à Lausanne née à Lausanne le seize septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de Jules-Marie-François Dentan et de Victorine-Marie-Rosine née Baud, décédés

Comme témoins :  
1. Bleuler Arthur, représentant, à Lausanne  
2. Gay Edmond, agent de police, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup> et à Lutry le 2<sup>e</sup> octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne et à Lutry.

Les époux :  
M. Blanc  
R. Blanc

Les témoins :  
Edmond Gay.  
Arthur Bleuler.

Communiqué à Lutry.

L'officier de l'état civil :  
L. Baillif

Registre des mariages A.

No 597  
Urech  
Sélan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Urech Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

correspondant \_\_\_\_\_  
originaire de Hemslingen (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Neuhäusen (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ né à  
St-Petersburg (Russie) \_\_\_\_\_ le trois quinze avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt dix \_\_\_\_\_ fils de  
William Urech, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Fanny-Marie née Wagner, à Schaffhouse \_\_\_\_\_

2. Sélan Gabrielle-Jumma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

garde-malades \_\_\_\_\_  
originaire de Bassins (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bassins \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt onze \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Octave Sélan \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Marguerite née Joli, à Bassins \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Sélan Octave, agriculteur, à Bassins  
2. Ackermann Albert, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuhäusen le 15, à Hemslingen  
le 17, à Bassins le 18 et à Lausanne le 19 septembre  
1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil huit cent vingt-trois.

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Neuhäusen. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Henri Urech  
Urech. Gabrielle

Les témoins :  
Sélan  
A. Ackermann

L'officier de l'état civil :  
Bauby

Communiqué à Neuhäusen, à  
Hemslingen et à Bégnins

Registre des familles vol. 22 fol. 265

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. — 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 598  
 Déglon  
 et  
 Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Déglon** Robert-Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur - constructeur \_\_\_\_\_  
 originaire de Luttilles \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Les (Val d'Oran, Espagne) \_\_\_\_\_ né à  
 Orbe \_\_\_\_\_ le neuf décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Ernest-Alfred Déglon, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 M<sup>me</sup> née Raymond, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Maurer** Lisa-Clara \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
 originaire de Zollikofen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Morat \_\_\_\_\_ le vingt août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Alfred Maurer, sellier, à Morat \_\_\_\_\_ et de  
 Lina née Scredinger, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Déglon Henri, commerçant, à Pully  
 2. Déglon Marthe, s.p. à Pully.

Les publications ont eu lieu à Luttilles 18, à Lausanne et à Zol-  
 likofen le 19, et à Les (Espagne) le 30 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Lucens. \_\_\_\_\_

Communiqué à Lucens, et à  
 Zollikofen \_\_\_\_\_

Les époux :

*R. Déglon*  
 Lisa Déglon

Les témoins :

*H. Déglon*  
 Marthe Déglon

L'officier de l'état civil :

*L. Baugy*

## Registre des mariages A.

No 599

Dora  
et  
Ruesli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dora Dorigo - Aloïs

célibataire

Voyageur de commerce

originaire de Marmorera (Grisons) domicilié à  
Lausanne né à

Marmorera

le vingt septembre

mil huit cent quatre vingt - six fils de

Dorigo Dora, agriculteur

et de

Marie - Thérèse née Ghisletti, à Marmorera

2. Ruesli Marthe - Louisa

célibataire

originaire de Lengnau (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Hermi Ruesli, décédé

et de

Julie - Julie - Louise - Marie née Huland, à Lausanne

Comme témoins :

1. Blumenthal Hermann, commerçant, à Lausanne

2. Ruesli Marcel, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Marmorera et  
à Lengnau le 3 octobre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-

sanne, Marmorera et

Lengnau

## Les époux :

Dora

m. Dora.

## Les témoins :

Blumenthal

Ruesli

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Marmorera et  
à Lengnau.



## Registre des mariages A.

No 600  
Redard  
Duboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Redard Charles-Louis-Emile \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

inspecteur de la police de Sécurité \_\_\_\_\_  
originaire de Echandens (Vaud) des Verrières et des Bayards (hôtel) domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt quatre avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Louis-Henri Redard, Professeur \_\_\_\_\_ et de  
Alice-Suzanne née Magnenat, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Duboux Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Cully et de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le trente novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt douze \_\_\_\_\_ fille de  
Théodore Duboux, Securier \_\_\_\_\_ et de  
Hélène-Fernanda née Rittener, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Redard Ch. Henri, Professeur, à Lausanne  
2. Duboux Théophile, Securier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry le 20, à Lausanne, à Cully,  
aux Verrières le 21, à Echandens et aux Bayards  
le 22 septembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Echandens, Les Verrières, Les Bayards, Cully, Lutry et Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué à Lonay, aux Verrières,  
aux Bayards, à Cully et  
à Lutry \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ch. L. Redard,  
M. Redard.

## Les témoins :

Ch. Redard  
M. Duboux  
Duboux

L'officier de l'état civil :

A. Bailly

## Registre des mariages A.

No 601  
Schläfli  
et  
Servoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläfli Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé au Parquet du Procureur général \_\_\_\_\_  
originaire de Lyssach (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Jacob Schläfli, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Beetba Mastler née Zullig, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Servoz Augusta Eugénie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

repasseuse \_\_\_\_\_  
originaire de St. Paul (M<sup>ts</sup> Savoie, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Tully \_\_\_\_\_ née à  
Tully \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Marie-Joseph Servoz, vigneron \_\_\_\_\_ et de  
Julie Eugénie née Blanc, à Tully \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chamot Ernest, employé de commerce, Lausanne  
2. Servoz Paul, sans profession, à Tully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Lyssach et  
à Tully le 22 septembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
consentement des parents de la  
fiancée \_\_\_\_\_  
permis de publier du Dépar-  
tement de J. & P. \_\_\_\_\_  
certificat de capacité matri-  
moniale de la fiancée. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausan-  
ne, Lyssach et Tully \_\_\_\_\_  
Communiqué à Kirchberg et  
à Tully \_\_\_\_\_

## Les époux :

E. Schläfli  
A. Schläfli

## Les témoins :

Chamot E.  
Servoz Paul

## L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 602  
Lavanchy-  
et  
Chromy-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Charles-Jean-François  
divorcé de Emma-Bernadine-Jeanne  
Marie nie Barrand dès le 12 juillet 1915, jardinière  
originaire de Chardonne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept octobre  
mil huit cent septante trois fils de  
François-David Lavanchy et de

Charlotte-Sophie-Alexandrine nie Jung, décédée  
2. Chromy. nie Měchacek Françoise  
veuve d'André Chromy dès le 16  
juillet 1911, cuisinière  
originaire de Tchécoslovaquie domiciliée à  
Lausanne née à  
Stratice (Tchécoslovaquie) le quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt neuf fille de  
Maria Měchacek, décédée et de

Comme témoins : } 1. Mělaváček, Joseph, coedoumier, à Lausanne  
2. Zimmermann, Christian, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chardonne le 17  
septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance ; acte du 1<sup>er</sup>  
mariage du fiancé, avec mention  
du divorce ; acte de décès du 1<sup>er</sup>  
mari de la fiancée et acte du 1<sup>er</sup>  
mariage ; permis de publier du  
Département de V. & P., certificat  
de capacité de la fiancée ; actes  
de publication à Lausanne et à  
Chardonne  
Communiqué à Chardonne et à  
la Chancellerie cantonale.

## Les époux :

Ch. Lavanchy,  
F. Lavanchy

## Les témoins :

Jos. Mělaváček  
Ch. Zimmermann

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Registre des mariages A.

No 803

Bonzon et Giovanelli

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 13 décembre 1952... déclaré définitif et exécutoire le 30 décembre 1952... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce... Le Tribunal a fixé à dix-huit mois, dès le 30 décembre 1952... le délai pendant lequel le marié ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 8 janvier 1953

L'officier de l'état civil: [Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bonzon Charles-Emile-Louis célibataire

décorateur-étalagiste originaire de Lavey-Morcles et d'Ormont-Verfous domicilié à Vevey né à Vevey le onze mars mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de

François-Louis Bonzon, veuf et de Marie-Léonie née Faucher, à Vevey

2. Giovanelli Olga-Blanche-Rose célibataire

demoiselle de magasin originaire de Bidogno (Teslin) domiciliée à Lausanne née à Lausanne le onze janvier mil neuf cent un fille de

André Giovanelli, gypcier-peintre et de Rosa-Maria-Catherine née Ghiblanda, à Lausanne

Comme témoins: 1. Giovanelli André, gypcier-peintre, à Lausanne 2. Blanc Léon, plâtrier-peintre, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, à Bidogno le 2, à Ormont-Verfous, à Lausanne le 3 et à Lavey le 4 octobre 1953

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent cinquante-trois

Pièces déposées: autorisation de l'état civil de Vevey.

Les époux: Ch. Bonzon, O. Bonzon

Les témoins: Giovanelli André, Léon Blanc

L'officier de l'état civil: A. Ballif

Communiqué à Bea, Ormont-Verfous, Vevey et Bidogno

Registre des mariages A.

N° 604

Grandjean et Plumard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean Marius-Julien-Jemile
veuf de Amélie-Augéline née Favre
dès le 20 septembre 1918, médecin-dentiste
originaire de Bellecise domicilié à Lausanne né à Lausanne le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt huit fils de Henri-Marius Grandjean, décédé et de Blaise-Lina née Germinot, à Lausanne

2. Plumard Marthe-Christine divorcée de Eugène-Léon-Baptiste Robin
dès le 21 octobre 1913
originaire de Metchum (Cher, France) domiciliée à Chêne-Bougeries (Genève) née à Plainpalais (Genève) le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt sept fille de Auguste-Constantin Plumard, voyageur de commerce et de Françoise-Julia née Sommeville, à Chêne-Bougeries

Comme témoins : 1. Messerli Francis, médecin, à Lausanne 2. Nielsen Nils, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Chêne-Bougeries le 11, à Bellecise et à Metchum le 12 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées : actes de naissance acte de décès de la 1re femme du fiancé; acte du 1er mariage de la fiancée, avec divorce; promesse de la fiancée

Les époux : M. Grandjean M. Plumard

Les témoins : Dr F. N. Messerli Nils H. Nielsen

L'officier de l'état civil : Dr Ballif

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 12 mars 1937 déclaré définitif et exécutoire le 27 avril 1937 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 27 avril 1937, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage Lausanne, le 7 mai 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Constantine, à Chêne-Bougeries et à la chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 605

Allamand  
Seeli <sup>et</sup> n<sup>ée</sup> Busquets

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allamand Jacob-Louis-Alfred  
Veuf de Sophie-Madeleine n<sup>ée</sup> Musmadel  
dès le 8 septembre 1914, notaire  
originaire de Rougemont domicilié à  
Lausanne né à  
Boltigen (Berne) le vingt-six avril  
mil huit cent cinquante-sept fils de

David-Louis Allamand et de  
Susanne-Catherine n<sup>ée</sup> Rieder, décédés

2. Seeli n<sup>ée</sup> Busquets y Vautravers  
Maria de las Mercedes, Encarnacion y Eugenia  
Veuve d'Auguste Seeli dès le 14 mai 1922  
originaire de Waltensburg (Grisons) domiciliée à  
Berne née à  
Barcelone (Espagne) le quatorze novembre  
mil huit cent septante-huit fille de

Gerardo Busquets et de  
Mariana-Carolina n<sup>ée</sup> Vautravers, décédés

Comme témoins :  
1. Meysse Marius, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Rougemont et à  
Berne le 4, à Waltensburg le 5 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de décès des précédents  
conjointes;  
promesse de la fiancée  
actes de publication à Lausanne,  
Rougemont, Berne et Wal-  
tensburg

Les époux :

Allamand  
Hob  
Mercedes Allamand.

Les témoins :

M<sup>re</sup> Regamey  
Meysse H<sup>rs</sup>

L'officier de l'état civil :

L. Dullif

Communiqué à Rougemont, à  
Berne et à Waltensburg

## Registre des mariages A.

No 603  
Bergamin  
et  
Pieli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergamin Stephan \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Sommelier \_\_\_\_\_  
originaire de Oberwax (Geisens) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Oberwax \_\_\_\_\_ le vingt-sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fils de  
Jacob Donat Bergamin, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Philomena née Altherr, à Oberwax \_\_\_\_\_

2. Pieli Julia \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_  
originaire de Forni di Sopra (Udine, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Délémont (Berne) \_\_\_\_\_ née à  
Läufelfingen (Bâle-Lampagne) le huit juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Giuseppe Pieli, maçon \_\_\_\_\_ et de  
Maria née Strub, à Délémont \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Yvonne Guille, cafetier, à Lausanne  
} 2. Helderer Oscar, empl. d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Oberwax et à  
Délémont le 15, à Forni di Sopra le 30 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
promesse de la fiancée \_\_\_\_\_  
permis de publier du Département de justice et police \_\_\_\_\_  
actes de publication à Oberwax, \_\_\_\_\_  
Lausanne à Délémont et à \_\_\_\_\_  
Forni di Sopra, ce dernier avec \_\_\_\_\_  
certificat de capacité en faveur \_\_\_\_\_  
de la fiancée \_\_\_\_\_  
Communiqué à Oberwax, à \_\_\_\_\_  
Délémont et à la Chan- \_\_\_\_\_  
cellerie cantonale \_\_\_\_\_

## Les époux :

Stephan Bergamin  
Julia Bergamini

## Les témoins :

Yvonne Guille  
Helderer Oscar

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

## Registre des mariages A.

No 607

Tauxe

et  
Dufaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauxe Rodolphe-Benjamin

divorcé de Marie née Lottelune des le 21  
janvier 1922, Chef de cuisine  
originaire de Leyzin et d'Ormont-les-faux domicilié à  
Bâle né àLausanne le quinze juin  
mil huit cent quatre-vingt-un fils dePaul Tauxe, employé de banque et de  
Jeanne-Marie-Françoise née Merle, décédée

2. Dufaux Clara-Marie

célibataire

sans profession

originaire du Châtelard (Vaud) domiciliée à  
Lausanne née àErretines y Rolle le treize novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille deGustave-Vincent-Charles Dufaux, vigneron, à Rolle et de  
Yolande-Adèle née Widmer, décédéeComme témoins : } 1. Corti Louise, sans profession, à Lausanne  
2. Desbrier Cécile, sommelière, à LausanneLes publications ont eu lieu à Bâle le 10, au Châtelard et à  
Lausanne le 12, à Ormont-les-faux le 13 et à Leyzin  
le 15 octobre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Bâle.

Les époux :

R. Tauxe

C. Dufaux

Les témoins :

Corti

C. Desbrier

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Bâle, à Mon-  
treux, à Ormont-les-faux et  
à Leyzin.



Registre des mariages A.

No 608  
Frezza  
et  
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frezza Charles-Emile  
célibataire

maçon  
originaire de Migiandone (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Dembales (Fribourg) le trois juin  
mil neuf cent un fils de

Isidore Frezza, contre-maître maçon, à Sarcy (Harm) et de  
Elisa-Julie née Fornecod, à Lausanne

2. Perret Bertha-Mathilde  
célibataire

caissière  
originaire de Essertines y Verdun domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize avril  
mil huit cent nonante-trois fille de

Auguste-Charles Perret, décédé et de  
Louise-Sophie née Pasche, à Lausanne.

Comme témoins :  
1. Emory Hamie, employé, à Lausanne  
2. Hési Hain, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Essertines y Verdun  
le 2 et à Migiandone le 19 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement des père et mère du  
fiancé; permis de publier et  
autorisation de mariage du Dé-  
partement de Justice et Police  
actes de publication à Lausanne,  
à Essertines et à Migiandone, ce  
dernier avec certificat de capa-  
cité en faveur du fiancé.  
Communiqué à la Chancellerie  
cantonale, et à Vuarrens.

Les époux :

Frezza Charles  
Bertha Frezza

Les témoins :

Hési Hain  
Emory Hamie

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

No 609  
Fresse

et  
Burgener

Par décret du Grand Conseil du 22 mars 1926, René-Paul Fresse, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet a été naturalisé Vaudois et reçoit le nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 21 juillet 1926.

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

à qui à Grindelwald

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 28 novembre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 7 février 1920, le mariage inchoatif ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 7 février 1920. Lausanne, le 12 février 1920. L'officier de l'état civil:

Le Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Fresse René-Paul

célibataire

Voyageur de Commerce

originaire de nationalité française domicilié à

Lausanne né à

Colmar (Alsace) le quatre avril

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Paul-Henri Fresse, décédé et de

Josephine-Régine née Seiss, à Genève

2. Burgener Alice-Clara

célibataire

originaire de Grindelwald (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

au Locle (Neuchâtel) le quinze mai

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Georges-Samuel-Oreste Burgener, décédé et de

Clara née Marie, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins: 1. Bugnon Martha, sans prof. à Lausanne  
2. Dick Georges, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup> et à Grindelwald le 21 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance  
permis de publication et autorisation de mariage du Département de Justice et Police  
certificat de capacité matrimoniale des fiancés  
actes de publication à Lausanne et à Grindelwald

Communiqué à la Chancellerie cantonale et à Grindelwald

Les époux:

R. Fresse  
A. Burgener

Les témoins:

M. Bugnon  
G. Dick

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Registre des mariages A.

N° 610

Droux  
et  
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Droux Henri-Robert

célibataire

fromager

originaire des Rocassey (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

aux Rocassey le trente juin

mil huit cent quatre vingt dix-sept fils de

Pierre-Joseph-Louis Droux, décédé et de

Julie-Claire née Bossiga, à St-Martin

2. Maillard Marie-Bernadette

célibataire

repasseuse

originaire de Mossel (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Villaraboud le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jacques-Joseph Maillard et de

Marie née Faucher, décédés

Comme témoins :  
1. Droux Jean-Louis, instituteur, Fiaugès.  
2. Faucher François, agriculteur, à Mulesens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Mossel le 13  
et aux Rocassey le 14 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-  
sanne, aux Rocassey et à

Mossel

Les époux :

Droux Robert

Droux Marie

Les témoins :

Jean-Louis Droux

Faucher François

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à Le Crêt et à  
Comaheur

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 611  
Blanc  
et  
Delamuraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Eugène - Auguste  
divorcé de Louise - Julie - Camille Laffly des  
le 26 février 1920, employé de Commerce  
originaire de Neuchâtel domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le premier mars  
mil huit cent quatre - vingt dix fils de  
Joseph - François Blanc et de  
Jeanne - Julie ne Christinat, décédés

2. Delamuraz Yvonne - Henriette  
célibataire  
couturière  
originaire de Longirod domiciliée à  
La Paudèze rière Sully née à  
La Paudèze rière Sully le dix - sept août  
mil huit cent quatre - vingt quinze fille de  
Louis - Jules Delamuraz, décédé et de  
Rosalie ne Grandchamp, à La Paudèze rière Sully

Comme témoins :  
1. Blanc Camille, machiniste, à Neuchâtel  
2. Hürzeler Otto, charpentier, à Paudex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Longirod et  
à Sully le 13 et à Neuchâtel le 15 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt - trois

Pièces déposées :  
acte de naissance ; acte du  
1<sup>er</sup> mariage du fiancé ; dis-  
positif de son jugement en di-  
vorce.  
actes de publication à Lau-  
sanne, Neuchâtel, Sully et  
Longirod :

Communiqué à Neuchâtel, Sully  
et Longirod

Les époux :  
Blanc Eugène  
Yvonne Blanc

Les témoins :  
Blanc  
Hürzeler Otto

L'officier de l'état civil :  
A. Pallif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 612  
Vallotton  
et  
Mercier

Par jugement du Tribunal...  
dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 18 juillet 1923.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Vallotton Francis-Charles  
célibataire

agriculteur  
originaire de Vallorbe domicilié à  
Vallorbe (le Rosay) né à  
Vallorbe le quinze octobre  
mil huit cent quatre-vingt onze fils de

Louis-Henri Vallotton et de  
Blize née Couod, à Vallorbe

2. Mercier Lina-Lucie  
célibataire

originaire de Dailens et Penthièraz domiciliée à  
Vallorbe née à  
Pentbalaz le (11) onze mai  
mil huit cent quatre-vingt dix huit fille de

Charles-Alexis Mercier et de  
Marie-Albertine née Fowry, à Vallorbe

Comme témoins: 1. Henry Hauvic, employé, à Lausanne  
2. Hélyse Haris, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 8, à Dailens et à  
Penthièraz le 10 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:  
autorisation de l'état civil  
de Vallorbe

Les époux:  
Francis Vallotton  
Lina Vallotton

Les témoins:  
Hélyse H  
Henry Hauvic

L'officier de l'état civil:

A. Bailly

Communiqué à Vallorbe, à  
Dailens et à Penthièraz

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 613  
Jakobs  
et  
Soehl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jakobs Ferdinand  
célibataire

Commerçant

originaire de Berlin (Allemagne) domicilié à Berlin né à

Petrograd (Russie) le vingt-quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de  
Ferdinand - Robert - Heinrich Jakobs, décédé et de  
Johanna - Rosalie nie Wölfel, à Berlin

2. Soehl Vera  
célibataire

originaire de Unterägeri (Ct Zug) domiciliée à Lausanne, née à

Petrograd (Russie) le vingt-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de  
Maximilian - Alexandre Soehl, rentier et de  
Dorothea nie Welling, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Soehl Maximilian, s. p. à Lausanne  
2. Soehl Dorothea, s. p. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Unterägeri le 9, et à Berlin le 4 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de notoriété pour remplacer l'acte de naissance du fiancé; acte de naissance de la fiancée; certificat de capacité matrimoniale du fiancé; promesse de mariage du fiancé; déclaration de résidence du fiancé; permis de publier et autorisation de mariage du Département de Justice & police. acte de publication à Lausanne, Unterägeri & Berlin. Communiqué à la Chancellerie Cantonale et à Unterägeri

Les époux :

Ferdinand Jakobs  
Vera Soehl

Les témoins :

M. Soehl  
Marie Soehl

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 614  
Savoie  
Bataillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoie Arnold \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Bonfol (Berno) \_\_\_\_\_ domicilié à  
au Moulinet Gollion \_\_\_\_\_ né à  
Luterbach \_\_\_\_\_ le vingt-deux janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Joseph-Casimir Savoie, menuisier, au Moulinet Gollion \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Scherhard, veuve \_\_\_\_\_

2. Bataillard Clara \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

modiste \_\_\_\_\_

originaire de Romanel y Morges \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Romanel y Morges \_\_\_\_\_ née à

Romanel y Morges \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fille de

Henri-Jules-Louis Bataillard, agriculteur, à Romanel y Morges et de  
Elise née Wyss, veuve \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bataillard Laure, coiffeuse, à Romanel y Morges  
} 2. Cotting Joseph, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gollion et à Bonfol le 28 et à  
Romanel y Morges le 29 septembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil huit cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Cossonay \_\_\_\_\_

Les époux :

Arnold Savoie  
Clara Savoie

Les témoins :

Cotting Joseph  
Laure Bataillard

Communiqué à Kullereus et à  
Bonfol. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

No 815

Lupin

et  
Furrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lupin Edouard-Henri

celibataire

mécanicien

originaire de Chardonnay Morges domicilié à  
Lausanne né à

Morges

le seize mars

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf — fils de

Emile-Philippe Lupin et de

Fanny-Françoise-Alexandrine née Pête, décédés

2. Furrer Martha

celibataire

originaire de Bolken (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à

Dereudingen (Soleure) le dix-sept septembre

mil neuf cent

fille de

Adolf Furrer, ouvrier de fabrique et de

Paulina née Schärer, à Dereudingen

Comme témoins :

1. Lupin Louis mécanicien C.F.F. à Renens

2. Aubert Samuel, employé d'hôtel, à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Chardonnay  
et à Bolken le 17 octobre 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Chardonnay et Bolken.

Les époux :

E. H. Lupin

Martha Lupin

Les témoins :

Louis Lupin

S. Aubert

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Villars Morges et  
à Eschli.



Registre des mariages A.

No 616  
Krahnstöwer  
et  
Hitz

Par décision du 1<sup>er</sup> avril 1926  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-coté, en ce  
sens qu'il le nom de famille  
de l'époux écrit, par erreur,  
Krahnstöwer, soit orthographe  
plus Krahnstöver, avec  
2. exempl.

Lausanne, le 6 avril 1926.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

69<sup>me</sup> à Genève (B.C. 2) et Klosters  
R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krahnstöwer Wilhelm-Léopold-Félix  
célibataire

Ingenieur  
originaire de Genève - ville domicilié à  
Plainpalais né à  
Baden - Baden (Bade, Allemagne) le vingt-deux juin  
mil huit cent quatre-vingt deux fils de

William Krahnstöver et de  
Berth. Claire-Blanche née Sommier, décédés

2. Hitz Maria-Katharina  
célibataire

couturière  
originaire de Klosters (Grisons) domiciliée à  
Klosters-Platz née à  
Klosters le cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Hans Hitz, Docteur en médecine et de  
Ada-Läilie née Cafilisch, à Klosters

Comme témoins : 1. Hesse Marius, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 17, à Genève et à  
Klosters le 18 octobre 1923, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Plainpalais.

Les époux :

Felix Krahnstöver  
Käthy Krahnstöver.

Les témoins :

Hesse M<sup>s</sup>  
Regamey

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Genève, à Plain-  
palais (B.C.) et à Klosters

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 617  
Bueche  
et  
Beyeler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bueche Valentin \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Cuisinier \_\_\_\_\_  
originaire de Court (Jura bernois) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Court \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Gustave-Emmanuel Bueche, concierge \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Anne née Kopp, à Sierre \_\_\_\_\_

2. Beyeler Ida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Domestique \_\_\_\_\_  
originaire de Wablen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Schwarzenburg (Berne) \_\_\_\_\_ le dix-neuf juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille de  
Christian Beyeler, cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth née Häusler, à Schwarzenburg \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. M<sup>rs</sup> Louis, représentant, à Lausanne  
} 2. Bueche Ernest, cuisinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Court et à  
Schwarzenburg le 18 octobre 1913 \_\_\_\_\_  
(Wablen)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Court et Wablen \_\_\_\_\_

## Les époux :

M<sup>r</sup> Bueche  
M<sup>lle</sup> Beyeler

## Les témoins :

M<sup>rs</sup>  
M<sup>r</sup> Bueche

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Court et à  
Schwarzenburg \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 618  
Anchisi  
Calvetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anchisi Pietro \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

botteier \_\_\_\_\_  
originaire de Nonio (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Nonio \_\_\_\_\_ le douze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de  
Giovanni Anchisi, homme \_\_\_\_\_ et de  
Angiolina née Scangelis, à Nonio \_\_\_\_\_

2. Calvetti Giovanna \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Milan \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Milan \_\_\_\_\_ le douze juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Dante Calvetti, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Pierina née Ravelli, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Calvetti Dante, commerçant, à Lausanne  
} 2. Montanera Leonino, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Milan le 28  
août, et à Nonio le 2 septembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publication et autorisation  
de mariage du Département de  
Justice et de Police. \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne  
actes de publication à Nonio  
et à Milan, avec certificats de  
capacité en faveur des fiancés.

Communiqué à la Chancellerie  
cantonale. (2 extraits) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Pietro Anchisi  
Giovanna Calvetti

## Les témoins :

Dante Calvetti  
Montanera Leonino

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 819  
Tomini  
Gailloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tomini Pierre - Paul - Edmond

célibataire

Docteur - médecin

originaire de Payerne

domicilié à

Lausanne

né à

Cossouay

le onze avril

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fils de

Paul Tomini, Professeur à l'École normale

et de

Bechté - Alice née Regamey, décédée

2. Gailloud Annie Marcelle - Elisabeth

célibataire

institutrice

originaire de Remay, Noville et Villeneuve

domiciliée à

Orbe

née à

Lausanne

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fille de

Paul - Elie Gailloud, Registrateur au Tribunal fédéral

et de

Anna née Stamm, à Lausanne

Comme témoins :

1. Breutbardt Willy, Commis de poste, à Lausanne

2. Tomini Jean - Marc, étudiant es Sciences, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Payerne, à Remay, à Noville, à Villeneuve, et à Orbe le 2 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-

saune, Payerne, Remay,

Noville, Villeneuve, et Orbe

Les époux :

P. Pierre Tomini

Elisabeth Tomini

Les témoins :

Staubli Auguste

Jean - Marc Tomini

L'officier de l'état civil :

L. Jolly

Communiqué à Payerne, Ville-

Neuve et Orbe.

Registre des mariages A.

No 620  
Schmidt  
et  
Chiault

1923  
5 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt Alois-Joseph-Robert  
célibataire

négoiant  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre vingt deux fils de  
Robert Schmidt, négociant et de  
Oliva-Bernardine née Herzog à Lausanne

2. Chiault née Rossier Lucie-Beetha  
veuve de François-Auguste Chiault

d. le 2 juin 1922  
originaire de St-Barthélemy (M<sup>te</sup> Saône, France) domiciliée à  
Lausanne née à  
Palexium-gare le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt six fille de  
Louis-Antoine Rossier, ancien professeur et de  
Hélène-Elise née Linard à Lausanne

Comme témoins :  
1. Schmidt Robert, négociant, à Lausanne  
2. Rossier Louis-Antoine, ancien professeur, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès du premier mari  
de la fiancée  
permis de publier du Département de Justice et Police ;  
certificat de capacité matrimoniale en faveur de la fiancée.  
acte de publication à Lausanne

Communiqué à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

*[Signature]*  
R. Schmidt

Les témoins :

*[Signature]*  
R. Schmidt  
*[Signature]*  
A. Rossier

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
L. Ballif

## Registre des mariages A.

No 621

Gruaz  
et  
Totterand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruaz Maurice

célibataire

employé à la Société coopérative  
originaire de Pampigny et de l'Isle domicilié à  
Lausanne né à  
Pampigny le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emi Gruaz, agriculteur, à Colobenez et de  
Marie-Luise née Muller, à Moirnaz

2. Totterand Jeanne Louise

célibataire

femme de chambre  
originaire de St-Livres domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Livres le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Louis-Emile Totterand, agriculteur et de  
Elisa-Augustine Pellet née Pittet, à St-Livres

Comme témoins :

1. Gruaz François, chauffeur, à Genève

2. Gruaz Louisa, sans profession, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à St-Livres le 11,  
à l'Isle le 12 et à Pampigny le 13 octobre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Pampigny, l'Isle et St-Livres.

Les époux :

Gruaz Maurice  
Gruaz Louise

Les témoins :

François Gruaz  
Louisa Gruaz

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Pampigny, à  
l'Isle et à Colobenez

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 622  
 Ramuz  
 et  
 Bücheli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramuz Jules-Henri

libataire

mécanicien

originaire de Sullens

domicilié à

Lausanne

né à

Morges

le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt quatorze

\_\_\_\_\_ fils de

Jules Ramuz, veuf

\_\_\_\_\_ et de

Marie-Louise née Filletaz, à Morges

2. Bücheli Fanny

divorcée de Rudolf Siegrist dès le 26

novembre 1920

originaire de

Rünenberg (Bâle-Campagne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Zürich

le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt huit

\_\_\_\_\_ fille de

Ethodor Bücheli

\_\_\_\_\_ et de

Ida-Fanny née Jenny, veuf

Comme témoins :

1. Clavel Marguerite, couturière, à Lausanne

2. Ramuz Louise, ménagère, à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 octobre, à Sullens  
 et à Rünenberg le 18 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-  
 sanne, Sullens & Rünenberg

Les époux :

Jules Ramuz

Fanny Ramuz

Les témoins :

M<sup>l</sup>e Clavel

Louisa Ramuz

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Sullens et à  
 Kilchberg

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 023  
Roulin  
et  
Aviolat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulin Louis-Luc \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_  
originaire de Provence \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
La Cure y St-Cergues \_\_\_\_\_ le vingt-un juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Louis Roulin, garde-frontière \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Françoise Pauline née Golaz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Aviolat Rose-Lucy \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-Verfous \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Pratins \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Alfred-Auguste Aviolat, Lieutenant de gendarmerie \_\_\_\_\_ et de  
Marianne-Léonie née Meitziener, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Roulin Paul, employé de banque, à Lausanne  
} 2. Aviolat Lionel, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ormont-Verfous le 24,  
et à Provence le 25 octobre 1913 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Provence et Ormont-Verfous \_\_\_\_\_

Les époux :  
S. Roulin  
L. Roulin

Les témoins :  
Roulin  
Aviolat

Communiqué à Provence et à  
Ormont-Verfous \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
S. Ballif



Registre des mariages A.

14-370

No 624  
Morel  
et  
Buttet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Morel Henri-Louis

célibataire

employé de banque

originaire de Vevras (Valais) domicilié à

Rome né à

Lausanne le dix-sept septembre

mil huit cent quarante-huit fils de

Elie Morel, mécanicien retraite C.F.F. et de

Marie-Philomène née Jungo, à Lausanne

2. Buttet Elisabeth-Marie

célibataire

originaire de Ferlens domiciliée à

Lausanne née à

Gimel le premier août

mil huit cent quatre-vingt quinze fille de

Emile Buttet, instituteur et de

Catherine née Fiegler, à Gimel

Comme témoins :

1. Thérèse Harol, employé de banque, Lausanne

2. Morel Edouard, cuisinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevras le 27 septembre, à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Ferlens le 2 et à Rome le 28 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Miege (Valais)

Les époux :

Morel  
ep Morel

Les témoins :

Thérèse  
Edouard Morel.

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

RECTIFICATION

Par décision du 19 janvier 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné  
la complémentation de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'époux soit désigné  
sous les trois prénoms :

"Henri Elie Louis"

Lausanne, le 24 janvier 1956

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de justice et police, à Lausanne et aux offices de l'état civil de Vevras et d'Orms

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 825  
Ramelet  
et  
Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramelet Henri

libataire

Sellier

originaire de Orbe domicilié à

Lausanne né à

Fauda le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de

Jules-Louis Ramelet et de

Amilie née Zingge, décédée

2. Ferrin Marie-Amélie

divorcée de Marius-Jean-Léon Henry dès

le 17 juin 1921, ménagère

originaire de Villierens domiciliée à

Lausanne née à

Val d'Allier (Valais) le six-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Emmanuel Ferrin, agriculteur et de

Marie-Agathe née Duvard, à Val d'Allier

Comme témoins :

1. Frauchli Adolphe, peintre, à Lausanne

2. Ferrin Marcelin, négociant, à Champéry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Villierens le 22 et à

Orbe le 23 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec mention du divorce  
actes de publication à Orbe, Lau-  
sanne et Villierens

Les époux :

Henri Ramelet

Amélie Ramelet

Les témoins :

Ferrin Marcelin

Adolphe Frauchli

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Orbe et à  
Villierens

# Registre des mariages A.

No 626  
**Wyss**  
 et  
**Audergon**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wyss Jean**  
 célibataire  
 Chimiste  
 originaire de Neucheville (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Ebau (H<sup>t</sup> Rhin, France) le vingt-six août  
 mil huit cent quatre-vingt six fils de  
 Georges Wyss et de  
 Andrienne née Dumant, décédés

2. **Audergon Elisa-Marie-Antoinette**  
 célibataire

originaire de Fribourg domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Romont le quatre mars  
 mil huit cent quatre vingt seize fille de  
 François Audergon, serrurier et de  
 Marie née Ferrisset, à Romont

Comme témoins :   
 1. **Cruchois Léonie**, ménagère, à Lausanne  
 2. **Bouquin Jeanne**, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neucheville le 23, à Lausanne et à Fribourg le 24 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
 actes de naissance  
 basebot du fiancé pour prouver sa nationalité (d'au)  
 acte de publication à Neucheville, Fribourg et Lausanne.

Les époux :

*J. Wyss*  
*E. Audergon*

Les témoins :

*L. Cruchois*  
*Jeanne Bouquin*

L'officier de l'état civil :

*S. Ballif*

Communiqué à Neucheville et à Fribourg

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 627  
Gilliard  
et  
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard Emile \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

charcutier \_\_\_\_\_  
originaire de Mézières et de Montpreveyres \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne (Montberson) \_\_\_\_\_ né à  
Montberson Lausanne le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt quinze \_\_\_\_\_ fils de

Adolphe Gilliard, lantonnier \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Belet, à Montberson \_\_\_\_\_

2. Belet Eugénie - Caroline \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire du Mont Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
au Mont \_\_\_\_\_ née à  
Epalinges \_\_\_\_\_ le sept juillet \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Eugène Belet, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Hélène née Corboz, au Mont \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dupuis Pierre, Cafetier, à Lausanne  
2. Seillon Robert, laitier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mézières, à Montpre-  
veyres le 24, et au Mont le 25 octobre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Mézières, Montpreveyres et  
Mont Lausanne. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Gilliard Emile  
Gilliard Eugénie

## Les témoins :

Dupuis Pierre  
Seillon Robert

L'officier de l'état civil :

S. Gallif

Communiqué à Mézières, Coreches-  
le-Forat et Freilly \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 623  
Chollet  
et  
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Alexis  
célibataire  
inspecteur de la Police de Sécurité  
originaire de Maracon domicilié à  
Lausanne né à  
Corsier le dix juillet  
mil huit cent quatre-vingt onze fils de  
Louis Chollet, agriculteur et de  
Marie dite Elise nie Guinot, à Maracon

2. Besson Emilie-Alice  
célibataire  
vendeuse  
originaire de Villarsel et de Dombreson (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Dombreson le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt seize fille de  
Henri Besson et de  
Elisabeth nie Antenen, décédée

Comme témoins :  
1. Dumusc Henri, Brigadier Police de Sécurité, Lausanne  
2. Margairaz Adrien, inspecteur, Police de Sécurité, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Dombreson le 17,  
à Maracon et à Villarsel le 18 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Maracon, Villarsel et Dom-  
breson

## Les époux :

Alexis Chollet  
Emilie Chollet

## Les témoins :

Dumusc  
Margairaz

L'officier de l'état civil :

A. Bailly

Communiqué à Palezius, Villarsel  
& Dombreson

## Registre des mariages A.

No 003  
Palaz  
et  
Steck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palaz Louis-Henri

célibataire

boucheur

originaire de Riez et de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt huit fils de

Louis-Rodolphe Palaz, boucheur, à Lausanne et de  
Hélène née Favre, décédée

2. Steck Louisa-Emilie

célibataire

originaire de Walkringen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept mars

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Louis-Frédéric Steck, vicié et de  
Sophie-Fanny-Marguerite née Bodel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Raymond Cuis, restaurateur, Lausanne

2. Steck Samuel, employé de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry le 27, à Lausanne et à  
Walkringen le 28, et à Riez le 29 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Riez, Lutry et  
Walkringen

## Les époux :

Louis Palaz  
Louisa Palaz

## Les témoins :

R. Raymond  
S. Steck

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Cully, Lutry  
et Walkringen

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 630  
Devaud  
et  
Chalet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devaud Edmond \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ , célibataire \_\_\_\_\_

entrepreneuse \_\_\_\_\_

originaire des Cullayes \_\_\_\_\_ domicilié à  
aux Cullayes \_\_\_\_\_ né à

Kugelles - Pa. Nothe \_\_\_\_\_ le vingt-cinq mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt douze \_\_\_\_\_ fils de

Emile Devaud \_\_\_\_\_ et de

Mélanie nie Degex, aux Cullayes \_\_\_\_\_

2. Chalet Clara \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ , célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Hermanches \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix neuf \_\_\_\_\_ fille de

Adrien Chalet, décédé \_\_\_\_\_ et de

Emma nie Vercé soit Veyre, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Meyse Marin, Concierge, à Lausanne  
2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à ux Cullayes le 25, à Lausanne le  
26 et à Hermanches le 27 octobre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Félix \_\_\_\_\_

Les époux :  
Edmond Devaud  
Clara Devaud

Les témoins :  
M<sup>r</sup> Regamey  
Meyse \_\_\_\_\_

Communiqué à Félix et à  
Moudon \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 631  
Mérinat  
et  
Capt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mérinat Arthur \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

conducteur - typographe \_\_\_\_\_  
originaire de Olon \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Olon \_\_\_\_\_

le vingt sept décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Charles - Auguste Mérinat, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elise - Eugénie née Exquis, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Capt Louisa - Julie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

plieuse \_\_\_\_\_  
originaire de Chemil \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_

le vingt mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de  
Charles - Louis - David Capt \_\_\_\_\_ et de  
Rose - Elise - Lina née Vindayer, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Krieg Marcel, serrurier, à Lausanne  
2. Zwiggart Emma, plieuse, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Olon, au Sentier, au Brasflu  
le 10 et à Muimoz le 11 octobre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Olon, Sentier, Brasflu &  
Muimoz \_\_\_\_\_

## Les époux :

A. Mérinat  
L. Mérinat.

## Les témoins :

M. Krieg  
M. Zwiggart

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Olon et au  
Sentier \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 632  
Dessieux  
et  
Bonnesfoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessieux Emmanuel-Emile \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

conducteur - typographe \_\_\_\_\_  
originaire de Begnins \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Nyon \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neufcent un \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-Léon Dessieux, révisé \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Marguerite née Vallon, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Bonnesfoy Louise-Eglantine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Nugelles-la-Neuve \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Jules-Joram Bonnesfoy, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Fanny dite Fanny née Dupont, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dessieux Paul, électricien, à Lausanne  
2. Bonnesfoy Joram, préparateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Begnins le 10 et à  
Nugelles-la-Neuve le 11 octobre 1913 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Begnins  
Nugelles-la-Neuve et Lausanne \_\_\_\_\_

## Les époux :

Emile Dessieux  
Eglantine Dessieux

## Les témoins :

Dessieux Paul  
Bonnesfoy Joram

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Begnins et  
à Montagny \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 823

Hennard

et  
Berdoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennard Marcel-Lucien

célibataire

cordonnier

originaire de Cugy et de Boulens domicilié à

Lausanne né à

Cugy le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de

Constant Hennard, cordonnier et de

Elisa née Fuchsod, veuve

2. Berdoz Adèle-Marie-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Rossinière domiciliée à

Lausanne née à

Vevey le dix août

mil neuf cent trois fille de

Constant Berdoz, chauffeur à l'Usine à gaz, à Nyon et de

Daphie-Elise née Blanchut, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Brian Charles, employé aux télégraphes, à Lausanne  
2. Flamentin Emile, manoeuvre, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Rossinière et  
à Cugy le 11, à Boulens le 12 novembre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Cugy, Boulens et  
Rossinière

## Les époux :

Hennard Marcel  
Berdoz Adèle

## Les témoins :

Ch. Brian  
Flamentin Emile

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

Communiqué à Poliez-le-Grand,  
St-Cierges & Rossinière

Par jugement du Tribunal...  
dist. de Lausanne, rendu  
en date du 14 mars 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 16 avril  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 16 avril 1927.  
Lausanne, le 3 avril 1927.

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

R. du 17.11.27

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 031  
Leresche  
et  
Amaudruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche Charles-Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur \_\_\_\_\_  
originaire de Ballaigues \_\_\_\_\_ domicilié à  
Biemme \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-trois décembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt douze \_\_\_\_\_ fils de  
Alfred-François Leresche, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Bertha-Léonie nie Vuagniaux, décédée \_\_\_\_\_

2. Amaudruz Madeleine-Pauline-Hélène \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Grands-Moulins de Penthalaz le vingt-un janvier \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fille de  
César Amaudruz \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Hélène nie Vabotton, à Lausanne. \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Leresche Alfred, rentier, à Lausanne  
2. Amaudruz César, rentier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Biemme le 24, à Lutry le 25,  
à Lausanne le 26 et à Ballaigues le 27 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Biemme. \_\_\_\_\_

Les époux :

C. Leresche  
M. Leresche

Les témoins :

A. Leresche  
Amaudruz

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Ballaigues, à  
Bienne et à Lutry \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 885  
Cassal  
et  
Schwab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cassal Georges-Marie

célibataire

employé de banque

originaire de Roche d'Or (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Porrentruy

le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt seize

fils de

Jean-Baptiste Cassal, décédé

et de

Regénie née Gobin, à Fribourg

2. Schwab Marie-Anne

célibataire

originaire de Châtres et d'Orsommen (Fribourg)

domiciliée à

Fribourg

née à

Fribourg

le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt quinze

fille de

Pierre-Adrien Schwab, décédé

et de

Anna née Krattinger, à Fribourg

Comme témoins :

1. Gollery Louis, représentant, à Lausanne

2. Schwab Anna, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 octobre, à Châtres le 1<sup>er</sup> novembre, à Fribourg le 2, à Orsommen le 3 novembre 1923 et à Roche d'Or le 4 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance ;

promesse de la fiancée ;

actes de publication à Lausanne, Roche d'Or, Châtres, Orsommen et Fribourg

Les époux :

Cassal

Marie Cassal

Les témoins :

Gollery

Schwab

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Grandfontaine, Kerzers, Orsommen et Fribourg

## Registre des mariages A.

No 636  
Nicolet  
et  
Gindraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolet Oscar-Louis

célibataire

ébéniste

originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel (Aubâche) domicilié à  
Lausanne né à

Bième le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de

Oscar-Constant Nicolet, horloger au Locle et de

Georgine-Emilia née Voiblet, décédée

2. Gindraux Marie-Ella

divorcée de François-Alfred Borloz

vis le 23 septembre 1922, ménagère

originaire de Ormont-Verfous domiciliée à

Lausanne née à

aux Bayards le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt sept fille de

Leopold-Emile Gindraux et de

Maurice-Kalene née Hofstetter, décédée

Comme témoins :

1. Pache Henri, employé d'hôtel, à Lausanne

2. Robat Louis-Marcel, chef de cuisine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Les Ponts-de-Martel, le 31 octobre, et à Ormont-Verfous le 2 novembre

1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance.

acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec mention du divorce.

actes de publication à Lausanne,  
La Sagne, Les Ponts et Ormont-  
Verfous

Les époux :

Louis Nicolet

Ella Nicolet

Les témoins :

L. Robat  
H. Pache

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à La Sagne, Les  
Ponts et Ormont-Verfous

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 687  
 Willmann  
 de Vèer

Par jugement du Tribunal de  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 6 décembre 1926, déclaré  
 définitif et exécutoire le 4 janvier  
 1927, le mariage contracté  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a prononcé, le  
 délai pendant lequel  
 ne peut contracter un nouveau  
 mariage.

Lausanne, le 29 janvier 1927

L'officier de l'état civil:

L. Gallig

R. du 10.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Willmann Jean  
 Veuf de Adèle née Hermann  
 le 11 juillet 1922. Docteur-médecin  
 originaire de Rickenbach (Lucerne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Rickenbach le quatre mars  
 mil huit cent septante fils de  
 Jean Willmann et de  
 Catherine née Schenker, décédés

2. de Vèer Maria-Clasina-Sophia  
 célibataire

originaire de Hollande domiciliée à  
 Pully née à  
 La Haye le cinq mai  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Frédéric-Mustus-Johannes-Lodewijk de Vèer, décédé et de  
 Johanna-Elizabeth née Moanekuijk, à Pully

Comme témoins: 1. Meylé Marius, concierge, à Lausanne  
 2. Regamey Albert, huissier municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pully, à Rickenbach  
 le 21 et à La Haye le 29 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées:

actes de naissance, avec traduction  
 pour celui de la fiancée; acte de  
 décès 1<sup>re</sup> femme du fiancé et acte  
 de son mariage.

permis de publier du Département  
 de Justice & Police; certificat de capa-  
 cité matrimoniale de la fiancée, acte  
 de publication à Lausanne, Ricken-  
 bach, Pully et La Haye.  
 Communiqué à Rickenbach, Pully  
 et à la Chancellerie cantonale

## Les époux:

J. Willmann  
 M. Willmann

## Les témoins:

Meylé  
 Regamey

L'officier de l'état civil:

L. Gallig

## Registre des mariages A.

No 633  
Pajusco  
et  
Berlie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pajusco Giuseppe  
celibataire

cordonnier

originaire de Vicenza (Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Vicenza le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt sept fils de  
Gaetano Pajusco, infirmier, à Vicenza et de  
Angela née Peruzzo, décédée

2. Berlie Germaine-Rose  
celibataire

brodeuse

originaire de Gingins et de La Rippe domiciliée à  
Lausanne née à  
Gingins le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de  
Charles-Albert Berlie, agriculteur et de  
Berthe née Monnard, à Gingins

Comme témoins :

1. Kuffer Théodore, restaurateur, à Lausanne
2. Gasolo Maurice, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gingins, La Rippe le  
25 juillet et à Vicenza le 12 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
permis de publier et autorisation de mariage du Département de Justice & Police  
certificats de publication à Lausanne, Gingins, La Rippe et Vicenza, le dernier avec certificat de capacité en faveur du fiancé

Communiqué à Gingins et à la Mairie de La Rippe.

Les époux :

Pajusco Joseph  
Germaine Pajusco

Les témoins :

Kuffer  
Maurice

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 639  
Girotti  
et  
Fries

10-205 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girotti Riccardo \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

restaurateur \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Bologna (Italie) \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt un \_\_\_\_\_ fils de

Pietro Girotti \_\_\_\_\_ et de

Anna née Boggi, à Gênes \_\_\_\_\_

2. Fries Marie-Elisabeth \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

gouvernante \_\_\_\_\_

originaire de Briengen (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Bengelberg (Obwalden) \_\_\_\_\_ le six mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fille de

Jakob Fries \_\_\_\_\_ et de

Marie née Mayer, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Viano Secondo, négociant, à Lausanne  
2. Baud Emile, mécanicien, à Château-d'Écluse

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 et à Briengen le 3 novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne \_\_\_\_\_

et à Briengen. \_\_\_\_\_

(L'acte d'origine de l'époux, prouvant sa bourgeoisie de Lausanne par naturalisation, lui a été restitué). \_\_\_\_\_

Communiqué à Briengen \_\_\_\_\_

Les époux :

M. Girotti  
Marie Girotti

Les témoins :

Viano Secondo  
Baud Emile

L'officier de l'état civil :

A. J. Scallif





Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 661  
Cornamusaz  
et  
Jaumin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornamusaz Fritz  
veuf de Hélène née Gavillet  
Préfet du district de Yverne  
dés le 13 mars 1923  
originaire de Trey domicilié à  
Yverne né à  
Trey le cinq janvier  
mil huit cent cinquante-huit fils de  
Jean-David-Louis Cornamusaz et de  
Louise-Georgette-Charlotte née Meyste, décédés

2. Jaumin née Milliet Louise-Julie  
veuve de Charles-Albert Jaumin  
dés le 30 juin 1920,  
originaire de Villars-le-Grand domiciliée à  
Lausanne née à  
Champmartin le premier mars  
mil huit cent septante deux fille de  
David-Louis Milliet et de  
Marianne-Libette née Christinat, décédés

Comme témoins :  
1. Guillard Edouard, D-médecin, à Yverne  
2. Jaccottet Henri, Directeur, à Trey

Les publications ont eu lieu à Yverne le 6, à Trey, à Lausanne le 7 et à Villars-le-Grand le dix novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :  
autorisation de mariage de  
l'état civil de Yverne

Les époux :  
F. Cornamusaz  
L. Cornamusaz

Les témoins :  
Edouard Guillard  
H. Jaccottet

Communiqué à Yverne, Trey  
et Constantine

L'officier de l'état civil :  
L. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 642  
Spiering  
et  
Guinchar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spiering Frederik-Hendrik  
célibataire

Violoniste

originaire de La Haye (Pays Bas) domicilié à  
Lausanne né à  
La Haye le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt dix fils de  
Frederik-Hendrik Spiering, décédé et de  
Adèle-Rosalie-Julie née Kempenius, à Lausanne

2. Guinchar Marguerite-Juliette  
célibataire

employée de banque

originaire de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
St. Aubin (Neuchâtel) le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de  
Charles-Amest Guinchar, voyageur et de  
Clara née H. à Lausanne

Comme témoins :  
1. Voorhoeve Rob. pharmacien, à Lausanne  
2. Guinchar Charles, commerçant, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gorgier le 29 octobre  
et à La Haye le 13 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département  
de Justice et Police  
certificat de capacité matrimo-  
niale du fiancé  
actes de publication à La Haye,  
Lausanne & Gorgier

Communiqué à St. Aubin et à  
la Chancellerie cantonale.

## Les époux :

F. Spiering  
M. Guinchar

## Les témoins :

Ch. Voorhoeve  
C. Guinchar

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N° 613  
Chapallaz  
et  
Fatio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapallaz Ferdinand - Florentin  
célibataire

photographe  
originaire de Lussy & Morges domicilié à  
Lausanne né à

La Tour-de-Peilz le huit avril  
mil huit cent quatre vingt cinq fils de

Marc-Louis-Dominic Chapallaz et de  
Marie-Elizabeth née Blanc, veuves

2. Fatio Mina - Berthe  
célibataire

demoiselle de magasin  
originaire de Orbe domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt onze fille de

François-Edouard Fatio, tapissier et de  
Françoise née Birbel, à Ballaigues

Comme témoins :  
1. Ruffy Louis, m. de meubles, à Lausanne  
2. Séchaud Samuel, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Orbe le 31 octobre, à  
Lussy & Morges le 1<sup>er</sup> novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Lussy & Morges et Orbe

Les époux :

F. Chapallaz  
M. Chapallaz

Les témoins :

L. Ruffy  
S. Séchaud

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué à Villars & à  
Orbe

Par jugement du Tribunal de...  
...  
Le Tribunal a fixé à un an...  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 22 janvier 1924  
L'officier de l'état civil:  
S. Ballif

## Registre des mariages A.

No 614  
 Maître  
 Lynch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maître Joseph-Stienne

célibataire

cuisinier

originaire de Lugrin (H<sup>te</sup> Savoie, France) domicilié à  
 Lausanne né à

Lugrin le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt deux fils de

Jean-Amédée Maître, v<sup>edé</sup> et de

Marie-Thérèse née Lugrin, à Lugrin

2. Lynch Christina - Swinstead dite Daisy

célibataire

femme de chambre

originaire de Londres (Angleterre) domiciliée à  
 Lausanne née à

Londres le trente mars

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Maria Lynch, v<sup>edée</sup> et de

Comme témoins :  
 1. Ferrado Pierre, restaurateur, à Lausanne  
 2. Maître Emma, s. p. à Lugrin. (H<sup>te</sup> Savoie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 certificat de nationalité du fiancé  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département de  
 Justice & Police  
 acte de publication à Lausanne  
 certificats de capacité des fiancés

Communiqué à la Chancellerie  
 cantonale

## Les époux :

Maître Joseph-Stienne  
 Maître Daisy

## Les témoins :

Pierre Ferrado  
 Maître Emma

L'officier de l'état civil :

D. Ballif

Registre des mariages A.

12-135

N<sup>o</sup> 515  
Carin  
et  
Trobst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carin Jules Eugène  
célibataire  
glacière  
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le dix-huit août mil huit cent soixante-quatre fils de Jules-Jean Carin et de Louise née Roche, décédés

2. Trobst née Tierclaye Laure-Ursule-Jérémie  
veuve de Parfait Trobst dès le 21 septembre 1922 ménagère  
originaire de Bussy-le-Château (Marne, France) domiciliée à Lausanne née à Lepinoy (Pas-de-Calais) le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-six fille de Emile Tierclaye, décédé et de Marie née Hennebert, à Beauvilliers

Comme témoins : 1. Dupuis Alphonse, rentier, à Lausanne  
2. Gattabin Jules, mécanicien retraité, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse ;  
acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse ;  
permis de publier du Département de Justice 2 Police  
certificat de capacité de l'épouse  
acte de publication à Lausanne.

Communiqué à la Chancellerie cantonale.

Les époux :  
Jules Carin  
Laure Carin

Les témoins :  
Dupuis  
Gattabin

L'officier de l'état civil :  
Dr. Balley

## Registre des mariages A.

No 646  
Rosanis  
et  
Gradwohl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosanis Saül

célibataire

pharmacien

originaire de Wülflingen (C<sup>t</sup> de Zurich) domicilié à

Fontaines (Neuchâtel) né à

Widdin (Bulgarie) le six mars

mil huit cent septante-sept fils de

Nissim Rosanis et de

Rebeca née Ligi, à Lompalanka (Bulgarie)

2. Gradwohl Marguerite

célibataire

originaire de Belfort (France) domiciliée à

Lausanne née à

Belfort le dix janvier

mil huit cent quatre vingt dix-huit fille de

Achille Gradwohl et de

Berthe née Allmann, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Tilosoff Jacques, pharmacien, à Morges  
2. Allmann Félix, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fontaines le 23, à Lausanne le 24,  
à Winterthur le 25 et à Belfort le 26 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt neuf novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Fontaines

Les époux

Rosanis  
M. Rosanis

Les témoins :

Félix Allmann  
Tilosoff

L'officier de l'état civil :

D. Baillif

Communiqué à Winterthur,  
Fontaines et à la Chancellerie  
cantonale

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 617  
Gillieron  
et  
Bergey-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Edouard  
veuf de Mathilde - Désirée née Leroussel  
dès le 5 octobre 1905, brossier  
originaire de Carrouge et de Ropraz domicilié à  
Lausanne né à  
Carrouge le vingt-huit juin  
mil huit cent cinquante-neuf fils de  
Jean-Louis Gillieron et de  
Henriette-Françoise née Chappuis, décédés

2. Bergey-née Marie Marie  
veuve de M<sup>me</sup> Joseph Bergey dès  
le 15 février 1908,  
originaire de Culmont (M<sup>te</sup> Haute, France) domiciliée à  
Lausanne née à  
Kerfers (Fribourg) le vingt-neuf janvier  
mil huit cent septante-six fille de  
Jean Marie et de  
Anna-Barbara née Schyab, décédés

Comme témoins :  
1. Henchoz Auguste, Secrétaire Asile de Cey y Strilly  
2. Bergey Gustave, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Carrouge et à  
Ropraz le 7 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de décès des précédents  
conjoints  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse.  
permis de publier du Département de Justice et Police;  
certificat de capacité de la fiancée  
actes de publication à Carrouge,  
Ropraz et Lausanne  
Communiqué à Mexières et à  
Corcellis-le-Jorat  
ainsi qu'à la Chancellerie Can-  
tonale

Les époux :  
Gillieron  
M. Gillieron

Les témoins :  
A. Henchoz  
G. Bergey

L'officier de l'état civil :

L. Baillif



Registre des mariages A.

No 643  
Bergey-  
et  
Guehlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergey Gustave - Jean \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

ébéniste \_\_\_\_\_  
originaire de Prilly \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fils de  
Mammès - Joseph Bergey, veuf \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Maring, à Lausanne. \_\_\_\_\_

2. Guehlin Marcelle - Germaine \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

vendeuse \_\_\_\_\_  
originaire de Corsier & Vevey \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Marc - Isaac - Jules - Louis Guehlin, employé de bureau et de  
Caroline Louise née Gauthier, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gillieron Edouard, Grossier, à Lausanne  
2. Mignot Jules, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Prilly le 23  
et à Corsier le 25 octobre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à  
Lausanne, Prilly et Corsier \_\_\_\_\_

Les époux :

G. Bergey  
M. Bergey

Les témoins :

Gillieron  
Mignot

L'officier de l'état civil :

S. Bailly

Par jugement du Tribunal de la ville  
de Lausanne, rendu  
en date du 5 décembre 1923,  
déclaré définitif et exécutoire le 11  
décembre 1923, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 28 décembre 1924  
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 649  
Bettex  
et  
Serex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex Albert-Édouard \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Combremont-le-Petit \_\_\_\_\_ domicilié à  
Orzens \_\_\_\_\_ né à  
Orzens \_\_\_\_\_ le quinze novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Alysse Bettex \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Ozelly, à Orzens \_\_\_\_\_

2. Serex Berthe-Juliette \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Maraçon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Bercher \_\_\_\_\_ née à  
Maraçon \_\_\_\_\_ le vingt-un octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Frédéric-Jules Serex \_\_\_\_\_ et de  
Ada née Corboz, à Maraçon \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Staudmann Charles, menuisier, à Lausanne  
} 2. Serex Frédéric, agriculteur, à Maraçon

Les publications ont eu lieu à Orzens le 3, à Maraçon le 4,  
à Combremont-le-Petit et à Bercher le 6 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
à Orzens, à Urzins \_\_\_\_\_

Les époux :  
Bettex Édouard  
Berthe Serex

Les témoins :  
Charles Staudmann  
Serex Frédéric

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué à Combremont-le-Petit, Valérens, Urzins et St-Cierges.

## Registre des mariages A.

No 650  
Marchand  
et  
Bangeter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchand Eugène

divorcé de Rosina Harbott  
née Brachsel dès le 17 décembre 1917  
originaire de Yugelles-la-Motte (Vaud) domicilié à  
Lausanne né à  
Domy le trente-un juillet

mil huit cent septante neuf fils de  
Louis-Félix Marchand et de  
Anna née Auberson, décédés

2. Bangeter Martha

célibataire  
ménagère  
originaire de Lyss (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lyss le vingt-deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt sept fille de

Johann-Friedrich Bangeter et de  
Maria-Anna née H. Aberli, décédés

Comme témoins : } 1. Nicollier Auguste, gendarme, à Lausanne  
2. Goetschmann Edouard, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Lyss le 15 et  
à Yugelles-la-Motte le 17 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce.  
actes de publication à Lausanne,  
Yugelles-la-Motte et Lyss.

## Les époux :

Marchand Eugène  
Marchand Martha

## Les témoins :

Nicollier  
Goetschmann.

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Montagny et  
à Lyss.

## Registre des mariages A.

No 651  
Säuberli  
et  
Voland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Säuberli Frédéric-Rodolphe \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

menuisier \_\_\_\_\_  
originaire de Möriken (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fils de  
Rodolphe Säuberli, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
Maria née Hartmann, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Voland Angèle \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
originaire de La Chaux \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-huit juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de  
Philippe-Arthur Voland, voyageur \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Cécile née Martin, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gendre Oliné, cafetier, à Lausanne  
} 2. Brändli Hector, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Möriken le 9  
et à La Chaux le 10 octobre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le première décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Möriken et La Chaux \_\_\_\_\_

## Les époux :

Frédéric Säuberli  
Angèle Voland Säuberli

## Les témoins :

Alexandre Porozin  
H. Brändli

## L'officier de l'état civil :

St. Baillif

Communiqué à Möriken et à  
Cossigny \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 652  
Peter  
et  
Meister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peter William

célibataire

Secrétaire municipal

originaire de Gontenschwyl (Argovie) domicilié à

Rolle né à

Rolle le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de

Henri-Auguste Peter, agent de banque et officier d'état civil et de  
Amélie-Marie née Jenny, à Rolle

2. Meister Cécile-Barbara

célibataire

originaire de Nesslerau (St Gall) domiciliée à

Rolle née à

Rapperswil le vingt deux décembre

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Jean-Jacob Meister et de

Anna-Maria-Barbara née Ludwig

Comme témoins : } 1. Peter Henri, secrétaire Dép. J & P. à Lausanne  
2. Peter Marguerite, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rolle, à Nesslerau le 17 et à  
Gontenschwyl le

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Rolle

Les époux :

W. Peter  
C. Peter

Les témoins :

H. Peter  
M. Peter

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué à Nesslerau  
à Gontenschwyl et à Rolle

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 653  
Rebetez  
Tagliabue

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rebetez Joseph - Martin

célibataire

Chauffeur d'autos

originaire des Genevez (Berne) domicilié à

Lausanne né à

aux Genevez le six août

mil neuf cent deux fils de

Jacques Rebetez, décédé et de

Rosalie née Voirel, aux Genevez

2. Tagliabue Bernadette

célibataire

Sommelière

originaire de Ivre (Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Sierre (Valais) le trois février

mil neuf cent quatre fille de

Dominique Tagliabue, ouvrier de fabrique et de

Hélène née Vespi, à Sierre

Comme témoins :  
1. Guache Louis, laitier, à Lausanne  
2. Von Steig Justaze, garagiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, aux Genevez le 23 octobre et à Milan le 4 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement des père et mère de la fiancée ; déclaration de célibat de la fiancée.  
permis de publier du Département de Justice et Police.  
acte de publication à Lausanne, Genevez et Milan, ce dernier avec certificat de capacité p. la fiancée  
communiqué aux Genevez et à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Rebetez Joseph,  
Rebetez Bernadette.

Les témoins :

Louis Guache  
R. Von Steig

L'officier de l'état civil :

S. Bailly

Registre des mariages A.

No 654  
Morlet

et  
Jeanrenaud

Par jugement du Tribunal de  
diocèse de Lausanne, rendu  
en date du 16 avril 1932, déclaré  
définitif et exécutoire le 29 juin  
1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'ex-mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 17 juillet 1932

L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Morlet Henri-Robert

celibataire

employé de bureau

originaire de Neuchâtel (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le deux avril

mil huit cent quatre vingt six-huit

fils de

Jean-François-Auguste Morlet, voyageur de Commerce et de

Régine-Louise née Favat à Lausanne

2. Jeanrenaud Yvonne-Marguerite

celibataire

Steno-dactylographe

originaire de Travers (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-neuf juin

mil neuf cent deux

fille de

John-Henri-Louis Jeanrenaud, commerçant

et de

Barbara née Neiges, à Lausanne

Comme témoins:

1. Négimulle Paul, comptable, à Lausanne
2. Jeanrenaud John, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Neuchâtel et à Travers le 20 novembre 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance

actes de publication à Lausanne,

Neuchâtel et Travers

Les époux:

Henri Robert

Yvonne Morlet

Les témoins:

John Jeanrenaud

Négimulle Paul

L'officier de l'état civil:

Baillif

Communiqué à Neuchâtel et à Travers.

Registre des mariages A.

No 655

Alberti

et  
Bürgisser

Par jugement du Tribunal des  
Cantons de Lausanne, rendu  
en date du 25 septembre 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 octobre  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an... le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourr\_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 12 novembre 1930

L'officier de l'état civil:

*Bozany*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Alberti Henri

célibataire

Sculpteur

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fil de

Louis-Jaques Alberti, sculpteur

et de

Rose née Imperiali, à Lausanne.

2. Bürgisser Clara-Odette dite Claire

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Chevilles (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Fribourg

le vingt-deux mars

mil neuf cent trois

fille de

Charles Bürgisser, voyageur de Commerce

et de

Marie-Méline née Baxaud, veuve Lamy, à Lausanne

Comme témoins:

1. Bürgisser Charles, voyageur, à Lausanne

2. Bürgisser Pierre, comptable, à Fribourg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 et à Chevilles le 25 août 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne et à Chevilles. \_\_\_\_\_

Les époux:

*Alberti*  
Henri  
Clara

Les témoins:

*Bürgisser*  
P. Bürgisser

L'officier de l'état civil:

*B. Ballif*

Communiqué à Giffers \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 656  
Métraux  
et  
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métraux Jules \_\_\_\_\_  
 Veuf de Marthe Louise Corbaz née le 12  
 avril 1923, \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Pailly \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-trois mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
 Jules Métraux, ancien notaire, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Jemma Roux née Amouroux, décédée \_\_\_\_\_

2. Barbey Marguerite \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 maîtresse secondaire \_\_\_\_\_  
 originaire de Chesbres \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Chesbres \_\_\_\_\_ née à  
 Chesbres \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fille de  
 Alois Barbey, agriculteur, à Chesbres \_\_\_\_\_ et de  
 Cécile-Louise née Rovy, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Métraux Jules, juge au Tribunal, à Lausanne  
 2. Barbey Pierre, paysagiste, à Chesbres

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pailly le 11 novembre  
 et à Chesbres le 12 du dit mois 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de décès N<sup>o</sup> femme du fiancé.  
 actes de publication à Lausanne,  
 Pailly et Chesbres \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Métraux  
 M. Barbey

## Les témoins :

J. Métraux  
 M. Barbey

L'officier de l'état civil :

J. Pailly

Communiqué à Métraux et à  
 Barbey \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 657  
Gillieron  
Delley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron John  
célibataire

Coiffeur  
originaire de Servion domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept janvier

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de  
John-Alphonse Gillieron, coiffeur à Genève et de  
Julia née Vogelzang, décédée.

2. Delley Louise

divorcée de Charles Bonny dès le 10  
novembre 1922, blanchisseuse

originaire de Chevroux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt dix-sept // fille de  
Anne-Marie Delley, à Jolèpens et de

Comme témoins : } 1. Moreillon Auguste, employé de Voirie, à Genève  
2. Gillieron John, coiffeur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Servion le 6 et  
à Chevroux le 5 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acte de 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec mention du divorce.  
actes de publication à Lausanne  
Servion et Chevroux.

Les époux :  
J. Gillieron  
L. Delley

Les témoins :  
Auguste Moreillon  
John Gillieron

L'officier de l'état civil :  
L. Ballif

Communiqué à Oron-la-Ville  
et à Grandcour.

Par jugement du Tribunal  
district de Lausanne, rendu  
en date du 20 mai 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 30 septembre  
1926, le mariage le susdit et contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 30 septembre 1926.  
Lausanne, le 13 octobre 1926.  
L'officier de l'état civil:  
H. Leclercq

R. du 24. 3. 27.

## Registre des mariages A.

No 658  
Badoux  
et  
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux Louis-Philippe-Auguste

célibataire

employé de Commerce

originaire de Moudon, Cuvillies & Crémim domicilié à  
Lausanne né à

Aubonne

le six octobre

mil huit cent quatre-vingt dix neuf

fils de

Charles-Louis Badour, tapissier, à Lausanne et de  
Elisa-Maria-Julie dite Louisa née Porchet, décédée

2. Monod Marguerite

célibataire

Commerçante

originaire de Ormont-les-Bains domiciliée à  
Lausanne née à

Ormont-les-Bains

le six novembre

mil huit cent quatre-vingt dix

fille de

David-Vincent Monod, boucher, au Sépey et de  
Elise-Sylvie née Dupertuis, décédée

Comme témoins :

1. Chevalley Paul, entrepreneur, à Montreux
2. Delessert Eugène, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Moudon le 15,  
à Cuvillies, à Crémim et à Ormont-les-Bains le 16 novembre  
1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Moudon, Cuvillies, Crémim et  
Ormont-les-Bains.

Les époux :

Louis Badoux  
Marguerite Badour

Les témoins :

Paul Chevalley  
Eug. Delessert

L'officier de l'état civil :

G. Pally

Communiqué à Moudon, Cuvillies  
& Ormont-les-Bains.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 659  
Niklès  
et  
Peitrequin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niklès Robert-Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Jrens (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le treize mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Rodolphe Niklès, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Sophie née Fabis, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Peitrequin Adèle-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Romanel / Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Renens \_\_\_\_\_ le trente novembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Pierre-David Peitrequin \_\_\_\_\_ et de  
Alice née Falconnier, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Reybaz Lucien, menuisier, à Lausanne  
2. Peitrequin Marie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Jrens le 13  
et à Romanel / Lausanne le 14 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Jrens et Romanel /  
Lausanne. \_\_\_\_\_

## Les époux :

R. Niklès  
A. Niklès

## Les témoins :

Lucien Reybaz  
Marie Peitrequin

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Brügg & à  
Grilly \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 660  
Zundel  
et  
Nellen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zundel Théodore \_\_\_\_\_  
divorcé de Olga-Marguerite Kirchofer  
dès le 1<sup>er</sup> novembre 1920, fonctionnaire postal \_\_\_\_\_  
originaire de Deschgen (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt onze \_\_\_\_\_ fils de  
Théodore Zundel, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Bertha née Corbaz, au Mont de Lausanne \_\_\_\_\_

2. Nellen Emma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
sans profession \_\_\_\_\_  
originaire de Fiesch (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Fiesch \_\_\_\_\_ le huit mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Motsam Nellen, officier de l'état civil \_\_\_\_\_ et de  
Krescentia née Wenger, à Fiesch \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Cherpit Joseph, tailleur, à Lausanne  
2. Develay Auguste, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Fiesch le 20  
et à Deschgen le 21 novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé,  
avec mention du divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Communiqué à Deschgen et  
à Fiesch \_\_\_\_\_

Les époux :

*Théodore Zundel*  
*Emma Nellen*

Les témoins :

*a. Develay*  
*Cherpit*

L'officier de l'état civil :

*L. Ballif*

No 661  
Binggely  
et  
Brun

RECTIFICATION

Par décision du 7 janvier 1965  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le patronyme de  
l'époux et celui de son père  
soit orthographié "Binggely"  
et non "Binggely".

Lausanne le 24 janvier 1965.

L'officier de l'état civil:

*Etod*

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, et aux états civils  
de Wablen et Cossonay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Binggely Jobannes \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Wablen (Sane) \_\_\_\_\_ domicilié à

Molimont y Cossonay \_\_\_\_\_ né à

Humbolt \_\_\_\_\_ le quatorze avril \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de

Jobannes Binggely, \_\_\_\_\_ et de

Anna née Kileher, les deux décidés \_\_\_\_\_

2. Brun Florence-Trène \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Senarclens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Senarclens \_\_\_\_\_ le onze juillet \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Brun, agriculteur, à Aley \_\_\_\_\_ et de

Jenny-Léonade-Henriette née Oberer, décidée \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Favrat Georges, agriculteur, Spalinges  
2. Brun Octave, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Cossonay le 10<sup>e</sup>, à Senarclens, à  
Lausanne et à Wablen le 3 septembre 1963 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:  
autorisation de l'état civil  
de Cossonay. \_\_\_\_\_

Les époux:  
*Jean Binggely*  
*Florence Binggely*

Les témoins:  
*Georges Favrat*  
*Brun Octave*

Communiqué à Wablen y à  
Cossonay \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*D. Fallis*

## Registre des mariages A.

No 662  
Schurch  
et  
Gaudex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schurch Jean-Albert  
célibataire

receveur aux douanes  
originaire de Rohrbach (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le treize juin

mil huit cent quatre vingt sept fils de  
Jean Schurch, décédé et de

Rosa-Pertha née Baumberger, à Lausanne

2. Gaudex Isabelle-Marie  
célibataire

cuisinière  
originaire de Fouxten-Mézery domiciliée à  
Lausanne née à  
Aubonne le sept mars

mil huit cent quatre vingt six-neuf fille de  
Louis-Julien Gaudex, agriculteur et de

Lucie-Ernestine-Amélie née Barbay, à Allaman

Comme témoins : 1. Desmeules Constant, sergent de gendarmerie, à Lausanne  
2. Rey Victor, caporal de gendarmerie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rohrbach le 31 octobre  
et à Fouxten le 1<sup>er</sup> novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Rohrbach et Fouxten-Mézery

## Les époux :

Jean Schurch  
Isabelle Schurch

## Les témoins :

Desmeules  
Rey V.

L'officier de l'état civil :

D. Sallig

Communiqué à Rohrbach et à  
Prilly

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 653  
Decrausaz  
et  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decrausaz Lucien - François  
célibataire

employé C.F.F.  
originaire de Gollion domicilié à  
Bussigny né à  
Collombière le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de  
Marc - Henri - François Decrausaz, agriculteur et de  
Louise née Codrey à Bussigny

2. Corbaz Genevieve - Lina  
célibataire

lingère  
originaire de Mont de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Mont de Lausanne le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de  
Auguste Corbaz, veuf et de  
Victorine née Gotterat, au Mont de Lausanne

Comme témoins :  
1. Corbaz Marcel, agent de police, Lausanne  
2. Decrausaz Marcel, empl. C.F.F. à Reuens.

Les publications ont eu lieu à Bussigny le 17, au Mont le 19, à  
Lausanne le 19 et à Gollion le 20 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Bussigny

Les époux :

Decrausaz Lucien  
Decrausaz Genevieve

Les témoins :

Corbaz Marcel.  
Decrausaz Marcel.

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Bussigny, Cosso-  
nay, & Veilly



## Registre des mariages A.

No 664  
Pernet  
et  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet Louis-Lucien  
divorcé de Rose-Marquise Gueblin des  
le 11 septembre 1920, électricien  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Horges le neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt neuf fils de  
Lucien-Louis Pernet et de  
Julie-Louise née Curcbod, commerçante, à Lausanne

2. Pache Alice-Louise  
célibataire

ménagère  
originaire de Opalinges domiciliée à  
Opalinges née à  
Opalinges le onze mars  
mil huit cent quatre-vingt onze fille de  
Charles-Louis Pache, agriculteur et de  
Fanny-Fanny née Joyet, à Opalinges

Comme témoins :  
1. Heysse Marin, Concierge, à Lausanne  
2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Genève le 21  
et à Opalinges le 22 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
avec mention du divorce.  
actes de publication à Lausanne  
Genève & Opalinges

Communiqué à Villars Joyet et  
à Opalinges

## Les époux :

Pernet Louis  
Alice Pernet

## Les témoins :

Heysse M<sup>r</sup>  
Regamey

L'officier de l'état civil :

J. Haller

Registre des mariages A.

N° 665

Gerber  
et  
Tzand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber Pierre-Paul-Frédéric-Victor-Mauri  
célibataire

Chauffeur d'autos  
originaire de Berne domicilié à  
Lausanne né à  
Monaco le deux janvier  
mil neuf cent fils de

Paul-Victor Gerber, veuf et de  
Emma née Manger, àully

2. Tzand Marguerite-Louise  
divorcée de Armand Guidoua dès

le 11 octobre 1922, ménagère

originaire de Cronay domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt treize fille de  
Alfred Tzand, retraité C. F. P. et de  
Julie née Gret, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Tzand Georges, photographe, à Lausanne  
2. Meyse Maxime, Comicege, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Berne le 30  
et à Cronay le 31 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'é-  
pouse, avec mention du divorce  
passéport du fiancé pr. consta-  
ter son origine (tendu)  
actes de publication à Lausanne,  
Berne et Cronay

Les époux :

Paul Gerber.  
M<sup>me</sup> Gerber.

Les témoins :

Georges Tzand  
Hessi M

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Berne et à  
Cronay.

Registre des mariages A.

No 666  
Chappuis  
et  
Köstinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Emile

célibataire

blanchisseuse

originaire de Carrouge (Vaud) domicilié à  
Lausanne né à

Carrouge le dix-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

François Chappuis, décédé et de

Caroline née Nicolas, à Carrouge

2. Köstinger Stéphanie

célibataire

blanchisseuse

originaire de Diclaret et de St-Ours (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à

Diclaret y Barberêche le vingt-deux août  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Pierre-Joseph Köstinger, employé à l' Arsenal et de

Marie née Berset, à Fribourg

Comme témoins :

1. Chappuis Eugène, Contrôleur T.L. à Lausanne.

2. Bracher Alfred, employé d'hôtel, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Diclaret et à  
St-Ours le 20 et à Carrouge le 24 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Carrouge, Diclaret  
et St-Ours

Les époux :

Emile Chappuis  
Stéphanie Chappuis

Les témoins :

Eug Chappuis  
Alfred Bracher

Communiqué à Meximèns, Rech-  
thalten et St-Ours.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 657  
Chevalley  
et  
Regamey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Morrens \_\_\_\_\_ domicilié à

Morrens \_\_\_\_\_ né à

Morrens \_\_\_\_\_ le vingt-sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Marc-François Chevalley \_\_\_\_\_ et de

Msaline née Lind, décédée \_\_\_\_\_

2. Regamey Emma-Lina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Vevey \_\_\_\_\_ le vingt-sept septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_ fille de

Yvonne-Louise née Regamey, décédée \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : { 1. Regamey Henri, huissier, à Lausanne  
2. Basset Adouard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morrens et à Lausanne le 19 novembre 1913 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

Les époux :

Henri Chevalley  
Emma Chevalley

Les témoins :

H. Regamey  
E. Basset

Communiqué à Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

S. Haller

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 658  
 Noverraz  
 et  
 Gavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noverraz Henri-Louis  
 divorcé de Lina Zbinden dès le 31  
 octobre 1922 journalier aux C.F.F.  
 originaire de Cully et de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Cully le vingt-cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt seize fils de  
Mme Samuel Auguste Noverraz et de  
Mme Jeanne née Kovard, veuves

2. Gavin Anna  
 célibataire

ménagère  
 originaire de Forel (Lavaux) Moudon & Brenles domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit juin  
mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de  
Julie Gavin, à Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Kovard Frédéric, tapissier, à Lausanne  
 } 2. Estoppey Robert, journaliste C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Cully, à Lutry  
 à Forel (Lavaux), à Moudon et à Brenles le 20 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce.  
actes de publication à Lausanne,  
Cully, Lutry, Forel, Moudon et  
Brenles.

## Les époux :

Noverraz Louis  
Noverraz Anna

## Les témoins :

Frédéric Kovard  
Robert Estoppey

L'officier de l'état civil :

S. Haller

Communiqué à Cully, Lutry,  
Forel (Lavaux) Moudon et  
Lucens.

Registre des mariages A.

15-349

No 669  
Schürch  
Thuillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schürch Gottfried \_\_\_\_\_  
 divorcé de Marie-Marguerite Jeanneret  
 dès le 20 novembre 1919, chauffeur aux C. F. F.  
 originaire de Woblen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 aux Pons-de-Martel \_\_\_\_\_ le neuf février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fils de  
 Johann Schurch, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Sophie-Maria née Scheidegger, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Thuillard Adèle \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Froideville \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Mont Lausanne \_\_\_\_\_ le quatre février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
 François Thuillard, agriculteur, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
 Julie-Elise née Chapuis, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Zurbuchen Jean, employé C.F.F. à Lausanne  
 } 2. Thuillard François, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Woblen le  
 22 et à Froideville le 23 novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
 actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de 1<sup>er</sup> mariage du fiancé, avec  
 mention de divorce. \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Woblen et Froideville. \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Schürch Gottfried  
 Adèle Schürch

Les témoins :  
 François Thuillard  
 Jean Zurbuchen

Communiqué à Woblen & à  
 Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 L. Dullig

## Registre des mariages A.

No 670

Merz

et  
Cathy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merz Ernst-Arnold

célibataire

mécanicien-garagiste

originaire de Mèrijuan (Appenzell. a. Rh.) domicilié à

Lausanne né à

Mèrijuan le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Arnold Merz, comptable et de

Kacolina née Stünzi, à St-Gall

2. Cathy Françoise-Marie

célibataire

modiste

originaire de Bernex (Genève) domiciliée à

Lausanne née à

Loix (Bernex, Genève) le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

John Cathy, agriculteur et de

Marie-Frameline née Ramboson, à Bernex

Comme témoins :

1. Savarié Marius, mécanicien, à Lausanne

2. Corestia William, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Bernex le 6  
et à Mèrijuan le 8 octobre 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Bernex & Mèrijuan

Les époux :

E. Merz  
M. Bloerz

Les témoins :

M. Savarié  
Corestia

L'officier de l'état civil :

D. Bailly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 671  
 Imboden  
 et  
 Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imboden Hermann \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

cafetier \_\_\_\_\_  
 originaire de S<sup>t</sup> Nicolas (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 S<sup>t</sup> Nicolas \_\_\_\_\_ le premier juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de  
 Peter-Josef Imboden, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Luisa née Brandschen, à S<sup>t</sup> Nicolas \_\_\_\_\_

2. Schmid Emma \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Herzogach (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Oberherzogach (Argovie) \_\_\_\_\_ le quatre juin (1903) \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Carl-Anton Schmid, négociant \_\_\_\_\_ et de  
 Bertha née Markwalder, à Herzogach \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Zuber Charles, maître de pension, à Lausanne  
 } 2. Zuber Robert, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à S<sup>t</sup> Nicolas et  
 à Herzogach le 24 novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de publication à Lausanne  
 S<sup>t</sup> Nicolas et Herzogach \_\_\_\_\_

## Les époux :

Hermann Imboden  
 Emma Schmid

## Les témoins :

Zuber Charles  
 Zuber Robert

L'officier de l'état civil :

H. Nihant

Communiqué à S<sup>t</sup> Nicolas et  
 à Herzogach. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No. 672  
Dégion  
et  
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dégion Alois-René

célibataire

agriculteur

originaire de Curtelles

domicilié à

Seigneux

né à

Seigneux

le vingt-huit octobre

mil neuf cent trois

fils de

Emile Dégion, agriculteur

et de

Laure-Victorine née Bruyot, à Seigneux

2. Pittet Berthe-Yvonne

célibataire

mineurière

originaire de Cronay

domiciliée à

Sompierre

née à

Sompierre

le douze juin

mil neuf cent trois

fille de

Pierre-Constant Pittet, agriculteur,

et de

Justine née Poisson, à Sompierre

Comme témoins :

1. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

2. Hélysi Marius, concisac, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Seigneux le 26, à Sompierre, à Curtelles le 27 et à Cronay le 28 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Villarszel

Les époux :

Dégion Alois  
Dégion Yvonne

Les témoins :

Regamey  
Hélysi

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué à Lucens, à Villarszel et à Sonneloge

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 673  
 Richon  
 et  
 Eyer

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~  
 en date du  
 devant  
 L'officier de l'état civil:  
 Kul

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richon Louis-Edouard

célibataire

Conducteur - Typographe

originaire de La Toue-de-Peily et de St-Légier-la-Chiésaz domicilié à  
 Langres (M<sup>te</sup> Marie, France) né à  
 Lausanne le vingt-six juin

mil huit cent quatre-vingt seize fils de

Emmanuel-Charles-Auguste Richon et de  
 Henriette née Desgraz, à Lausanne

2. Eyer Marguerite

célibataire

Couturière

originaire de Mombreg (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le quinze juin

mil neuf cent deux fille de

Charles-Edouard Eyer et de  
 Annette-Louise née Geigy, décédés

Comme témoins :

1. Richon Emmanuel, typographe, à Lausanne
2. Dupertuis Emile, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Toue-de-Peily le 3, St-Légier,  
 Steffisburg, Langres et Lausanne le 5 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
 La Toue-de-Peily

Les époux :

Louis Richon  
 Marg. Richon

Les témoins :

E. Dupertuis  
 E. Richon

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à La Toue-de-Peily,  
 St-Légier et Steffisburg

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 674  
Bernasconi  
et  
Page

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi Andrea-Carlo \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cuisinier \_\_\_\_\_  
originaire de Bizzarone (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Arzo (Tesjin) \_\_\_\_\_ le treize octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de

Luigi Bernasconi, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Adèle née Bianchi, à Arzo, \_\_\_\_\_

2. Page Virginie-Cécile \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_  
originaire de Châtornaye (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bulle \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Louis-Isidore Page \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Péclat, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Guzman Arthur, empl. S.-B. à Lausanne  
2. Budet Fernand, monteur, S.-B. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Châtornaye le 18  
et à Bizzarone le 28 octobre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Dépar-  
tement de Justice & Police; —  
actes de publication à Lausanne,  
à Châtornaye et à Bizzarone,  
ce dernier avec certificat de capa-  
cité matrimoniale en faveur du  
fiancé \_\_\_\_\_  
Communiqué à la Chancellerie  
cantonale et à l'état civil de  
Châtornaye \_\_\_\_\_

## Les époux :

Bernasconi Andrea  
Bernasconi Cécile

## Les témoins :

Arthur Guzman  
Fernand Budet

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 675  
Guerne  
Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guerne Alfred-Justin  
divorcé de Marie Saccord dès le 6 juillet  
1920, charron  
originaire de Tavannes (Beme) domicilié à  
Lausanne né à  
Cernywillers (Les Enfers, Beme) le vingt-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Emile-Constant Guerne et de  
Marie-Virginie-Lina née Folletête, à Tavannes

2. Golaz Yvonne-Lucie  
célibataire

ménagère  
originaire de L'Abbaye domiciliée à  
Lausanne née à  
Croy le vingt-neuf mai  
mil neuf cent cinq fille de  
Henri Golaz, agriculteur et de  
Amette dite Nathalie née Gerber, à Croy

Comme témoins : } 1. Ramuz Eugène, manoeuvre, à Lausanne  
2. Meyse Henri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Tavannes et à L'Abbaye  
le 14 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé, avec  
mention du divorce  
Consentement des parents de la  
fiancée  
actes de publication à Lausanne,  
Tavannes et L'Abbaye.

Communiqué à Tavannes et à  
L'Abbaye.

## Les époux :

Guerne Alfred Justin  
Guerne Yvonne

## Les témoins :

Ramuz Eugène  
Meyse H<sup>ri</sup>

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 676  
Marmilloz  
et  
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmilloz Alois - Alfred dit Ernest  
célibataire

représentant  
originaire de Rossinière domicilié à  
Lausanne né à  
au Pont de Collombey Yolon le cinq mai  
mil neuf cent fils de

Mules - Alois Marmilloz, gendarme retraité et de  
Julie - Charlotte née Fayet, à Lausanne

2. Blanc Louise - Hortense  
divorcée de M<sup>r</sup> Hermann Jth dès le 3

février 1921, laissière  
originaire de Formatingen (Thurgovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Nyon le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Antoine - Louis - Etienne Blanc, décédé et de  
M<sup>r</sup>ortense née Chapel, au Mont de Lausanne

Comme témoins :  
1. Blanc Julien, inspecteur d'assurances, à Lausanne  
2. Lambert Gustave, commis C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Rossinière le 27  
et à Formatingen le 29 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes du 1<sup>er</sup> mariage de la fian-  
cée, avec mention du divorce  
actes de publication à Lausanne,  
Rossinière et Formatingen

## Les époux :

E. Marmilloz  
L. Marmilloz

## Les témoins :

Lambert

Blanc

L'officier de l'état civil :

B. Blanc

Communiqué à Rossinière et à  
Formatingen

No 677  
Wächter  
Blatter<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wächter Johannes

divorcé de Sophie née Gutzwiller des  
le 18 juin 1920, — imprimeur —  
originaire de Remigen (Argovie) — domicilié à  
Lausanne — né à  
Remigen — le huit juillet —

mil huit cent soixante-neuf — fils de  
Jakob Wächter — et de  
Kermina née Minden, décédés —

2. Blatter Bertha

célibataire —  
employée de bureau —  
originaire de Benniken (Bâle-Campagne) — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Benniken — le treize juillet —  
mil huit cent quatre-vingt huit — fille de

Joseph Blatter, à Benniken — et de  
Margaretha née Reichenbacher, décédée —

Comme témoins : 1. Walter Jean, cafetier, à Lausanne  
2. Meyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Benniken le 25 et à  
Remigen le 26 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance —  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'é-  
poux, avec mention du divorce.

Les époux :

J. Wächter.  
Bertha Wächter

Les témoins :

Walter Jean  
Meyse M<sup>rs</sup>

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Remigen et à  
Benniken —

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 678  
Tissot  
et  
Tresoldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tissot Marcel-Edouard  
célibataire

gendarme  
originaire de Grancy domicilié à  
Lausanne né à  
St-Lully le deux octobre

mil huit cent quatre vingt dix-sept fils de  
Gustave-Edouard Tissot, jardinier, à St-Sulpice et de  
Marie-Louise née Roulet, décédée

2. Tresoldi Maria-Rosa  
célibataire

originaire de Fara d'Adda (Bergamo, Italie) domiciliée à  
Chavannes p. Renens née à  
Fara d'Adda le treize janvier  
mil neuf cent quatre fille de

Luigi Tresoldi, manoeuvre et de  
Rachele née Colombo, à Chavannes près Renens

Comme témoins : { 1. Raymond Ruchat, manoeuvre, à Chavannes p. Renens  
2. Tissot Fernand, agriculteur, à Echtrichens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Grancy, à Chavannes  
le 26 octobre et à Fara d'Adda le 11 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre, une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
permis de publier et de département de Justice & Police  
actes de publication à Lausanne, Grancy, Chavannes et Fara d'Adda

## Les époux :

Tissot Marcel  
Tissot Rose

## Les témoins :

Ruchat Raymond  
Fernand Tissot

L'officier de l'état civil :

H. Lichard  
1923

Communiqué à Grancy, à Chavannes et à la Chancellerie Cantonale

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 679  
Fuchs  
et  
Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs Otto - Leo

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Malters (Lucerne) et de Bâle domicilié à  
Lausanne né à

Boswil (Argovie) le treize janvier  
mil neuf cent un fils de

Otto Fuchs, décédé et de  
Christina née Schnyder, à Bâle

2. Gay Louise - Thérèse

célibataire

originaire de Martigny - Combe (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à

Martigny - Combe le six octobre  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de

Maurice - Valentin Gay, décédé et de  
Marie - Adèle née Grelton, à Martigny - Combe

Comme témoins : 1. Fuchs Joseph, télégraphiste, à Bâle  
2. Fuchs Christine, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bâle le 23, à  
Malters et à Martigny - Combe

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Malters, Bâle et  
Martigny - Combe

## Les époux :

Otto Fuchs  
Louise Thérèse Gay

## Les témoins :

Fuchs Joseph  
Fuchs Christine

L'officier de l'état civil :

M. Siehant

Communiqué à Malters, Bâle  
et Martigny - ville



Registre des mariages A.

N° 680  
Bonnard  
Pavloff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonnard Georges-Henri-Émile**  
célibataire

Professeur

originaire de **Cossonay** domicilié à

**Lausanne** né à

**Lausanne** le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

**Charles-Paul Bonnard** et de

**Anna née Schindler**, décédés

2. **Pavloff Tatiana**  
célibataire

institutrice

originaire de **Russie** domiciliée à

**Lausanne** née à

**Petrograd (Russie)** le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de

**Vladimir-Léonidovitch Pavloff** et de

**Antonine-Fedorovna née Komvaloff**, à Lausanne.

Comme témoins :  
1. **Chenoz Lamille**, ingénieur, à Lausanne  
2. **Rabinovitch Georges** <sup>attaché de l'État</sup> <sub>de Nation</sub>, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 21 et à **Cossonay** le 22 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
acte de naissance de l'époux  
acte de naissance de l'épouse, avec traduction.  
déclaration pour mariage religieux.  
autorisation de publier du Département de Justice et Police.  
actes de publication à Lausanne et à Cossonay.  
Communiqué à Cossonay.

Les époux :  
**Henri Bonnard**  
**T. Bonnard**  
Les témoins :  
**Chenoz**  
**G. S. Rabinovitch**  
L'officier de l'état civil :  
**H. Siehant**  
sous

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 681  
Inghoffer  
et  
Moulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Inghoffer Victor-Albert  
célibataire

employé de commerce  
originaire de Trilly domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinq septembre  
mil neuf cent

fils de  
Victor-Alois Inghoffer et de  
Jeanne-Édèle née Corbat, décédés

2. Moulin Julia-Mortense  
célibataire

veuve  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize juillet  
mil huit cent quatre-vingt dix neuf

filles de  
Guile-Constant Moulin, ferblantier et de  
Lina née Chapuis, décédée

Comme témoins :  
1. Salay Auguste, employé de commerce, à Lausanne  
2. Moulin Constant, emballer, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, et à Trilly le  
22 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne et à Trilly

Les époux :

A. Inghoffer  
J. Inghoffer

Les témoins :

Salay Auguste  
et Moulin

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

Communiqué à Trilly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 682  
**Fontannaz**  
 et  
**Angst**

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 11 octobre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 23 novembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 3 décembre 1926.

L'officier de l'état civil:

*L. Ballif*

R. du 10.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fontannaz Jean-Samuel-Frédéric** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

peintre-décorateur \_\_\_\_\_  
 originaire de Biolay-Orjulaz \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le onze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean-Samuel-Alfred Fontannaz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Alice-Hermine-Jeanne nee Moehn, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Angst Lucy-Marie-Jeanne** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lengnau (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le deux septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean Angst, cafetier \_\_\_\_\_ et de  
 Marie nee Wenz, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Angst Jean, cafetier, à Lausanne  
 2. Fontannaz Alice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Biolay-Orjulaz  
 et à Lengnau le 27 novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Biolay-Orjulaz et Lengnau \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Fontannaz,  
 Lucy Fontannaz.

## Les témoins :

Jean Angst  
 A. Fontannaz

L'officier de l'état civil :

*L. Ballif*

Communiqué à Ecballens & à  
 Lengnau \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 683  
Schmid  
et  
Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid Ernst \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Chauffeur \_\_\_\_\_

originaire de Mühleberg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Duri-Neuenegg (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt-mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Samuel Schmid, décédé \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth née Freiburghaus, à Laupen \_\_\_\_\_

2. Wittwer Lina-Emma \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Aeschi (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Berne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille de

Hans Friedrich Wittwer, décédé \_\_\_\_\_ et de

Anna née Fricker, à Berne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Delessert Eugène, chauffeur d'auto, à Lausanne  
} 2. Mülle Elisabeth, s.p., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 octobre, à Mühleberg  
et à Aeschi le 1<sup>er</sup> novembre 1913 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-trois \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Mühleberg & Aeschi \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ernest Schmid  
Lina Schmid

## Les témoins :

E. Delessert  
E. Mülle

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Par jugement du Tribunal du district

de Lausanne

rendu en date du 9 juillet 1941

déclaré définitif et exécutoire le

11 septembre 1941

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par

divorce.

Le Tribunal a mis à deux ans dès le

11 septembre 1941 le délai pendant

lequel l'homme

ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 2 septembre 1941.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

suppléant

Communiqué à Mühleberg & à  
Aeschi \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 684  
Palaz  
et  
Senn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palaz Fernand-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

machiniste \_\_\_\_\_  
originaire de Riez et de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fils de

Marc-Edouard Palaz, employé postal, \_\_\_\_\_ et de  
Emma-Lina née Rouge, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Senn Elisabeth \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Hämikon (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lucerne \_\_\_\_\_ le vingt décembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Moset Jean, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Eliza née Bolli, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Palaz Edouard, employé postal, à Lausanne  
2. Palaz Fernand, machiniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry le 31 octobre,  
à Cully le 1<sup>er</sup> et à Hämikon le 2 novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acts de publication à Lausanne,  
Riez, Lutry & Hämikon \_\_\_\_\_

Les époux :

Palaz Fernand  
Elisabeth Palaz

Les témoins :

Palaz  
Palaz adjute

L'officier de l'état civil :

Ballif

Par jugement du Tribunal de  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 27 juin 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 septembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé adinstans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 25 septembre 1924.  
Lausanne, le 8 novembre 1924.

L'officier de l'état civil :

Ballif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 685  
Blanc  
et  
Zimmermann

6-343

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Blanc Charles-François**  
veuf de Fanny née Hauriel dès le 28  
novembre 1922, employé postal  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux mai

mil huit cent soixante-huit fils de  
Jean-Louis Blanc et de  
Louise-Emilie née Dorloz, décédés  
2. **Zimmermann Olga**  
célibataire

couturière  
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Croix le deux mars  
mil huit cent quatre vingt trois fille de  
Philippe Zimmermann, décédé et de  
Catherine née Breyer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gaillard Charles, commerçant, à Lausanne  
2. Golay Adolphe, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 et à Chavannes-  
le-Chêne le 6 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme de  
l'époux  
acts de publication à Lau-  
sanne et à Chavannes-le-  
Chêne

Communiqué à M. Monnier

Les époux :

Ch. Blanc  
Olga Zimmermann

Les témoins :

Ch. Aillet  
A. Golay

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 686  
Imhof  
et  
Bättig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof Louis-Constant

célibataire

négoiant

originaire de Mörrenbach-Buchen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt août

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Louis-Constant Imhof, décédé et de

Marie-Adèle née Pavillard, à Lausanne

2. Bättig Margaretha Marie-Louise

célibataire

originaire de Uffhusen (Lucerne) domiciliée à

Lausanne née à

St-Gall le quinze juin

mil neuf cent cinq fille de

Peter-Paul Bättig, décédé et de

Marie-Anne-Margaretha née Perroulat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jacques Oudé, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Hermoid Edmond, employé d'assurances, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Mörrenbach-

Buchen et à Uffhusen le 21 novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès du père de la fiancée ; consentement de la mère.

Actes de publication à Lausanne, Mörrenbach-Buchen et Uffhusen.

Communiqué à Schwarzenegg et à Uffhusen

Les époux

Louis Imhof

Marie Imhof

Les témoins :

Jacques

Edmond

L'officier de l'état civil :

L. Bättig

Registre des mariages A.

No 687  
Beales  
Hill

et M<sup>r</sup> le Consul britannique, à Lausanne  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné/ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Beales Edward  
célibataire

Sans profession

originaire de Cambridge (Angleterre) domicilié à  
Château-d'Oex né à

Cambridge le huit Septembre

mil huit cent soixante-neuf fils de

Edward Beales et de

Anna nee Lenton, en Angleterre

2. Hill Muriel Victoria  
célibataire

Sans profession

originaire de Sawlisle (Devonshire, Angleterre) domiciliée à  
Château-d'Oex née à

Clapbam (Surrey) le dix-sept octobre

mil huit cent septante-huit fille de

Oliver-Rayland Hill et de

Mathilda nee Edmonds, en Angleterre

Comme témoins :  
1. Hill Reginald Day-Finch, comptable, à Purley (Angleterre)  
2. May Hume-Knut, D<sup>r</sup>-médecin, Château-d'Oex.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex le 4 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Château-d'Oex.

Les époux :

Edward Beales  
Muriel Victoria Beales

Les témoins :

Reginald Day-Finch

Henry Hume-Knut

M<sup>r</sup> J. Ballif  
L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Château-d'Oex  
à au Consul britannique. (3 extraits)



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 688  
 Reuss  
 et  
 Rognon

et M<sup>re</sup> le Consul britannique, à Lausanne  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné font comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reuss Jobu-Leonard**  
 veuf de Marie-Augusta née Rosat des  
 le 8 avril 1919, rentier  
 originaire de Chobham (Surrey, Angleterre) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Windlesham (Surrey) le vingt-huit juin  
 mil huit cent soixante-huit fils de  
 Conrad-Adolphe Reuss, décédé et de  
 Minna-Elizabeth-Jophie née Kennedy, en Angleterre

2. **Rognon Rosine-Dudette-Adèle**  
 célibataire

gouvernante-institutrice  
 originaire de Montalchez (Neuchâtel) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Neuchâtel le vingt-cinq décembre  
 mil huit cent quatre-vingt fille de  
 Auguste Rognon et de  
 Rosine née Margot, décédés

Comme témoins :  
 1. Scheuer Rosine, à Lausanne  
 2. Robert Marie, lingère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Montalchez le 5  
 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

acte du mariage du fiancé  
 acte de décès de sa 1<sup>re</sup> femme  
 acte de naissance de la fiancée  
 permis de publier et autorisa-  
 tion de mariage du Dépar-  
 tement de Justice & Police. —  
 certificat de capacité matrimo-  
 niale du Consulat britannique  
 à Lausanne.  
 Communiqué à S<sup>t</sup> Aubin et  
 au Consul britannique (extraits)

## Les époux :

J. Leonard Reuss.  
 Rose Reuss.

## Les témoins :

R. Scheuer  
 Robert  
 M<sup>re</sup> le Consul britannique  
 L'officier de l'état civil :

S. Bailly

Registre des mariages A.

N° 689  
Dardel  
et  
Leresche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dardel Jean Henri  
célibataire

Docteur en Sciences, ingénieur - chimiste  
originaire de St Blaise et de Neuchâtel domicilié à  
Lausanne né à  
St Blaise le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de  
Auguste-Henri Dardel, décédé et de  
Bertha née Favet, à Lausanne

2. Leresche Alice-Léonie  
célibataire

originaire de Ballaigues domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de  
Alfred-François Leresche, rentier, à Lausanne et de  
Bertha-Léonie née Vuagniaux, décédée

Comme témoins :  
1. Leresche Alfred, rentier, à Lausanne  
2. Leresche William, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à St Blaise, Ballaigues  
le 9 et à Neuchâtel le 11 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
St Blaise, Neuchâtel et Bal-  
laigues

Les époux :

Henri Dardel  
Alice Dardel

Les témoins :

A. Leresche  
W. Leresche

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à St Blaise,  
Neuchâtel & Ballaigues

Registre des mariages A.

N° 690  
Corboz  
Charin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz Louis

veuf de Marie née Blanc des le 24 juillet  
1924 retraite C.F.T.  
originaire de St-Saphorin (Lavaux) domicilié à  
Lausanne né à  
Méthod le quatre juin  
mil huit cent cinquante cinq fils de

Jean Siméon Corboz et de  
Louise née Veillon, décédés

2. Charin Bertha

célibataire  
ménagère  
originaire de Champagne domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Maurice près Champagne le vingt-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt dix fille de

François-Daniel-Jules Charin et de  
Lina née Ray, décédés

Comme témoins :  
1. Rouge Louis, comptable, à Lausanne  
2. Givol Eugène, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à St-Saphorin et  
à Champagne le 30 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
acte de décès de sa 1<sup>re</sup> femme.

Les époux :

Corboz L<sup>s</sup>  
Corboz Bertha

Les témoins :

Rouge Louis  
Givol Eugène

o Derobé

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à Chesabres & à  
Champagne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 691  
Tripod  
Subilia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tripod Fernand-Henri

veuf de Emma Mängartnee  
souffrant aux Forces de l'âge

originaire de St-Livres domicilié à

La Sarraz né à

La Sarraz le quatre août

mil huit cent quatre-vingt dix huit fils de

Henri-Gustave Tripod et de

Marie née Martin, à La Sarraz

2. Subilia Marcelle-Arma-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Lucens domiciliée à

Lausanne née à

St-Yves le dix avril

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Louis-Jean-Henri Subilia et de

Euphrasie-Sophie née Favoy, veuve

- Comme témoins :
- 1. Tripod Louis, bouclier, à Lausanne
  - 2. Subilia Léon, pharmacien, à Dècote

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 24, à St-Livres, Lausanne et Lucens le 26 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
La Sarraz

Les époux :

Tripod Fernand  
Marcelle Tripod

Les témoins :

Léon Subilia  
Favoy

L'officier de l'état civil :

L. Pallier

Communiqué à Aubonne, La  
Sarraz & Lucens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 692  
Borel  
et  
Benz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel Arthur

célibataire

Professeur de musique

originaire de Neuchâtel & de Couvet domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le premier février

mil huit cent quatre-vingt seize fils de

Louis-Gustave Borel représentant de Commerce et de

Médecine-Sophie née Borel, à Lausanne

2. Benz Lucie-Madeleine-Fanny

célibataire

originaire de Bière domiciliée à

Lausanne née à

Bière le neuf octobre

mil neuf cent un fille de

Paul-Eugène-Robert Benz, à Munich et de

Marie-Louise-Lucie née Ritter, à Morat

Comme témoins :

1. Benz Robert, pharmacien, à Lausanne

2. Borel Justave, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Neuchâtel, à Bière le 29 et à Couvet le 30 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne, Neuchâtel, Couvet & Bière

Les époux :

Arthur Borel

Lucie Benz

Les témoins :

E. Borel

Robert Benz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Neuchâtel, Couvet & Bière

Registre des mariages A.

No 693  
Schneiter  
et  
Pièce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneiter Alfred \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Amfoldingen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Froidewille \_\_\_\_\_ le six-sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Louise née Schneiter, veuve \_\_\_\_\_ et de

2. Pièce Blanche-Renée \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Bex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-six décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Henri-Ferdinand Pièce, employé aux S.M. \_\_\_\_\_ et de  
Eugénie née Burnat, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Pièce Henri, employé de bureau, à Lausanne  
} 2. Bettez René, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Amfoldingen  
et à Bex le 13, Novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Amfoldingen & Bex \_\_\_\_\_

Les époux :  
A. Schneiter  
B. Schneiter

Les témoins :  
Henri Pièce  
René Bettez

Communiqué à Amfoldingen  
& à Bex \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
J. Ballif

Par jugement du Tribunal des  
distriets de Lausanne rendu  
en date du 21 avril 1938  
déclaré définitif et exécutoire le 22  
mai 1938, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 28 mai 1938  
L'officier de l'état civil

Registre des mariages A.

No 004  
Breguet  
et  
Demierre

RECTIFICATION

Par décision du 17 décembre 1958  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'épouse soit dési-  
gnée comme étant née le "12 août  
1897" et non le "12 avril 1897".

Lausanne, le 20 décembre 1958.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué aux offices de l'état civil  
de Coffrane (Neuchâtel) et Corsier-sur-  
Vevey à Chardonne; au département de  
justice et police, à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Breguet Robert  
célibataire

manoeuvre

originaire de Coffrane (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le vingt-huit janvier

mil neuf cent fils de

Mme Olga Breguet, à Berne et de

2. Demierre Berthe-Louise

célibataire

originaire de Chardonne domiciliée à

Lausanne née à

Corsier le douze avril

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de

Paul-Jules-Louis Demierre, employé à Lausanne et de

Marie-Louise-Elise née Forestier

Comme témoins: 1. Ben Alfred, m<sup>r</sup> de vins, à Lausanne  
2. Weber Justave, Directeur du théâtre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Chardonne le 4  
à Coffrane le 5 décembre 1958

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Coffrane et Chardonne.

Les époux:

Robert Breguet  
Berthe Breguet

Les témoins:

Alf. Ben  
J. Weber

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Registre des familles vol. 93 fol. 194.

Communiqué à Coffrane et à  
Chardonne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 695

Bélaz

et  
Burnand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bélaz Valentin

célibataire

agriculteur

originaire de Mont-la-ville domicilié à

Mont-la-ville né à

Mont-la-ville le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de

Gustave Bélaz, agriculteur et de

Martine-Léonie née Falquet, à Mont-la-ville

2. Burnand Hedwige

célibataire

ménagère

originaire de Biolley-Magnoux domiciliée à

Lausanne née à

Biolley-Magnoux le huit juillet

mil neuf cent fille de

Gustave-Adolphe Burnand agriculteur et de

Elisa née Sabud, à Biolley-Magnoux

Comme témoins :

1. Bélaz Gustave, agriculteur, à Mont-la-ville

2. Burnand Adolphe, agriculteur, à Biolley-Magnoux

Les publications ont eu lieu à Mont-la-ville le 20, à Lausanne

le 21 &amp; à Biolley-Magnoux le 22 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt  
trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
M<sup>lle</sup>

Les époux :

Valentin Bélaz  
Hedwige Burnand

Les témoins :

Gustave Bélaz  
Adolphe Burnand

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à M<sup>lle</sup> & à  
Donneloye



Registre des mariages A.

No 696  
Golay  
Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Emile-Audré  
célibataire

employé de bureau  
originaire de Bretigny & Morrens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six juin  
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de

Henri-Louis Golay et de  
Marie-Léa née Jaton, décédés

2. Masson Germaine-Marie  
célibataire

sans profession  
originaire de Meytaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Munich le dix-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de

Hules-Auguste Masson, parfumeur et de  
Eugénie née Jeanneret, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Masson Roger, officier instructeur, à Lausanne  
2. Masson Gaston, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Bretigny & Morrens  
et à Meytaux le 10 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Bretigny & Morrens & Meytaux

Les époux :

E. A. Golay  
Golay Germaine

Les témoins :

R. Masson  
G. Masson

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Communiqué à Poliez-le-Grand  
& à Montreux.

Registre des mariages A.

No 697  
Jaques  
et  
Boray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques Albert-Henri  
Veuf de Alice Myrthe née Brun des  
le 18 août 1920, employé aux C.F.F.  
originaire de St-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Hules Jaques, retraité C.F.F. et de  
Louise née Dupuis, à Lausanne

2. Boray-Elisa  
célibataire

garde-malades  
originaire de Sémoret et de Chamiaz domiciliée à  
Lausanne née à  
Sémoret le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt neuf fille de

Hules Boray et de  
Solige née Seyalonne, veuves

Comme témoins :  
1. Desjani Jacques, camionneur, à Lausanne  
2. Jaques Hules, retraité C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à La Chaux  
le 29, à St-Croix, à Sémoret et à Chamiaz le 30  
novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme du  
fiancé. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
St-Croix, La Chaux, Sémoret  
et Chamiaz \_\_\_\_\_

Les époux :

Jaques Albert  
Et Jaques.

Les témoins :

J Jaques  
Jacques Desjani

L'officier de l'état civil :

Isaël

Par jugement du Tribunal des  
districts de Lausanne, rendu  
en date du 13 décembre 1926,  
déclaré définitif et exécutoire le 4  
janvier 1926, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 30 janvier 1926.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No. 698  
Will

Collaud

~~L'officier de l'état civil:  
Lausanne, le .....  
mariage.  
ne pourr. contracter un nouveau  
délai pendant lequel  
Le Tribunal a fixé à ..... an., le  
a été dissous par le divorce.  
le mariage inscrit ci-contre  
définitif et exécutoire le  
en date de .....  
reçu  
F. Jugement du Tribunal~~

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève rendu en date du 11 juillet 1913, déclaré définitif et exécutoire le 4 septembre 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ..... an., le délai pendant lequel l'..... ne pourr. contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 21 septembre 1913. L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Will Louis-Robert

célibataire

Commerçant

originaire de St Croix domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf juin

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Louis Will, décédé et de

Virginie née Durmand

2. Collaud Jeanne-Emma

célibataire

originaire de St Aubin (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Genève le treize juin

mil huit cent quatre-vingt quinze fille de

Albin-Alexandre Collaud et de

Julie-Emma née Schneider, décédés

Comme témoins :

- 1. Will Jean, employé de banque, à Lausanne
- 2. Boulton Eugén, conducteur-typographe, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à St-Croix, à La Chaux le 4 et à St-Aubin le 5 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
saune, St-Croix, La Chaux  
et St-Aubin

Les époux :

L. Will

J. Will

Les témoins :

Eug. Boulton

Will

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 699  
Baudraz  
Apothéloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudraz Georges-Edmond  
célibataire

mécanicien  
originaire de Agiez et de Suchy domicilié à  
Lausanne né à  
au Brasfus le dix-sept septembre  
mil neuf cent deux fils de

Georges Baudraz, employé postal retraité et de  
Aline-Jenny née Bonnard, à Croz

2. Apothéloz Maria-Marie  
célibataire

ménagère  
originaire de Corcelles & Conise et à Ormens domiciliée à  
Lausanne née à  
Nancy (Meurthe & Moselle, France) le quatorze septembre  
mil neuf cent quatre fille de

Jules-Alfred Apothéloz, manoeuvre, et de  
Marie-Françoise née Malprière, à Chailly & Lausanne

Comme témoins : 1. RoCHAT Louis-Marcel, cuisinier, à Lausanne  
2. Gagnebin Albert, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Corcelles & Conise,  
à Ormens le 6, à Agiez et à Suchy le 7 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte d'origine de l'épouse, pour  
preuve de nationalité  
consentement des père & mère de  
l'épouse  
actes de publication à Lausanne,  
Agiez, Suchy, Corcelles & Conise  
et Ormens

Communiqué à Orner, Belmont  
& Yverdon et Conise

Les époux :

Georges Baudraz  
Maria Baudraz

Les témoins :

L. RoCHAT  
A. Gagnebin

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 700  
Jaccoud  
et  
Brusorio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud Henri  
Né de Marianne - Nanette née Jenoé  
dès le 8 juillet 1921, Sergent de gendarmerie  
originaire de Puidoux domicilié à  
Cully né à  
Villars y Olon le dix-huit août  
mil huit cent septante-deux fils de  
Jean-Louis Jaccoud et de  
Marie-Madelaine née Schmitz, décédés

2. Brusorio née Schaller Clémentine  
Veuve en 1<sup>er</sup> noces de Emilio Brusorio et  
divorcée en deuxième noces de Fritz Galle, dès le 28 décembre 1912  
originaire de Provence domiciliée à  
Lausanne née à  
Chandon (Fribourg) le onze mars  
mil huit cent septante-trois fille de  
Christian-Jean-Paul Schaller et de  
Catherine-Joséphine née Stehlin à Bayel

Comme témoins :  
1. Lott Adrien, horticulteur, à Cully  
2. Perret Adèle, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Provence, à  
Cully le 4, et à Puidoux le 5 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Cully.

## Les époux :

H. Jaccoud  
Clémentine Jaccoud

## Les témoins :

Adrien Lott  
Adèle Perret

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à Chesaux, Pro-  
vence et Cully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 701  
Grobet  
et  
Depierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobet Jules-Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Valloche

domicilié à

La Ferrière y Jougne (Soub, France)

né à

Premier

le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt six

fils de

Jules-Louis Grobet

et de

Louise-Aline née Candaux, à Premier

2. Depierre Stéphanie-Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de

Bèze (Côte d'Or, France)

domiciliée à

La Ferrière y Jougne (Soub, France)

née à

Bèze

le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt seize

fille de

Bernard Depierre

et de

Maria née Marionne, à La Ferrière y Jougne

Comme témoins :

1. Meysse Maxime, concierge, à Lausanne

2. Cottier Maurice, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valloche le 6, à Bèze le 8 et à Jougne le 9 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Valloche

Les époux :

Grobet Alfred  
Grobet Stéphanie

Les témoins :

Meysse Maxime  
Cottier Maurice

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à Valloche et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 702  
Vercelli  
et  
Venturini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vercelli Santo-Giuseppe  
célibataire

ménisier  
originaire de Borgosesia (Novare, Italie) domicilié à  
Reims (Marne, France) né à  
Borgosesia le vingt-cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt fils de  
Pietro Vercelli et de

Marianne née Milanaccio, décédée

2. Venturini née Molinari Carmela

veuve de Pietro-Lorenzo-Filippo-  
Balducci-Antero Venturini des le 23 novembre 1918  
originaire de Marradi (Florence, Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Castellazzo le douze mai

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de  
Giovanni-Battista Molinari, décédé et de  
Giuseppa née Caselli, à Castellazzo

Comme témoins :  
1. Buscaglia Battista, architecte, à Lausanne  
2. Guipponi Secondo, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Reims le 17,  
à Borgosesia et à Marradi le 18 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Hente-ur décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de la fiancée  
acte de décès de son 1<sup>er</sup> mari  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département de  
Justice & Police.  
actes de publication à Lausanne,  
Reims, Borgosesia et Marradi,

Communiqué à la Chancellerie  
cantonale (2<sup>e</sup> trait).

Les époux :

Vercelli Santo  
Venturini Carmela

Les témoins :

Buscaglia Battista  
Guipponi Secondo

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Le numéro 702 de la page  
156 est celui de la dernière  
inscription faite dans l'année  
1923.  
Les deux doubles sont conformes.  
Les deux nouveaux certificats.  
L'officier de l'état civil :  
Lausanne, le 31 décembre 1923.

L. Bailly

Imprimerie andalouse, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 1  
Rochat  
et  
Bratschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Charles-Alfred

célibataire

gypsière-peintre

originaire de L'Abbaye domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six juillet

mil neuf cent

ans

Charles-Henri Rochat, blanchisseur et de

Mabelle née Perrin, à Lausanne

2. Bratschi Germaine-Augusta

célibataire

ménagère

originaire de La Lenk (Bienne) domiciliée à

Lausanne née à

Arveves Yollon le onze août

mil huit cent

quatre-vingt six-sept

ans

Auguste Bratschi, agriculteur, à Arveves et de

Marie-Sophie née Cattelod, décédée

Comme témoins :

1. Rochat Charles, blanchisseur, à Lausanne

2. Rochat Edmond, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à L'Abbaye le 20  
& à Lenk le 21 novembre 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
L'Abbaye et Lenk.

Les époux :

Charles Rochat  
Germaine Rochat

Les témoins :

C. Rochat  
E. Rochat

L'officier de l'état civil :

L. Prunier

L'arrêté du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 27 juin 1947  
déclaré définitif et exécutoire le 9  
juillet 1947  
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 9  
juillet 1947, le délai pendant  
lequel la femme  
peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 13 août 1947

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 2  
Franzetti  
et  
Meier

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne... rendu  
en date du 8 octobre 1942...  
déclaré définitif et exécutoire le 6  
novembre 1942... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 21 novembre 1942...  
de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Franzetti Angelo-Giuseppe  
célibataire

maçon

originaire de Luttra (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à

Luttra le vingt-trois mars  
mil huit cent quatre-vingt six fils de

Pasquale Franzetti et de  
Maria née Henotti, décédée

2. Meier Anna  
célibataire

cuisinière

originaire de Zuzgen (Bâle-Campagne) domiciliée à  
Lausanne née à

Obalwil (Zurich) le dix-huit août  
mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Johannes Meier, peintre, à Pratteln et de  
Wilhelmine née Raef, décédée

Comme témoins: { 1. Lappelloni Baptiste, maçon, Le Lieu  
2. Baccà Joseph, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Zuzgen le  
16 et à Luttra le 28 octobre 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 3 janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées:

actes de naissance  
permis de publier & autorisation  
du Département de Justice et Police.  
acte de publication à Lausanne,  
Zuzgen & Luttra, ce dernier,  
avec certificat de capacité ma-  
trimoniale en faveur du fiancé.

Communiqué à Lemmiken et à  
la Chancellerie Cantonale.

Les époux:

Franzetti  
et  
Meier

Les témoins:

Lappelloni Baptiste  
Baccà Giuseppe

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3  
 Cosandey  
 et  
 Indermüble  
 dit Dumoulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosandey Samuel \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé au Penitencier \_\_\_\_\_  
 originaire de Sassel \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Sassel \_\_\_\_\_ le quatre décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fils de

Eugène Cosandey \_\_\_\_\_ et de

Marie née Duffey, décédée \_\_\_\_\_

2. Indermüble dit Dumoulin Berthe-Anna  
 célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Amsoldingen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fille de

Maurice-Louis-Henri Indermüble dit Dumoulin, serancier \_\_\_\_\_ et de

Ursule dite Lucie née Bolomey, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dumoulin Edouard, mécanicien, à Lausanne  
 } 2. Dougoud Blanche, aux Croizettes Yspalinges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Amsoldingen  
 le 11 et à Sassel le 12 décembre 1913 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Amsoldingen & Sassel \_\_\_\_\_

## Les époux :

Sel. Cosandey  
 B. Cosandey

## Les témoins :

Ed. Dumoulin  
 B. Dougoud.

## L'officier de l'état civil :

L. Hallif

Communiqué à Granges et à  
 Amsoldingen \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
 Wyss  
 et  
 Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyss Georges-François  
 célibataire

menuisier  
 originaire de Wimmis (Berne) domicilié à  
Bonon-les-Bains (Haute Savoie) né à  
Lausanne le trois novembre  
mil neuf cent deux fils de  
François-Louis-Manuel Wyss, chef d'équipe C.F.F. et de  
Rose née Prolliat, à Lausanne

2. Guignet Clémence-Thérèse  
 célibataire

vendeuse  
 originaire de Essertey (Vaud) domiciliée à  
Bonon-les-Bains (Haute Savoie) née à  
Essertey le vingt-sept avril  
mil neuf cent un fille de  
Emma Guignet, veuve et de

Comme témoins : } 1. Chevalley Vincent, chauffeur, à Lausanne  
 } 2. Wyss François, chef d'équipe C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Wimmis le 27, à Essertey le 31 oc-  
 tobre et à Bonon-les-Bains le 17 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Wimmis (Berne)

## Les époux :

Georges Wyss  
Clémence Wyss

## Les témoins :

Wyss François  
Chevalley Vincent

L'officier de l'état civil :

Bauby

Communiqué à Wimmis et à  
Oron

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5  
Deléderray  
et  
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deléderray Louis-Georges \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé C. F. J. \_\_\_\_\_  
originaire de Penthaix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Penthaix \_\_\_\_\_ le quinze février \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Georges-Marc-Samuel Deléderray, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Blaise-Jenny née Ansermier, à Penthaix \_\_\_\_\_

2. Perret Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Villiers \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Curtilly \_\_\_\_\_ née à

Prepondens y Curtilly \_\_\_\_\_ le dix-neuf janvier \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt douze \_\_\_\_\_ fille de

Eugène Perret \_\_\_\_\_ et de  
Eugénie Donnard, vécues \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Deléderray Justave, agriculteur, à Penthaix
2. Deléderray Lina, à Penthaix

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Curtilly le 4, à Pen-  
thax le 5 et à Villiers le 6 décembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Curtilly, Penthaix et  
Villiers \_\_\_\_\_

## Les époux :

L. Deléderray  
Louise Deléderray

## Les témoins :

C. Deléderray  
L. Deléderray

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Sillens, Mézières  
& Licens \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 6  
Lucchini  
Klein

25/68  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lucchini Vincenzo

célibataire

ingénieur

originaire de Montagnola (Tessin) domicilié à

Montagnola né à

Montagnola le quatre août

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de

feu Pasquale Lucchini et de

feu Gusta née Lucchini

2. Klein Marguerite

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier mai

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de

Robert-Eugène Klein, négociant et de

Jeanne-Rose née Sik, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Klein Oscar, comptable, à Bâle  
2. Lucchini Françoise, sans profession, à Lugano

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Montagnola le 22 et sur la Feuille officielle

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Montagnola (Tessin)

Les époux :

Vincenzo Lucchini

Marguerite Lucchini

Les témoins :

Francoise Lucchini

Oscar Klein

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à l'état civil de Montagnola

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
 Bruand  
 et  
 Lüdi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruand Louis-François

celibataire

employé C. F. F.

originaire de Cronay

domicilié à

Saint-Pierre

né à

Curtilly

le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt seize

fils de

Louis-Amile Bruand, instituteur, à Lausanne

et de

Ysaline-Louise nee Clot, décédée

2. Lüdi Frida-Rosa

celibataire

originaire de Bolligen (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Gressy

le premier septembre

mil neuf cent

fille de

feu Alfred Lüdi

et de

Rosa-Lina nee Gerber, à St-Pierre

Comme témoins :

1. Bruand Amile, instituteur, à Lausanne

2. Bruand Alphonse, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cronay, à St-Pierre le 29, à Bolligen et à Lausanne le 20 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
 St-Pierre

Les époux :

L. Bruand,

F. Bruand

Les témoins :

E. Bruand,

A. Bruand.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Donneloye, à  
 St-Pierre & à Bolligen

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 8  
 Diday  
 et  
 Blanchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diday Marcel - Henri

célibataire

Chauffeur C.F.F.

originaire de Boumouens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fils de

Ponstant - Ami Diday, mécanicien C.F.F.

et de

Elise née Meyer, à Lausanne

2. Blanchet Elisa

célibataire

Couturière

originaire de Lutry et de Cully

domiciliée à

Lausanne

née à

Châtelain Lutry

le vingt sept septembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept

fille de

Edouard Blanchet

et de

Elisa née Marguerat, décédée

Comme témoins :

1. Galoppini Alfred, Perrucier, à Lausanne

2. Corday Marcel, employé d'assurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry, à Cully le 12,  
 et à Boumouens le 13 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de publication à Lausanne  
 Boumouens, Lutry & Cully

Les époux :

Marcel Diday  
 Elisa Diday

Les témoins :

Alfred Galoppini  
 Marcel Corday

L'officier de l'état civil :

J. Bally

No 9  
Perrigaux  
et  
Santschy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrigaux Bernard - Ali  
divorcé de Susanne Humbert - Gros  
dès le 2 mai 1921, voyageur de Commerce  
originaire de GENEVEYS / COFFRANE domicilié à  
aux GENEVEYS né au  
Loche le sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
feu Georges - Ali Perrigaux et de  
Rachel née Trüeband, à Madretsch

2. Santschy Marie - Alice  
célibataire  
originaire de Mollens (Vaud) et Sigriswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Sarraz le cinq juillet  
mil neuf cent fille de  
feu Ulysse - Samuel Santschy et de  
Alice - Augusta - Henriette née Dörfelst, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Matthey Henri, cocher, Lausanne  
2. Haller Marie, cuisinière, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Coffrane le 15, à Lausanne, à  
Sigriswil le 17 et à Mollens le 18 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le douze janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil des  
GENEVEYS / COFFRANE

Les époux :  
Bernard Perrigaux  
Marie Alice Santschy  
Les témoins :  
Henri Matthey  
Marie Haller

L'officier de l'état civil :  
L. Pallif

Communiqué aux GENEVEYS, à  
Ballens & à Sigriswil

Par décision du 14 juin 1924,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'à la nom de famille  
écrit, par erreur, Santschy,  
soit orthographe Santschi.

Lausanne, le 20 juin 1924...  
L'officier de l'état civil :  
L. Pallif  
à Coffrane, Ballens Sigriswil

Par jugement du Tribunal du district  
de Vevey  
rendu en date du 1er septembre 1945  
déclaré définitif et exécutoire le 5  
octobre 1945  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le  
5 octobre 1945, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 18 octobre 1945.

L'officier de l'état civil :  




## Registre des mariages A.

No 10  
Adam  
et  
Dreyer née Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Adam Jean-Audias \_\_\_\_\_  
divorcé de Henriette-Fanny Gaudin née Pittet  
dès le 3 janvier 1895, \_\_\_\_\_ peintre \_\_\_\_\_  
originaire de Schlosswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Jean Adam, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Regina-Cécile née Wyss, à Riggisberg (Berne) \_\_\_\_\_

2. Dreyer née Genoud Clara-Mathalie \_\_\_\_\_  
veuve de Frédéric-Joseph Dreyer dès le  
12 août 1922, \_\_\_\_\_ ouvrière de fabrique \_\_\_\_\_  
originaire de Neberstorf (Ct Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Fribourg \_\_\_\_\_ le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix \_\_\_\_\_ fille de  
Jean-Joseph Genoud \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Joséphine née Henry, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hésy Marius, concierge, à Lausanne  
} 2. Grandchamp Emile, cocher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schlosswyl et à Neberstorf  
le 24 décembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze janvier mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce; \_\_\_\_\_  
acte de décès 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Schlosswyl & Neberstorf \_\_\_\_\_

Communiqué à Schlosswyl et à  
Neberstorf. \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Adam  
N. Adam

## Les témoins :

Emile Grandchamp  
Hésy M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

L. Baumig

N<sup>o</sup> 11

Bär

Halperine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bär Walter - Jakob - Julius  
célibataire

Commerçant

originaire de Zurich domicilié à Zurich

né à Bâle

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de

Julius Bär, banquier et de

Maria née Ulrich, les deux décédés

2. Halperine Marie-Blanche  
célibataire

Sans profession

originaire de Russie domiciliée à Zurich, légalement à Lausanne

(Kiew Russie) née à Kiew

le douze / vingt cinq septembre

mil neuf cent trois fille de

Marc Halperine, rentier et de

Paule née Daniel, les deux à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Bär Richard, physicien à l'université de Zurich.
  - 2. Halperine Daniel, ingénieur, décoré de la Croix de guerre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 décembre et à Zurich le 30 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Zurich.

Les époux :

Walter Bär

Marie-Blanche Bär

Les témoins :

R. Bär

J. Halperine

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Zurich

Registre des mariages A.

No 12  
Badel  
et  
Piccioni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badel Charles-Edmond \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_  
originaire de Longirod \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le douze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
Miles-Mauri Badel employé retraité \_\_\_\_\_ et de  
Louisa née Chappuis, à Vers-chez-les-Blanc \_\_\_\_\_

2. Piccioni Thérèse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

plieuse \_\_\_\_\_  
originaire de Ascoli-Ticeno (Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Crissier \_\_\_\_\_ née à  
aux Eaux-Vives (Genève) \_\_\_\_\_ le vingt-trois mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Joseph Piccioni, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
Maria née Rochon, à Crissier \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chappuis François, retraité S.D. à Lausanne  
} 2. Haag Jean, magasinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Crissier et à Lon-  
girod le 10 et à Ascoli-Ticeno le 25 novembre 1934 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
Consentement des père et mère de  
la fiancée ; permis de publier  
du Département de Justice & Police  
actes de publication à Lausanne,  
Longirod, Crissier et Ascoli-Ticeno,  
ce, dernier avec certificat de capa-  
cité matrimoniale en faveur de la  
fiancée. \_\_\_\_\_  
Communiqué à Longirod, à Pully  
& à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

Les époux :

Charles Badel.  
Thérèse Badel

Les témoins :

François Chappuis  
Jean Haag.

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 21 mai 1934  
déclaré définitif et exécutoire le 29  
septembre 1934  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 29  
septembre 1934, le délai pendant  
lequel l'homme  
ne pourr[ra] \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 27 septembre 1934.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

No 13  
Favre  
et  
Gournay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Adolphe-Emile  
veuf de Marie-Louise née de Vanteroy vés le  
17 décembre 1922, comptable  
originaire de Monthey domicilié à  
Monthey né à  
Monthey le quinze octobre  
mil huit cent soixante-trois fils de  
Charles Favre et de

Josephine née Reichtry, décédés  
2. Gournay née Chappex Marie-Mélanie  
veuve de Constant-Michel Gournay.

vés le 3 février 1913,  
originaire de Monthey domiciliée à  
Argenteuil (Seine & Oise, France) née à  
Monthey le vingt-trois mars  
mil huit cent septante-un fille de  
François Chappex et de  
Mabelle née Gex, décédés

Comme témoins :  
1. Exhenry Théodore, cafetier, à Lausanne  
2. Moulin Auguste, voyageur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Argenteuil le 28 décembre et à Mon-  
they le 29 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Monthey

Communiqué à Monthey

Les époux :  
E. Favre

Des témoins :  
M. Moulin  
L. Exhenry

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

No 14  
Belperroud  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belperroud René - Saul \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manœuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Cornaux (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Valloire \_\_\_\_\_ né à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Lina Belperroud, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

2. Martin Augustine - Alice \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
originaire de Couvet (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Jean - Henri Martin \_\_\_\_\_ et de  
Rosine née Lahud, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Hesse Marius, concierge, à Lausanne  
2. Bron William, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valloire le 18, à Couvet, à Cornaux  
et à Lausanne le 21 décembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Valloire \_\_\_\_\_

Les époux :  
Belperroud René  
Belperroud Alice

Les témoins :  
Hesse M<sup>s</sup>  
Bron

Communiqué à Cornaux, Valloire  
& Couvet \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. Baillif

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne rendu  
en date du 3 novembre 1917, déclaré  
définitif et exécutoire le 16 janvier  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 11 janvier 1928  
L'officier de l'état civil:

L. Baillif

## Registre des mariages A.

No 15  
 Robrbach  
 et  
 Seyvoz

Par jugement du Tribunal... des...  
 districts de Vevey, rendu  
 en date du 11 septembre 1926,  
 déclaré définitif et exécutoire le...  
 octobre 1926, le mariage inscrit  
 ci-dessus a été dissous par le divorce.  
 L'acte est en date du 27 octobre 1926.  
 Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Robrbach Georges Louis  
 célibataire

jardinier  
 originaire de St-Stephan (Berne) domicilié à  
 Vevey né à  
 Lausanne le quinze mars  
 mil neuf cent trois fils de  
 Malvina née Robrbach, garde-barrières, à Vevey et de

2. Seyvoz Léa-Rachel  
 célibataire

ouvrière en lithographie  
 originaire de Tuidoux domiciliée à  
 Vevey née à  
 Tuidoux le huit août  
 mil neuf cent quatre fille de  
 Louis Seyvoz, journalier et de  
 Marie née Eschumy, à Tuidoux

Comme témoins: } 1. Hési Maxime, concierge, à Lausanne  
 } 2. Emery Maurice, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey et à St-Stephan le 24 et  
 à Tuidoux le 27 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées:  
 autorisation de l'état civil  
 de Vevey

Les époux: •  
 Robrbach Georges  
 Robrbach Rachel

Les témoins:  
 Hési Maxime  
 Emery Maurice

Communiqué à St-Stephan et  
 à Vevey

L'officier de l'état civil:

B. Bauf

Registre des mariages A.

No 16  
Imhof  
et  
Marchand

Par jugement du Tribunal de Tere...  
Instance de la République et...  
Canton de Genève... rendu  
en date du 19 janvier 1951...  
déclaré définitif et exécutoire le 16  
février 1951... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 20 février 1951...  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof Edouard-Edmond-Elie  
celibataire

Droguiste  
originaire de Soyhières (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Montier (Berne) le cinq mai  
mil neuf cent un fils de

Adolphe Imhof, imprimeur et de  
Ada née Zuelo, à Montier

2. Marchand Louise-Suzanne  
celibataire

originaire de Mugelles-la-Motte domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois juin  
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de

Auguste-Jules Daniel Marchand, fleuriste et de  
Louise-Elise née Dubois, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Marchand Daniel, fleuriste, à Lausanne  
2. Marchand Philippe, fleuriste, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Soyhières le 12 et à  
Mugelles-la-Motte le 13 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Soyhières et Mugelles-la-Motte

Les époux :

E. Imhof  
L. Imhof

Les témoins :

M. Marchand  
Mlle. dom.

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

## Registre des mariages A.

No 17  
Baud  
et  
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Albert-Frédéric-Marc \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Conducteur au Poste de 1<sup>er</sup> Secours \_\_\_\_\_  
originaire de Gimel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq avril \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt quinze \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Frédéric Baud, Concierge \_\_\_\_\_ et de  
Alice-Marie née Rohat, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Monachon Léa-Émilie \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Treyes & Posens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le six mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de  
Léon-Louis Monachon \_\_\_\_\_ et de  
Mortene née Blam, Décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Monachon Jean, négociant, à Lausanne  
2. Baud Georges, Conducteur-typo. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gimel le 7 et à  
Treyes & Posens le 8 décembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acts de publication à Lausanne,  
Gimel & Treyes & Posens \_\_\_\_\_

## Les époux :

M. Baud.  
L. Baud

## Les témoins :

M. Monachon  
Georges Baud.

## L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Gimel & à  
St-Geroges \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 18  
Grand  
et  
Steff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand Victor-Aimé  
veuf de Louise - Françoise - Charlotte Mury née  
Bataillard dès le 12 novembre 1921, manoeuvre  
originaire de Ecublens (Vaud) domicilié à  
Lausanne né à  
Ecublens le treute mai  
mil huit cent septante fils de  
Marc - François - Félix Grand et de  
Fenny née Darbois, décédés

2. Steff née Gein Jeanne-Henriette  
veuve en deuxième noces de Charles - Edouard Steff  
née le 15 avril 1917 employée de commerce  
originaire de Paris (10<sup>e</sup> arr<sup>to</sup>) domiciliée à  
Lausanne née à  
Faoug le vingt-cinq septembre  
mil huit cent soixante-huit fille de  
Jean - Samuel Gein et de  
Elizabeth née Deschlimann, décédés

Comme témoins :  
1. Pillionel Jules, menuisier, à Lausanne  
2. Christinat Auguste, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ecublens le 12 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de décès des précédents con-  
joints; acte du 2<sup>es</sup> mariage de  
la fiancée  
permis de publier du Département  
de justice & Police  
acte de publication à Lausanne et  
à Ecublens; certificat de capacité de  
la fiancée  
Communiqué à Ecublens et à la  
Chancellerie Cantonale

Les époux :

Victor Grand  
et  
Steff

Les témoins :

Pillionel Jules  
Christinat Auguste

L'officier de l'état civil :

Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 19  
Jotterand  
et  
Bandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jotterand Jules-Isaac

célibataire

cafétière  
originaire de Bière domicilié à Bière  
né à Bière

le vingt-six avril  
mil huit cent quatre vingt quinze

fils de  
Isaac-Jules Jotterand, décédé et de  
Maria née Hauptli, ménagère, à Bière

2. Bandi Berthe  
célibataire

fille de Salle  
originaire de Oberwil près Bière (Berne) domiciliée à Yverdon  
née à Lausanne

le quatre novembre  
mil huit cent quatre-vingt dix sept

fille de  
Jean Bandi, chaudronnière et de  
Antonina née Müller, à Yverdon

- Comme témoins :
1. Alexis Marius, Concierge, à Lausanne
  2. Emery Maurice, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bière le 26, à Oberwil et à Yverdon le 27 décembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Bière

Les époux :

J. Jotterand  
B. Jotterand

Les témoins :

Alexis M<sup>s</sup>  
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

B. Baurif

Communiqué à Bière, à Oberwil et à Yverdon

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20  
de Coppet  
et  
Loewer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Coppet Frédéric \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ veuf de Marie - Caroline née Dela-  
 doey dès le 26 février 1885, ingénieur \_\_\_\_\_  
 originaire de Susevax \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Rio-de-Janeiro (Brésil) le premier juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent cinquante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 François - Gustave de Coppet \_\_\_\_\_ et de  
 Feliziana Barboza de Oliveira Aranda, veuves \_\_\_\_\_  
 2. Loewer Ida - Henriette - Fanny \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lavigny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Delémont (Berne) \_\_\_\_\_ le neuf octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
 Albert - Alfred - Eugène Loewer, commerçant \_\_\_\_\_ et de  
 Ana - Léa née Fixaz, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guenoud Gustave, banquier, à Lausanne  
 } 2. Deladoey Marie, institutrice, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Susevax et  
 à Lavigny le 12 décembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
 acte de décès 1<sup>re</sup> femme du fiancé  
 actes de publication à Lausanne,  
 Susevax et Lavigny \_\_\_\_\_

## Les époux :

F. de Coppet  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ F. de Coppet

## Les témoins :

M. Deladoey  
 Guenoud

L'officier de l'état civil :

H. Hallig

Communiqué à Mathod & à  
 Villars - sous - Mens \_\_\_\_\_

No 21  
Richard  
et  
Udry

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne, rendu  
en date du 27 janvier 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 avril  
1920, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 11 avril 1920  
Lausanne, le 26 avril 1920.  
L'officier de l'état civil

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Jules  
divorcé de Rose-Lina née Guichet les le  
27 juin 1921, marié  
originaire de Savigny et Forel domicilié à  
Lausanne né à  
Savigny le vingt-deux mars

mil huit cent quatre vingt-deux fils de  
Jean-Daniel Richard et de  
Louise née Dilesfert, veuves

2. Udry Julie-Marie  
célibataire

lingère  
originaire de Avey. devant-Pont (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le six-sept juillet  
mil neuf cent fille de

François Udry et de  
Marie née Faur, veuves

Comme témoins : 1. Udry Albert, manoeuvre, à Lausanne  
2. Barbey Alois, manoeuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Forel, à Avey  
devant-Pont le 28 et à Savigny le 29 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
avec mention du divorce  
actes de publication à Lausanne,  
Savigny, Forel & Avey-de-  
vant-Pont.

Communiqué à Savigny, Forel  
& Avey-devant-Pont

Les époux :

Jules Richard  
Julie Richard

Les témoins :

Udry Albert  
Barbey Alois

L'officier de l'état civil :

L. Bailli

## Registre des mariages A.

No 22  
Schmidt  
et  
Roux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt Charles-Louis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

mouleur \_\_\_\_\_  
originaire de Yvermes (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Courroux \_\_\_\_\_ le vingt-huit décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Henri-Joseph Schmidt, veuf \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Madeleine née Fleury, à Courroux \_\_\_\_\_

2. Roux Sylvie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

reparseuse \_\_\_\_\_  
originaire de Villarimboud (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Orcier (H<sup>te</sup> Savoie) \_\_\_\_\_ le quinze avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fille de

Claude-Pierre dit Alfred Roux, veuf \_\_\_\_\_ et de  
Josephite née Caddour, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Siegris Samuel, agent de police, à Lausanne  
2. Schmidt Joseph, fondeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Yvermes et à Villarim-  
boud le 20 décembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de domicile de la fiancée  
pour prouver son lieu de bourgeoisie  
actes de publication à Lausanne,  
Yvermes & Villarimboud \_\_\_\_\_

Communiqué à Yvermes et à  
Villarimboud \_\_\_\_\_

## Les époux :

C. Schmidt  
S. Schmidt

## Les témoins :

S. Siegris  
Schmidt Joseph

L'officier de l'état civil :

S. Bailly

No 23  
Mourset  
et  
Aebi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mourset Eugène  
célibataire

Remonteur  
originaire de Lyss (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bâle le huit décembre

mil neuf cent fils de  
Friedrich-Rudolf Mourset et de  
Emma - Clementine née Fzoidevaux, à Lyss

2. Aebi Ida  
célibataire

gérante  
originaire de Ruderswil (Berne) domiciliée à  
Langnau s. Bären née à  
Langnau le treize décembre

mil huit cent quatre vingt quinze fille de  
Daniel Aebi et de  
Emma - Elizabeth née Ritter, à Bären

Comme témoins : } 1. Emery Maurice, employé de bureau, à Lausanne  
} 2. Hefse Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Langnau, à Ru-  
derswil le 5 et à Lyss le 7 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Lyss, Langnau et Ruders-  
wil

Les époux :

Eugène Mourset  
Ida Mourset

Les témoins :

Hefse Marius  
Marius Emery

L'officier de l'état civil :

D. Bailly

Communiqué à Lyss, Ruders-  
wil et Langnau.

Registre des mariages A.

No 24  
Duruz  
Foletti

Par décision du 4. décembre 1925,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que le nom de famille...  
écrit, par erreur, *Foletti*...  
soit orthographié *Foletta*,  
avec *at final*.

Lausanne, le 7. décembre 1925.

L'officier de l'état civil:

*L. Bailly*

*Comme à Gerra - Verzasca et  
Muriest.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz Raymond - Claude - Henri

célibataire

ingénieur

originaire de Muriest (Fribourg) domicilié à

Aracatuba (San Paulo, Brésil) né à

Sion le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Louis - Albert Duruz, journaliste et de

Marie - Thérèse - Josephine - Adélaïde née Haenni, à Sion

2. Foletti Marie - Eugénie

célibataire

originaire de Gerra - Verzasca (Tessin) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Mob Foletti, tailleur et de

Anne - Françoise née Berger, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Duruz Albert, journaliste, à Sion  
2. Duruz Pierre, ingénieur, à Berne.

Les publications ont eu lieu à Muriest le 31 décembre 1923, à  
Gerra - Verzasca le 3 janvier et à Lausanne le 16 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Muriest et Gerra - Verzasca

Les époux :

*R. Duruz*  
*M. Duruz*

Les témoins :

*A. Duruz - Muriest*  
*Duruz - Paris, ing.*

L'officier de l'état civil :

*L. Bailly*

Communiqué à Gerra - Verzasca  
et à Muriest

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 25

Blum

et  
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum Emile-Jobann \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Schaffhouse \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Kreuzlingen (Thurgovie) le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt treize \_\_\_\_\_ fils de

Jobann-Leopold Blum, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Kleck, à Schaffhouse \_\_\_\_\_

2. Magnenat Jeanne-Ida-Mathilde \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le douze juillet \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Miles-Eugène Magnenat, voiturier, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Ida née Flückiger, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Baden Momi, fonctionnaire C.F.F. à Bâle  
} 2. Magnenat Reynold, fonctionnaire fédéral, à Bienne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Vaulion et à Schaffhouse  
le 7 janvier 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Schaffhouse et Vaulion \_\_\_\_\_

Les époux  
E. Blum

J. Blum -

Les témoins :

R. Magnenat, J. Eugène  
Baden

Communiqué à Schaffhouse et  
à Vaulion \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

S. Bally



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 26  
Stettler  
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stettler Ernst

divorcé de Rose-Léa Grossenbacher dès le 22  
juin 1920, mécanicien  
originaire de Neuchigen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bienne le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt trois fils de  
Gottfried Stettler, vècèdè et de  
Elisabeth nie Bernhart, à Lausanne

2. Schmid Emilie-Blanka

célibataire

originaire de Mervnach (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Huningue (Haut Rhin, France) le six octobre

mil huit cent quatre-vingt huit fille de  
Rosalia Schmid, couturière, à Vevey et de

Comme témoins :  
1. Boos Christian, cuisinier, à Lausanne  
2. Christ Germaine, couturière, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Neuchigen le 11, à  
Mervnach le 14 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé,  
avec mention du divorce.  
actes de publication à Lausanne,  
Neuchigen et Mervnach

Communiqué à Neuchigen et à  
Mervnach

Les époux :

Ernst Stettler  
Emilie Schmid

Les témoins :

Germaine Christ  
Chr Boos

L'officier de l'état civil :

L. Bally

## Registre des mariages A.

No 27

Piot

et  
Massonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot Héli

divorcé de Louise - Marie - Caroline née Chapuisat

né le 3 décembre 1900, maçon

originaire de Thierrens domicilié à  
Lausanne né à

Thierrens le dix juin

mil huit cent soixante-deux fils de

Louis Piot et de

Madeline née Pasche, décédée

2. Massonnet Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Epandes (Vaud) domiciliée à  
Lausanne née à

Epandes le trente-un mai

mil huit cent septante fille de

Adèle Massonnet, décédée et de

Comme témoins :

1. Josandier Paul, tonnelier, à Lausanne
2. Grandjean Jules, manoeuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Thierrens et à  
Epandes le 22 décembre 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 2<sup>ème</sup> mariage de l'époux,  
avec la mention du divorce  
actes de publication à Lausanne,  
Thierrens et Epandes \_\_\_\_\_

Les époux :

Piot Héli  
Adèle Piot

Les témoins :

Grandjean Jules.  
J. Casandier

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Communiqué à St. Georges et à  
Belmont yverdon \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 23  
Laurent

et  
Dumathéray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Albert-Henri

célibataire

employé aux T. L.

originaire de Fey

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

fils de

Henri - Ulysse Laurent, négociant

et de

Jeanne née Regamey, à Lausanne

2. Dumathéray Alice

célibataire

originaire de Essertines y Rolle

domiciliée à

Romanel y Lausanne

née à

Lausanne

le douze décembre

mil neuf cent un

fille de

Auguste - Louis Dumathéray, agriculteur

et de

Amélie - Lina née Peitrequin, à Romanel

Comme témoins :

- 1. Carin Julien, brigadier de police, à Lausanne
- 2. Laurent Henri, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Fey le 29, à Essertines y Rolle le 30 et à Romanel y Lausanne le 31 décembre 1948

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Fey, Essertines y Rolle et Ro-  
manel y Lausanne.

Les époux :

Laurent Albert  
Laurent Alice.

Les témoins :

J. Carin  
L. Laurent

L'officier de l'état civil :

L. Prally

Communiqué à Fey, à Gilly  
et à Trilly

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 19 février 1948 déclaré définitif et exécutoire le 23 mars 1948 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 23 mars 1948, le délai pendant lequel il pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 9 avril 1948.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

No 29  
Maillard  
et  
Langel

Par jugement du Tribunal...  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 11 septembre 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 9 octobre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel l'ex-mari  
ne peut contracter un nouveau  
mariage,  
Lausanne, le 12 octobre 1924  
L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Maillard Edouard-Alexandre  
célibataire

Chauffeur d'autos  
originaire de Vevey domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt décembre  
mil neuf cent trois fils de

Frédéric-Charles Maillard, menuisier et de  
Sophie née Bolomey, à Lausanne

2. Langel Alice-Anna  
célibataire

Horlogère  
originaire de Courtelary (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Bienne le quinze septembre  
mil neuf cent un fille de

Joseph-Emmanuel Langel, horloger et de  
Olga née Glas, à Bienne

Comme témoins: } 1. Maillard Frédéric, menuisier, à Lausanne  
2. Mathieu Soule, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Courtelary le 12  
et à Vevey le 14 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Vevey et Courtelary

## Les époux:

E. Maillard  
A. Maillard.

## Les témoins:

Fréd. Maillard  
E. Mathieu

Communiqué à Vevey et à Cour-  
telary

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 30  
Sonmay  
et  
Senn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonmay Emilie  
célibataire

Commis postal

originaire de Ecoteaux et de La Rogique domicilié à  
Thoune (Berne) né à

Ecoteaux le dix-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de

Almi Sonmay, agriculteur et de  
Lucie-Amélie née Favre, à Gouxens

2. Senn Gemmaine-Louisa  
célibataire

ménagère

originaire de Belpberg (Berne) domiciliée à  
Brenles née à

Brenles le huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de

Louis Senn, veuf et de  
Elise née Bize, à Brenles

Comme témoins :  
1. Senn Maurice, agriculteur, à Brenles  
2. Senn Elise, agriculteur, à Brenles

Les publications ont eu lieu à Thoune le 17, à Belpberg et à  
Brenles le 18, à Ecoteaux et à La Rogique le 19 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Thoune

Les époux :

Emilie Sonmay  
Gemmaine Senn

Les témoins :

Maurice Senn  
Elise Senn

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Palézieux, à  
Thoune et à Belp

## Registre des mariages A.

No 31

Corrodi  
et  
Bettex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corrodi Johann-Eugen

célibataire

Commerçant

originaire de Ottikon-Gossau (Zurich) domicilié à  
Genève né àHausen y Albis (Zurich) le dix-huit août  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils deAlfred Corrodi, Chef de district et de  
Bertha née Grob, à Zurich

2. Bettex Marie-Louise dite Dally

célibataire

originaire de Combremont-le-Petit (Vaud), domiciliée à  
Lausanne née àFrauenfeld (Schurgovie) le vingt-huit novembre  
mil neuf cent deux fille deLouis-Henri Bettex, Commerçant et de  
Marie née Sultzberger, à LausanneComme témoins : } 1. Bettex Louis, Commerçant, à Lausanne  
2. Bettex Marie, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Genève le 10, à Lausanne le 11,  
à Combremont-le-Petit le 13 et à Gossau le 14 janvier  
1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Genève.

Les époux :

E. Corrodi

D. Corrodi

Les témoins :

L. Bettex  
Marie Bettex

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Gossau, Genève  
& Combremont-le-Petit

Registre des mariages A.

N° 32

Bernasconi

et  
Droz-dit-Busset

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne... rendu en date du 11 décembre 1943... déclaré définitif et exécutoire le 4 janvier 1944... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce... Lausanne le 20 janvier 1944  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi Giuseppe-Eugenio  
célibataire

employé d'hôtel  
originaire de Olgiate-Comasco (Côme, Italie) domicilié à Lausanne né à

Olgiate-Comasco le premier avril  
mil huit cent quatre-vingt onze fils de

Carlo Bernasconi, artisan ysoie et de Rosa née De Carli, à Olgiate-Comasco (Italie)

2. Droz-dit-Busset Thérèse-Maria-Violette  
célibataire

fille de Salle  
originaire de Loche et de La Ferrière (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne née à

La Chau-de-Fonds le quatre mars  
mil neuf cent un fille de

Jules-Edouard Droz-dit-Busset, décédé et de Mathilde née Wutrich, à Bière

Comme témoins :  
1. Dechaud Henri, cuisinier, à Lausanne  
2. Meyse Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Loche, La Ferrière le 9 novembre et à Olgiate-Comasco le 9 décembre 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
permis de publier et autorisation de mariage du Département de Justice et Police,

acte de publication à Lausanne, Le Loche, La Ferrière et Olgiate-Comasco, ce dernier avec certificat de capacité matrimoniale en faveur du fiancé

Communiqué à la Chancellerie cantonale et aux états civils du Loche et de La Ferrière

Les époux :

Giuseppe Bernasconi  
Thérèse Bernasconi

Les témoins :

Henri Dechaud  
Marius Meyse

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Registre des mariages A.

N° 33  
Besse  
et  
Rousson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besse Robert - Ami  
célibataire

Sculpteur  
originaire de St-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
L'Auberson le premier septembre  
mil neuf cent fils de

Emile-Julien Besse, marchand de bois et de  
Susanne-Louise née Widmer, à St-Croix

2. Rousson Marie-Louise  
célibataire

institutrice  
originaire de Saubraz domiciliée à  
Saubraz née à  
Saubraz le vingt février  
mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Louis-Marc-François Rousson, régisseur et de  
Mlle Marie-Céline née Dallinge, à Saubraz

Comme témoins :  
1. Besse Richard, sculpteur, à Lausanne  
2. Baker Agathe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix, à La Chaux  
(franges de St-Croix) le 23 et à Saubraz le 24 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
St-Croix, Le Granges et Saubraz

Les époux :

Robert Besse  
M. L. Besse

Les témoins :

Richard Besse  
A. Baker

L'officier de l'état civil :

A. Bally

Communiqué à St-Croix & à  
Gimel



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 34  
Hänggi  
Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hänggi Max-Joseph  
célibataire

représentant de commerce  
originaire de Munningen (Soleure) domicilié à  
Lausanne né à  
Olten le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt sept fils de  
Albert-Wilhelm Hänggi, ancien cafetier, à Zurich et de  
Luise née Widmer, décédée

2. Meier Anna-Joséphine  
célibataire

originaire de Maltenschwil (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Maltenschwil le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de  
Gottlieb Meier, à Mollen (Argovie) et de  
Barbara née Meier, décédée

Comme témoins :  
1. Garzoni Ernst, en'preneur, à Lausanne  
2. Michel Robert, voyageur de Commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Munningen le 14, et à  
Maltenschwil le 18 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication de mariage  
à Lausanne, Munningen et  
Maltenschwil

Les époux :

Max Hänggi  
Anna Hänggi

Les témoins :

Michel  
Garzoni Ernst

L'officier de l'état civil :

L. Haller

Communiqué à Munningen et  
à Maltenschwil

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 35  
Barbey  
et  
Rudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Alois-Émile

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne domicilié à

Lausanne né à

Corsier le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Alois Barbey, décédé et de

Fanny née Rouge, à Châtillens

2. Rudaz Julia

célibataire

ménagère

originaire de Fribourg et La Corbay (C<sup>t</sup> Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept mai

mil neuf cent un fille de

Siméon-Jean-Léopold Rudaz et de

Sophie-Maria née Delafontaine, décédée

Comme témoins : 1. Cornuz Robert, agent de police, à Lausanne

2. Barbey Fanny, ménagère, à Châtillens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Fribourg le 29,  
à La Corbay et à Chardonne le 30 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Chardonne, Fribourg et La Corbay

## Les époux :

Alois Barbey

Julia Barbey

## Les témoins :

Fanny Barbey

Cornuz

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Corsier, Fribourg  
et Breffaux

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 36  
 Ferrin  
 et  
 Vonwyl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin Fernand-Louis

célibataire

mécanicien

originaire de Corcelles p. Yverne domicilié à

Lausanne né à

Morges le trois mai

mil huit cent quatre-vingt deux fils de

Eugène Ferrin, à Corcelles p. Yverne et de

Sophie nee Girien, décédée

2. Vonwyl Josephine

célibataire

maîtresse de pension

originaire de Darnen (Obwald) domiciliée à

Lausanne née à

Darnen le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Theresia Vonwyl, décédée et de

Comme témoins : } 1. Ferrin Eugène, maréchal, à Corcelles p. Y.  
 2. Gotgerat William, mécanicien, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Corcelles p. Yverne le 15 et à Darnen le 16 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne, Corcelles et Darnen

## Les époux :

Fernand Louis

Ferrin  
 Josephine Ferrin

## Les témoins :

Eugène Ferrin  
 William Gotgerat

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Corcelles près Yverne et Darnen

N<sup>o</sup> 37  
 Bolomey  
 et  
 Chuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey Henri - Charles

célibataire

manœuvre

originaire de Lutry et Forcl domicilié à  
 Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq novembre  
 mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de

Henri - Henri Bolomey, manœuvre et de  
 Eugénie - Julie née Regamey, à Duchy

2. Chuard Yvonne

célibataire

ménagère

originaire de Avenches domiciliée à  
 Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf octobre  
 mil neuf cent un fille de

Henri - Henri Chuard, manœuvre, à Lausanne et de  
 Marie - Anna née Savary, décédée

Comme témoins :

1. Luvit Alfred, voyageur, à Molleus
2. Grandi Rocco, marbrier, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Lutry, à  
 Avenches le 15 et à Forcl le 16 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de publication à Lau-  
 sanne, Lutry, Forcl et  
 Avenches.

Les époux :

H. Bolomey  
 Y. Chuard

Les témoins :

A. Luvit  
 Grandi Rocco

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Lutry, Forcl  
 et Avenches.

Par jugement du Tribunal des districts  
 de Lausanne  
 rendu en date du 8. janvier 1924  
 déclaré définitif et exécutoire le 22.  
 septembre 1924  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à deux an, dès le 20.  
 septembre 1924, le délai pendant  
 lequel le mari  
 ne pourra contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 27. septembre 1924.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

No 33  
Martelli  
et  
Lavenex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martelli Paul-Louis

celibataire

fondeur

originaire de Dosola (Mantova, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix avril

mil neuf cent fils de

Atilio-Giuseppe Martelli, décédé et de

Rosina née Linter, à Lausanne

2. Lavenex Lina-Angèle

celibataire

Couturière

originaire de Venex y Orbe domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de

Alexis-Emmanuel Lavenex, décédé et de

Fanny-Julie née Gleyre, à Lausanne

Comme témoins :

1. Schwander Alexis, maréchal, à Lausanne

2. Lavenex Alexis, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Venex y Orbe le 7, à Lausanne le 8 et à Dosola le 28 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement de la mère du fiancé  
acte de décès de son père  
autorisation de publier et de mariage du Département de Justice & Police; actes de publication à Lausanne, Venex y Orbe et à Dosola, ce dernier avec certificat de capacité en faveur du fiancé  
Communiqué à l'état civil d'Amey y Orbe et à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

P. Martelli  
L. Martelli

Les témoins :

H. Schwander  
A. Lavenex

L'officier de l'état civil :

H. Ballig

No 39  
Fitting  
et  
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fitting Edouard  
célibataire

médecin - dentiste  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Dentice le quinze août

mil huit cent quatre vingt dix-huit fils de  
William - Eugène - Henri Fitting, dentiste et de  
Marguerite - Julie née Lajoux, à Lausanne

2. Jayet Hélène - Fanny - Adrienne  
célibataire

originaire de Moudon et d'Hermémès domiciliée à  
Genève née à  
Lausanne le six septembre

mil huit cent quatre-vingt onze fille de  
Louis - Samuel - Ernest Jayet, Directeur des douanes, à Genève et de  
Fanny - Adrienne née Girard, veuve

Comme témoins :  
1. Aguet Henri, médecin - dentiste, à La Tour-de-Peilz  
2. Jayet Ernest, Directeur des douanes, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Moudon, à Hermémès  
et à Genève le 11 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Genève, Moudon et Hermémès

Les époux :

E. Fitting  
Hélène Fitting

Les témoins :

E. Jayet.  
Dr H. Aguet.

L'officier de l'état civil :

D. Pallif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Communiqué à Genève & à  
Moudon.

27/02/24  
17/02/24

Registre des mariages A.

No 40  
Favrat  
et  
Gmehlin

24  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Favrat Charles-Maurice  
Veuf de Louise-Charlotte-Meunne-Pauline née  
Mignot, dès le 15 mai 1922, employé à l'Usine à gaz  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit septembre  
mil huit cent septante-deux fils de  
François Favrat et de

Marie-Louise née Mugli décédés  
2. Gmehlin Rose-Marguerite  
divorcée de Louis Lucien Bernet dès le 11  
septembre 1920, ménagère  
originaire de Denens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Marc-Maurice-Jules-Louis Gmehlin, retraité postal et de  
Caroline-Louise née Gonthier à Lausanne.

Comme témoins: } 1. Berger Gustave, ébéniste, à Lausanne  
2. Mignot Jules, manoeuvre, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 & à Denens le 17  
janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:  
actes de naissance  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme du fiancé  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de la fiancée  
avec mention du divorce  
actes de publication à Lausanne  
et Denens  
Communiqué à Villars-sous-Mey.

Les époux:  
Favrat Charles  
Favrat Rose  
Les témoins:  
G. Pages  
Mignot  
L'officier de l'état civil:  
B. Ballif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 41  
Bertholet  
et  
Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet Onésime - Louis

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Rougemont

domicilié à

Lausanne

né à

Cully

le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt seize

fils de

Charles-Onésime Bertholet, cafetier

et de

Emma née Bestuz, à Lausanne

2. Emery-Blanche-Marguerite

célibataire

originaire de Stagnières

domiciliée à

Lausanne

née à

Lavey

le vingt-trois octobre

mil neuf cent un

fille de

Gustave-Louis-Maurice Emery, retraite fédéral, à Lausanne et de

Elise-Louise née Richard, décédée

Comme témoins :

1. Bertholet Charles, cafetier, à Lausanne

2. Emery Gustave, retraite fédéral, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rougemont & à Stagnières  
le 23 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne,

Rougemont et Stagnières

Les époux :

Louis Bertholet

Blanche Bertholet

Les témoins :

Bertholet Charles

Emery Gustave

L'officier de l'état civil :

L. Haller



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 42  
Debétaz  
Heierle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debétaz Edouard-Paul

célibataire

procuriste

originaire de Fey domicilié à

Heiden (Appenzell) né à

Lausanne le dix-huit octobre

mil neuf cent deux fils de

Paul-Samuel Debétaz et de

Emma-Elise née Schenk

2. Heierle Lina

célibataire

minagère

originaire de Gais (Ct d'Appenzell) domiciliée à

Heiden (Appenzell) née à

Goldach (Ct de Galt) le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de

Johann-Mich Heierle, agriculteur, à Heiden et de

Maria-Johanna née Schneider, décédée

Comme témoins : 1.  
2.

Les publications ont eu lieu à Heiden, à Gais le 4 et à Fey le 8 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Heiden

Les époux :

Ed Debétaz  
Lina Debétaz

Les témoins :

H. J. A.  
M. J. B.

L'officier de l'état civil :

H. Richard

Communiqué à Heiden, à Fey et à Gais.

## Registre des mariages A.

No 43  
 Maffei  
 et  
 Bozzetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maffei Carlo

célibataire

tisseur

originaire de Livorno-Piemonte (Livorno, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Livorno-Piemonte le quinze février

mil huit cent septante-quatre fils de

Giovanni Maffei, à Andorno et de

Caterina née Biglietta, veuve

2. Bozzetti née Martin Ida-Louise

veuve de César Bozzetti dès le 16 mai

1919, ménagère

originaire de Mergozzo (Livorno, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Kaleyes-sous-Montagny le dix-sept avril

mil huit cent soixante-neuf fille de

Louis Martin et de

Marianne-Suzette née Deriaz

Comme témoins :

1. Meyroud Marius, coiffeur, à Lausanne

2. Gillet Arnold, operateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 décembre 1923, à  
 Livorno-Piemonte et à Mergozzo le 13 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de la fiancée  
 acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département de  
 Justice et Police; actes de publica-  
 tion à Lausanne, à Livorno-Pie-  
 monte et à Mergozzo, ces deux derniers  
 avec certificat de capacité des fiancés.  
 Communiqué à la Chancellerie  
 cantonale (2 extraits)

Les époux :

Carlo Maffei

Ida Maffei

Les témoins :

Meyroud Marius

Arnold Gillet

L'officier de l'état civil :

L. Paulin

Registre des mariages A.

No 44  
Corbaz  
et  
Panico

6/10  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz Maurice - David

célibataire

menuisier - ébéniste

originaire de Lausanne et du Mont de Lausanne domicilié à

Pully né à

Lausanne le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de

Jules - Maurice Corbaz et de

Adeline - Alice née Dalgas, à Pully

2. Panico Virginie

célibataire

couturière

originaire de Quarnabotto (Novare, Italie) domiciliée à

Grandvaux née à

Grandvaux le trois novembre

mil neuf cent fille de

Felix Panico et de

Domitilla née Formi, à Grandvaux

- Comme témoins :
- 1. Corbaz André, instituteur à Les Clées
  - 2. Ferraz Georges, instituteur, à Grandvaux.

Les publications ont eu lieu à Pully le 13, à Lausanne le 14, au Mont le 15, à Grandvaux le 16 *Lausanne en suspension*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Pully

Les époux :

M. Corbaz

V. Corbaz

Les témoins :

Corbaz  
Ferraz

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Pully, à Pully et à la Chancellerie cantonale

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 45  
 Cordier  
 et  
 Symphal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordier Hermann  
 Veuf de Bertha Droy dès le 29 août  
 1922, tailleur  
 originaire de Pizy domicilié à  
 Lausanne né à  
 Mauvez le quinze octobre  
 mil huit cent soixante-trois fils de  
 Marie Emma née Cordier, veuve et de

2. Symphal née Jaquie Emma  
 veuve de Joseph Marie Symphal dès  
 le 29 juillet 1922  
 originaire de St Maurice (Valais) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lucens le trente août  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Fritz Jaquie, terrassier et de  
 Marie née Stockli, à Orens

Comme témoins :  
 1. Jaquie Fritz, terrassier, à Orens  
 2. Ernest Genier, peintre, à Orens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à St Maurice le  
 29 et à Pizy le 30 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de décès des précédents con-  
 joints  
 actes de publication à Lausanne,  
 Pizy et St Maurice

## Les époux :

H. Cordier  
 E. Cordier

## Les témoins :

Jaquie Fritz  
 Ernest Genier

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Gimel et à  
 St Maurice.

## Registre des mariages A.

No 46  
 Furno  
 et  
 Bessero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furno Secondo-Costantino  
 Veuf de Adelaïde née Botta dès le 27 août 1918,  
 maçon  
 originaire de Bioglio, (Novare, Italie) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Bioglio le vingt-un novembre  
 mil huit cent septante-un fils de  
 Costantino Furno et de  
 Virginie née Botta, décédés

2. Bessero née Coupy Elie-Marguerite dite Elise  
 Veuve de Jules-César Bessero  
 dès le 3 décembre 1915  
 originaire de Bbiggiandone (Novare, Italie) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Chandolin rive Savoye (Valais) le vingt-quatre décembre  
 mil huit cent quatre-vingt onze fille de  
 Jean-Antoine Coupy, agriculteur et de  
 Marie-Catherine née Sollard, à Chandolin rive Savoye.

Comme témoins :  
 1. Sola Joseph, cimenteur, à Lausanne  
 2. Gonthier Théophile, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Bioglio le 18 et à  
 Bbiggiandone le 25 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de décès des précédents conjoints  
 acte de mariage des précédents conjoints  
 permis de publier et autorisation de  
 mariage du Département de Justice à  
 Tolice  
 actes de publication à Lausanne, Bioglio  
 et Bbiggiandone, ces deux derniers avec  
 certificat de capacité des fiancés.  
 Communiqué à la Chancellerie  
 Cantonale (2 extraits)

## Les époux :

Furno Secondo  
Elise Furno

## Les témoins :

Joseph Sola  
Théophile Gonthier

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

N<sup>o</sup> 47  
Massonnet  
et  
Hornung

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massonnet Théophile

célibataire

ordonnance d'officier

originaire de Epesses (Vaud) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Odile Massonnet, à Lausanne et de

2. Hornung Héléne-Marie

célibataire

originaire de Genève domiciliée à

Lausanne née à

Fornex le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Marc-Samuel-Louis-Antoine Hornung, décédé et de

Jeanne-Louise née Robat, à Nyon

Comme témoins :

1. Grobet Ernest, Secrétaire Collège Scientifique, à Lausanne

2. Hanhardt David, Contrôleur T.L. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Genève le 31  
janvier et à Epesses le 1<sup>er</sup> février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne

Epesses et Genève

Les époux :

T. Massonnet

H. Massonnet

Les témoins :

E. Grobet

D. Hanhardt

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Belmont & Gou-  
don et à Genève (b.c.f.)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 48  
 Waridel  
 et  
 Lachat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waridel Arthur \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

meunier \_\_\_\_\_  
 originaire de Trarins et de Chanéaz \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Moëdon \_\_\_\_\_ le dix-neuf juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Philippe Waridel, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Emma-Julie née Dumand, en France \_\_\_\_\_

2. Lachat Madeleine-Nelly \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Sténo-dactylographe \_\_\_\_\_  
 originaire de Devèlies (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Lucien-Alcide Lachat, menuisier, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
 Fanny née Kreis, veuve \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. Balsigne Ernest, peintre, à Lausanne.  
 2. Waridel Emma, blanchisseuse, aux Gorges du Loup (France)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Trarins, à Chanéaz  
 et à Devèlies le 18 janvier 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Trarins, Chanéaz & Devèlies \_\_\_\_\_

## Les époux :

Arthur Waridel  
 Nelly Waridel

## Les témoins :

Emma Waridel  
 Balsigne Ernest.

L'officier de l'état civil :

I. Baillif

Communiqué à Donneloye et  
 à Devèlies \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 49  
 Ducret  
 et  
 Marti

Par jugement du Tribunal du district de  
 Lausanne  
 rendu en date du 9 juillet 1946  
 déclaré définitif et exécutoire le  
 11 septembre 1946  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 11  
 septembre 1946, le délai pendant  
 lequel la femme  
 ne pourra contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 7 octobre 1946

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret Adrien-Louis

célibataire

employé de Commerce

originaire de St-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept novembre

mil neuf cent

fils de

Paul-Henri Ducret, manoeuvre

et de

Adèle née Gros, à Morgny

2. Marti Jeanne Marguerite

célibataire

couturière

originaire de Wagenhausen (Burgovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Morges

le deux juin

mil neuf cent

fille de

Jacob Marti, jardinier

et de

Marguerite née Rötliberger, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gottraux Paul, employé au télégraphe, à Lausanne

2. Mora Pierre, ébéniste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix le 21, à  
 La Chaux et à Wagenhausen le 22 janvier 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne,

St-Croix, La Chaux et Wa-

genhausen

Les époux :

Adrien Ducret

Jeanne Ducret

Les témoins :

Paul Gottraux

Pierre Mora

L'officier de l'état civil :

L. Ballig



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 50  
Bohner  
et  
Künzle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bohner Gottfried Ernst

célibataire

agriculteur

originaire de Wiedlisbach (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Altiswil (Berne) le vingt-neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt seize fils de

Gottfried Bohner, agriculteur et de  
Emma née Leiji, à Lausanne

2. Künzle née Gamboni Louise-Marie-Joséphine  
veuve de Auguste Künzle

dès le 25 août 1922  
originaire de Gossau et de St-Gall domiciliée à  
Lausanne née à

Nyon le six janvier  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Lucien-Adrin Gamboni, décédé et de  
Augusta-Valentine née Corbet, à Aubonne

Comme témoins :  
1. Brantigan Jean, employé de bureau, à Lausanne  
2. Fauguel Alexis, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Wiedlisbach, à  
Gossau & à St-Gall le 12 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée

## Les époux :

G. E. Bohner  
A. Bohner

## Les témoins :

Brantigan  
Fauguel

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Oberbipp, à  
Gossau & à St-Gall

Registre des mariages A.

No 51  
Zoni

Wuthrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zoni Dialma-Donato  
célibataire

électricien  
originaire de Bellinzona (Tessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Bellinzona le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre vingt seize fils de  
Antonio Zoni, employé C. F. F. et de  
Alessandrina née Ghleggi, à Bellinzona

2. Wuthrich Emma  
célibataire

ménagère  
originaire de Grub (Berne) domiciliée à  
Montblesson / Lausanne née à  
Montblesson / Lausanne le premier décembre  
mil neuf cent un fille de  
Friedrich Wuthrich, charpentier-Sciens et de  
Eugénie née Vex, à Montblesson / Lausanne

Comme témoins :  
1. Rappaz Hector, électricien, à Lausanne  
2. Berby Jules, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Bellinzona et à  
Grub le 5 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Bellinzona & Grub.

Les époux :

Dialma Zoni  
Emma Zoni

Les témoins :

H. Rappaz  
J. Berby

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Bellinzona et à  
Grub.

## Registre des mariages A.

No 52  
Guigon  
et  
Robellaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guigon Charles-Auguste  
divorcé de Jeanne née Chavannes dès le  
5 mars 1920 comptable  
originaire de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Fleurier le dix-neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt treize fils de  
François-Marie Just Guigon, décédé et de  
Marie Caroline née Dutto, à Fleurier

2. Robellaz Marguerite-Julia  
célibataire

employée de bureau  
originaire de Bullet domiciliée à  
Lausanne née à  
Nyon le vingt-cinq avril  
mil neuf cent  
fille de  
Louis-Alcide Robellaz, facteur postal et de  
Elise née Romanent, à Nyon

Comme témoins :  
1. Hélyse Marius, Concierge, à Lausanne  
2. Emery Maurice, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Fleurier le 5 et  
à Bullet le 6 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
avec mention du divorce  
actes de publication à Lausanne  
Fleurier & Bullet

Communiqué à Fleurier & à  
Bullet

## Les époux :

Guigon  
C. Guigon.

## Les témoins :

Hélyse Marius  
Emery Maurice

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 53  
 Berner  
 et  
 Roten

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 6. mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25. mars 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ..... an. le délai pendant lequel l'..... ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 juillet 1924  
 L'officier de l'état civil:

Les papiers des mariages de 1<sup>re</sup> instance - écrits sur rubriques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berner Charles-Frédéric \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Couvreur \_\_\_\_\_  
 originaire de Genève et Ruppertswil (argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Champalain (Genève) \_\_\_\_\_ le onze janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante \_\_\_\_\_ fils de

Samuel-Godefroi Berner \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Elise née Gay, décédée \_\_\_\_\_

2. Roten Bertha \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Femme de chambre \_\_\_\_\_  
 originaire de Leukerbad (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Leukerbad \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de

Friedrich Roten \_\_\_\_\_ et de  
 Maria née Julie, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Monnier Louis, chauffeur L.F.F. à Lausanne  
 } 2. Hugonnet Armand, ferblantier-Couvreur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Genève et à Rupperts-  
 wils le 9 et à Leukerbad le 10 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Genève,  
 Ruppertswil, Leukerbad et à  
 Lausanne. \_\_\_\_\_

Les époux :

Berner Charles  
 Berner Berthe

Les témoins :

Monnier Louis  
 Hugonnet Armand

L'officier de l'état civil :

S. Bailly

Communiqué à Genève, Rupperts-  
 wils et à Leukerbad \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 54  
Nicolod  
Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolod Jean  
divorcé de Louise-Marie Basset née Duprat des  
le 24 janvier 1907, représentant de Commerce  
originaire de Granges p. Hamand domicilié à  
Lausanne né à  
Granges le vingt juillet

mil huit cent soixante-sept fils de  
Paul Henri-Rodolphe Nicolod et de  
Emma-Edèle née Gosandier, décédés

2. Junod Mélanie-Elvine  
célibataire

gardiennes-malades  
originaire de St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Mézérières le six février

mil huit cent septante-huit fille de  
Louis Junod, décédé et de  
Marie née Jordan, à Mézérières

Comme témoins : 1. Monnier Henri, cafetier, à Muarrens  
2. Favre Alois, sergent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Granges, à  
St-Croix et aux Granges de St-Croix le 15 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 2<sup>e</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce  
actes de publication à Lausanne,  
Granges, St-Croix et Granges  
de St-Croix

Les époux :

Jean Nicolod  
Mélanie Junod  
Les témoins :  
Henri Monnier

L'officier de l'état civil :

D. Bally

Par jugement du Tribunal de  
distinction de Lausanne, rendu  
en date du 31 mars 1933, déclaré  
définitif et exécutoire le 27 avril  
1933, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 28 avril 1933.  
Lausanne, le 5 mai 1933  
L'officier de l'état civil: AD INT.

M. Bally

## Registre des mariages A.

No 55  
Duru  
et  
Pauli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duru Louis-Ernest \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

regleur \_\_\_\_\_  
originaire de Bofflens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix neuf mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Henri Duru, regleur \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Louise née Baud, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Pauli Ida-Antonie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

modiste \_\_\_\_\_  
originaire de Progers (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
St-Martin (Fribourg) \_\_\_\_\_ le douze mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Henri Pauli, journalier \_\_\_\_\_ et de  
Lydie née Meille, à St-Rambert (France) \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Duru Charles, regleur, à Lausanne  
} 2. Schwegler Marius, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Bofflens et à  
Progers le 5 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Bofflens et Progers. \_\_\_\_\_

## Les époux :

L. Duru  
I. Pauli

## Les témoins :

C. Duru  
M. Schwegler

L'officier de l'état civil :

L. Pauli

Communiqué à Lomrainmotier  
et à Progers \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne,  
rendu en date du 6 juillet 1941  
déclaré défectif et exécutoire le 11  
septembre 1941  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 11  
septembre 1941, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 30 septembre 1941

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 56  
Gilliard  
Ribatto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard Louis-Jacques \_\_\_\_\_  
célébatrice \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Mézières et de Montpreveyres \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Moudon \_\_\_\_\_ le seize avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quinze \_\_\_\_\_ fils de  
feu Jules Gilliard \_\_\_\_\_ et de  
Martine née Martin, à Ormbes \_\_\_\_\_

2. Ribatto Angiolina-Maria-Annetta \_\_\_\_\_  
célébatrice \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Camandona (Biella, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Camandona \_\_\_\_\_ le vingt sept mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quinze \_\_\_\_\_ fille de  
Giuseppe Ribatto, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Florinda née Stello, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gilliard Antoine, serrurier, à Lausanne  
2. Rossi Virgile, maître gypier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mézières, à Lausanne le 11, à  
Montpreveyres le 12 et à Camandona le 23 décembre  
1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Premier mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier du Département  
de Justice et Police \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Mézières, Montpreveyres et Ca-  
mandona, le dernier avec  
certificat de capacité en fa-  
veur de la fiancée \_\_\_\_\_

Communiqué à Mézières, à  
Forcelles-le-Jorat et à la  
Chancellerie d'Etat. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Louis Gilliard  
Angele Gilloard

## Les témoins :

Gilliard  
Rossi Virgilio

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

No 57

Favre

et  
Girardet

Par jugement du Tribunal de  
distinction de Lausanne, rendu  
en date du 14 avril 1934,  
déclaré définitif et exécutoire le 14  
avril 1934, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 2 août 1934.

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Favre Constant-Emile

célibataire

ferblantier

originaire de Thierrens domicilié à

Lausanne né à

Bourfens le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt dix neuf fils de

Aimé Favre, jardinier, à Lausanne et de

Lina née Jaquier, décédée

2. Girardet Louisa-Susanne

célibataire

reparseuse

originaire de Bousdens domiciliée à

Romanel &amp; Lausanne née à

Romanel le vingt-deux novembre

mil neuf cent deux fille de

Alexis Girardet, employé retraité, à Romanel et de

Marie-Sabine-Félice née Poterat, décédée

Comme témoins: } 1. Favre Aimé, jardinier, à Lausanne  
2. Girardet Alexis, employé retraité, à Romanel.

Les publications ont eu lieu à Romanel le 6, à Lausanne, à  
Bourfens le 8 et à Thierrens le 9 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance  
actes de publication à Lau-  
sanne, Thierrens, Bourfens et  
Romanel

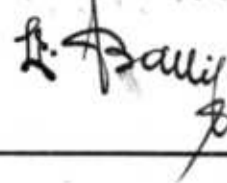
Les époux:

Favre  
Constant-Emile

Les témoins:

Favre  
Alexis  
Girardet.

L'officier de l'état civil:



Communiqué à St-Cierges,  
Dullens et Prilly



Registre des mariages A.

No 58  
Mayer  
et  
Crot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer Louis-Henri  
divorcé de Bertha Meyse dès le 5  
février 1924 prote d'imprimerie  
originaire de Schallens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt onze fils de  
Georges Mayer, décédé et de  
Marie-Julie-Bertha née Pucet, à Lausanne

2. Crot Hermence  
célibataire  
brocheuse  
originaire de Lutry et d'Épesses domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze mai  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de  
Emile Crot, entrepreneur, à Liesje (France) et de  
Marie-Lina née Saladay, décédée

Comme témoins :  
1. Guissaz Georges, typographe, à Lausanne  
2. Guissaz Henriette, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Schallens, à  
Lutry le 5 et à Épesses le 6 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
acte de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé,  
avec mention de divorce  
acte de publication à Lausanne,  
Schallens, Lutry et Épesses.

Les époux :  
L. Mayer  
H. Mayer  
Les témoins :  
G. Guissaz  
H. Guissaz

Communiqué à Schallens, Lutry  
et Gully

L'officier de l'état civil :  
P. Baur

## Registre des mariages A.

No 59

Savoy

et

Dupasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoy Joseph-Alphonse \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Attaleus (C<sup>t</sup> Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à

Attaleus \_\_\_\_\_ né à

Attaleus \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt onze \_\_\_\_\_ fils de

Denis-Alphonse Savoy \_\_\_\_\_ et de

Marie-Martine née Rochard, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Dupasquier Marie-Lucie \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de La Tour-de-Trême \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

La Tour-de-Trême \_\_\_\_\_ le sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix neuf \_\_\_\_\_ fille de

Marie-Esther Dupasquier, à Bulle. \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins :

1. Savoy Célestin, agriculteur à Attaleus

2. Ballaman Madeline, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Attaleus le 17, à Lausanne et à  
La Tour-de-Trême le 18 février 1924 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Attaleus. \_\_\_\_\_

Les époux :

Savoy Joseph  
Savoy Maria

Les témoins :

Célestin Savoy  
Ballaman Madeline

L'officier de l'état civil :

L. Balley

Communiqué à Attaleus et à  
La Tour-de-Trême \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 60  
**Jobin**  
 et  
**Ammann**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jobin Bernard-Auguste** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur-électricien \_\_\_\_\_  
 originaire de Neuchâtel et Les Bois (c<sup>t</sup> Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bâle \_\_\_\_\_ né à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le vingt août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fils de

Vital-Anatole Jobin \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Anne-Cécile née Lambert, décédée \_\_\_\_\_

2. **Ammann Juliette** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Wängi (Schwytz) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre juillet \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Jules Ammann, chimiste \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Thérèse-Julienne-Lucienne née Maurer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Kälin Edmond, fonctionnaire postal, Lausanne  
 } 2. Ammann Joanne, infirmière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 9, à Wängi et à  
 Neuchâtel le 9, à Les Bois et à Lausanne le 11 février  
 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
 de Bâle \_\_\_\_\_

Les époux :

B. Jobin

J. Jobin

Les témoins :

Kälin

J. Ammann

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Neuchâtel, à Les  
 Bois, à Bâle et à Wängi

## Registre des mariages A.

No 61

Fortier

et  
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fortier Albert - Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Surpierre (Fribourg) domicilié à

Surpierre né à

Surpierre le premier août

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de

Joseph - Martial Fortier et de

Marie - Romme née Crausaz, les deux décédés

2. Jaquier Marguerite - Thélène

célibataire

cuisinière

originaire de Trex-vez-Siviriez (c<sup>t</sup> Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le onze septembre

mil neuf cent un fille de

Léonie - Aurélie Jaquier, à Lausanne et de

Comme témoins :  
1. Vuarnoz Joseph, manoeuvre, à Lausanne  
2. Fortier Marie, couturière, à Surpierre.Les publications ont eu lieu à Surpierre, à Trex-vez-Siviriez le 12  
et à Lausanne le 13 février 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Surpierre

Les époux :

Fortier Constant  
Jaquier Marguerite

Les témoins :

Joseph Vuarnoz  
Marie Fortier

L'officier de l'état civil :

G. Ballif

Communiqué à Surpierre et  
à Trex-vez-Siviriez.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 62  
Cornaz  
et  
Zadoblina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz Othon Charles Emile, dit Otto  
divorcé de Regina Wylec des le 1<sup>er</sup> février  
1924 Docteur-médecin  
originaire de Faoug domicilié à  
Lausanne né à  
Marseille le vingt-trois avril

mil huit cent septante-quatre fils de  
Emile-Olivier Cornaz et de  
Julia-Caroline Hermine née Haselmeier, décédée

2. Zadoblina née Schwetz Marie  
divorcée de Serge Alexandrovitch  
Zadoblin des le 28 avril 1922

originaire de Russie domiciliée à  
Lausanne née à  
Doolioni (province de Vitebsk) le vingt-cinq janvier  
mil huit cent quatre vingt sept fille de

Boris Schwetz et de  
Sophie née Schapico, décédée

Comme témoins : { 1. Deriaz Ernest, Professeur, à Lausanne  
2. Deriaz Marguerite, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 et à Faoug le 18  
février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé ; acte  
de notoriété remplaçant l'acte de nais-  
sance de la fiancée ; acte du 1<sup>er</sup> ma-  
riage du fiancé, avec mention de di-  
vorce ; traduction du jugement en di-  
vorce de la fiancée ; permis de  
publier du Département de Justice  
& Police ; actes de publication à  
Lausanne et à Arvenchy (Faoug)  
Communiqué à Arvenchy

## Les époux :

O. Cornaz  
M. Cornaz

## Les témoins :

Ernest Deriaz  
Marguerite Deriaz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

## Registre des mariages A.

No 63  
Alby  
et  
Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Alby - Luigi - Biagio \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

laveur \_\_\_\_\_  
originaire de Issime (Aoste, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Issime \_\_\_\_\_ le trente novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt douze / \_\_\_\_\_ fils de  
Maria - Regina Alby, décédée \_\_\_\_\_ et de

2. Guignet Jeanne - Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Essertes (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Craus \_\_\_\_\_ le trente décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Auguste Guignet, employé C. F. F. \_\_\_\_\_ et de  
Julie - Louise née Lecoultrix, à Borex & Nyon \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Joly Louis, sans profession, à Lausanne  
} 2. Joly Berthe, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Essertes le  
29 septembre, et à Issime le 28 octobre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance ; \_\_\_\_\_  
permis de publics et autorisa-  
tion de mariage du Dépar-  
tement de Justice & Police \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Essertes et Issime, ce dernier  
avec certificat de capacité en  
faveur du fiancé \_\_\_\_\_

Communiqué à Oron-la-Ville  
& à la Chancellerie Cantonale.

## Les époux :

Alby Biagio Louis  
J. Alby.

## Les témoins :

Joly Louis  
Joly Berthe

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

No 64  
Henriod  
et  
Simond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henriod Ernest-Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Beguins \_\_\_\_\_ domicilié à

Bugnoux sœur Essertines de Rolle \_\_\_\_\_ né à

Bugnoux \_\_\_\_\_ le trente mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fils de

Eugène Henriod \_\_\_\_\_ et de

Emilie-Marie née Moret, à Bugnoux \_\_\_\_\_

2. Simond Emma-Henriette \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire du Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à

Beauregard sœur Essertines de Rolle \_\_\_\_\_ née à

Fontenex \_\_\_\_\_ le vingt-un mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Lucien Simond \_\_\_\_\_ et de

Julia-Pauline sœur Grosjean, à Beauregard \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Renaud Frank, agriculteur, à Ginel.  
2. Gétay Louisa, sans profession, à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines, à Beguins le 11, et  
au Dentier le 12 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Gilly \_\_\_\_\_

Les époux :

Ernest Henriod  
Henriette Henriod

Les témoins :

Frank Renaud  
Louisa Gétay

L'officier de l'état civil :

D. Saury

Communiqué à Gilly, à Be-  
guins & au Dentier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 65  
Magnin  
et  
Spicher

1175  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Raphaël-Ernest-Siève  
célibataire

employé de Commerce  
originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf février

mil neuf cent fils de  
Odèle-Françoise Magnin, décédée et de

2. Spicher Pauline  
célibataire

mineure  
originaire de Neberstorf (C<sup>t</sup> Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à  
Neberstorf le trois juin

mil neuf cent quatre fille de  
Joseph Spicher et de

Anna-Maria née Differt, décédée  
Comme témoins : 1. Neeser Richard, commerçant, à Lausanne  
2. Mettraux Alice, ménagère, à Grilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Neberstorf  
le 22 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
consentement du tuteur de l'épouse  
actes de décès des père & mère de  
l'épouse  
actes de publication à Lausanne,  
& Neberstorf

Communiqué à Neberstorf

Les époux :  
Pierre Magnin  
Pauline Magnin

Les témoins :  
Richard Neeser  
Alice Mettraux

L'officier de l'état civil :  
A. Ballif



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 55  
Gerber  
et  
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber Frédéric Hermann \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

parquetier \_\_\_\_\_  
originaire de Langnan (Beme) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Frédéric Gerber, parquetier \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Cécile née Braunjur, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Maillard Madeleine-Louise \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Steno-dactylographe \_\_\_\_\_  
originaire de Sevey \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ fille de  
Paul-Émile-Louis Maillard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Antoinette-Lina-Marie-Augusta née Hummer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Maillard Pierre, régisseur, à l'Orbe  
} 2. Gerber Paul, parquetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Langnan et à Sevey  
le 6 février 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Langnan et Sevey \_\_\_\_\_

Communiqué à Langnan et à  
Sevey \_\_\_\_\_

## Les époux :

F. Gerber  
Gerber-Maillard Madeleine

## Les témoins :

Maillard  
P. Gerber

L'officier de l'état civil :

L. Aullif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 67  
Bodart  
et  
Quintard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bodart Albert-Charles-Élie-Cyriolain  
veuf de Marie-Amélie Wallays dès le  
17 janvier 1922, accordeur de pianos,  
originaire de Namur (Belgique) domicilié à  
Lausanne, précédemment à Leyrin né à  
Namur le cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt quatre fils de  
François-Joseph-Théodore Bodart et de  
Céline-Marie née Wiebaux, décédés

2. Quintard Juliette-Marie-Louise  
célibataire

originaire de Colombes (Seine, France) domiciliée à  
Lausanne, précédemment à Me St-Denis (Seine, France) — née à  
Colombes le huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de  
Pierre Quintard et de  
Marie née Gastinet, décédés

Comme témoins : 1. Wandfluh Lion, ébéniste, à Lausanne  
2. Quintard Théodore, employé de bureau, à Auberges (France)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, Leyrin le 31 janvier  
et à St-Denis le 2 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès M<sup>me</sup> femme du fiancé  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Sep<sup>t</sup>. de  
M. & P. ; certificats de capa-  
cité des deux fiancés.  
actes de publication à Lausanne,  
Leyrin et St-Denis

Communiqué à Leyrin et à  
la Chancellerie cantonale (2  
extraits)

## Les époux :

A. Bodart  
J. Bodart

## Les témoins :

L. Wandfluh  
Théodore Quintard

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 63  
Dupuis

Humbert-Droz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Paul-Alfred \_\_\_\_\_

veuf de Hélène-Mauricette née Clebi dès le  
5 mars 1923, employé postal \_\_\_\_\_

originaire de Yverrens \_\_\_\_\_ domicilié à

Trilly \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt deux septembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Mauri Dupuis, employé postal \_\_\_\_\_ et de

Rosine-Suzette-Louise née Mayor, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Humbert-Droz Alice-Mortense \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

téléphoniste \_\_\_\_\_

originaire de La Chaux-de-Fonds et du Locle \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Pampigny \_\_\_\_\_ le quinze novembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Frédéric Humbert-Droz \_\_\_\_\_ et de

Julie-Marie née Bovy, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Dupuis Henri, employé postal, à Lausanne

2. Delisle Marius, chef monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Trilly, à Lausanne le 13, à

Yverrens, à La Chaux-de-Fonds et au Locle le 14 fé-

vrier 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
d'épaulingés \_\_\_\_\_

Les époux :

P. Dupuis

A. Humbert-Droz

Les témoins :

M. Delisle

H. Dupuis

L'officier de l'état civil :

D. Baillif

Communiqué à Yverrens, à  
Trilly, à La Chaux-de-Fonds et  
au Locle \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 69  
Brossolasco  
et  
Scheurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brossolasco Victor-Emmanuel-Joseph  
celibataire

mécanicien  
originaire de Verone (Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le dix-huit septembre  
mil neuf cent deux fils de

Dominique-Jean Brossolasco, menuisier et de  
Elise née Chantaz, à Lausanne

2. Scheurer Martha  
celibataire

femme de chambre  
originaire de Agrimoine (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le quatre juin  
mil neuf cent trois fille de

Frédéric Scheurer, curiste à Ostavayer et de  
Mathilde née Siffert, décédée

Comme témoins :  
1. Stoumann Aimé, agriculteur, à Lugy  
2. S. Sandoz Léon, Docteur médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Agrimoine le 12  
et à Verone le 27 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement des père et mère du fiancé  
permis de publier et autorisa-  
tion du Département de Justice  
et Police,  
acte de publication à Lausanne,  
Agrimoine et Verone, le dernier  
avec certificat de capacité en  
faveur du fiancé  
Communiqué à Buchslen et  
à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Brossolasco  
M. Brossolasco

Les témoins :

S. Sandoz  
A. Stoumann

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par jugement du Tri-  
bunal des Premiers Ins-  
tance de la Seine (Fran-  
ce), rendu le 2 mai 1944  
signifié le 13 juillet 1944,  
le mariage inscrit ci. con-  
tre a été dissous par le  
divorce

Lausanne, le 8 janvier 1946  
L'Officier de l'état civil :

Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 70  
 Monod  
 et  
 Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod Louis-Henri \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Châtelard, Noville et Remmaz \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne, Son Marin \_\_\_\_\_ né à  
 Chalet-à-Gobet, Lausanne le vingt-deux mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de

Henri-Louis Monod, maréchal \_\_\_\_\_ et de  
 Elise née Regamey, Son Marin \_\_\_\_\_

2. Porchet Nancy-Céline \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

menagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Corcelles-le-Jorat \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne, Son Marin \_\_\_\_\_ née à  
 rive Forel (Lavaux) \_\_\_\_\_ le douze juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Vincent Porchet, veuf \_\_\_\_\_ et de  
 Rosa-Louise née Chappuis, Son Marin \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Rod Ernest, gardien au Pénitencier, à Lausanne  
 } 2. Rod Blanche, menagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard le 20, à  
 Noville, à Remmaz et à Corcelles-le-Jorat le 21 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Châtelard, Noville, Remmaz  
 et Corcelles-le-Jorat \_\_\_\_\_

## Les époux :

Louis Monod  
 Nancy Monod

## Les témoins :

Ernest Rod  
 Blanche Rod

L'officier de l'état civil :

L. Sully

Communiqué à Montreux, à  
 Villeneuve et à Corcelles-le-Jorat.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 71  
Rossier  
et  
Strahm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Ernest  
célibataire  
agriculteur  
originaire des Tavernes et de Rougemont domicilié à  
Assens né à

Tavernes le onze juillet  
mil huit cent quatre-vingt sept fils de  
François-Samuel Rossier, agriculteur et de  
Dulaine-Marie née Jan, aux Tavernes près Oron

2. Strahm Lina-Bertha  
célibataire  
ménagère  
originaire de Röttenbach (Berne) domiciliée à

Lausanne née à  
aux Compositiers rive Brava le treize mars  
mil huit cent nonante-sept fille de  
Nicklaus Strahm, agriculteur et de  
Margaritha née Schneuer, aux Compositiers et Traves

Comme témoins :  
1. Bruppacher Ferdinand, employé de commerce, Lausanne  
2. Waridel Henri menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tavernes le 23, à Rougemont,  
à Assens, à Röttenbach le 27 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d'Assens

Les époux :  
Ernest Rossier  
Lina Rossier

Les témoins :  
Bruppacher Fd  
Henri Waridel

L'officier de l'état civil :  
Le Bailly

Communiqué à Oron, à Rouge-  
mont, à Assens et à  
Röttenbach

Par décision du 21 novembre 1924,  
le Département de Justice et Police  
de Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que l'épouse, désignée comme  
fille de Nicklaus Strahm et de  
Margaritha née Schneuer,  
est désignée comme fille  
de Mme Elisabeth Strahm.

Lausanne, le 21 novembre 1924.  
L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Lequel a Oron, la Ville Rouge-  
mont, Echallens et Röttenbach  
i.e.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 72  
Ravy-  
Wicht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravy Jules-Fernand

célibataire

manuscrite

originaire de Bex

Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Monsieur-Auguste Ravy

et de

Mme Marie-Fernande née Lamotte, à Lausanne

2. Wicht Violette-Alice-Bertha

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de La Corbaz et Seneides (Fribourg)

Lausanne

Lausanne

domiciliée à

née à

le sept janvier

mil neuf cent

fille de

Monsieur Constant Wicht, employé

et de

Mme Bertha née Belperroud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Wicht Constant, employé de commerce, à Lausanne

2. Belperroud Eugène, employé de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bex le 16, à Lausanne le 18, à La Corbaz et à Seneides le 19 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne, Bex, La Corbaz et Seneides

Les époux :

Ravy Fernand

Alice Ravy

Les témoins :

C. Wicht

Eug. Belperroud.

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Bex, La Corbaz et Seneides

Registre des mariages A.

No 73  
Turrion  
et  
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turrion Edmond-René  
célibataire  
commerçant  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Lausanne né à  
aux Ranches-Monteur le six décembre  
mil huit cent quarante-huit fils de  
Henri-Charles-Edouard Turrion, manoeuvre, à Lausanne, et de  
Sophie-Louise-Henriette Anna née Golaz, décédée

2. Corbaz Violette-Hélène-Lucie  
célibataire  
commerçante  
originaire de Lausanne, du Mont et d'Épalinges domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt janvier  
mil neuf cent quatre fille de  
Charles-Louis Corbaz, décédé et de  
Louisa-Françoise née Machereet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Turrion Charles, manoeuvre, à Lausanne  
2. Maurer Alfred, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Château d'Oex  
le 26, au Mont le 27 et à Épalinges le 28 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
à Château-d'Oex, au Mont et  
à Épalinges

Les époux :  
E. Turrion  
V. Corbaz  
Les témoins :  
Turrion Ch?  
Maurer Alfred

Communiqué à Château-d'Oex,  
à Trilly et à Épalinges

L'officier de l'état civil :  
L. Ballif

Imprimerie Vautouise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.



## Registre des mariages A.

No 74  
Spittler  
et  
Ernst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spittler Meinrad-Rudolf \_\_\_\_\_  
divorcé de Elisa-Bertha née Bruderemann  
dès le 26 décembre 1920 \_\_\_\_\_ chaudiannec \_\_\_\_\_  
originaire de Twam (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Binsiedeln (Schwyz) \_\_\_\_\_ le treize avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Abraham Spittler, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Stéphanie née Späni, à Baden (Argovie) \_\_\_\_\_

2. Ernst Elise-Rosa \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
originaire de Montilier (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bözingen (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix \_\_\_\_\_ fille de  
William Oscar Ernst, employé de bureau, à Bienne et de  
Elisabeth née Fenz, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Huber Alphonse, tailleur, à Lausanne  
2. Tudar Marguerite, lingère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à à Lausanne, à Twam, à Montilier  
le 27 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
avec mention de divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Twam & Montilier \_\_\_\_\_

Communiqué à Twam & à  
Montilier \_\_\_\_\_

## Les époux :

Meinrad Spittler  
E. Spittler

## Les témoins :

Alphonse Huber  
Marguerite Tudar

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Registre des mariages A.

12-123

No 75  
Jaggi  
et  
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi Alfred

veuf de Louise-Joya née Boyay ve  
le 21 janvier 1923, — Sous-Secrétaire au Département militaire  
originaire de Gsteig b. Saanen (Berne) — domicilié à  
Lausanne — né à  
Bex — le neuf décembre

— mil huit cent quatre-vingt sept — fils de  
David Jaggi, décédé — et de  
Marie-Sylvie née Cretton, à Bex

2. Blanc née Guilloud Clara-Élise

— veuve de Henri-Adrien  
Blanc dès le 6 décembre 1921, —  
originaire de Lausanne — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Grandton — le sept octobre

— mil huit cent quatre-vingt huit — fille de  
Frank-Edmond-Georges Guilloud — et de  
Nancy née Massomet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Mayor Louis, agent de police, à Lausanne.  
2. Niomet René, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gsteig b. Saanen  
le 15 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance —  
actes de publication à Lausanne  
et à Gsteig —

Les époux :

A. Jaggi  
Clara Jaggi

Les témoins :

Mayor Louis  
Niomet René

Communiqué à Gsteig Saanen

L'officier de l'état civil :

D. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 76  
Georgiou  
et  
Senaud

Avenue de Jurigoz 6  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Georgiou Démètre

veuf de Kalipso Georgiou née  
Kololiba des le 12 décembre 1916

originaire de sujet hellène domicilié à

Lausanne né à

Nolo (Thessalie) le douze février

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de

Antoine Georgiou, décédé et de

Evanthie Georgiou née Karapostolos, à Athènes

2. Senaud Louise-Marie

célibataire

originaire de Yverches domiciliée à

Lausanne née à

Bez le six décembre

mil huit cent quatre-vingt quinze fille de

Ferdinand Senaud, décédé et de

Marie-Julie née Mayor, à Yverches

Comme témoins : } 1. Senaud H. L. employé de commerce, à Lausanne  
2. Magniaux Paul, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Yverches le 29  
février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de notoriété remplaçant l'acte  
de naissance du fiancé  
acte de naissance de la fiancée  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme du fiancé  
permis de publier et autorisation de  
mariage du Dép<sup>t</sup> de J. & P.  
déclaration de l'archimandrite gre.  
déclaration médicale.

Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale et à Yverches

## Les époux :

Démètre A. Georgiou  
Marie Louise Georgiou

## Les témoins :

Senaud  
P. Magniaux

L'officier de l'état civil :

B. Bailey

## Registre des mariages A.

No 77

Rind

Steinhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rind Heinrich

célibataire

tailleur

originaire de Altroquitz (Braunau, Tchécoslovaquie) domicilié à  
Lausanne né àAltroquitz le vingt-deux décembre  
mil huit cent septante-six fils de

Albis Rind et de

Juliana née Hofmann, les deux décédés

2. Steinhauser Hélène

célibataire

originaire de Ulm (Wuerttemberg) domiciliée à  
Lausanne née àUlm le vingt-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt onze fille de

Gebhard Steinhauser et de

Auguste-Friederike-Luise née Roth, décédés

Comme témoins:

1. Bempel Gustave, marchand-tailleur, à Lausanne
2. Wenk Jules, horticulteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Altroquitz &  
à Ulm le 30 janvier 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département de  
 Justice & Police \_\_\_\_\_  
 certificats de capacité des fiancés  
 actes de publication à Lausanne,  
 Altroquitz & Ulm. \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
 Cantonale (2 extraits) \_\_\_\_\_

## Les époux:

Henri Rind  
 Hélène Rind

## Les témoins:

Jules Wenk  
 Gustave Bempel

L'officier de l'état civil:

B. Jauff

N<sup>o</sup> de 18 mars 1924  
 Le Préfet

Le Préfet

Registre des mariages A.

No 78  
Wolf  
et  
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolf Joos-Erhard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Docteur-médecin \_\_\_\_\_  
originaire de Davos (Grisons) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Paris (7<sup>ème</sup> arrt) \_\_\_\_\_ né à  
Davos \_\_\_\_\_ le six février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt douze \_\_\_\_\_ fils de  
Morias Wolf, Directeur de banque \_\_\_\_\_ et de  
Dorothea née Gredig, à Davos-Platz \_\_\_\_\_

2. Zbinden Irène-Rose-Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Bavière \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Orbe \_\_\_\_\_ le premier avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Ernest-Robert Zbinden, Docteur-médecin \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Marguerite née Fuchs, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Zbinden Maurice, médecin-dentiste, à Lausanne  
2. Rey Marguerite, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Davos le 11, à Bavière le 12  
à Lausanne le 14 et à Paris le 20 janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Davos. \_\_\_\_\_

Les époux :  
J. Wolf  
Irène Wolf

Les témoins :  
Dr M. Zbinden.  
Marg. Rey-Zbinden

Communiqué à Davos et à  
Bavière. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. Baucy

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 79  
Gex  
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gex Louis \_\_\_\_\_  
veuf de Mathilde - Louise - Julie née Amy des  
le 3 juillet 1923 \_\_\_\_\_ tourneur \_\_\_\_\_  
originaire de Dailens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
St Saphorin (Lavaux) \_\_\_\_\_ le vingt-un mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Samuel - Félix Gex \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Elisabeth née Jucet, décédés \_\_\_\_\_

2. Müller Rosalia \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
bucaliste \_\_\_\_\_  
originaire de Schlossrued (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Nidau (Bene) \_\_\_\_\_ née à  
Bienne \_\_\_\_\_ le cinq septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fille de  
Samuel Müller \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Kernin, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gex Samuel rédacteur, à Lausanne  
2. Walther Adèle, couturière, à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Schlossrued, à  
Nidau le 5 et à Dailens le 6 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès \_\_\_\_\_ femme de l'époux  
actes de publication à Lausanne,  
Dailens, Schlossrued et  
Nidau \_\_\_\_\_

Les époux :

Louis Gex  
Rosalia Gex

Les témoins :

S. Gey.  
Adèle Walther

L'officier de l'état civil :

S. Baugy

Communiqué à Dailens, Schlossrued  
& Nidau \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 80  
Gokisch  
et  
Diekus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gokisch Konrad-Edouard  
célibataire

Violoncelliste

originaire de Wiesbaden (Prusse) domicilié à

Lausanne né à

Varsovie le premier mai

mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Edouard Gokisch, musicien, à Varsovie et de

Marie-Bertha née Schützkykowska, décédée

2. Diekus Wilhelmine dite Mina

divorcée de Friedrich-Johann Moser

dès le 26 janvier 1921

originaire de Arni (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Pomierken (Löbau, Prusse) le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt dix // fille de

Charlotte Diekus, décédée et de

Comme témoins :  
1. Roeser Max, cafetier, à Lausanne  
2. Roeser Martha, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 et à Arni le 17  
juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec mention du divorce,  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département de  
Justice & Police; certificat de  
capacité du fiancé; actes de  
publication à Lausanne et à  
Arni

Communiqué à Biglen et à la  
Chancellerie cantonale.

## Les époux :

K. Gokisch  
W. Gokisch

## Les témoins :

Max Roeser  
M. Roeser

L'officier de l'état civil :

D. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No. 81

Bertagnolio  
et  
Desponds

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 13 mai 1935...  
déclaré définitif et exécutoire le 30  
septembre 1935. le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 5 octobre 1935.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bertagnolio Marcel-Antoine  
célibataire

plâtrier  
originaire de Ponderano (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit novembre  
mil neuf cent deux fils de

Antonio-Gioanni Bertagnolio, plâtrier et de  
Marie-Louise née Guay, à Lausanne

2. Desponds Augusta  
célibataire

Couturière  
originaire de Lussery domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux janvier  
mil neuf cent deux fille de

Auguste-Alfred Desponds, cimenteur et de  
Rosine-Louise dite Rosa née Parifod, à Lausanne

Comme témoins: 1. Bertagnolio Antoine, plâtrier, à Lausanne  
2. Desponds Auguste, cimenteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à La Sarraz  
le 24 janvier et à Ponderano le 17 février 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance  
Consentement des père et mère du fiancé  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département de  
Justice & Police.  
Actes de publication à Lausanne,  
Lussery et Ponderano, ce dernier  
avec certificat de capacité  
en faveur du fiancé  
Communiqué à La Sarraz et  
à la Chancellerie Cantonale.

Les époux:

M. Bertagnolio  
A. Bertagnolio

Les témoins:

Antoine Bertagnolio  
Aug Desponds

L'officier de l'état civil:

[Signature]



## Registre des mariages A.

No 82  
Schreyer  
et  
Enich

74-318

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schreyer Albert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Gals (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Gals \_\_\_\_\_ le vingt-huit février \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Berthold Schreyer \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Stauffer, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Enich Anna-Mina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Lutenswil (Solence) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le deux octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Arnold Enich, charpentier \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Françoise née Gerber, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Meyssier Maxime, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gals le 2 et à  
Lutenswil le 3 novembre 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Gals et Lutenswil \_\_\_\_\_

## Les époux :

Albert Schreyer  
Anna Schreyer

## Les témoins :

Meyssier M<sup>e</sup>  
Regamey

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Gampelen & à  
Lutenswil \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 83  
 Franz  
 et  
 Angelini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franz Yves-Jean Maurice

celibataire

mécanicien pour dentistes

originaire de Hilterfingen (Berne) domicilié à  
 Lausanne

né à Paris (10<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt seize fils de

François Franz et de

Meame-Françoise née Oudiot, à Oult +/ Doune (France)

2. Angelini Maria-Giulia

celibataire

repasseuse

originaire de Urbino (Pesaro, Italie) domiciliée à  
 Lausanne

née à Urbino le vingt sept janvier

mil huit cent quatre vingt six-huit fille de

Antonio Angelini, décédé et de

Elisabetta née Dionigi, à Lausanne

Comme témoins :

1. M<sup>r</sup> Henri, boucier, à Lausanne

2. Franz Tien, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Hilterfingen  
 le 13, et à Urbino le 25 novembre 1923

Registre des familles vol. 17 fol. 241

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
 permis de publier du Dépar-  
 tement de Justice & Police,  
 actes de publication à Lausanne,  
 Hilterfingen et Urbino, ce  
 dernier avec le certificat de  
 capacité en faveur de la fiancée.

Communiqué à Oberhofen et  
 à la Chancellerie d'état.

Les époux :

Franz  
 06 marz

Les témoins :

M<sup>r</sup> Henri  
 F. Franz

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 84  
 Mayor  
 Frelichoz

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
 instance de Genève, rendu  
 en date du 15 mai 1934,  
 déclaré définitif et exécutoire le 3  
 août 1934, le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Lausanne, le 3 août 1934.  
 L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mayor Auguste  
 célibataire

Voyageur de Commerce  
 originaire de Echallens domicilié à  
 Lausanne né à

rué Gourmouss-le-Juz le dix-neuf août  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Marie Mayor, décédée et de

Lucile-Jeanne née Menchoz, à Lausanne

2. Frelichoz Joséphine-Mathilde  
 célibataire

mineure

originaire de Courtételle (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à

Courtételle le vingt-neuf mars  
 mil neuf cent deux fille de

Mus-Joseph Frelichoz, agriculteur et de  
 Marie-Mathilde née Comte, à Courtételle

Comme témoins: } 1. Nicolet Alfred, picariste, à Lausanne  
 } 2. Rauss Henri, charretier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Echallens et à  
 Courtételle le 5 mars 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance  
 actes de publication à Lausanne,  
 Echallens & Courtételle

## Les époux:

Auguste Mayor.  
 Mathilde Mayor.

## Les témoins:

Nicolet Alfred  
 Rauss Henri

L'officier de l'état civil:

D. Bailly

Communiqué à Echallens et à  
 Courtételle.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 85  
 Vaclair  
 et  
 Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaclair Gustave-Joseph-Reni \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

chef de cuisine \_\_\_\_\_  
 originaire de Bure (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Soubey (Berne) \_\_\_\_\_ le sept février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de

Joseph Vaclair, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Augustine née Willemmin, à Betsfaucourt \_\_\_\_\_

2. Monney Claire \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

gouvernante \_\_\_\_\_  
 originaire de Villars-le-Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Peney-le-Forat \_\_\_\_\_ le huit août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Emile Monney, instituteur retraité \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Elise née Messaz, à Rolle \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Vaclair Raoul, cuisinier, à Lausanne  
 } 2. Monney Augusta, sans profession, à Rolle.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bure le 15 et à  
 Villars-le-Grand le 19 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acts de publication à Lausanne,  
 Bure et Villars-le-Grand \_\_\_\_\_

## Les époux :

Joseph Vaclair  
 Claire Vaclair

## Les témoins :

Raoul Vaclair  
 Augusta Monney

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Bure et à  
 Constantine. \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 26 fol. 112

No 86

Hansen

Malek-Zadeh

Par jugement du Tribunal de St. Gallen, 14<sup>e</sup> chambre civile, rendu en date du 20 de novembre 1939, déclaré définitif et exécutoire le 2<sup>e</sup> février 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 mars 1930.

L'officier de l'état civil:

Le Baillif

Par décision du 24 octobre 1953 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que les prénoms de l'épouse sont: "Anna Rosa Henriette Helene" et que le nom patronymique de sa mère est "Hettler" et non pas "Kettler".

Lausanne, le 28 octobre 1953

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hansen Roy-August \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

candidat juriste \_\_\_\_\_

originaire de dans nationalité déterminée \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lögumkloster (Danemark) le onze mai \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Christen Leonhardt Hansen, décédé \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth née Christiansen, à Lögumkloster \_\_\_\_\_

2. Malek Zadeh née Michaud Anna

Rosa-Henriette-Hélène dite Minty, \_\_\_\_\_

divorcée de Assadalah Malek-Zadeh dès le 30 juin 1920

originaire de sujette persane \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Oberhausen (prov. Rhin, Allemagne) le onze juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de

François-Jules Michaud, négociant \_\_\_\_\_ et de

Anna-Marie ne Kettler, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Michaud Pierre, commerçant, à Lausanne

2. Michaud Elsa, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte du 1<sup>er</sup> mariage de la fiancée, avec mention du divorce \_\_\_\_\_

certificat de capacité des fiancés \_\_\_\_\_

acte de publication à Lausanne \_\_\_\_\_

permis de publier et autorisation de mariage du Département de Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué \_\_\_\_\_

Les époux:

Roy Hansen  
Minty Hansen

Les témoins:

P. Michaud.  
E. Michaud

L'officier de l'état civil:

Le Baillif

No 87  
Pernet  
Schüpbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet Charles-François \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

fonctionnaire postal \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-dessus \_\_\_\_\_ domicilié à

S<sup>t</sup>-Oyens \_\_\_\_\_ né à

Forbeyrie \_\_\_\_\_ le vingt-un décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Auguste Pernet \_\_\_\_\_ et de

Elise-Henriette née Chemuz, à S<sup>t</sup>-Oyens \_\_\_\_\_

2. Schüpbach Martha-Elise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Oberthal (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Berne \_\_\_\_\_ née à

Berne \_\_\_\_\_ le vingt-trois juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Christian Schüpbach \_\_\_\_\_ et de

Elise née Moser, à Berne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Pernet Jeanne sans profession, à S<sup>t</sup>-Oyens  
2. Pernet Adrienne, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup>-Oyens le 16, à Ormont-dessus,  
à Berne et à Oberthal le 17 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Gimel \_\_\_\_\_

Les époux :  
Charles Pernet  
Martha Pernet

Les témoins :  
Adrienne Pernet  
Jeanne Pernet

L'officier de l'état civil :

S. Balig

Communiqué à Gimel, Ormont-  
dessus, Berne et Oberthal.

Registre des mariages A.

No 88  
Gret  
et  
Trümpler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gret Paul-Marc-Louis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
Paul-Charles Gret, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
Nenny-Mauricette née Druand, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Trümpler Anna \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Küssnacht (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Zürich \_\_\_\_\_ le vingt mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Jakob Trümpler, rentier \_\_\_\_\_ et de  
Romilie née Siegwart à Küssnacht \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gret Paul, manoeuvre, à Lausanne  
2. Gret Charles, employé de bureau, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix, à La-Chaux et à Küssnacht le 27 février 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
St-Croix, La Chaux & Küssnacht

Registre des familles vol. 22 fol. 177.

Communiqué à St-Croix et à  
Küssnacht \_\_\_\_\_

Les époux :

Gret  
Gret. Trümpler Anna

Les témoins :

P. Gret  
C. Gret

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 89  
Bastian  
et  
Cuendet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bastian Henri-Louis  
veuf de Rosalie née Goumaz dès le 29  
juillet 1923. agriculteur  
originaire de Teuthaz domicilié à  
Epalinges né à  
Gollion le dix octobre  
mil huit cent septante-deux fils de  
Henri Bastian et de  
Anna-Marquerite née Zuber, les deux décédés

2. Cuendet née Mathieu Joséphine-Louise  
veuve de John-Alouis  
Cuendet dès le 14 mars 1921 négociante  
originaire de Montpreveyres domiciliée à  
Lausanne née à  
Massongez (Valais) le seize mai  
mil huit cent septante-quatre fille de  
Mauricette Mathieu, décédée et de

Comme témoins :  
1. Chabanel John, agriculteur, à Gollion  
2. Genet Ida, ménagère, à Bex

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Lausanne le 22 février,  
à Teuthaz le 23 et à Montpreveyres le 24 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil d'  
Epalinges

Les époux :  
Louis Bastian  
Josephine Bastian

Les témoins :  
John Chabanel  
Ida Genet

Communiqué à Mülens, Epalinges,  
& Coreches-le-Forat

L'officier de l'état civil :  
L. Bailly



Registre des mariages A.

No 90  
Bally  
et  
Petitpierre

**DIVORCE**

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal 1<sup>re</sup> instance République et Canton de Genève définitif et exécutoire dès le 8 Mars 1956

Lausanne, le 30 août 1957

L'officier de l'état civil;

*E. R...*

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally Edmond \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_  
originaire de Buchholterberg (Beane) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Fayenne \_\_\_\_\_ le sept septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Alfred Bally, employé de Commerce \_\_\_\_\_ et de  
Emma Louise née Bonny, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Petitpierre Julia-Olga \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Couvet et de Neuchâtel \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Boveresse (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le neuf avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Edouard Petitpierre, appareilleur \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Borel, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Bally Louis, desfratueur, à Lausanne  
2. Bally Hermine, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Couvet, à Neuchâtel le 20 et  
à Buchholterberg le 21 février 1954 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Buchholterberg, Couvet et  
Neuchâtel \_\_\_\_\_

Les époux :

Bally Edmond  
Bally Julia

Les témoins :

Bally Louis,  
Hermine Bally

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Buchholterberg  
Couvet et Neuchâtel. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 41  
Spitznagel  
et  
Amiguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spitznagel Robert-Charles \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre  
originaire de Landiswil (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
Adolphe Spitznagel, retraité \_\_\_\_\_ et de  
Ada-Louise née Bourgoz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Amiguet Aline-Emilie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Gryon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bez \_\_\_\_\_ le vingt-six octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Julie-Agnès Amiguet, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1.  
2.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Landiswil & à Gryon  
le 11 février \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Landiswil et Gryon \_\_\_\_\_

Les époux :

Les témoins :

Communiqué à Biglen & à Gryon

L'officier de l'état civil :

Le mariage ci-contre  
n'a pas été célébré, les  
fiancés ne s'étant pas pré-  
sentés.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

L. Bally

Registre des mariages A.

No 91  
92  
Pillonel  
et  
Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pillonel Henri-Fernand \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

jardinier \_\_\_\_\_

originaire de Bollion près Estavayer (Fribourg) — domicilié à  
Jussy La Gara (Genève) \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le trois mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Milaire Pillonel \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Joséphine née Jaquier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Rouiller Philomène \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Martigny-Combe (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Paris (6<sup>ème</sup> arr<sup>t</sup>) \_\_\_\_\_ le dix octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de

Joseph-Alexandre Rouiller \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Éléonore née Muehsbourg, tous deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Pillonel Alfred, employé de Commerce, à Lausanne  
2. Gardaz Eli, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Jussy le 6, à Lausanne le 7, à  
Bollion le 9 & à Martigny le 10 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Jussy \_\_\_\_\_

Les époux :

Fernand Pillonel  
Philomène Pillonel

Les témoins :

Alfred Pillonel  
Gardaz Eli

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Jussy, à Bollion  
& à Martigny \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

Form. 3.

No 92  
~~93~~  
 Kistler  
 Tabud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kistler Emile-Christian \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Chauffeur L.F.F. \_\_\_\_\_  
 originaire de Hasle p. Berthoud (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Emile Kistler, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Susanne née Détraç, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Tabud Laure-Henriette \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Oyens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Oyens \_\_\_\_\_ née à  
 Oyens \_\_\_\_\_ le onze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
 Jules Tabud, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Hélène-Anna née Gavillet, à Oyens \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Meyri Marius, concierge, à Lausanne  
 } 2. Regamey Maurice, huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Hasle le 20,  
 et à Oyens le 21 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne, à  
 Hasle & à Oyens \_\_\_\_\_

## Les époux :

Kistler Emile  
 Tabud Laure

## Les témoins :

Meyri M.  
 Regamey M.

L'officier de l'état civil :

I. Ballif

Communiqué à Hasle et à  
 St-Cierges \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 93  
~~84~~  
 Neeser  
 Vuille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neeser Jean \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Commis d'expédition \_\_\_\_\_  
 originaire de Schlossrued (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Chiasfo \_\_\_\_\_ né à  
 Holziken (Argovie) \_\_\_\_\_ le six mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Jean Neeser \_\_\_\_\_ et de  
 Maria née Brunner \_\_\_\_\_

2. Vuille Jeanne-Henriette \_\_\_\_\_

originaire de La Sagne (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 La Sagne \_\_\_\_\_ le sept novembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de  
 Frédéric Vuille \_\_\_\_\_ et de  
 Félicité-Jeanne née Sissot, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Neeser Jean, agriculteur, à Holziken  
 2. Vuille Frédéric, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chiasfo, à Schlossrued le 4, à  
 La Sagne et à Lausanne le 3 janvier 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Chiasfo \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Jean Neeser  
 Henriette Neeser

Les témoins :  
 F. Vuille  
 Joh. Neeser Mannin

Communiqué à Schlossrued,  
 à Chiasfo & à La Sagne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 J. Baug

## Registre des mariages A.

94  
 No 55  
 Brillaud  
 Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brillaud Charles-Ernest \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

agent de change \_\_\_\_\_  
 originaire de Moudon et Dottens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Obnat (St Gall) \_\_\_\_\_ le vingt-deux septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt treize \_\_\_\_\_ fils de  
 Ernest Brillaud, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Hermine née Basler, à Wyl (St Gall) \_\_\_\_\_

2. Golay Ellen-Jeanne-Louise dite Louissette \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire du Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

au Brasfus \_\_\_\_\_ le neuf juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Eugène-Alfred-Paul Golay \_\_\_\_\_ et de  
 Sophie-Elisabeth née Goy \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Goy Isaac, horloger, à Lausanne  
 } 2. Alt Rudolf, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Moudon, à  
 Dottens, au Sentier & au Brasfus le 21 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Moudon, Dottens, Sentier  
 et Brasfus. \_\_\_\_\_

## Les époux :

C. Brillaud  
 E. Brillaud

## Les témoins :

M. Goy Isaac  
 Rudolf Alt

L'officier de l'état civil :

B. Bally

Communiqué à Moudon,  
 St Cierges et Sentier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 95  
~~96~~  
Teneveyre  
et  
Burion

Par jugement du Tribunal...  
tribunal de Lausanne, rendu  
en date du 11 septembre 1931, déclaré  
définitif et exécutoire le 9 octobre  
1931... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel l'ex-mari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 12 octobre 1931.  
L'officier de l'état civil:

Loosauiff

1-91  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:  
1. Teneveyre soit Teneveyre Fritz dit Charles  
célibataire

Contrôleurs T. I.  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Crissac le vingt-six janvier  
mil neuf cent fils de  
Charles-Frédéric Teneveyre soit Teneveyre, décédé et de  
Marie-Elise nee Dubois à Lausanne

2. Burion Eveline-Elisabeth  
célibataire

originaire de Blonay domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre novembre  
mil neuf cent un fille de  
Jules-François Louis Burion, maraîcher et de  
Sophie-Edèle nee Cordey, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Burion Louis, maraîcher, à Lausanne  
2. Fiaux Paul, cordonnier, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 et à Blonay le  
26 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
et à Blonay.

Les époux:  
Teneveyre Fritz  
Eveline Teneveyre

Les témoins:  
Louis Burion  
Paul Fiaux

Communiqué à St-Légier

L'officier de l'état civil:  
S. Ballif

96  
 No 97  
 Chamot  
 et  
 Suchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot Paul  
 célibataire

mécanicien L. N. D.  
 originaire de Morrens domicilié à  
 Echallens né à  
 Echallens le vingt huit avril  
 mil neuf cent fils de

Friedric-Emile Chamot, veuf et de  
 Louise nie Gret, à Echallens

2. Suchet Nathalie-Madeleine  
 célibataire

menagère  
 originaire de Semsales domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Semsales le sept juin  
 mil huit cent vingt-neuf fille de

Claude-Emile Suchet et de  
 Marie-Françoise nie Gaudard, à Semsales

Comme témoins :  
 1. Murat Adrien, laitier, à Lausanne  
 2. Rochat Marie Louise, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Echallens le 25, à  
 Morrens et à Semsales le 26 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 à Echallens

Les époux :  
 Paul Chamot.  
 Nathalie Chamot

Les témoins :  
 Murat  
 Marie Louise Rochat

L'officier de l'état civil :

B. Prallig

Communiqué à Poliez-le-Grand, à  
 Echallens et à Semsales



## Registre des mariages A.

97  
 No ~~98~~  
 Chantre  
 et  
 Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chantre Ferdinand-Fritz \_\_\_\_\_  
 veuf de Louise-Marie M'Évilly des le  
 3 novembre 1918, Cafetier \_\_\_\_\_  
 originaire de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Baulmes \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis Chantre, boulanger \_\_\_\_\_ et de  
 Jenny née Auberson, à Bercher \_\_\_\_\_

2. Moret Alphondine-Alice \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Mènières (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Mènières \_\_\_\_\_ le vingt mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de  
 Joseph-André Moret, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Monique née Borognon, à Lovens \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. Chantre Rodolphe, cafetier, à Lausanne  
 2. Moret Luc, négociant, à Lovens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Genève et à  
 Mènières le 11 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Genève et Mènières \_\_\_\_\_  
 acte de décès M<sup>re</sup> femme du  
 fiancé \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 25 fol. 265.

Communiqué à Genève et à  
 Mènières \_\_\_\_\_

## Les époux :

Chantre Ferdinand  
 Chantre Alice

## Les témoins :

Et Chantre  
 Luc Moret

L'officier de l'état civil :

D. Bailey

## Registre des mariages A.

98  
No 88Dalioli  
et  
Senseyres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dalioli Charles-Antoine

célibataire

plâtrier-peintre

originaire de Mézières et de Montpreveyres — domicilié à

Lausanne

né à

Moudon

le quinze décembre

mil huit cent nonante-huit

fils de

Charles-Antoine-François Dalioli

et de

Lina née Gilliard, décédée

2. Senseyres Berthe-Lina

célibataire

Sommelière

originaire de Corcelles-le-Jorat

domiciliée à

Trilly

née à

Moudon

le sept février

mil neuf cent quatre

fille de

Charles Senseyres, journalier

et de

Nancy née Tahud, à Moudon

Comme témoins :

1. Dalioli Ernest, entrepreneur, à Moudon

2. Truffer Albert, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Mézières le 4, à Trilly le 4, à Montpreveyres le 5 mars 1924 et à Corcelles-le-Jorat le 6 mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Mézières, Montpreveyres et  
Corcelles-le-Jorat

## Les époux :

Dalioli Charles

Senseyres Berthe

## Les témoins :

Dalioli Ernest

Truffer Albert

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal de Lausanne

rendu en date du 24 janvier 1925  
déclaré définitif et exécutoire le 21  
avril 1925

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 21  
avril 1925, le délai pendant  
lequel l'ancien mari

peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 10 avril 1926.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Mézières, Cor-  
celles-le-Jorat et Trilly

Registre des mariages A.

99  
No 100  
Meyste  
et  
Chatelain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste Jules \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Chierrand \_\_\_\_\_ domicilié à

Corcelles p. Payerne \_\_\_\_\_ né à

Mont M Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Simile Meyste \_\_\_\_\_ et de

Julie née Clot, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Chatelain Alice-Berthe \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Tramelan-dessus (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt onze \_\_\_\_\_ fille de

Albert Chatelain \_\_\_\_\_ et de

Julie-Marie née Guignard, les deux décédés \_\_\_\_\_

- Comme témoins :
- 1. Schneider Joseph peintre en lettres, à Lausanne
  - 2. Chatelain Lucien, agriculteur, à Bretigny.

Les publications ont eu lieu à Corcelles p. Payerne le 6, à Chierrand Tramelan-dessus et à Lausanne le 7 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Corcelles p. Payerne. \_\_\_\_\_

Les époux :

Meyste Jules  
Meyste Alice

Les témoins :

Joseph Schneider  
Lucien Chatelain

Communiqué à Corcelles p. Payerne  
St-Cierges & Tramelan. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

Form. 3.

100  
No 101  
Craudaz  
et  
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Craudaz Marcel-Robert  
célibataire

garçon boucher  
originaire de Chavannes / Moudon domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize décembre  
mil neuf cent deux fils de

Jacques Craudaz, diocèse et de  
Ida-Pauline née Schumacher, à Chailly / Lausanne

2. Chollet Marguerite  
célibataire

originaire de Maraçon domiciliée à  
Lausanne née à  
Lutry le huit mars

mil neuf cent trois fille de  
Louis-Frédéric Chollet, agent de police, à Lutry et de  
Marie-Augustine née Diferens, décédée

Comme témoins : 1. Bonduz Paul, jardinier, à Lausanne  
2. Chollet Louis, crauffeur, à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Chavannes  
/ Moudon et à Maraçon le 13 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Chavannes et Maraçon.

Les époux :

M. Craudaz.  
M. Craudaz

Les témoins :

P. Bonduz  
L. Chollet.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal des districts  
de Lausanne  
rendu en date du 17 juin 1925  
déclaré définitif et exécutoire le 30  
septembre 1925  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30  
septembre 1925, le délai pendant  
lequel l'a femme  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 5 octobre 1925.

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

101  
No ~~102~~

Reist

Wächter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reist Hans \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_Dommelier \_\_\_\_\_  
originaire de Sumiswald (c<sup>t</sup> de Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Opfingen (Berne) \_\_\_\_\_ le trente-un décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Hans Reist \_\_\_\_\_ et de  
Diana née Christen, tous deux décédés \_\_\_\_\_

2. Wächter Bertha \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_ femme de chambre \_\_\_\_\_  
originaire de Dalaad (Voralberg, Autriche) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bâle \_\_\_\_\_ le dix-sept décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Johann-Wilhelm Wächter, mécanicien, à Bâle \_\_\_\_\_ et de  
Bertha née Uttinger, à Karlsruhe \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Secretan Ferdinand, restaurateur, à Lausanne  
2. Laubsche Otto, employé à hôtel, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sumiswald le 26 et  
à Dalaad le 27 novembre 1923 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier du Dépar-  
tement de Justice & Police, avec  
visum de produire un certificat  
de capacité pour la fiancée.  
actes de publication à Lau-  
sanne, Sumiswald et à  
Dalaad. \_\_\_\_\_Communiqué à Sumiswald et  
à la Chancellerie cantonale

## Les époux :

Jean Reist  
Bertha Reist

## Les témoins :

F. Secretan  
Oto Laubscher

L'officier de l'état civil :

D. Ballig

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 102  
~~103~~  
Piquet  
et  
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Clément - Gustave - Emile  
veuf de Elise - Aline Julie née Capt des le  
2 janvier 1922. — horloger  
originaire du Chenit domicilié au  
Sentier né à  
Brassus le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt quinze — fils de  
Paul - Justin - Louis Piquet, fabricant d'horlogerie et de  
Marie - Elise née Capt, au Brassus

2. Aubert Alice - Marie  
célibataire  
originaire du Chenit domiciliée à  
Lausanne née à  
Constanta ( Roumanie ) le quinze / vingt-huit octobre  
mil neuf cent deux — fille de  
Charles Aubert, à Lausanne et de  
Marie née Guye, veuve

Comme témoins :  
1. Aubert Charles, évangéliste, à Lausanne  
2. Aubert Joseph, télégraphiste à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à au Sentier le 8, au Brassus et  
à Lausanne le 10 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
du Sentier

Les époux :  
Emile Piquet  
Alice Piquet

Les témoins :  
Ch. Aubert  
J. Aubert

Communiqué au Sentier

L'officier de l'état civil :  
L. Bailey

Registre des mariages A.

No 103  
~~104~~

Groves  
et  
Trachsel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné <sup>et Monsieur le Consul britannique, à Lausanne</sup> ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groves Harry \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

pharmacien \_\_\_\_\_  
originaire de Ripon (County of York, Angleterre) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Guildford (Surrey, Angleterre) \_\_\_\_\_ né à  
Ripon \_\_\_\_\_ le deux août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt huit \_\_\_\_\_ fils de  
James Groves \_\_\_\_\_ et de  
Amy Harley née Douglas, décédée \_\_\_\_\_

2. Trachsel Gabrielle-Déaume \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Frütigen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vevey \_\_\_\_\_ née à  
Vevey \_\_\_\_\_ le quinze novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt treize \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Emanuel-Rodolphe Trachsel négociant \_\_\_\_\_ et de  
Lisette dite Elise née Rügsegger, à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Trachsel Rodolphe, négociant, à Vevey  
2. Trachsel Ella, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey et à Frütigen le 22  
mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Vevey. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Harry Groves  
Gabrielle Groves

Les témoins :  
R. Trachsel  
E. Trachsel  
M. G. C. B. B. B.  
L'officier de l'état civil :

Communiqué à Frütigen et à  
Vevey. \_\_\_\_\_

L. J. Ballif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 104

Gardel

Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardel Edmond-François

célibataire

employé de banque

originaire de St<sup>e</sup> Croix

Lausanne

Dervion

domicilié à

né à

le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

fils de

Théodore Gardel, instituteur

et de

Marie née Favre-Clement, à Lausanne

2. Bolomey Violette-Jeanne

célibataire

originaire de Davigny et Forel

Lausanne

Lausanne

domiciliée à

née à

le quinze février

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

fille de

Louis-François Bolomey, employé postal

et de

Rosalie née Nicolier, à Lausanne

Comme témoins :

1. Bolomey Paul, employé de commerce, à Lausanne.

2. Novenaux Louis, ferblantier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St<sup>e</sup> Croix, La Chaux, Davigny  
le 1<sup>er</sup> et à Forel (Lavan) le 6 mars 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
St<sup>e</sup> Croix, La Chaux, Davigny  
& Forel

Les époux :

Gardel.  
V. Gardel

Les témoins :

Louis Novenaux.

Paul Bolomey  
V. Gardel Bolomey

L'officier de l'état civil :

L. J. Zallig

Communiqué à St<sup>e</sup> Croix, à  
Davigny & à Forel.



Registre des mariages A.

N° 105  
Marbach  
et  
Strauss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marbach Emile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Secrétaire d'hôtel \_\_\_\_\_  
originaire de Bâle - ville \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Bâle \_\_\_\_\_ le premier juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Emil Marbach, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de  
Luise née von Oesch, à Bâle - ville \_\_\_\_\_

2. Strauss Agathe - Elisabeth \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Trarins \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Dresde (Allemagne) \_\_\_\_\_ le douze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Ernest Charles Strauss, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Waridel, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Waridel Alfred, négociant, à Lausanne  
2. Pittet Eliza, institutrice, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bâle le 7 et à  
Trarins le 8 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
consentement de la mère de la  
fiancée ; acte de décès de son  
père \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Bâle & Trarins \_\_\_\_\_

Communiqué à Bâle et à  
Pommeloze \_\_\_\_\_

Les époux :

Emil Marbach  
Elisabeth Marbach

Les témoins :

Albanini  
E. Pittet

L'officier de l'état civil :

L. Sauvy

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 19 avril 1938  
déclaré définitif et exécutoire le  
mars 1938  
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
vorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le  
mars 1938, le délai pendant  
lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourra  
contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 14 juin 1938

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 106  
Chamot  
et  
Kuffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot Charles-Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manœuvre \_\_\_\_\_  
originaire de La Chaux \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
La Chaux \_\_\_\_\_ le quatorze juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt douze // fils de  
Louise Chamot, décédée \_\_\_\_\_ et de

2. Kuffer Fanny-Rosa \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Anet (Beune) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_ née à  
Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_ le vingt-six janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Emile-Auguste Kuffer, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Clément, à Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Piquet Frédéric, agriculteur, à La Chaux.  
} 2. Pantet Marcel, agriculteur, à Bavois

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à La Chaux,  
à Chavannes-le-Veyron le 27 et à Anet le 28  
février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
La Chaux, Chavannes-le-Veyron  
& Anet \_\_\_\_\_

## Les époux :

Charles Chamot  
Rosa Chamot

## Les témoins :

Fredéric Piquet  
Marcel Pantet

Communiqué à Cosjonay, Anet  
& Grancy. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Boisalliv

Registre des mariages A.

No 107  
Bär  
et  
Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bär Lucas-Gottfried \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Comptable - correspondant \_\_\_\_\_

originaire de Auzst (Ct Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à

Burgdorf \_\_\_\_\_ né à

La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ le treize - un janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt treize \_\_\_\_\_ fils de

Gottfried Bär, évangéliste \_\_\_\_\_ et de

Maria née Hauser, à Auzst \_\_\_\_\_

2. Cornu Alice-Anna \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Corcelles-Cormondrèche et de Neuchâtel domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le premier juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de

Fritz Cornu, négociant \_\_\_\_\_ et de

Bertha née Haller, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Cornu Paul, négociant, à Lausanne  
2. Bertrand Clovis, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Burgdorf le 5, à Corcelles-Cormondrèche et à Neuchâtel le 6, à Auzst et à Lausanne le 7 mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Burgdorf \_\_\_\_\_

Les époux :

Lucas Bär  
Anna Bär

Les témoins :

Paul Cornu  
Bertrand

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Auzst, Burgdorf  
à Corcelles-Cormondrèche & à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 108

Verdon

et

Regamey

## RECTIFICATION

Par décision du 9 août 1957  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que la mère de l'époux  
soit désignée sous les prénoms  
"Marie Antoinette" et non  
"Marie Antonia"

Lausanne, le 13 août 1957

L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, s à l'office de  
l'état civil de Dompierre  
(Fribourg)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Verdon Jules-Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_Représentant \_\_\_\_\_  
originaire de Dompierre (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né àDompierre \_\_\_\_\_ le neuf avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt treize // \_\_\_\_\_ fils de  
Marie-Antonia Verdon, à Dompierre \_\_\_\_\_ et de2. Regamey Nelly-Germaine-Eugénie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_employée de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née àLausanne \_\_\_\_\_ le sept juillet \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Osimé Regamey, décédé \_\_\_\_\_ et de

Fanny née Lavanchy, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Guery Jules, commerçant, à Lausanne  
2. Schneider Joseph, peintre en lettres, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 17 et à Dompierre  
le 18 mars 1924 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne et à Dompierre \_\_\_\_\_

## Les époux:

Verdon Jules  
Nelly Verdon

## Les témoins:

Guery  
Joseph Schneider

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Communiqué à Dompierre \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 24 fol. 321-19/301

Registre des mariages A.

N° 109  
Gavillet  
et  
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet Paul-Emile \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur civil \_\_\_\_\_  
originaire de Teney et Vucherens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Vallorbe \_\_\_\_\_ né à

Trilly \_\_\_\_\_ le deux septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de

Emile Gavillet \_\_\_\_\_ et de

Anna née Bersier, à Trilly \_\_\_\_\_

2. Borgeaud Blanche-Ida \_\_\_\_\_  
célébataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_

originaire de Collombey-Muraz (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Marsax (Valais) \_\_\_\_\_ le premier avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fille de

Clotilde Borgeaud, à l'étranger \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Gubian Charles, entrepreneur, à Lausanne  
2. Schoen Hermann, agent de change, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 8, à Vucherens le 9, à  
Collombey-Muraz le 10, à Lausanne le 11 et à Teney-  
le-Jorat le 12 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Vallorbe. \_\_\_\_\_

Les époux :  
P. Gavillet  
J. Gavillet

Les témoins :  
Schoen  
Schoen

L'officier de l'état civil :  
B. Zallig

Communiqué à Corcelles-le-Jorat,  
à Moudon, à Collombey et  
à Vallorbe \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 110

Eicher

et  
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eicher Emile-Henri

célibataire

cimenteur

originaire de Metendorf (Berne) domicilié à

Vallorbe né à

Vallorbe le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de

Charles Eicher, décédé et de

Ada née Gonod, à Vallorbe

2. Schneider Marguerite

célibataire

modiste

originaire de Trilly domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un juillet

mil neuf cent un fille de

Marius-Emile Schneidec et de

Marguerite née Dujard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Schneidec Charles, ancien employé d'hôtel, à Lausanne

2. Eicher Lucienne, brodeuse, au Sentier

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 11, à Metendorf le 12  
à Lausanne et à Trilly le 12 mars 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Vallorbe.

Les époux :

Emile Eicher

Marguerite Eicher.

Les témoins :

Charles Schneider Gosselard

Lucienne Eicher

L'officier de l'état civil :

B. Baillif

Communiqué à Thierachern, à  
Vallorbe & à Trilly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 111  
 Bossbard  
 Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossbard Theophil - Jakob \_\_\_\_\_  
 veuf de Marie - Julie - Adélaïde née  
 Hartmann des le 14 février 1921, voyageur de Commerce  
 originaire de Metzikon (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Rempen - Metzikon \_\_\_\_\_ le douze mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre - vingt \_\_\_\_\_ fils de  
 Johann - Jakob Bossbard, Commerçant \_\_\_\_\_ et de  
 Regula - Sophie née Bolter, à Fehraltorf (Zurich) \_\_\_\_\_  
 2. Wittwer Frieda \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Oberlangenegg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Montreaux \_\_\_\_\_ née à  
 Steffisburg (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt - cinq juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre - vingt seize \_\_\_\_\_ fille de  
 Carl Wittwer \_\_\_\_\_ et de  
 Margaretha née Häster, à Gassel (Berne) \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. Burben Arnold, horloger, à Lausanne  
 2. Häster Louise, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Metzikon,  
 à Oberlangenegg et à Montreaux le 18 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt - quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de décès M<sup>re</sup> femme du  
 fiancé \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lau-  
 sanne, Metzikon, Oberlange-  
 negg et Montreaux \_\_\_\_\_

## Les époux :

Th. Bossbard  
 Frieda Bossbard

## Les témoins :

Louise Häster  
 A. Burben

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Communiqué à Metzikon,  
 Oberlangenegg à Schwarzenegg  
 et à Montreaux \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 112  
Joyet  
et  
Fayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joyet Paul-Ami

célibataire

employé T.L.

originaire de Chedeaux

domicilié à

Lausanne

né à

Cheseaux

le quatre mai

mil neuf cent

fils de

Constant-Marie Joyet

et de

Kamuy née Michon, à Lausanne

2. Fayet Rosa-Alice

célibataire

ménagère

originaire de

Forel (Savaux) et Lutry

domiciliée à

Forel

née à

Cret Bedeaux niece Forel

le dix-sept octobre

mil neuf cent

fille de

Charles-Olivier Fayet, agriculteur

et de

Marie née Margairaz, à Forel

Comme témoins :

1. Mercanton Lucien, agriculteur, à Forel (Savaux)

2. Baranda Antoine, employé T.L. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry le 27, à Cheseaux et à Forel le 28 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne,

Cheseaux, Forel & Lutry

Les époux :

Paul Joyet

Alice Joyet

Les témoins :

Lucien Mercanton

Baranda Antoine

Communiqué à Trilly, Forel & Lutry

L'officier de l'état civil :

D. Baillif



Registre des mariages A.

No 113  
Borloz  
et  
Charbon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz Gustave-Émile \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Ormont - Dessous \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Aigle \_\_\_\_\_ le deux mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

François-Alexis Borloz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Cocharo, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Charbon Susanne-Isabelle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Treytorrens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_ le vingt-sept mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Louis Frédéric Charbon \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Nancy née Bettes, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Strass Ernest, bouder, à Lausanne  
2. Charbon Louis, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Ormont-Dessous  
le 11 et à Treytorrens le 12 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Ormont-Dessous et Treytorrens \_\_\_\_\_

Les époux :

Gust Borloz  
S. Borloz

Les témoins :

L. Charbon  
E. Strass

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Ormont-Dessous  
& à Combremont \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 114  
 Rubattel  
 et  
 Moynat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubattel Charles - Henri  
 divorcé de Valentine Tittet du 5 janvier  
 1923 employé C.F.F.  
 originaire de Villarzél domicilié à  
 Lausanne né à  
 Villarzél le quatre avril  
 mil huit cent septante-neuf fils de  
 Jean-Louis Rubattel, décédé et de  
 Fanchette née Dumard, à Genève

2. Moynat née Billard Marie-Louise  
 veuve de Eugène - Emile Moynat des  
 le 16 septembre 1922  
 originaire de Lavigny domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Gilly le vingt-deux août  
 mil huit cent quatre-vingt fille de  
 Jules - Samuel Billard, buraliste, à Gilly et de  
 Sophie - Caroline née Demoz, décédée

Comme témoins :  
 1. Macot William, agriculteur, à Gilly  
 2. Billard Samuel, buraliste, à Gilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Villarzél le 12, et à  
 Lavigny le 13 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de naissance  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
 avec mention du divorce  
 acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de  
 l'épouse.  
 actes de publication à Lausanne,  
 Villarzél & Lavigny

Communiqué à Villarzél et à  
 Villars Spiez

Les époux :

Rubattel Chs  
 Marie Rubattel

Les témoins :

Jacot W

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N° 115  
Cherix

Vuille dit Bille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix Henri  
divorcé de Emma-Rosina Baron née Onyaldi  
dès le 4 août 1920 — représentant de Commerce  
originaire de Bex — domicilié à  
Lausanne — né à  
Bex le quatorze juillet  
mil huit cent quatre-vingt trois — fils de  
Jules Cherix, à Bex — et de  
Anne-Louise-Henriette née Cherix, décédée

2. Vuille dit Bille Mina  
divorcée de Marcel-Bernest  
Roulet dès le 8 juin 1923  
originaire de La Sagne et des Fonds de Martel — domiciliée à  
Lausanne — née à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt onze — fille de  
Frédéric-Edouard Vuille dit Bille — et de  
Rose-Bertha née Jeanneret, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins :  
1. Morier Pierre électricien à Lausanne  
2. Gétay Elise, couturière à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Bex, à La Sagne  
le 8 et aux Fonds de Martel le 10 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de mariage des fiancés, avec  
mention du divorce.  
actes de publication à Lausanne,  
Bex, La Sagne et Fonds de  
Martel

Les époux :

H. Cherix  
et  
M. Cherix

Les témoins :

Mina  
Elise Gétay

L'officier de l'état civil :

L. Ballig

Communiqué à Bex, La Sagne  
et Fonds de Martel.

## Registre des mariages A.

No 116  
Tribolet  
et  
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tribolet Samuel - Henri  
 Veuf de Ada - Elise née Girardet vu le 30  
 décembre 1914 Chef de gare retraite  
 originaire de Chules (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Suzerine le trente - un juillet

mit huit cent septante fils de  
Jean - Samuel Tribolet, retraite C. F. T., à Clarens et de  
Rosine née Morax, décédée

2. Jaton Marie  
 divorcée de Louis - Emile Perrin dès le 5 mai  
 1933 ménagère  
 originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
St. Cerges le huit février  
 mit huit cent septante-neuf fille de

Jules Jaton et de  
Aline née Gazillet, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Dietrich Frédéric, cantonnier, Chavannes-de-Bois  
 } 2. Dietrich Alice, sans profession, à Chavannes-de-Bois.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 et à Chules le 20  
 mars 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt - quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 acte de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
 acte de mariage de l'épouse, avec  
 mention du divorce.  
 actes de publication à Lausanne  
 & à Chules.

Communiqué à Gampelen

## Les époux :

S. Tribolet  
M. Jaton

## Les témoins :

Dietrich Frédéric  
Alice Dietrich

L'officier de l'état civil :

L. Bauby

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 117  
 Spitznagel  
 et  
 Amiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spitznagel Robert-Charles \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

manœuvre \_\_\_\_\_  
 originaire de Landiswil (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
 Adolphe Spitznagel, retraité \_\_\_\_\_ et de  
 Ida-Louise née Bourgoz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Amiquet Aline-Émilie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Gryon \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Bex \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Julie-Agnès Amiquet à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : { 1. Spitznagel Adolphe, retraité, à Lausanne  
 2. Amiquet Suzanne, employée, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Landiswil & à Gryon  
 le 11 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lau-  
 sanne, Landiswil & Gryon \_\_\_\_\_

Les époux :

Spitznagel Robert  
 & Spitznagel

Les témoins :

Spitznagel père,  
 Suzanne Amiquet

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Biglen & à  
 Gryon \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 118  
Gillieron  
et  
Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Charles-Emmanuel

célibataire

fonctionnaire C.F.F.

originaire de Servion domicilié à

Gully né à

Lausanne le huit juin

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

David-Alfred Gillieron, rentier et de

Jenny-Susanne née Agasse, à Gully

2. Ruchet Lucie-Germaine

célibataire

originaire de Olon domiciliée à

Lausanne née à

Genève le vingt quatre février

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de

Emile-François-Louis Ruchet et de

Marie-Rose née Peluinge, les deux décédés

Comme témoins : 1. Gittard Léon, représentant de Commerce, à Genève  
2. Nicolin Jean, attaché au Consulat de France, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Servion, Olon, Lausanne et Gully les 17 et 18 mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Gully

## Les époux :

C. Gillieron

S. Gillieron

## Les témoins :

L. Gittard

J. Nicolin

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Olon, Olon  
& Gully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 119  
Kiener  
Völand

Par jugement du Tribunal du district de Bernel,  
rendu en date du 30 juin 1934,  
déclaré définitif et exécutoire le 30 juin 1934.  
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30 juin 1934, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 28 juillet 1934.

L'officier de l'état civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kiener Jakob  
célibatairebalancée  
originaire de Vechigen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Burgdorf le quatre juinmil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de  
Jakob Kiener, chef mécanicien et de  
Bertha née Dollberger, à Nevey2. Völand Jeanne-Lina  
célibatairecuisinière  
originaire de La Chaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept octobremil neuf cent quatre fille de  
Philippe-Arthur Völand, voyageur de commerce, à Lausanne et de  
Louise Gränicher née Jaccoud, décédéeComme témoins : } 1. Tarin Louis, Secrétaire Direction Police, à Lausanne  
2. Säuberlin Fritz, menuisier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Vechigen et à La Chaux le 20 février 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement de la tutrice de la fiancée; acte de décès de sa mère;  
nomination de M<sup>lle</sup> Völand (actuellement dame Säuberlin) en qualité de tutrice de l'épouse.  
actes de publication à Lausanne, Vechigen et La Chaux.

Communiqué à Vechigen et à Colsonay.

## Les époux :

Jakob Kiener  
Jeanne Kiener

## Les témoins :

L. Tamin  
F. Säuberlin

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

No 120  
Perey  
et  
Jeannonod

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 5 février 1926, déclaré définitif et exécutoire le 16 mars 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 22 mars 1926

L'officier de l'état civil:

L. Bally

R. du 23.3.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Perey Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

garçon laitier \_\_\_\_\_  
originaire de Orzens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Mesany (ain, France) \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fils de

Frédéric-Auguste Perey \_\_\_\_\_ et de

Maria née Lustenberger, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Jeannonod Marthe-Alice \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Provence \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Prot-dessous (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt seize \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Charles Jeannonod, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie-Isabelle née Lecoultré, à Riggisberg (Berne) \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Perey Jules, bouvier, à Mathod  
} 2. Chevalley Vincent, chauffeur-mécanicien, à Lausanne

Les-publications ont eu lieu à Lausanne, à Provence & à Orzens  
le 26 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Orzens et Provence \_\_\_\_\_

## Les époux:

Perey Henri  
Perey Marthe

## Les témoins:

Jules Perey  
V. Chevalley

L'officier de l'état civil:

L. Bally

Communiqué à Mesins et à  
Provence \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 121  
Poyet  
et  
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poyet Ulysse-Eugène \_\_\_\_\_  
veuf de Eugénie née Coigny dès le 16 janvier  
1922, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Orges \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Domeloye \_\_\_\_\_ le vingt sept novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
David-Janiel Poyet \_\_\_\_\_ et de

Louise-Isaline née Luscher, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Meylan née Papaux Marie-Alexandrine \_\_\_\_\_  
divorcée de Paul-Louis Meylan dès le 1<sup>er</sup>  
mars 1910, \_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Breyvaux (Fribourg) \_\_\_\_\_ le six août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Mélanie-Marguerite Papaux, à Genève \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Meyslé Maxime, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, au Sentier & au  
Dentier le 5, & à Orges le 7 février \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme du fiancé  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse  
avec mention du divorce. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Eugène Poyet  
Poyet Marie

## Les témoins :

M<sup>rs</sup> Regamey  
Meyslé M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Montagny & au  
Dentier. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 122  
Jequier  
et  
Ramuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jequier John-Walter

célibataire

Professeur

originaire de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Fleurier le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt seize fils de

Charles-Auguste Jequier, horloger et de

Lucie née Dorle, à Fleurier

2. Ramuz Madeline

célibataire

originaire de Dullens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six octobre

mil neuf cent fille de

Charles-Marc-Emile Ramuz, instituteur retraité et de

Adèle-Louise née Henry, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ramuz Charles, instituteur retraité, à Lausanne

2. Rapin René, Professeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Fleurier le 25

et à Dullens le 26 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-

saune, Fleurier & Dullens

Les époux :

Walter Jequier  
Madeline Jequier

Les témoins :

C. Ramuz  
René Rapin

L'officier de l'état civil :

L. Pally

Communiqué à Fleurier & à  
Dullens.

Registre des mariages A.

No 123  
Heri  
et  
Hirt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heri Georg \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

comptable \_\_\_\_\_  
originaire de Biberist (Soleure) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Biberist \_\_\_\_\_ le quatre février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix \_\_\_\_\_ fils de

Georg Heri, électricien \_\_\_\_\_ et de

Anna Maria née Roggenbühl, à Biberist \_\_\_\_\_

2. Hirt Elisa Emma \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Münchenbuchsee (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Gaux-Mises (Genève) \_\_\_\_\_ le onze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Oscar Hirt, cafetier \_\_\_\_\_ et de

Emma née Herzog, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Moulin Robert, employé de bureau, à Lausanne  
} 2. Mageri Emil, ferblantier, à Neuveville.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Biberist et à Münchenbuchsee le 14 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Biberist & Münchenbuchsee \_\_\_\_\_

Les époux :

G. Heri  
E. Hirt

Les témoins :

E. Magerli  
R. Moulin

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

## Registre des mariages A.

No 121

Chavan

et  
Rod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavan Robert-Louis-Edmond

divorcé de Germaine Chevalley dès le 12  
novembre 1918 élèveur

originaire de Epalinges domicilié à

Lausanne né à

Palézieux le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Louis-Jean Chavan, décédé et de

Julie dite Julia née Geméville, à Joux Lausanne

2. Rod Rose

célibataire

ménagère

originaire de Ropraz, Corcelles-le-Jorat &amp; Mésières domiciliée à

Lausanne née à

Ropraz le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Hules Rod et de

Néveja née Rossat, décédés

Comme témoins : } 1. Jacquenoud Eugène, postillon, à Lausanne  
2. Chollet Emile, agriculteur, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Corcelles-le-Jorat, à Mésières  
le 12, à Ropraz le 13 et à Epalinges le 14 mai 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance

acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
avec mention du divorce.acte de publication à Lausanne,  
Epalinges, Corcelles-le-Jorat &  
Mésières. (Ropraz)Communiqué à Epalinges,  
Corcelles-le-Jorat & Mésières.

## Les époux :

Robert Chavan.

Rose Chavan

## Les témoins :

Jacquenoud Eugène  
Chollet Emile

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 125  
Pichonnat  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pichonnat Eugène \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
Henri-Pierre Pichonnat \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Cosandey, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Martin Julie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_  
originaire de Neyruz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Boulevs \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Charles Martin \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Pichonnat, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Maillat Auguste, manoeuvre, à Lausanne  
} 2. Goumaz Henri, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Lovatens et à  
Neyruz le 27 mars 1934 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Lovatens & Neyruz \_\_\_\_\_

Les époux :

Eug. Pichonnat  
Julie Pichonnat

Les témoins :

Maillat Auguste  
Goumaz Henri

L'officier de l'état civil :

B. Jaurig

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 16 février 1934  
déclaré définitif et exécutoire le 16  
mars 1934  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 16  
mars 1934, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 23 mars 1934

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 126  
Nottaris  
et  
Emery.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nottaris Henri-Georges \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

conducteur de travaux \_\_\_\_\_  
originaire de Berzona (Tessin) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Morges \_\_\_\_\_ le neuf septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt trois \_\_\_\_\_ fils de  
Albino Nottaris, à Loco (Tessin) \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Marie-Louise-Catherine née Dupuis, décédée \_\_\_\_\_

2. Emery Blanche-Elvire \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Cullayes \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
St-Croix \_\_\_\_\_ le six-sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Emile Emery, ancien négociant, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Lina née Stern, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chauvy Auguste, contrôleur E.F.F. Lausanne  
} 2. Nottaris Jean, mécanicien E.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Berzona et aux  
Cullayes le 13 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Berzona et Cullayes \_\_\_\_\_

## Les époux :

H. Nottaris  
Bl. Emery

## Les témoins :

Chauvy A.  
J. Nottaris

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Berzona et  
à Morges. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 127  
 Bettschart  
 Kollmuss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettschart August Karl  
 célibataire

Secrétaire au Tribunal fédéral  
 originaire de Schwyz domicilié à  
Lausanne né à  
Ginsiedeln le treize mars

mil huit cent quatre-vingt cinq fils de  
Franz Bettschart, Directeur et de  
Josepha née Kölin, à Ginsiedeln

2. Kollmuss Anna  
 célibataire

originaire de Gotzing (Bavière) domiciliée à  
Thalbam (Bavière) née à  
Untertalbam le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt douze fille de  
Cornelius Kollmuss, fondeur de pouvoirs, à Thalbam et de  
Veronika née Kirchberger, décédée

Comme témoins : } 1. Heysi Tharins, concierge, à Lausanne  
 } 2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schwyz et à Thalbam  
 le 31 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 certificat de capacité de la  
 fiancée  
 actes de publication à Lausanne,  
 Schwyz et Thalbam

## Les époux :

A. Bettschart  
Anna Kollmuss

## Les témoins :

Heysi Tharins  
Regamey Albert

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Schwyz et à la  
 Chancellerie cantonale

## Registre des mariages A.

No 125

Gysi  
et  
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysi Hermann \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_conducteur de machines \_\_\_\_\_  
originaire de Buchs (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Guebwiller (Haut Rhin, France) \_\_\_\_\_ né à  
Buchs \_\_\_\_\_ le vingt-un septembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Friedrich Gysi, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Marie née Mattner, à Zurich \_\_\_\_\_2. Cavin Juliette-Lina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_originaire de Mullyens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Opalinges \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix août \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Méry Cavin, à Opalinges \_\_\_\_\_ et deComme témoins : } 1. Rodieux Emile, caporal de gendarmerie, à Lausanne  
2. Gleyze Armand, gendarme, à TrillyLes publications ont eu lieu à Buchs le 25, à Guebwiller, à  
Mullyens et à Opalinges le 27 mars 1924 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Buchs \_\_\_\_\_

Les époux :

Hermann Gysi  
Juliette Gysi

Les témoins :

Emile Rodieux  
A. Gleyze

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Buchs, à  
Mullyens et à Opalinges \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 129  
 Hill  
 Liddell

et m<sup>r</sup> le Consul britannique, à Lausanne  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hill Thom. William \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 négociant \_\_\_\_\_  
 originaire de Sujet britannique \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Londres, en séjour à Arosa (Grisons) \_\_\_\_\_ né à  
 Drayton Garden (Angleterre) le six janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Robert-Munter Hill \_\_\_\_\_ et de  
 Carrie-Bradley nee Richardson, à Londres \_\_\_\_\_

2. Liddell Rosalind-Tirrell \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Sujette britannique \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Londres, en séjour à Arosa (Grisons) \_\_\_\_\_ née à  
 Kellingham (St. Lawrence, Angleterre) le quatre décembre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 John Liddell, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marion nee Mellyer, en Chine \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Hill Robert, sans profession à Londres  
 2. Mellyer Harold-Jessi, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Arosa le 17 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six-sept avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 d'Arosa \_\_\_\_\_

Les époux :  
 T. Hill  
 Rosalind Tirrell Hill

Les témoins :  
 Robert Hill  
 Harold Mellyer  
 M<sup>r</sup> J. Baillif  
 L'officier de l'état civil :

Communiqué à Arosa et au  
 Consul britannique à Lausanne  
 (4 extraits) \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130

Porchet

et  
Sequiron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochet Edward-William

célibataire

employé communal

originaire de Tucherens

domicilié à

Lausanne

né à

Chêne &amp; Pâquier

le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt seize

fils de

William Pochet, mason à Moudon

et de

Clémence née Guillet, décédée

2. Sequiron Eva

célibataire

couturière

originaire de Cuarny

domiciliée à

Cuarny

née à

Cuarny

le quinze février

mil huit cent quatre-vingt seize

fille de

Emile Sequiron, agriculteur, à Cuarny

et de

Emma-Fanny née Williamson, décédée

Comme témoins :

1. Steiner Rosa, ménagère, à Soleuse

2. Pochet Germain, mécanicien, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Tucherens et à

Cuarny le 19 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne,

Tucherens &amp; Cuarny

Les époux :

Edward Pochet

Eva Pochet

Les témoins :

Germain Pochet

Rosa Steiner

L'officier de l'état civil :

P. Ballig

Communiqué à Moudon & à  
Moudon

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 131  
Etienne  
et  
Crottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etienne Edmond-Saul-Abram \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_  
originaire de Tramelan-dessous (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Alfred Edmond Etienne, électricien \_\_\_\_\_ et de  
Rachel Esther née Marffli, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Crottaz Eveline Sophie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Saint-Barthélemy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept mars \_\_\_\_\_

mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Julien-Henri Crottaz, garçon de laboratoire \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Rosine née Pache, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Etienne Edmond, électricien à Lausanne  
2. Crottaz Henri, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Tramelan-dessous le  
18 et à St-Barthélemy le 19 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Tramelan-dessous et St-Barthélemy \_\_\_\_\_

## Les époux :

E. Etienne  
E. Etienne

## Les témoins :

Henri Crottaz  
Etienne

L'officier de l'état civil :

D. Bauvy

Communiqué à Tramelan & à  
Eballens \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 132  
Légeret  
et  
Leyraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret Henri-Robert \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 entrepreneur \_\_\_\_\_  
 originaire de Chexbres \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de  
 Victor-Emile Légeret, relieur \_\_\_\_\_ et de  
 Eugénie-Emilie nee Wagnon, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Leyraz Marguerite-Eugénie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employée de Commerce \_\_\_\_\_  
 originaire de Guidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Plainpalais \_\_\_\_\_ le sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
 Georges Leyraz, ferblantier \_\_\_\_\_ et de  
 Amélie nee Gamba, à Genève \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Wagnon Paul, ouvrier Usine à gaz, à Yveroy ✓  
 } 2. Wagnon Marie, ménagère, à Yveroy ✓

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Chexbres et à  
 Guidoux le 26 mars 1937 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 acte de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de publication à Lausanne,  
 Chexbres et Guidoux \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Robert Légeret  
 Marguerite Légeret

Les témoins :  
 Paul Wagnon  
 Marie Wagnon

L'officier de l'état civil :

Ps. J. J. J.

Communiqué à Chexbres \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal de première  
 instance de Genève  
 rendu en date du 16 avril 1937  
 déclaré définitif et exécutoire le 31  
 juin 1937  
 Le mariage inscrit ci-contre a été contracté par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à trois mois le délai pendant  
 lequel l'a femme  
 ne pourra contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 5 juin 1937.  
 Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 133  
Gros  
Linder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros Hermann. Marcel  
célibataire

électricien  
originaire de Bière domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de  
Thérèse. Augustine Gros née Dupressat, à Lausanne et de

2. Linder Hedwig  
célibataire

cuisinière  
originaire de Wallenstadt (St Gall) domiciliée à  
Lausanne née à  
Wallenstadt le cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt seize fille de

Ferdinand Linder et de  
Elisa née Lechtaler, décédée

Comme témoins : { 1. Gut Marie, négociante, à Lausanne  
2. Girardet Romile, jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bière le 28 et à Wallenstadt  
le 29 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil huit cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Bière et Wallenstadt

Les époux :

Hermann Gros.  
Hedwig Gros.

Les témoins :

E. Girardet  
M. Gut.

L'officier de l'état civil :

D. Zallig

N<sup>o</sup> 131  
Vodoz

Rutishauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vodoz Ulysse  
veuf de Marie-Aline Guillet dès le 30 mars 1920  
employé de bureau  
originaire de La Tour-de-Teils domicilié à  
Lausanne né à  
Cornier le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt dix fils de  
Alfred Vodoz, employé de Commerce et de  
Marie-Mathilde née Marty, à Genève

2. Rutishauser Marcelle-Hélène  
célibataire  
originaire de Genève et de Bottighofen (Suisse) domiciliée à  
Bruxelles née à  
Genève le dix-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt quinze fille de  
Philippe-Clément Rutishauser et de  
Philippine-Olimpie née Hierzeler, à Genève

Comme témoins : } 1. M. Hoff Georges, négociant, à Lausanne  
2. Guez Charles, Chef de gare, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Tour-de-Teils, à Genève le  
17, à Bottighofen le 18 et à Bruxelles le 23 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de naissance  
acte de décès N<sup>o</sup> femme du fiancé  
promesse de la fiancée  
acte de publication à Lausanne,  
La Tour-de-Teils, Genève, Bottighofen  
et Bruxelles.

Les époux :

U. Vodoz  
Marcelle Vodoz

Les témoins :

Geoff Hoff  
Guez

L'officier de l'état civil :

D. Hallig

Communiqué à La Tour-de-Teils,  
Genève & Scherzingen

Registre des mariages A.

No 135  
 Porchet  
 et  
 Martinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet Louis Marcel \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

jardinier \_\_\_\_\_  
 originaire de Corcelles-le-Jorat \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Bournens \_\_\_\_\_ le vingt-quatre août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt quinze \_\_\_\_\_ fils de  
 John-Louis Porchet, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanette-Marie née Piday, à Bournens. \_\_\_\_\_

2. Martinet Berthe-Germaine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Mont-la-ville \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le dix juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Etace-Alexis Martinet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Rosine née Vincent, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guillet Louis, représentant, à Lausanne  
 } 2. Moudon Charles, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Corcelles-le-Jorat et à Mont-la-  
 ville le 7 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne  
 Corcelles-le-Jorat et Mont-la-ville \_\_\_\_\_

Les époux :

Marcel Porchet  
 Germaine Porchet

Les témoins :

L. Guillet  
 Ch. Moudon

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Corcelles-le-Jorat  
 et à Lausanne \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 136

Eich

Golaz<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eich Fidéli

célibataire

négoiant

originaire de Echichens

domicilié à

Lausanne

né à

Echichens

le cinq mars

mil huit cent septante-neuf

fils de

Jean Eich

et de

Marie née Grin, décédée

2. Golaz Alice-Rachel

célibataire

négoiante

originaire de L'Abbaye

domiciliée à

Clarens (Châtelain)

née à

Clarens

le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt six

fille de

Pierre-Louis Golaz, à Clarens

et de

Lina née Freymond, décédée

Comme témoins :

1. Golaz Louis, sans profession, à Lausanne

2. Eich Justin, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Echichens, à l'Abbaye et à Montreux le 2 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne

Echichens, l'Abbaye et

Montreux

Les époux :

Eich Fidéli

Rachel née Eich

Les témoins :

L. Golaz

Justin Eich-Dubois

L'officier de l'état civil :

L. J. Zallig

Communiqué à Nufflen-le-Château,  
L'Abbaye, et Montreux



## Registre des mariages A.

No 137  
Savari  
et  
Preti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savari Mario-Giovanni \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

garagiste \_\_\_\_\_

originaire de Caselle Lurani (Milan, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Caselle Lurani \_\_\_\_\_ le huit septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt treize \_\_\_\_\_ fils de

Felice Savari, serneur \_\_\_\_\_ et de

Olimpia née Spandrin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Preti Angela-Rosa-Margherita \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

repasseuse \_\_\_\_\_

originaire de Inverio Inferiore (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Villeneuve \_\_\_\_\_ le quatorze juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quinze \_\_\_\_\_ fille de

Carlo-Gaudenzio-Dietro Preti, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de

Rosa-Dulcia née Milani, à Villeneuve \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Carestia William, ébéniste, à Lausanne  
2. Graf Constant, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Caselle Lurani le 27 janvier et à Inverio Inferiore le 3 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

permis de publier et autorisation de mariage du Département de Justice et Police \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne, Caselle Lurani et Inverio Inferiore, ces deux derniers avec certificats de capacité des fiancés.

Communiqué à la Chancellerie cantonale (2 extraits) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Mario Savari  
Marguerite Savari

## Les témoins :

Carestia

Graf

L'officier de l'état civil :

L. Prati

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 138  
 Quendoz  
 et  
 Novarina

5-243  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quendoz Robert - Caliste \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ramoneur \_\_\_\_\_  
 originaire de Jovençan (Turin, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quinze \_\_\_\_\_ fils de  
 Grégoire - Adolphe - Novariste Quendoz, maître ramoneur, à Tully, et de  
 Henriette - Suzanne née Perey, décédée \_\_\_\_\_

2. Novarina née Burnier Alexandrine -  
 Françoise, — veuve de Victor Novarina déc. le 23 janvier 1919.

ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Forestosesia (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fille de  
 François - Théophile Burnier \_\_\_\_\_ et de  
 Joséphine née Richard, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Quendoz Maxime, employé de commerce à Lausanne  
 } 2. Quendoz Ernest, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Jovençan et à  
 Forestosesia le 24 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix neuf avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de décès 1<sup>er</sup> mari de la  
 fiancée \_\_\_\_\_  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département  
 de N. S. P. \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Jovençan et Forestosesia, ces deux der-  
 niers avec certificats de capacité. —  
 Communiqué à la Chancellerie  
 cantonale (2 extraits) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Quendoz Robert  
 Quendoz Alexandrine

## Les témoins :

M. Quendoz  
 E. Quendoz

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 139  
Mann

et  
Jeanrenaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mann Auguste \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ veuf de Clara - Louise Kaeser des le 30 mai  
1921 \_\_\_\_\_ publiciste \_\_\_\_\_  
originaire de St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt treize \_\_\_\_\_ fils de  
Rodolphe - Victor Mann \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Madeleine née Brunner, décédés \_\_\_\_\_

2. Jeanrenaud Cécile - Rosalie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
reparseuse \_\_\_\_\_  
originaire de Travers (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le premier décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Gustave - Marcel Jeanrenaud, sommelier \_\_\_\_\_ et de  
Louise - Cécile née Weisbrodt, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Ferrée Louis, lithographe, à Lausanne  
2. Ferrée Robert, marchand-fripier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St<sup>e</sup> Croix, à La Chaux,  
et à Travers le 19 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
acte de naissance \_\_\_\_\_  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme du  
fiancé \_\_\_\_\_  
acte de publication à Lausanne  
St<sup>e</sup> Croix, La Chaux, et Travers \_\_\_\_\_

Les époux :  
Mann \_\_\_\_\_  
Jeanrenaud \_\_\_\_\_  
Les témoins :  
Louis Ferrée \_\_\_\_\_  
Robert Ferrée \_\_\_\_\_

Communiqué à St<sup>e</sup> Croix et à  
Travers \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. Bally \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 140  
Tedeschi  
et  
Boldrini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tedeschi Antonio-Luigi-Gaetano

célibataire

maçon

originaire de Bieno (Novate, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Bieno le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt seize fils de

Gaetano Tedeschi, décédé et de

Pacifica née Berettini, à Bieno

2. Boldrini Ada-Carolina dite Emilie

célibataire

ménagère

originaire de Meccano (Côme, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Meccano le dix-huit septembre

mil neuf cent trois fille de

Luigi Boldrini, maçon et de

Angela née De Paoli, à Lausanne

Comme témoins :

1. Favre Aloïs, sergent de police, à Lausanne

2. Tedeschi François, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 février, à Meccano le 2 et à Bieno le 9 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

consentement des père et mère de

la fiancée

permis de publier et autorisa-

tion de mariage du Dép. de J. & S.

actes de publication à Lausanne,

Meccano et Bieno, ces deux der-

niers avec certificats de capacité

en faveur des fiancés

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat (2 extraits)

## Les époux :

Tedeschi Antonio Louis

Tedeschi Emilie

## Les témoins :

Favre Aloïs

François Tedeschi

L'officier de l'état civil :

D. Bally

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 141  
 Viquerat  
 et  
 Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat Albert  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Combremont-le-Grand domicilié à  
Combremont-le-Grand né à  
Combremont-le-Grand le dix-huit septembre  
 mil huit cent septante-quatre fils de  
Jules Viquerat et de  
Elise née Favre, décédée

2. Barraud Nancy  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Eddertines / Yverdon domiciliée à  
Combremont-le-Grand née à  
Pémoret le dix-sept octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Méli Barraud et de  
Julie née Boyay, décédée

Comme témoins :  
 1. Pahud Ulysse, agriculteur, à Doublens  
 2. Pahud Julia, ménagère, à Doublens

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand le 2 et à  
Essertines le 5 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil de  
Combremont-le-Grand

Les époux :  
Viquerat Albert  
Viquerat Nancy

Les témoins :  
Ulysse Pahud  
Julia Pahud

Communiqué à Combremont et  
 à Essertines

L'officier de l'état civil :  
L. Barraud

## Registre des mariages A.

No 142  
Collioud  
et  
Borel

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne rendu  
en date du 13 février 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 27 avril  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à demandeur le  
délai pendant lequel la femme  
ne peut contracter un nouveau  
mariage, de le 27 avril 1928.  
Lausanne, le 11 mai 1928.

L'officier de l'état civil:

L. Pailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Collioud Ernest

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Rolle

domicilié à

Renens-gare

né à

Moudon

le deux mai

mil huit cent quatre-vingt treize

fils de

François-César Collioud, décédé

et de

Aline-Emma-Halme née Ognet, à Renens-gare

2. Borel Anne-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Cugy (Fribourg)

domiciliée à

Payerne

née à

Cugy (Fribourg)

le vingt-neuf janvier

mil neuf cent un

fille de

Marie-Rosine Dersire née Borel, à Payerne

et de

Comme témoins: } 1. Regamey Albert, huissier, à Lausanne  
2. Meyse Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Renens le 29, à Cugy le 30, à Rolle et à Payerne le 31 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Pailly

Les époux:

Collioud Ernest  
Anne Collioud

Les témoins:

Meyse  
Regamey

L'officier de l'état civil:

L. Pailly

Communiqué à Rolle, Prilly  
Cugy & Payerne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 143  
Perrochon  
Millioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrochon William \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Commis C.F.F. \_\_\_\_\_  
originaire de Chedaux \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Bercher \_\_\_\_\_ le dix mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Emile Perrochon, chef de gare \_\_\_\_\_ et de  
Lydie née Tache, s<sup>e</sup> Bercher \_\_\_\_\_

2. Millioud Eugénie-Denise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Penthieraz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Penthieraz \_\_\_\_\_ née à

Penthieraz \_\_\_\_\_ le vingt-un août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Jenis Millioud, agriculteur, s<sup>e</sup> Penthieraz \_\_\_\_\_ et de  
Eugénie née Courvoisier, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Millioud René, agriculteur, s<sup>e</sup> Penthieraz  
2. Mercier Marthe, s<sup>e</sup> Penthieraz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, s<sup>e</sup> Cheseaux et à Penthieraz  
le 4 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication, à Lausanne,  
Cheseaux et Penthieraz \_\_\_\_\_

Les époux :

W. Perrochon  
E. Perrochon

Les témoins :

René Millioud  
Marthe Mercier

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Trilly et à  
Penthieraz \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 111  
Renner  
Macchiaioli

15-136

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renner Josef  
célibatairetailleur  
originaire de Realp (Châti) domicilié à  
Lausanne né à  
Realp le dix-neuf septembremil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Kasimir Renner, négociant, à Realp et de  
Stéphanie née Simmen, décédée2. Macchiaioli Margherita - Yolanda  
célibatairecouturière  
originaire de Siegaro (Trevigio, Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Siegaro le dix-huit juin  
mil neuf cent deux fille deFrançois Macchiaioli, décédé et de  
Olivera née Capponi, à LausanneComme témoins :  
1. Macchiaioli Jean, princeps, à Lausanne  
2. Bertruppen Berthe, ménagère, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Realp le 14  
janvier, et à Siegaro le 2 février 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

actes de naissance  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département de  
M. D. P. ; acte de publication  
à Lausanne, Realp et à  
Siegaro, ce dernier, avec certi-  
ficat de capacité de la  
fiancéeCommuniqué à Realp & à la  
Chancellerie cantonale

## Les époux :

Jos. Renner.

et Renner

## Les témoins :

Macchiaioli Siona

B. Ruppen

## L'officier de l'état civil :

B. Ballig



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 145  
 Lauf  
 Hildmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauf Emil

célibataire

tailleur

originaire de Deutsch-Paulowitz (Tchécoslovaquie) domicilié à  
 Lausanne

né à Deutsch-Paulowitz le six septembre

mil huit cent quatre-vingt six fils de

Franziska Lauf, en Allemagne et de

2. Hildmann Maria-Barbara

célibataire

originaire de Poppenhausen (Esel, Allemagne) domiciliée à  
 Lausanne

née à Poppenhausen le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Heinrich-Nikolaus Hildmann et de

Meliana Kimmel, à Francfort a/M.

Comme témoins :  
 1. Schoenfelder Arthur, tapissier, à Lausanne  
 2. Popp Auguste, tapissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Deutsch-Paulowitz  
 et à Poppenhausen le 27 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département de  
 Justice & Police.

actes de publication à Lausanne,  
 Deutsch-Paulowitz et Poppenhausen  
 certificats de capacité des fiancés

Communiqué à la Chancellerie  
 cantonale (2 extraits)

## Les époux :

Emil Lauf  
 Maria Lauf

## Les témoins :

Arthur Schoenfelder  
 Auguste Popp

L'officier de l'état civil :

D. Baule

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 146  
 Monod  
 et  
 Trachler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod Paul \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

maréchal \_\_\_\_\_  
 originaire de Noville, Remmaz et Châtelard (Monteux) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Sopalinges \_\_\_\_\_ le six mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Henri-Louis Monod, maréchal, \_\_\_\_\_ et de  
 Solise née Regamey, son Marin \_\_\_\_\_

2. Trachler Elsa \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Hadel-Hittnau (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Hönng (Zurich) \_\_\_\_\_ née à  
 Unterhittnau (Zurich) \_\_\_\_\_ le dix novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Rudolf Trachler, restaurateur \_\_\_\_\_ et de  
 Solise née Bonhard, à Hüntwiler (Zurich) \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Hauer Charles, chimiste, à Hönng  
 2. Hauer Hedwig, à Hönng

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Noville, à Remmaz,  
 au Châtelard le 22, à Hadel-Hittnau et à Hönng le 23 mars  
 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux avril mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 promesse de la fiancée \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Remmaz, Noville, Châtelard,  
 Hadel-Hittnau et Hönng \_\_\_\_\_

## Les époux :

Saul Monod  
 Elsa Monod-Trachler

## Les témoins :

K. Hauer Trachler  
 H. Hauer-Trachler

L'officier de l'état civil :

G. Zully

Communiqué à Villeneuve, Montreux,  
 Hittnau et Hönng \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 147  
 Vallotton  
 et  
 Widmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton Georges-David-Louis  
 célibataire

employé C.F.F.  
 originaire de Vallorbe domicilié à  
 Noiraigue né à  
Lausanne le vingt-un avril  
 mil neuf cent deux fils de

Georges-David Vallotton, sous-chef postal et de  
Bertha née Porret, à Lausanne

2. Widmer Mathilde Pauline  
 célibataire

originaire de Armenstorf (Argovie) domiciliée à  
Coire née à  
Armenstorf le neuf août  
 mil neuf cent un fille de

David Widmer, décédé et de  
Katherine-Na née Stutz, à Coire

Comme témoins :  
 1. Fatio Victor, commis de poste, à Rebstein  
 2. Mutz Pauline, sans profession, à Coire

Les publications ont eu lieu à Noiraigue le 7, à Vallorbe le 7, à  
 Coire le 8 et à Armenstorf le 10 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Noiraigue

Les époux :

G. Vallotton  
 M. Vallotton

Les témoins :

Fatio  
P. Mutz

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Noiraigue, Vallorbe,  
 Coire et Armenstorf

## Registre des mariages A.

No 148

Amstutz

et  
Claude

Par jugement du Tribunal matrimonial de Chaux-de-Fonds rendu en date du 26 mai 1948 déclaré définitif et exécutoire le 4 juin 1948 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 19 mai 1948  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Amstutz Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Sigristwil (Berne) domicilié à

Cerneux-Versil (Commune de Muriaux) né à

St-Amier le vingt-sept août

mil huit cent nonante-quatre fils de

Frédéric Amstutz, cultivateur et de

Marie-Thérèse née Guenat, au Cerneux-Versil

2. Claude Marguerite-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Les Bois (Berne) domiciliée à

au Cerneux-Versil née à

aux Bois (Cerneux-Godat) le trente avril

mil neuf cent un fille de

Alcide-Parfait Claude, agriculteur et de

Marie-Aline née Chapatte au Cerneux-Versil

Comme témoins: 1. Amstutz Gustave, employé postal, à Lausanne.  
2. Sudan Constant, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Breuleux et aux Bois le 31 mars et à Sigristwil le premier avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Les Breuleux.

Les époux:

Louis Amstutz

Marguerite Amstutz

Les témoins:

G. Amstutz

C. Sudan

L'officier de l'état civil:

B. Ballif

Communiqué aux Breuleux, aux  
Bois & à Sigristwil.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 149  
Strauss  
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strauss Ernst-Walter \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Oberstocken (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Netendorf (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt-deux décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Christian Strauss, forgeron, à Trimbach (Soleure) \_\_\_\_\_ et de  
Magdalena née Frey, à Netendorf \_\_\_\_\_

2. Richard Marie-Madeleine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

vendeuse \_\_\_\_\_  
originaire de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bez \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Louis Richard, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Frigger, à Gubleny \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Richard François, agriculteur, à Bez  
2. Richard André, agriculteur, à Bez.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Oberstocken &  
à Ormont-dessous le 25 octobre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Oberstocken & Ormont-dessous.

Les époux :

E. Strauss  
M. Strauss

Les témoins :

Richard François,  
Richard André

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Reutigen & à  
Ormont-dessous \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal de Morges  
rendu en date du 23 mars 1924  
déclaré définitif et exécutoire le 12  
juin 1924  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 12  
juin 1924, le délai pendant  
lequel l'ex-mari  
ne pourra \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne le 20 juin 1924

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 150  
Brossolasco  
et  
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brossolasco Louis - Michel - Jean \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

horloger \_\_\_\_\_  
originaire de Verone (Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Payerne \_\_\_\_\_ le vingt-huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Dominique - Jean Brossolasco, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
Julie née Chantaz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Baud Elise - Maria - Antoinette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

dactylographe \_\_\_\_\_  
originaire de Gets (M<sup>ts</sup> Savoie France) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Genève \_\_\_\_\_ le neuf septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Emmanuel - Gontant - Octave Baud, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Cécile née Repond, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Brossolasco Dominique, menuisier, à Lausanne  
} 2. Pizzoglio Jean, employé de banque, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 février et à Verone  
le 9 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance \_\_\_\_\_  
consentement des père et mère du fiancé  
" de la mère de la fiancée  
acte de décès du père " \_\_\_\_\_  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Sup<sup>t</sup> de J. & P.  
certificat de capacité de la fiancée  
actes de publication à Lausanne et à  
Verone, avec certificat de capacité du fiancé.  
Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale (2 extraits) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Louis Brossolasco.  
Elise Brossolasco

## Les témoins :

Brossolasco  
Pizzoglio

L'officier de l'état civil :

L. Prallier

Registre des mariages A.

N° 151

Muller

et Wittwer

Par jugement du Tribunal... rendu en date du 22 décembre 1927... déclaré définitif et exécutoire le 13 mars 1928... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 13 mars 1928. Lausanne, le 20 mars 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Muller Emile-Henri célibataire

pâtissier originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à Lausanne né à Berne le treize février

mil huit cent quatre-vingt dix fils de Charles-Henri Muller, forgeron, à Berne et de Caroline dite Lina née Lmoos, à Blonay

2. Wittwer Berthe-Blanche célibataire

employée de commerce originaire de Ausserbirnmoos (Berne) domiciliée à Lausanne née à Chêne (Châtelais-Montreux) le vingt-quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de Hermann-Ferdinand Wittwer, décédé et de Berthe-Louise née Hoyer, à Collonges/Territet

Comme témoins: 1. Aubrey Raymond, chauffeur, à Lausanne 2. Weber Jules, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Sigriswil et à Ausserbirnmoos le 19 février 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées:

actes de naissance actes de publication à Lausanne, Sigriswil et à Ausserbirnmoos

Les époux:

E. Muller B. Muller

Les témoins:

Weber Aubrey R.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Communiqué à Sigriswil et à Ausserbirnmoos

## Registre des mariages A.

No 132

Lador

et  
Gardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lador Hermann - André

célibataire

Pasteur

originaire de Bullet domicilié à

St. Quentin (Aisne - France) né à

St. Croix le vingt-sept avril

mil huit cent nonante-huit fils de

Adrien - François Lador, fabricant et de

Emilie - Hélène née Mouton, à St. Croix

2. Gardon Susanne - Marie

célibataire

originaire de Vallorbe et de Genève domiciliée à

Lausanne née à

Vevey le douze octobre

mil neuf cent fille de

John - Alexandre Gardon, pharmacien et de

Luce - Cécile née Fayod, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gardon Charles, agronome, à Lausanne

2. Faccard Pierre, étudiant en droit, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bullet, à Vallorbe le 20, à Genève, à  
Lausanne le 21 et à St. Quentin le 22 mars 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Bullet

Les époux :

H. Lador.

Susanne Lador.

Les témoins :

Gardon.

Pierre Faccard

L'officier de l'état civil :

B. Sallif

Communiqué à Bullet, à  
Vallorbe et à Genève



## Registre des mariages A.

No 153  
 Rothen  
 et  
 Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rothen Maurice  
 célibataire

opérateur  
 originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
au Lode le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt seize fils de  
Jean Rothen, horloger et de  
Elisabeth-Joséphine née Baux, au Lode

2. Dupraz Ferdine-Céline  
 célibataire

originaire de Blonay domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de  
Rodolphe-François-Louis Dupraz, inspecteur T.F. et de  
Élise née Martin à Lausanne

Comme témoins : } 1. Blugger Joseph, employé S.T. à Lausanne  
 2. Malaizy Charles, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Guggisberg et  
à Blonay le 22 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 actes de publication à Lausanne,  
Guggisberg et Blonay

## Les époux :

M. Rothen  
F. Rothen

## Les témoins :

Jos. Blugger  
Charles Malaizy

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Guggisberg & à  
Blonay (S. Léger)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 151  
Bouloud  
Robert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouloud Albert - Auguste - Charles \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

expéditeur \_\_\_\_\_  
originaire de Vuibroye \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-six mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fils de  
Auguste - Benjamin - Frédéric Bouloud \_\_\_\_\_ et de  
Alice - Lina née Seleset, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Robert Céline - Marthe \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

modiste \_\_\_\_\_  
originaire de Mènières (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Montagny - les - Monts (Fribourg) le premier avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Marie - Olympé Robert, à Bussy (Fribourg) \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Raymond Louis, manoeuvre, à Lausanne  
} 2. Crot André, cariste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Vuibroye le 7 et  
à Mènières le 5 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Vuibroye et Mènières \_\_\_\_\_

## Les époux :

Albert Bouloud  
Marthe Bouloud

## Les témoins :

Raymond Louis  
André Crot

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Oron - la - Ville et  
à Mènières \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 155

Gonin

et  
Hauswirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin André

célibataire

employé à l'Hôpital cantonal

originaire de Essertines / Yverdon domicilié à  
Lausanne né à

Essertines / Yverdon le vingt-huit mai

mil huit cent quarante six fils de

Ernest-François Gonin, agriculteur, à Essertines et de  
Solfride née Lugrin, décédée

2. Hauswirth Bertha-Lina

célibataire

ménagère

originaire de Saanen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Château-d'Oex le treize février 1900

mil neuf cent fille de

Ernest Hauswirth, journalier et de

Anna-Lina née Berdoz, à Château-d'Oex

Comme témoins :

1. Duruz Octave, jardinier, à Lavigny

2. Duruz Emma, ménagère, à Lavigny.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Saanen le 21 et à  
Essertines le 22 mars 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Essertines et Saanen

Les époux :

André Gonin  
Bertha Gonin

Les témoins :

Duruz Octave  
Duruz Emma

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

## Registre des mariages A.

No 156

Kleist

et  
Pinard

Par jugement du Tribunal... du...  
 de Lausanne, rendu  
 en date du...  
 déclaré définitif et exécutoire le...  
 le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Lausanne, le 16 février 1934.

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Kleist Marcel-Charles \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre - maçon \_\_\_\_\_  
 originaire de Chielle-Wavre (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Breteigny \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ fils de  
 Lucie Kleist, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

2. Pinard Violette \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Rances \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Rances \_\_\_\_\_ née à  
 Rances \_\_\_\_\_ le trois mai \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
 Ami Pinard, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de  
 Alice née Gillard, à Rances \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Mayor Marcel, employé de Commerce, à Lausanne  
 } 2. Loret Marguerite, employée de Commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Chielle-Wavre  
 le 20 et à Rances le 21 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 consentement des père & mère de  
 la fiancée \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Chielle-Wavre et Rances \_\_\_\_\_

Communiqué à Gornaux et à  
 Baulmes \_\_\_\_\_

## Les époux:

Kleist Marcel  
 Kleist Violette

## Les témoins:

Mayor Marcel  
 Marguerite Loret

L'officier de l'état civil:



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 157  
Pilloud  
Pellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilloud Ferriol - Albert

célibataire

boulangère

originaire de Châtel - St - Denis (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

aux Chevalleryes s/ Blonay le onze novembre  
mil huit cent nouante - sept fils de

Sylvestre - François Pilloud, sellier - tapissier, et de  
Didonie - Marie - Angeline Brincaz née Mariaud à Chailly s/Clarens

2. Pellet Cécile - Julia

célibataire

couturière

originaire de St - Livres (Vaud) domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt - six février  
mil huit cent nouante - six fille de

Emile Pellet, manoeuvre, à Lausanne et de  
Marie née Padel, décédée

Comme témoins :  
1. Bolomey Louis, électricien, à Lausanne  
2. Pellet Emile, terrassier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Châtel - St - Denis  
le 10 et à St - Livres le 11 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Châtel - St - Denis et St - Livres

Registre des familles vol. 25 fol. 292.

Communiqué à Châtel - St - Denis et  
à Aubonne

## Les époux :

Ferriol Pilloud  
Cécile Pilloud

## Les témoins :

Bolomey Louis  
Pellet Emile

L'officier de l'état civil :

L. Paulin

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 158

Odin

Zuchuat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Odin Alexis-Joseph

célibataire

chauffeur d'autos

originaire de Neyruz (Fribourg) domicilié àAigle né àNeyruz le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt onze fils de

Jean-Joseph Odin, et dePauline-Catherine née Mettraux, décédée2. Zuchuat Jeanne-Marie-Louise

célibataire

couturière

originaire de Savièse (Valais) domiciliée àLausanne née àAigle le premier juillet

mil huit cent nonante-huit fille de

Germain-Sylvestre Zuchuat, tailleur et deSophie-Lina née Duäbnit, à Lausanne

Comme témoins :

1. Zuchuat Germain, employé de commerce, Lausanne
2. Mottaz Albat, employé de commerce, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Aigle le 5, à Neyruz le 6, à Savièse le 6 et à Lausanne le 7 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
d'Aigle

Les époux :

Alexis Odin

Jeanne Odin

Les témoins :

Albat Mottaz

Germain Zuchuat

L'officier de l'état civil :

G. Baur

Communiqué à Neyruz, à Aigle  
et à Savièse

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 159  
Geisseler  
Inhelder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geisseler Adolf \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cafétière \_\_\_\_\_

originaire de Grosswangen (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Grosswangen \_\_\_\_\_ le onze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fils de

Robert Geisseler, à Philadelphie (Etats-Unis) \_\_\_\_\_ et de

Elisa née Häf, décédée \_\_\_\_\_

2. Inhelder Anna \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_

originaire de Semwald (St-Gall) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Semwald \_\_\_\_\_ le cinq avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fille de

Meinrich Inhelder, à Semwald \_\_\_\_\_ et de

Anna-Barbara née Bernegger, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Meier Paul, plongeur, à Lausanne  
2. Weiss Hermann, portier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Grosswangen le 12  
et à Semwald le 13 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Grosswangen et Semwald \_\_\_\_\_

Communiqué à Grosswangen et à  
Semwald \_\_\_\_\_

## Les époux :

A. Geisseler  
A. Inhelder

## Les témoins :

Hermann Weiss  
Meier Paul

L'officier de l'état civil :

L. Paul

## Registre des mariages A.

No 100  
Vulliemin  
et  
Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliemin Charles-Jules-Benoît  
veuf de Marcelle nie Gros des le  
5 octobre 1920 industriel  
originaire de Yverdon et de Pomy domicilié à  
Quebwiller (Alsace, France) né à  
Görs (Autriche) le cinq janvier  
mil huit cent septante trois fils de  
Alexis-Georges-Louis Vulliemin décédé et de  
Mathilde-Elisabeth nie de Ritter Labony à Lausanne

2. Carrard Suzanne  
célibataire

originaire de Poliez-Pittet domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente décembre  
mil neuf cent deux fille de  
Alfred Carrard et de  
Anna-Bertha-Emma nie Wolf, décédés

Comme témoins :  
1. Wolf Clara sans profession, à Lausanne  
2. Carrard Jean, J.-en-Scrit, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 3, à Pomy, à Poliez-  
Pittet et à Lausanne le 4 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d'Yverdon

Les époux :

Charles Vulliemin  
Suzanne Vulliemin

Les témoins :

Alfred Wolf  
Dr. Jean Carrard

L'officier de l'état civil :

B. Baillif

Communiqué à Yverdon, à  
Alexis et à Bottey



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 161  
 Vergères  
 et  
 Bessard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vergères Denis-Antoine  
 divorcé de Marie Jeanne Zuckinden  
 dès le 26 mai 1921, peintre décorateur  
 originaire de Sion (Valais) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Sion le dix-huit août  
 mil huit cent quatre-vingt six fils de  
 Denis Vergères, décédé et de  
 Marie-Louise née Immanet, à Lausanne

2. Bessard Marie-Angeline  
 célibataire  
 lingère  
 originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Saillon (Valais) le trente un mars  
 mil neuf cent deux fille de  
 Henri Bessard, tailleur de pierres et de  
 Marie-Adeline née Gay, à Martigny-ville

Comme témoins :  
 1. Giacque Ternand, décorateur, à Lausanne  
 2. Stoker Stanislas, menuisier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Bagnes le 13 et  
 à Sion le 14 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 actes de naissance  
 acte du premier mariage du  
 fiancé, avec mention de divorce.  
 actes de publication à Lausanne,  
 Sion & Bagnes

Les époux :  
 D. Vergères  
 M. Vergères

Les témoins :  
 Ternand  
 Stoker

Communiqué à Sion & à Bagnes

L'officier de l'état civil :  
 L. J. Sauer

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 162  
Baudet  
et  
Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet Ferdinand Oswald

célibataire

mécanicien

originaire de Bottens et de Trilly domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre août

mil neuf cent un fils de

Auguste-Georges-Marius Baudet, serrurier et de

Léa-Louise née Kochat, à Chailly/Lausanne

2. Grivel Germaine-Renée-Caroline-Rose

célibataire

modiste

originaire de Morges et St-Livres domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de

Marc-Louis-Marius Grivel, jardinier et de

Marie-Louise née Gardel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Grivel Louis, jardinier, à Lausanne

2. Girardet Fernand, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trilly, à Morges, à St-Livres  
le 26 et à Bottens le 27 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Bottens, Trilly, Morges et  
St-Livres

Les époux :

Fd Baudet  
Fd Baudet & Grivel

Les témoins :

Grivel Louis  
Girardet

L'officier de l'état civil :

S. Hallig

Communiqué à Poliez-le-Grand,  
Trilly, Morges et Aubonne

## Registre des mariages A.

No 163  
Menétrey  
et  
Rieben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey Eugène Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

serviteur - mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Champvent \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Champvent \_\_\_\_\_ le vingt-sept décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Henri Menétrey \_\_\_\_\_ et de  
Léonie née Hemiond, décédée \_\_\_\_\_

2. Rieben Florence-Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

souturière \_\_\_\_\_  
originaire de Epalinges et de Lenk (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Epalinges \_\_\_\_\_ le vingt-cinq octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Denis Rieben, maçon en France \_\_\_\_\_ et de  
Marguerite née Ameller, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Germond Auguste, concierge, à Lausanne  
2. Rinoldi Séraphin, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Lenk le 8, à  
Champvent et à Epalinges le 10 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
Champvent, Epalinges &  
Lenk. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Eugène et Henri  
Florence Menétrey

## Les témoins :

Aug Germond  
Rinoldi Séraphin

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à Lathod, Epalinges  
et Lenk. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 164  
Belrichard  
et  
Guarneri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belrichard Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Comptable \_\_\_\_\_  
originaire de Courtelary (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Herzogenbuchsee \_\_\_\_\_ le vingt cinq novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Belrichard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Pauline née Uhlmann, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Guarneri Marie-Clotilde-Elisabeth \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Commerçante \_\_\_\_\_  
originaire de Savona (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le sept juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Pierre Guarneri, mécanicien \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Clotilde Oymon, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guarneri Pierre, menuisier, à Lausanne  
2. Bétriset Jean, retraité C.F.T. à Brallens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Courtelary le  
11 et à Savona le 13 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Courtelary et Savona \_\_\_\_\_  
permis de public du Départe-  
ment de Justice Police. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ed. Belrichard  
M<sup>lle</sup> Belrichard

## Les témoins :

Guarneri Pierre  
Jean Bétriset

L'officier de l'état civil :

S. Faug

Communiqué à Courtelary &  
à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 165  
Maag  
et  
Bach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maag Heinrich \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

pâtissier \_\_\_\_\_  
originaire de Winkel (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Oren-Morgen (Zurich) \_\_\_\_\_ le sept février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Hans-Heinrich Maag, boulanger \_\_\_\_\_ et de  
Thekla née Reutlinger, à Morgen \_\_\_\_\_

2. Bach Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Gudrefin \_\_\_\_\_ le seize avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fille de  
Frédéric-Robert Bach, laitier \_\_\_\_\_ et de  
Ada Beckha née Meyer, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Porchet Victor, manoeuvre, à Pully  
2. Bibec Ernst, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Winkel et à Gessenay  
le 9 avril mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Winkel & Gessenay \_\_\_\_\_

Les époux :

Heinr. Maag  
Alice Maag

Les témoins :

Ernst Bibec  
Porchet

L'officier de l'état civil :

B. Bailly

Communiqué à Winkel et à  
Gessenay \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

8-223.

N<sup>o</sup> 155  
Baud  
et  
Geneveyre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Roger-Charles \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

tailleur \_\_\_\_\_  
originaire de Gimel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatre novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_ fils de  
Monsieur Gabriel-Samuel Baud, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Madame-Amélie née David, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Geneveyre Claire-Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Merci-Marius Geneveyre, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
Sophie-Charlotte Caroline née Guillemain \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Geneveyre Charles, comptable, à Lausanne  
2. Geneveyre Gabrielle, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 et à Gimel le 26  
mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
et à Gimel. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Roger Baud  
Claire Baud

## Les témoins :

Ch. Geneveyre  
Gabrielle Geneveyre

L'officier de l'état civil :

S. Bally

Communiqué à Gimel \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 167  
 Guillemin  
 et  
 Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillemin Louis-Charles \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

conducteur-typographe \_\_\_\_\_  
 originaire de Cossonay \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Roanne (Loire, France) \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le treize mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de  
 Charles-Louis Constant Guillemin, menuisier à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne-Esther née Bolomey, décédée \_\_\_\_\_

2. Rochat Marguerite-Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de L'Abbaye et du Lieu \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le trente juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
 Charles-Alexis Rochat \_\_\_\_\_ et de  
 Marie née Hegg, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. Rochat Francis, préparateur, à Lausanne  
 2. Rouge Emile, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cossonay le 22, à l'Abbaye, au  
 Lieu, à Lausanne et à Roanne le 24 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Cossonay \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Guillemin Louis  
 Marie Guillemin  
 Les témoins :  
 E. Rouge  
 Fr. Noels

Communiqué à Cossonay, à  
 l'Abbaye et au Lieu \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 L. Bailly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 168  
Schmid  
Gilgen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid Joseph \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

machiniste \_\_\_\_\_  
originaire de Oberchendingen (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Saint-Pierre \_\_\_\_\_ né à  
Friedenswil \_\_\_\_\_ le neuf janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Joseph Schmid, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Madelaine nie Suter, décédée \_\_\_\_\_

2. Gilgen Marie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Wablen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Saint-Pierre \_\_\_\_\_ le neuf juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de

Christian Gilgen, vigneron \_\_\_\_\_ et de  
Sylvie-Anastazie Defflon, à St-Pierre \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Cornay Louis, postillon, à Lausanne  
} 2. Gilgen Ernst, agriculteur, à Lully.

Les publications ont eu lieu à St-Pierre, à Lausanne le 24, à Wab-  
len et à Oberchendingen le 25 mars \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil huit cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St-Pierre \_\_\_\_\_

## Les époux :

Joseph Schmid  
Marie G. Schmid

## Les témoins :

Cornay Louis  
Gilgen Ernest

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Oberchendingen  
à St-Pierre et à Wablen \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 169  
 Lehmann  
 et  
 Lavanchy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann Frédéric dit Fritz \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

chapelier \_\_\_\_\_  
 originaire de Langnau (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Epinal (Vosges, France) \_\_\_\_\_ le trois février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Frédéric Lehmann, Chapelier \_\_\_\_\_ et de  
 Julie - Alice née Bertholet, à Berthoud \_\_\_\_\_

2. Lavanchy Violette - Pauline \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Chardonne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le douze septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_ fille de

Charles - Jean - François Lavanchy, jardinier, à Lausanne et de  
 Emma - Praxtine - Jeanne - Marie née Favard \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Lehmann Max, Chapelier, à Lausanne  
 } 2. Gallay Georges, employé de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Langnau le 9, et à  
 Chardonne le 10 avril 1914 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acts de publication à Lausanne  
 Langnau et à Chardonne \_\_\_\_\_

Les époux :

Lehmann Frédéric  
 Lavanchy Violette

Les témoins :

Lehmann Max  
 Gallay Georges

L'officier de l'état civil :

S. Bailly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 170  
Schaffner  
et  
Botta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaffner Oscar \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Typographe \_\_\_\_\_  
originaire de Wintersingen (Bal. campagne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le trois octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Jacob Schaffner, employé C.F.F., à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Anna - Maria Obrecht nee Kaufmann, décédée \_\_\_\_\_

2. Botta Eugénie - Adèle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

plieuse \_\_\_\_\_  
originaire de Carriago (Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Cisfice \_\_\_\_\_ née à  
Nuffens - le - Château \_\_\_\_\_ le cinq novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Dominique - Henri Botta, maçon à Cisfice \_\_\_\_\_ et de  
Louise nee Bouillon, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Schaffner Jacob, employé C.F.F. à Lausanne  
2. Botta Louis, magasinier, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Wintersingen, à  
Pilly le 9 et à Carriago le 21 février 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier du Dé-  
partement de V. S. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Wintersingen et Cisfice, ainsi  
que celui de Carriago, avec certi-  
ficat de capacité p. la fiancée.

## Les époux :

Oscar Schaffner  
Adèle Schaffner.

## Les témoins :

S. Schaffner  
Botta Louis

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Wintersingen, à  
Pilly et à la Chamellière can-  
tonale. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 171  
Rod  
et  
Cirio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod Armand-Gustave \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mineur \_\_\_\_\_  
originaire de Roprax, Mézières, Corcelles-le-Forat et Dèmoret domicilié à  
Plainpalais \_\_\_\_\_ né à  
Moredon \_\_\_\_\_ le cinq avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Henri-Louis Rod \_\_\_\_\_ et de

Marie-Françoise née Perronet, d'ici \_\_\_\_\_  
2. Cirio Albina-Maria-Ermelinda \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

vicoteyne \_\_\_\_\_  
originaire de Roasio (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Roasio \_\_\_\_\_ le vingt-six octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Giuseppe Cirio \_\_\_\_\_ et de  
Luigia Valsesia, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Cirio Robert, mécanicien, à Lausanne  
2. Barone Joseph, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 7<sup>or</sup>, à Roprax, à Corcelles-  
le-Forat, Mézières, Dèmoret, Lausanne le 5, à Roasio le  
16 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Plainpalais \_\_\_\_\_

Les époux :

Armand Rod  
Albine Rod

Les témoins :

Robert Cirio  
Barone Joseph

L'officier de l'état civil :

J. Baug

Communiqué à Corcelles-le-Forat  
Mézières, Donneloye, Plainpalais  
et Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 172  
Monneyron  
et  
Vulliemoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monneyron Marc-Louis \_\_\_\_\_  
divorcé de Marcelle-Gabrielle Desuet

dès le 4 février 1922 \_\_\_\_\_ architecte \_\_\_\_\_

originaire de Féchy \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Félic Monneyron, retraité B. E. V. \_\_\_\_\_ et de  
Emma-Henriette née Chapis, àully \_\_\_\_\_

2. Vulliemoz Elisabeth-Valentine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vuarrens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Cernin (Munihôtel) \_\_\_\_\_ le quatorze avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de

Alfred Vulliemoz, ancien inspecteur forestier \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Fanny née Schumacher, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Monneyron Jules, retraité B. E. V., à Lausanne  
2. Vulliemoz Alfred, ancien inspecteur forestier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Féchy et à  
Vuarrens le 15 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1er mariage de l'époux,  
avec mention du divorce. \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Féchy et Vuarrens \_\_\_\_\_

Les époux :

L. M. Monneyron.  
E. Monneyron

Les témoins :

J. Monneyron  
A. Vulliemoz

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Dubouat et à  
Vuarrens. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 173  
Hausheer  
et  
Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hausheer Paul

célibataire

Commerçant

originaire de Zurich

domicilié à

New-York

né à

Zurich

le 9 octobre

mil huit cent nonante-cinq

fils de

Jakob-Jamil Hausheer, décédé

et de

Albertine-Ida nie Rahn, à Zurich

2. Gay Blanche-Aline

célibataire

originaire de Lutry, Villette et Belmont 3/5

domiciliée à

New-York

née à

aux Ranches-Montreux

le sept mai

mil huit cent nonante-sept

fille de

Jean-Samuel Gay, décédé

et de

Louise-Aline nie Goldee, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gay Samuel, commerçant, à Lausanne

2. Stoltz Alice, employée de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich le 2, à Lutry le 3, à Villette et à Belmont le 5 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Zurich

Les époux :

Paul Hausheer  
Blanche Hausheer

Les témoins :

Samuel Gay  
Alice Stoltz

L'officier de l'état civil :

J. Paulin

Communiqué à Zurich, à Lutry,  
à Cully et àully

## Registre des mariages A.

No 171  
Wicket  
Jost

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wick Paul-Daniel-André

célibataire

commerçant

originaire de Mulhouse (Haut Rhin - France) domicilié à  
Paris, Boulevard de Courcelles 57, (8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) né à  
Mulhouse le cinq aoûtmil huit cent nonante cinq fils de  
Josue Wick, rentier et de  
Emilie née Reichardt, à Mulhouse

2. Jost Yvonne-Alice

célibataire

originaire de Wynigen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit marsmil neuf cent fille de  
Monsieur Eugène Jost, architecte, et de  
Alice née Neukirch, à LausanneComme témoins :  
1. Paasche Johann, rentier, à Monthier-Morin (H<sup>t</sup>-Saône)  
2. Jost Eugène, architecte, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Wynigen le 12, et  
à Paris le 18 mars 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
déclaration de domicile du fiancé  
promesses de mariage  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Sépnt. de J. B.  
certificat de capacité du fiancé  
actes de publication à Lausanne,  
Paris & WynigenCommuniqué à la Chancellerie  
cantonale et à Wynigen

## Les époux :

P. Wick  
Yvonne Wick

## Les témoins :

Johann Paasche  
Eugène Jost  
Alice Jost

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 175  
Carrand  
et  
Marchisio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrand Joseph \_\_\_\_\_  
veuf de Alice Hiedy dès le 16 septembre 1923  
marchand de primeurs \_\_\_\_\_  
originaire de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, France) — domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Thonon-les-Bains \_\_\_\_\_ le six-sept mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt onze \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Marie Carrand, agriculteur, à Thonon \_\_\_\_\_ et de  
Désirée née Colliard, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Marchisio née Pützer Rosa \_\_\_\_\_  
veuve de Achille-Antonio Marchisio  
dès le 19 janvier 1923 \_\_\_\_\_ marchande de primeurs \_\_\_\_\_  
originaire de Stein (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Ahrensberg (Tyrol) \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_  
mil huit cent mouante six \_\_\_\_\_ fille de  
Thomas Pützer \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Amort, à Innsbruck (Tyrol) \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Hesse Marie, ancienne, à Lausanne  
2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Stein le 6  
avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de décès des précédents  
conjoint \_\_\_\_\_  
permis de publier et autorisation  
de mariage du S<sup>ep</sup>t. de J. & S.  
certificat de capacité du fiancé  
actes de publication à Lausanne  
et Stein \_\_\_\_\_

Communiqué à Stein & à la  
Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

## Les époux :

Joseph Carrand  
Rosa Carrand

## Les témoins :

M<sup>r</sup> Regamey  
Hesse M<sup>r</sup>

L'officier de l'état civil :

B. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 176  
Degallier  
et  
Cauderay

1268  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Degallier Adolphe - Henri  
célibataire

ingénieur - chimiste

originaire de Lausanne domicilié à

Bea né à

Morges le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt seize fils de

Henri - Charles - Adolphe Degallier, négociant et de

Clara née Pittet, à Morges

2. Cauderay Germaine - Marie  
célibataire

originaire de Allaman domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un décembre

mil neuf cent fille de

Louis Cauderay, électricien et de

Emma née Hächler, à Lausanne

Comme témoins : 1. Cauderay Louis, électricien, à Lausanne

2. Daccord Robert, employé, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bea, à Allaman le 22, et à Lausanne le 24 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Bea

Les époux :  
A. Degallier  
G. Degallier

Les témoins :  
Louis Cauderay  
Robert Daccord

Communiqué à Bea & à Rolle

L'officier de l'état civil :  
J. Jaurig



## Registre des mariages A.

No 177  
Rod  
et  
Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod Henri - Albert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

conducteur S.-A.-P. \_\_\_\_\_  
originaire de Corcelles-le-Jorat, Ropraz et Mézières domicilié à  
Hollery \_\_\_\_\_ né à  
Cossouay \_\_\_\_\_ le quatre octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Edouard Rod \_\_\_\_\_ et de  
Hélène - Aline née Dupuis, à Cossouay \_\_\_\_\_

2. Richon Augusta - Juliette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_  
originaire de La Tour-de-Teilz et St-Légier-la-Chiésaz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Emanuel - Charles - Auguste Richon \_\_\_\_\_ et de  
Henriette née Desgraz, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Chambrey Paul, desfrateur S.-A., à Lausanne  
2. Rod Edouard, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hollery le 8, à Lausanne, à la Tour-de-Teilz  
à Mézières le 9, à St-Légier le 10, à Corcelles-le-Jorat le 11, à  
Ropraz le 12 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Balliv \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Rod  
A. Rod

Les témoins :

Chambrey Paul  
Edouard Rod

L'officier de l'état civil :

J. Balliv

Communiqué à Corcelles-le-Jorat,  
Mézières, Hollery, La Tour-de-Teilz  
et St-Légier-la-Chiésaz \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 175  
Cergneux  
et  
Lutz

## Rectification.

Par décision du 18 octobre 1963, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-dessus en ce sens que les intéressés soient désignés comme étant originaires de "Salvan et Vernayaz (Valais)" et non de Salvan (Valais) seulement.  
Lausanne, le 24 octobre 1963.  
L'officier de l'état civil :

*Onis...*

Communiqué aux offices de l'état civil de Salvan, Vernayaz (Valais) et de Lutzenberg (Appenzell) au département de justice et police à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cergneux Pierre-Ferdinand  
veuf de Valentine - femme - Elise née Libert des le  
30 juillet 1918 maître de pension  
originaire de Salvan (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
La Balmaux rive Gryonnaz le dix-neuf août  
mil huit cent septante fils de  
Jean-Pierre Cergneux et de  
Marie-Félicité née Coquoz, décédés

2. Lutz Emma-Albertina  
célibataire

originaire de Lutzenberg (Appenzell A.O.) domiciliée à  
Lausanne née à  
Reufen (Appenzell, a. Rh.) le dix-neuf avril  
mil huit cent nonante-huit fille de  
Daniel-Albert Lutz, poëlier-fumiste et de  
Anna-Henriette née Humbberger, à St-Gall

Comme témoins :  
1. Maire Marcel, voyageur, à La Tour de Peilz  
2. Cergneux Ferdinand, employé de bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Salvan le 23 et  
à Lutzenberg le 25 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès M<sup>re</sup> femme de  
l'époux  
actes de publication à Lausanne,  
Salvan et Lutzenberg.

## Les époux :

P. Cergneux  
Emma Cergneux

## Les témoins :

Maire Marcel  
P. Cergneux

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Salvan et à  
Lutzenberg

## Registre des mariages A.

No 179  
Crawshay  
et  
Rebsamen

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 24 octobre 1919, déclaré définitif et exécutoire le 11 janvier 1920, le mariage inactif ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 24 janvier 1920.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crawshay Richard \_\_\_\_\_

divorcé de Anne Baing dès le 18 octobre 1915 \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Angleterre \_\_\_\_\_ domicilié à

Genève \_\_\_\_\_ né à

Londres \_\_\_\_\_ le douze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt deux \_\_\_\_\_ fils de

Richard-Frédéric Crawshay, décédé \_\_\_\_\_ et de

Elmpe-Isabella née Oakes, à Londres \_\_\_\_\_

2. Rebsamen Suzanne-Mélanie-Madeleine \_\_\_\_\_

divorcée de Georges-Lucien Genecand dès

le 19 janvier 1924 \_\_\_\_\_

originaire de Plan-les-Quatre (Genève) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Garches (Seine & Oise) \_\_\_\_\_ née à

Neuilly-Plaisance (Seine & Oise) \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Charles Rebsamen, décédé \_\_\_\_\_ et de

Mélanie-Marie née Magard, à Garches \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Messis Marius, concierge, à Lausanne  
} 2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 18, à Plan-les-Quatre le 21 et à Garches le 22 mars 1922. Par la déclaration du 21 mars, le Consul d'Angleterre, à Genève, a dispensé des publications en Angleterre et reconnu la validité du mariage.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Genève \_\_\_\_\_

Les époux :

Richard Crawshay.  
Suzanne Crawshay.

Les témoins :

M<sup>r</sup> Regamey  
Messis H<sup>r</sup>

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Genève, Plan-les-Quatre (par Bureau cantonal) et à la Chancellerie d'Etat \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 180  
Amaudruz  
et  
Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz Lucien - Ernest - Eugène \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_  
originaire du Mont / Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
St-Croix \_\_\_\_\_ le onze juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_ fils de

Henri-Fritz-David Amaudruz, électricien \_\_\_\_\_ et de  
Alysie-Julie née Rieder, décédée \_\_\_\_\_

2. Henchoz Elisa-Adèle \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Rossinière \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Prilly - Charfeur \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le seize avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Auguste Henchoz, secrétaire à l'Asile de Cery \_\_\_\_\_ et de  
Adèle Louise-Henriette née Dumont, à Prilly - Charfeur \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Amaudruz Marius, électricien, à Lausanne  
2. Wittenbach Florence, ménagère, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont, à Prilly le 5, et  
à Rossinière le 6 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
au Mont, à Prilly, et à  
Rossinière \_\_\_\_\_

## Les époux :

L. Amaudruz  
Elisa Amaudruz

## Les témoins :

Marius Amaudruz  
Florence Wittenbach

L'officier de l'état civil :

J. Sallig

Communiqué à Prilly et à  
Rossinière \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 181  
Seitz  
et  
Jaquenoud

1-158

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seitz Wilhelm  
célibataire

tailleur

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Winterthure le vingt-quatre avril

mil huit cent nonante six fils de

Rosa Seitz, domiciliée à Bâle et de

2. Jaquenoud Marguerite-Berthe  
célibataire

employée de Commerce

originaire de Ecublens (Vaud) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq avril

mil huit cent nonante-sept fille de

Juste Jaquenoud, employé C.F.F. et de

Lina-Lucie-Uranie née Hadorn, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jaquenoud Juste, empl. C.F.F. : Lausanne  
2. Chamot Ernst, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ecublens le 21 mars

1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
à Ecublens

Les époux :  
W. Seitz  
M. Seitz

Les témoins :  
Juste Jaquenoud  
Chamot Ernst

Communiqué à Ecublens

L'officier de l'état civil :  
L. Baillif

## Registre des mariages A.

No 182  
Giddey  
et  
Gros

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giddey Louis-Marc  
veuf de Marie-Méline née Wicki dès le  
6 août 1923, manoeuvre  
originaire de Lutry et de Grandvaux domicilié à  
Lausanne né à  
Moudon le vingt-neuf mai  
mil huit cent nonante sept fils de  
Jules-François Giddey, ouvrier de fabrique et de  
Alphonzine née Forestier, à Moudon

2. Gros Blanche-Yvonne  
célibataire

originaire de Echichens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt huit novembre  
mil neuf cent quatre fille de  
Auguste-Merci-Julien Gros, employé aux C.F.F. et de  
Louise-Augustine née Combépine, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gros Julien, employé C.F.F. à Lausanne  
2. Pignoud Léon, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Lutry et à  
Echichens le 5, à Grandvaux le 6 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès N<sup>o</sup> femme du  
fiancé  
acts de publication à Lausanne,  
Lutry, Grandvaux et Echichens

## Les époux :

Giddey  
Blanche Yvonne Gros

## Les témoins :

Gros Julien  
Léon Pignoud

L'officier de l'état civil :

Le Baillif

Communiqué à Lutry, Cully  
& Vufflens-le-Château

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 183  
Oberli  
et  
Goumaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberli Friedrich \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Sumiswald (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Payerne \_\_\_\_\_ né à  
Clavaleyres \_\_\_\_\_ le dix-huit mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Emile Oberli, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Helffer, à Payerne \_\_\_\_\_

2. Goumaz Rose-Emma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Sèdeilles \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sèdeilles \_\_\_\_\_ née à  
Sèdeilles \_\_\_\_\_ le treize mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Goumaz, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Emma-Louise née Fentlives, à Sèdeilles \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hugonnet Henri, agent de police, à Lausanne  
2. Hugonnet Anita, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne le 17, à Sèdeilles le 18,  
et à Sumiswald le 19 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Payerne \_\_\_\_\_

Les époux :

Oberli Frédéric  
Oberli Rose

Les témoins :

Hugonnet Henri.  
Anita Hugonnet

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Sumiswald, à  
Payerne et à Villarzel \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 184  
Bouquet  
et  
Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouquet André-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Secrétaire au Département militaire et des assurances \_\_\_\_\_  
originaire de Ste-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ le dix-huit février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fils de

Adolphe-Louis Bouquet, instituteur, \_\_\_\_\_ et de  
Méry-Emma née Bolomey, à Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

2. Laurent Alice-Aimée \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_  
originaire de Fey \_\_\_\_\_ domiciliée à

Opalinges \_\_\_\_\_ née à  
Reballeys \_\_\_\_\_ le vingt janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Eugène-Alfred Laurent, Conservateur du Registre foncier \_\_\_\_\_ et de

Odèle-Lydie née Laurent, à Reballeys \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Apotheloz Hélène, employée de Commerce, Lausanne  
2. Durmier Aimé, employée de Commerce, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Fey le 11, à Ste-Croix  
à La Chaux le 12 et à Opalinges le 13 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Ste-Croix, La Chaux  
& Fey. \_\_\_\_\_

Les époux :

Bouquet  
Alice Bouquet-Laurent

Les témoins :

Durmier  
Apotheloz

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à Ste-Croix et à  
Fey. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 185  
Chomé

Vittoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chomé Félix-Georges-Carlocélibataireindustrieloriginaire de Liège (Belgique) domicilié àLiège né àLiège le huit septembremil huit cent nonante-sept fils deFrédéric-Charles-Léon Chomé, industriel et deTammy-Caroline née Graeffe, à Liège2. Vittoz Violette-Louisecélibataireoriginaire de Froidesville domiciliée àLausanne née àLausanne le dix-neuf aoûtmil neuf cent quatre fille deEdouard-Samuel Vittoz, Professeur à l'école normale et deCaroline-Annie-Clara née FehndecComme témoins : } 1. Kuagniaux Adèle, à Lausanne.  
2. Effront Yoan, Chimiste, à Bruxelles.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mars, à Froidesville  
le 1<sup>er</sup> et à Liège le 6 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
certificat de nationalité du fiancé  
consentements des père et mère  
du fiancé et de la fiancée  
déclaration de résidence du fiancé

## Les époux :

Félix J. ChoméViolette Chomé

## Les témoins :

Yvanth. EffrontAd. Kuagniaux

L'officier de l'état civil :

J. PralligCommuniqué à Poliez-le-Grand  
et à la Chancellerie cantonale

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 186  
de Heller  
de Maasburg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Heller Gustave-Victor-Franz \_\_\_\_\_  
divorcé de Eugénie-Méline-Fernande née  
von Bylandt \_\_\_\_\_ agronome \_\_\_\_\_  
originaire de Stein (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Aubonne, Bougy S<sup>t</sup> Martin \_\_\_\_\_ né à  
au Caire (Egypte) \_\_\_\_\_ le treize novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
Léon-Léopold de Heller, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Mélina née Frias, à Aubonne \_\_\_\_\_

2. de Maasburg née Mac Cartie, Douglas-  
Maria-Géraldine, divorcée de Guillaume-François-Nicolas-Frédéric  
Bacon de Maasburg dès le 30 mars 1921, \_\_\_\_\_  
originaire de Vienne (Autriche) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vienne \_\_\_\_\_ née à  
Dorking (Angleterre) \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-un \_\_\_\_\_ fille de  
Gerald de Courcy Mac Cartie \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Zichy, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : ) 1. de Hétral Henri, viculteur, à Aubonne  
) 2. Bijard Emile, stagiaire notaire, à Aubonne.

Les publications ont eu lieu à Vienne le 23 février, à Aubonne le  
25 et à Stein le 26 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
à Aubonne. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Gustave de Heller  
Douglas de Heller

## Les témoins :

Henry de Hétral  
Et Bijard

L'officier de l'état civil :

D. Baillif

Communiqué à Stein, à Aubonne  
\* à la Chancellerie d'Etat

## Registre des mariages A.

No 187  
 Masson  
 Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Georges-Raoul-Alexandre  
 célibataire

ingénieur  
 originaire de Vevey et Villeneuve domicilié à  
Berne né à

aux Ranches-Monteur le quatre novembre  
mil huit cent nonante-trois fils de

Georges-Eugène Masson, décédé et de  
Françoise Benjaminne-Ecile-Pauline née Baron, à Territet

2. Cuérel Nelly-Rose  
 célibataire

originaire de Villars-St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux août  
mil huit cent nonante-sept fille de

Ferdinand-Jules Cuérel, voyageur de Commerce, à Lausanne et de  
Valérie Odeline née Nolon, décédée

Comme témoins : } 1. Contini Charles, entrepreneur, Chavannes-près-Renens  
 } 2. Cuérel Marcel, employé de banque, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Berne le 2, à Vevey, à Villeneuve  
 le 3, à Villars St-Croix et à Lausanne le 4 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Berne.

Les époux :

Alce. Masson  
Nelly Masson

Les témoins :

Contini  
Cuérel

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Monteur, Villeneuve  
Berne, & Bussigny

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 185

Achermann

et  
Gardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Achermann Emil-Bernhard

célibataire

chef de cuisine

originaire de Oberkirch (Lucerne) domicilié à

Glion, Fanches né à

Horn (Lucerne) le vingt-cinq mars

mil huit cent nonante-un fils de

Bernhard Achermann, décédé et de

Rosa née Hüster, à Lucerne

2. Gardon Ida

célibataire

employée de commerce

originaire de Chedevaux-Moréaz et Valloze domiciliée à

Lausanne née à

Vevey le douze décembre

mil huit cent nonante six fille de

Emil-Emile Gardon, décédé et de

Marie-Madelaine née Dällenbach, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gardon Frédéric, employé de commerce, à Lausanne

2. Hattler Adolphe, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oberkirch, aux Fanches-Montreux, à  
Valloze le 12, à Chedevaux-Moréaz et à Lausanne le 14  
avril 1924Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Montreux.

Les époux :

Emil Achermann  
Ida Achermann

Les témoins :

Hattler  
F. Gardon.

L'officier de l'état civil :

B. Bailly

Communiqué à Oberkirch, à  
Montreux, Vevey et Valloze

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 189  
Lachat  
et  
Kühnel

Par jugement du Tribunal...  
des... de Lausanne, rendu  
en date du 13 mai 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 juin  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourr\_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 29 juin 1927.  
L'officier de l'état civil:

L. Baugé

A. du 20.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lachat Lucien-Alcide \_\_\_\_\_  
veuf de Fanny née Kreis dès le 24 janvier 1923

manœuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Develier (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Néumont (Berne) \_\_\_\_\_ le treize mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Joseph Lachat \_\_\_\_\_ et de  
Romèlie née Claude, décédés \_\_\_\_\_

2. Kühnel née Craudaz Laure \_\_\_\_\_

veuve en deuxième noces de Charles-Edouard  
Kühnel dès le 13 mai 1917, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lully \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Chavannes M Moudon \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_ fille de

François-Louis Craudaz \_\_\_\_\_ et de  
Françoise-Louise née Demont, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Coffey Henri, ancien boulanger, à Lausanne  
2. Redard René, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Develier et à  
Lully le 18 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de décès des précédents \_\_\_\_\_  
conjoint \_\_\_\_\_

## Les époux :

Alcide Lachat.  
Laure Lachat

## Les témoins :

Henri Coffey.  
René Redard

L'officier de l'état civil :

L. Baugé

Communiqué à Develier & à  
Lully par \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 190  
Chardon  
et  
Dummermuth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chardon Arnold - Charles  
célibataire

Commis postal  
originaire de Lausanne domicilié à  
Pexroy né à  
Lausanne le seize août  
mil huit cent quatre-vingt seize fils de  
Charles-Louis Chardon, Grossier et de  
Marie née Dolomey, à Lausanne

2. Dummermuth Blanche  
célibataire

Couturière  
originaire de Steffisburg (Bern) domiciliée à  
Lausanne née à  
Crispice le cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt dix neuf fille de  
Jean Dummermuth et de  
Emma née Robert-Nicoud, à Champvent

Comme témoins :  
1. Bourquin Henri, employé de bureau, Lausanne  
2. Corboz Maurice, ébéniste, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pexroy et à Steffisburg  
le 11 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Rolle

Les époux :  
Arnold Chardon  
Blanche Chardon

Les témoins :  
Henri Bourquin  
M. Corboz

L'officier de l'état civil :  
L. Jullien

Communiqué à Rolle et à  
Steffisburg

## Registre des mariages A.

No 191

Etter

et

Antonietti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter Hermann - Arnold

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Ried s/K (Triboung) domicilié à

Lausanne né à

Brey le vingt neuf octobre

mil neuf cent

fils de

Samuel Etter, employé C.F.F. à Payerne et de

Lina née Klaus, à Lausanne

2. Antonietti Edmée

célibataire

tricoteuse

originaire de Bocioletto (Novara, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Orbe le vingt six septembre

mil huit cent nonante huit

fille de

Vincent Antonietti, récépissé et de

Marie - Ouma née Ramelet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ziegler Robert, employé de Commerce, à Lausanne

2. Antonietti Georges, pâtissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Ried le 15 et à Bocioletto le 27 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

permis de publier du Département de Justice &amp; Police

actes de publication à Lausanne, Ried et Bocioletto, ce dernier

avec certificat de capacité de la fiancée.

Communiqué à Traxmann et à la Chancellerie Cantonale

## Les époux :

Etter Hermann  
Edmée Etter

## Les témoins :

Robert Ziegler  
Georges Antonietti

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne

rendu en date du 14 septembre 1924 déclaré définitif et exécutoire le 16 octobre 1924

Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16 octobre 1924 le délai pendant lequel la femme

peut pour contacter un nouveau mariage. Lausanne, le 25 octobre 1924

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

No 192  
Candolfi  
et  
Tailleus

9. 115 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Candolfi René - Charles

celibataire

Servicier

originaire de Comologno (Tessin) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le trente janvier  
mil huit cent nonante sept fils de

Charles - Edouard Candolfi, Servicier et de  
Marie - Caroline - Joséphine née Amaudruz, à Lausanne

2. Tailleus Alice

celibataire

menagère

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt sept octobre  
mil neuf cent un fille de

Alexis - Louis Tailleus et de  
Hélène née Belet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Tailleus Alois, jardinier, à Lausanne
2. Compara René, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 et à Comologno le  
27 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance et acte  
de publications à Lausanne et  
à Comologno

Registre des familles vol. 9 fol. 115

Registre des familles vol. 23 fol. 230.

Communiqué à Comologno

## Les époux :

Candolfi René  
Candolfi Alice

## Les témoins :

Tailleus Alois  
Compara René

L'officier de l'état civil :

Le Bailli



## Registre des mariages A.

No 193  
 Taillens  
 et  
 Richard

1-140

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taillens Charles-François

célibataire

boulangier

originaire de Lausanne domicilié àLausanne né àDuchy le premier novembre

mil neuf cent trois

fils de

Jean-Emile Tailley, Jardinier et deMarie née Marguet à Lausanne2. Richard Louisa-Juliette

célibataire

cuisinière

originaire de Forel et Savigny domiciliée àLausanne née àForel (Lavaux) le onze décembre

mil huit cent quarante neuf

fille de

Emile Richard et deElise née Delmet, décédée

Comme témoins :

1. Taillens Louis, agriculteur, à Lausanne
2. Hautier Auguste, voiturier, à Juviers.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Savigny le 12 et  
 à Forel le 13 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 acte de publication à Lausanne  
Savigny & Forel

## Les époux :

Charles Taillens  
Juliette Taillens

## Les témoins :

Louis Taillens  
Auguste Hautier

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Savigny & à  
Forel.

## Registre des mariages A.

No 194  
Rabinovitch  
et  
Epitoux

Par jugement du Tribunal de l'instance de Genève, rendu en date du 20 janvier 1941, déclaré définitif et exécutoire le 12 avril 1941, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 8 avril 1941.

Docteur de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rabinovitch Georges

célibataire

Professeur en droit, attaché au Bureau international du travail

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Niesbaden le vingt-quatre octobre

mil neuf cent dix

fils de

Simon Rabinovitch, décédé et de

Regina née Etlinger, à Leysin

2. Epitoux Henriette-Georgette

célibataire

originaire de Chavannes + Renens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq octobre

mil neuf cent deux

fille de

Georges-Elfred Epitoux, architecte et de

Bertha-Rosalie-Apollina née Notz, à Lausanne

Comme témoins: 1. Epitoux George, architecte, à Lausanne

2. Rey Paul, Professeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grenchen le 23 avril

1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt quatre

## Pièces déposées:

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
& à Grenchen.

## Les époux:

G. Rabinovitch

H. Rabinovitch

## Les témoins:

Paul Rey

L'officier de l'état civil:

B. Prallig

Communiqué à Grenchen.

Registre des mariages A.

N° 195  
Girardet  
Schatz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Henri-Edouard  
Veuf de Blanche née Jutoit dès le 4  
octobre 1921, veuve  
originaire de Boussens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit novembre  
mil huit cent nonante cinq fils de  
Théodore Girardet, potier et de  
Jenny née Amann, à Nyon

2. Schatz Marie-Déa  
célibataire  
repassuse  
originaire de Guttlingen (Wurtemberg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf avril  
mil neuf cent fille de  
Charles-Frédéric Schatz et de

Maria-Josephine-Philomène née Andereggen, décédée  
Comme témoins : } 1. Mosca Alexandre, négociant, à Pully  
2. Mayor Albert, instituteur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 et à Boussens le  
17 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
certificat de capacité pour la  
fiancée  
actes de publication à Lausanne  
& à Boussens

Les époux :  
Girardet Henri  
Schatz Marie  
Les témoins :  
A. Mosca  
Mayor Albert

Communiqué à Jullens & à la  
Chancellerie Cantonale

L'officier de l'état civil :  
D. Ballig

## Registre des mariages A.

No 196  
Mottier  
et  
Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier Louis-Edouard \_\_\_\_\_  
divorcé de Blanche-Marie Rudaï née Bouquin  
dès le 23 juin 1921, manoeuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Ormont-Dezjous \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Troideville \_\_\_\_\_ le cinq mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt trois \_\_\_\_\_ fils de  
Edouard-Louis Mottier, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Emilie-Duyette née Pelisse, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Mayor Berthe-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
repasseuse \_\_\_\_\_  
originaire de Echallens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fille de  
Georges Mayor, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Julie-Bertha née Gueret, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dumartheroy Adrien, ferblantier, à Lausanne  
2. Nicollier Marcel, papeter, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Ormont-Dezjous et  
à Echallens le 17 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1er mariage du  
fiancé, avec mention du  
divorce \_\_\_\_\_  
acts de publication à Lausanne,  
Ormont-Dezjous et Echallens \_\_\_\_\_

Communiqué à Ormont-Dezjous  
et à Echallens \_\_\_\_\_

## Les époux :

Mottier Edouard  
Mayor Berthe

## Les témoins :

A. Dumartheroy  
Marcel Nicollier

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Registre des mariages A.

No 197  
Huber  
et  
Ciana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huber Edouard-Georges  
célibataire

maréchal  
originaire de Echallens domicilié à  
Lausanne né à  
Rainpaleis le huit janvier  
mil neuf cent fils de

Alfred-François-Marie Huber, forgeron, à Peilly et de  
Josephine née Senn, décédée

2. Ciana Alfredine-Èreine-Frida  
célibataire

menagère  
originaire de Envy domiciliée à  
Morges née à  
Croy le vingt-six mai  
mil neuf cent dix fille de

Emma-Louise Ciana, aux Ecléj. et de

Comme témoins :  
1. Dumarthey Adrien, serblantier, à Lausanne  
2. Mottier Louis, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Echallens, à Envy  
et à Morges le 14 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Echallens, Envy et Morges

Les époux :

Huber Georges  
Huber Alfredine

Les témoins :

A. Dumarthey  
Mottier Edouard

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Echallens, Morges  
& Romainmôtier

## Registre des mariages A.

No 198  
Berchier  
et  
Forney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berchier Louis-Amédée

célibataire

agriculteur

originaire de Cugy (Fribourg) domicilié à

Pompierre & Lucens, aux Franges né à

Cugy le trois juillet

mil neuf cent deux fils de

Marc Berchier, agriculteur et de

Marie-Lucie née Lugrin, à Cugy

2. Forney Anna-Cécile

célibataire

ménagère

originaire de Guidoux domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux septembre

mil neuf cent six fille de

Edolphe Forney, en France et de

Berthe née Pestraz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Bally Augusta, Directrice, à Lausanne

2. M. Hési Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pompierre & Lucens, à Lausanne le 17,  
à Cugy le 18 et à Guidoux le 19 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Lucens.

Les époux :

Louis Berchier

Anna Berchier

Les témoins :

Bally

Hési

L'officier de l'état civil :

Bally

Communiqué à Lucens, à Cugy  
et à Chézery.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 199  
Weber  
et  
Bettex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Saul-Ernst \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

négoçant \_\_\_\_\_  
originaire de Oberuzwil (S<sup>t</sup> Gall) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Marseille (France) \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Jacques-Ernst Weber \_\_\_\_\_ et de  
Maria née Baumann, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Bettex Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Combremont-le-Petit \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Frauenfeld (Thurgovie) \_\_\_\_\_ le quatre décembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Henri-Louis Bettex \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Sultzberger, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Weber Ernst, représentant, à Lausanne  
2. Bettex Louis, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oberuzwil le 14, à Lausanne le  
16 et à Combremont-le-Petit le 17 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Oberuzwil (S<sup>t</sup> Gall) \_\_\_\_\_

Communiqué à Oberuzwil et  
à Combremont \_\_\_\_\_

## Les époux :

Saul Weber  
Marguerite Bettex

## Les témoins :

H. Ernst Weber  
L. Bettex

L'officier de l'état civil :

L. J. Salin

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 200  
Mathey  
et  
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey Marius - François \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Voyageur \_\_\_\_\_

originaire de Asdens \_\_\_\_\_ domicilié à

Asdens \_\_\_\_\_ né à

Asdens \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Alimé Victor Mathey, décédé \_\_\_\_\_ et de

Agathe-Marie née Meyer, à Asdens \_\_\_\_\_

2. Monney née Meyer Céline \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ veuve de Emile-Nicolas Monney d<sup>cs</sup>

le 30 juillet 1918, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Eschiens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Belfaux (Fribourg) \_\_\_\_\_ le onze juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ fille de

Engelbart dit Edouard Meyer, charbon \_\_\_\_\_ et de

Catherine née Béchiray, à Belfaux \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Thomas William, coiffeur, à Lausanne  
2. Polien Marcel, cordonnier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Asdens, Lausanne et à Eschiens le  
25 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
à Rochallens \_\_\_\_\_

Les époux :

M. Mathey  
Céline Mathey

Les témoins :

J. Thomas.  
M. Sollier

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Rochallens &  
à Eschiens \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 201  
Zurbuchen  
et  
Marmillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurbuchen Ulysse - Albert  
célibataire

Commis C.F.F.  
originaire de Habkern (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
aux Verrières (Neuchâtel) le quinze avril  
mil huit cent quatre vingt quinze fils de  
Louis - Albert Zurbuchen, employé aux Douanes et de  
Héloïse - Ada née Landry, à Lausanne

2. Marmillod Jeanne - Ida  
célibataire

maîtresse de couture  
originaire de Rominière et Oron-la-Ville domiciliée à  
Lausanne née à  
La Pétrine (Neuchâtel) le cinq mai  
mil neuf cent fille de  
Charles - Jules Marmillod, employé aux Douanes et de  
Anna née Jühree, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Zurbuchen Albert, employé aux Douanes, à Lausanne  
2. Marmillod Jules, employé aux Douanes, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Rominière, Oron-la-Ville le 24 et à Habkern le 26 avril

Registre des familles vol. 16 fol. 109

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Habkern, Rominière et Oron-la-Ville

Les époux :

Zurbuchen  
J Zurbuchen

Les témoins :

Zurbuchen  
Marmillod

L'officier de l'état civil :

J. Baurij

Communiqué à Habkern, Rominière & Oron

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 202  
Ponnaz  
et  
Dizerens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ponnaz Victor-Eugène  
célibataire  
négoiant  
originaire de Lutry et de Cully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit mai  
mil huit cent quatre vingt-neuf fils de  
Eugène-Frédéric Ponnaz, décédé et de  
Eugénie Sophie née Panchaud, à Lausanne

2. Dizereus Clémentine-Marie-Albectine  
célibataire  
originaire de Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit mai  
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de  
Edouard-Jules Dizereus, comptable et de  
Clémentine Amélie née Delécaz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ponnaz Ernest, négociant, à Lausanne  
2. Dizereus Jules, comptable, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry et à Cully le 23  
avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Lutry et Cully

Les époux :  
V. Ponnaz  
C. Ponnaz

Les témoins :  
Ernest Ponnaz  
Jules Dizereus

Communiqué à Lutry et à  
Cully

L'officier de l'état civil :  
L. Gallif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 203  
 Ledermann  
 et  
 Trachdler

Par jugement du Tribunal de  
 Lausanne rendu  
 en date du 8 juillet 1937  
 déclaré définitif et exécutoire le 20  
 septembre 1937, le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Lausanne, le 21 septembre 1937.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ledermann Charles-Rodolphe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

industriel \_\_\_\_\_  
 originaire de Lauperswil (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
 Rodolphe Ledermann industriel \_\_\_\_\_ et de  
 Louise née Cachin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Trachdler Jeanne-Esther-Marie-Ane \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Pfäffikon (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 La Conversion 47 Lutry \_\_\_\_\_ née à  
 Buenos-Aires (Rép. Argentine) le treize juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Alfred Trachdler, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne née Pierre, à La Conversion \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Ledermann Rodolphe, industriel, à Lausanne  
 } 2. Villinard Alexandre, étudiant en théologie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lauperswil, à Pfäffikon et  
 à Lutry le 26 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées:

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Lauperswil, Pfäffikon & Lutry \_\_\_\_\_

Les époux:

*Ledermann Jrs*  
 S. Ledermann

Les témoins:

*R. Villinard*  
*Villinard*

L'officier de l'état civil:

*S. Bally*

Communiqué à Lauperswil,  
 Pfäffikon et Lutry \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 204  
 Monod  
 et  
 Breitenstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod Henri \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_  
 originaire de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Ormont-dessous \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Alois-Elvier Monod, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Rose-Elise née Pupertuy, au sépey \_\_\_\_\_

2. Breitenstein Louise Emma \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Lavigny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Tully \_\_\_\_\_ née à  
 Mont-Rolle \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Jacques-Marc-Daniel Breitenstein, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise née Fillebat, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Breitenstein Marcel, camionneur, à Lausanne  
 } 2. Tranchfort Augustine, vigneron, Chigny-Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Tully le 26, à  
 Lavigny le 27 et à Ormont-dessous le 28 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Ormont-dessous, Lavigny & Tully \_\_\_\_\_

## Les époux :

Henri Monod  
 Louise Monod

## Les témoins :

Breitenstein Marcel  
 Augustine Breitenstein  
 Tranchfort

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Ormont-dessous,  
 Villars-Moyens et Tully \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 205  
Moser  
et  
Fasnacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Johann-Alfred

célibataire

Pasteur

originaire de Lüzinyl (Berne) domicilié à

Plainpalais né à

Genève le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt six fils de

Christian Moser, retraité aux Gaur-Vives et de

feue Elisabeth née Maring

2. Fasnacht Renée-Angèle

célibataire

institutrice

originaire de Montilier (Fribourg) domiciliée à

Môtier (Fribourg) née à

Morat le neuf août

mil huit cent cinquante neuf fille de

feu Gustave-Hermann Fasnacht et de

Marguerite-Elisabeth née Pruy, à Môtier

Comme témoins : } 1. Crisinel Edmond, rédacteur, à Lausanne  
2. Goussenberg Abram, pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 26, à Môtier le 28, à Lüzinyl et à Montilier le 29 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Plainpalais.

Les époux :

J. Moser

Angèle Moser-Fasnacht

Les témoins :

Edmond Crisinel, rédacteur

A. Goussenberg

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Lüzinyl, Morat,  
Plainpalais & Môtier

## Registre des mariages A.

No 206  
Yersin  
et  
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yersin Numa \_\_\_\_\_  
 Veuf de Marie-Augusta née de Siebenthal des  
 le 24 juillet 1921, — agent de la Banque cantonale Vaudoise —  
 originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bex \_\_\_\_\_ né à  
 Rougemont \_\_\_\_\_ le vingt-trois mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_ fils de  
 Abram-Louis Perrin \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Nancy née Perrin, à Rougemont \_\_\_\_\_

2. Meylan Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 Directrice d'Institut \_\_\_\_\_  
 originaire du Lieu \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Bex \_\_\_\_\_ née à  
 St-Livres \_\_\_\_\_ le quinze juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean-Louis Meylan \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne Louise née Blanchard, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Breton David, employé de banque, à Lausanne  
 } 2. Guillard Georges, horloger, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le 30 avril, au Lieu et  
 à Bex le 1<sup>er</sup> mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil de  
 Bex \_\_\_\_\_

Les époux :

*N. Yersin*

M. Yersin

Les témoins :

*David Breton*  
*G. Guillard*

L'officier de l'état civil :

*L. Baillif*

Communiqué à Rougemont, au  
 Lieu et à Bex \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 207  
Morieu-Genoud  
et  
Monnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morieu-Genoud Emile-Ernest \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

gendarme \_\_\_\_\_  
originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Château-d'Oex \_\_\_\_\_ le dix octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Emile-Auguste Morieu-Genoud \_\_\_\_\_ et de

Rosette née Stucky, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Monnet Marie dite Blanche \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_  
originaire de Dérables (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Dérables \_\_\_\_\_ le treize novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Joseph-Marie Monnet \_\_\_\_\_ et de

Salomé née Monnet, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Lachin Alfred, caporal de gendarmerie, à Lausanne  
2. Bataillard Fernand, gendarme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Château-d'Oex  
et à Dérables le 11 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Château-d'Oex et Dérables \_\_\_\_\_

## Les époux :

Morieu-Genoud Emile  
Morieu-Genoud Blanche

## Les témoins :

A. Lachin, cap.  
F. Bataillard

L'officier de l'état civil :

J. Zally

Communiqué à Château-d'Oex  
et à Dérables \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 208  
 Martignier  
 et  
 Ducry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martignier Willi \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur d'autos \_\_\_\_\_  
 originaire de Eclepens et de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Orbe \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Alfred-Emanuel Martignier, retraité J.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
 Rosina-Maria née Galschet, à Payerne \_\_\_\_\_

2. Ducry Marie-Udule \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Dompierre (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Dompierre \_\_\_\_\_ le vingt janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Joseph Ducry \_\_\_\_\_ et de  
 Célestine née Musy, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Lambert Denis, manoeuvre, à Lausanne  
 2. Franz Reni, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Eclepens, à Vaulion et  
 à Dompierre le 30 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Eclepens, Vaulion et Dompierre \_\_\_\_\_

## Les époux :

Martignier Willi  
 Ducry Marie

## Les témoins :

Franz Reni  
 Lambert Denis

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à La Sarraz, Vaulion  
 et Dompierre. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 209  
Baud  
et  
Bertusi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Henri-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Bex \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le sept juin \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Auguste-Alexis Baud, employé communal \_\_\_\_\_ et de  
Jenny-Ba ni Estopper, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Bertusi Ines-Elsa-Eva \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Steno-dactylographe \_\_\_\_\_  
originaire de Vergato (Bologna, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Vergato \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Domenico Bertusi, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Amalia ni Steffanelli à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chiovatero Paul, electricien, à Lausanne  
2. Baud Gabriel, employé de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Bex le 21 février  
et à Vergato le 2 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier du Département  
de Justice et Police \_\_\_\_\_  
acts de publication à Lausanne,  
Bex et Vergato, ce dernier avec  
certificat de capacité en faveur de  
la fiancée. \_\_\_\_\_

Communiqué à Bex et à la  
Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

## Les époux :

H. Baud.

I. Baud

## Les témoins :

Chiovatero Paul

Baud Gabriel

L'officier de l'état civil :

J. Baudif

Par jugement du Tribunal du district

de Lausanne

rendu en date du 23 janvier 1939

déclaré définitif et exécutoire le 31

février 1939

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le

divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 31

février 1939, le délai pendant

lequel le mari

peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 3 mars 1939

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 210  
Décosterd  
et  
Chatton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd Jules-Henri  
veuf de Emette née Bron des le 13  
décembre 1920, contre-maître confiseur  
originaire de Essertes domicilié à  
Lausanne né à  
Düddoua le dix-neuf octobre  
mil huit cent soixante-huit fils de  
Jean-Louis Décosterd, décédé et de  
Julie née Mounoud, à Jemines

2. Chatton Blanche-Jeanne  
divorcée de Jules Mian des le 21 sep-  
tembre 1922 minagère  
originaire de Payerne domiciliée à  
Lausanne née à  
Romont le dix-huit mai  
mil huit cent septante-cinq fille de  
François-Dominique-Savies Chatton et de  
Augustine-Marie-Marguerite née Cornu, décédée

Comme témoins : 1. Chatton Joseph, facteur, à Romont  
2. Schneberger Edmund, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Payerne le 23 et à  
Essertes le 24 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de naissance  
acte de décès de la M<sup>re</sup> femme  
de l'époux ;  
acte de l'ancien mariage de l'épouse  
avec mention du divorce

Les époux :

J. Décosterd  
B. Décosterd

Les témoins :

Chatton Joseph  
A. Schneberger

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne, rendu  
en date du 12 décembre 1923, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 janvier  
1924, le mariage in- et-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 11 janvier 1924.  
Lausanne, le 20 janvier 1924.  
L'officier de l'état civil :

L. Baugy

## Registre des mariages A.

No 211  
Widmann  
Mieville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmann Marcel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvre \_\_\_\_\_

originaire de Auet (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le deux novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Louis Widmann, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie-Louise née Favre, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Mieville Marie Louise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Valeryes s/s Udins et Gressy \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Henri Mieville \_\_\_\_\_ et de

Rosine-Louise Odèle née Goumaz, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Heisserler Emile, manoeuvre, Les Coiffettes

2. Gutz Franz, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Auet, à Valeryes  
s/s Udins et à Gressy le 8 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Auet, Valeryes s/s Udins et  
Gressy \_\_\_\_\_

Communiqué à Auet, Udins  
et Belmont s/s Gressy \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 17 fol. 116

## Les époux :

Widmann Marcel  
Widmann Marie.

## Les témoins :

Messittler Emile  
Fr. s/s.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 212  
Delisle  
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle Julien \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

relieur \_\_\_\_\_

originaire de Froideville \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le deux novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Constant-Louis Delisle, paveur \_\_\_\_\_ et de

Julie née Garrard, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Pahud Ida \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

blanchisseuse \_\_\_\_\_

originaire de Oyens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Yverrens \_\_\_\_\_ le quatorze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Sylvain Pahud, journalier, à Genève \_\_\_\_\_ et de

Mélanie Marie née Ollaz, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Delisle Constant, paveur, à Lausanne

2. Delisle Hermann, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Froideville & à

Oyens le 30 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de publication à Lausanne,

Froideville & Oyens \_\_\_\_\_

## Les époux :

Julien Delisle.

Ida Delisle.

## Les témoins :

Constant Delisle

Hermann Delisle

L'officier de l'état civil :

B. Bauf

Communiqué à Bottent & à  
St-Cierges \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 213  
Strahm  
et  
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strahm Robert-Samuel \_\_\_\_\_

célibataire

ordonnée

originaire de Röttenbach i. S. (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Aigle \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Samuel Strahm, chef de gare Aigle-Leyrin \_\_\_\_\_ et de

Louise-Rosalie née Blanchet, à Aigle \_\_\_\_\_

2. Barbey Ida-Berthe \_\_\_\_\_

célibataire

repasseuse

originaire de Chexbres \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

au Mont y Lausanne \_\_\_\_\_ le sept décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Louis Barbey, jardinier \_\_\_\_\_ et de

Fanny-Emma née Demotz, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Borel Jules, facteur, à Lausanne  
2. Delisle Hermann, relieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Röttenbach i. S. &  
à Chexbres le 30 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Röttenbach & Chexbres \_\_\_\_\_

## Les époux :

Robert Strahm  
Ida Strahm

## Les témoins :

Jules Borel  
Hermann Delisle

L'officier de l'état civil :

B. Bauf

Communiqué à Röttenbach &  
à Chexbres \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 214  
Baumgartner  
et  
Cuennet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner Arthur  
célibataire

Confiseur  
originaire de Bangerten (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Payeme le vingt-deux mars

mil neuf cent trois fils de  
Jean-Frédéric Baumgartner, boulanger et de  
Anna-Maria née Lang, à Payeme

2. Cuennet Jeanne-Emilie  
célibataire

demoiselle de magasin  
originaire de Nierlet-les-Bois (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Tepicloz le dix-sept février

mil neuf cent fille de  
Nicolas Prothais Cuennet et de  
Madeleine-Marie née Marthe, décédés

Comme témoins :  
1. Meyer François, se-boulauger, à Lausanne.  
2. Giudicetti Richard, citric, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Bangerten le  
29 et à Nierlet-les-Bois le 30 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne  
Bangerten & Nierlet-les-Bois

Les époux :

A. Baumgartner  
J. Baumgartner

Les témoins :

A. Giudicetti  
Meyer François

L'officier de l'état civil :

D. Bauf

Communiqué à Stzelkosen et  
à Ponthaux.

Registre des mariages A.

N° 215  
Bestenheider  
et  
Barbay

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 16 novembre 1922 (déclaré  
définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> décembre  
1922), le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel l'e. marié...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 16 décembre 1922.

L'officier de l'état civil:

Ballif

4-138  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bestenheider Philippe - Gustave  
divorcé de Jeanne - Elise née Cochet  
dès le 19 février 1924, cuisinier  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt trois fils de  
Georges - Philippe Bestenheider, décédé et de  
Josephine née Nufex, à Lausanne

2. Barbay Gabrielle  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pomy domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze septembre  
mil neuf cent // fille de  
Léa Barbay, à Yverdon et de

Comme témoins :  
1. Bestenheider Charles, cuisinier, à St. Gall  
2. Haime Jean, Commerçant, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 avril et à Pomy  
le 10 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acte de 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec mention du divorce.  
Communiqué à Usisins

Les époux :  
G. Bestenheider  
Gabrielle Bestenheider  
Les témoins :  
Charles Bestenheider  
Haime Jean  
L'officier de l'état civil :  
Ballif

## Registre des mariages A.

No 216

Günther

Marx

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Günther David - Adolf

célibataire

négoiant

originaire de St Gall domicilié à

St Gall né à

Rens (Prusse) le dix mai

mil huit cent nonante fils de

Josef Günther, maître-boucheur et de

Babetta née Bollag, les deux à St Gall.

2. Marx Susanne - Adèle

célibataire

originaire de Paris (4<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq juillet

mil neuf cent quatre fille de

Mias - Daniel Marx et de

Bertha née Picard, les deux décédés

Comme témoins :

1. Picard Camille, négociant, à Lausanne

2. Marx Berthold, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St Gall le 17 et à Lausanne le  
19 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St Gall

Les époux :

Joseph Günther  
Susanne Günther

Les témoins :

Picard  
M. Marx

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à St Gall.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 217  
 Martinelli  
 Lelong

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinelli César \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

entrepreneuse \_\_\_\_\_  
 originaire de Vignone (Vogare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Beugny près Bapaume (Pas de Calais, France) \_\_\_\_\_ né à  
 Lutry \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante cinq \_\_\_\_\_ fils de

Jaques-Antoine Martinelli, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de  
 Fanny née Blanchet, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Lelong Marthe-Gisèle-Clorentine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de France \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 St-Quentin (Aisne, France) \_\_\_\_\_ née à  
 Villers (Côtelet, St-Quentin, France) le cinq avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Léon-Jules Lelong, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Mélanie-Joséphine née Sauvage, à St-Quentin \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Weibel Louis, ferblantier, à Lausanne  
 } 2. Michel Louis, agent de commerce, à Madagascar

Les publications ont eu lieu à St-Quentin le 5, à Beugny le 6  
 et à Vignone le 27 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 certificat de nationalité p<sup>r</sup>-fiancé  
 permis de publier et autorisation de  
 mariage du Dép<sup>t</sup> de J. & P. \_\_\_\_\_  
 certificat de capacité p<sup>r</sup>-la fiancée  
 actes de publication à Beugny, à  
 St-Quentin et à Vignone, le dernier  
 avec certificat de capacité pour le  
 fiancé \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie  
 Cantonale (2 extraits) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Martinelli César  
 Martinelli Gisèle

## Les témoins :

Weibel  
 Fenimore

L'officier de l'état civil

Le Bailly

Lidui de allegri  
 Pringival

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 218  
 Testuz  
 et  
 Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testuz Marius - Henri  
 célibataire

mécanicien - électricien  
 originaire de Villette et de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Mérey le deux juin  
 mil neuf cent quatre fils de

Henri - Marius Testuz, décédé et de  
Lucie née Jacoud, à Lausanne

2. Martin Frida  
 célibataire

ménagère  
 originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Lausanne née à  
Maulon le deux septembre  
 mil neuf cent quatre fille de

Louis - Henri Martin, décédé et de  
Augustine - Bertha née Suter, au Brasfus

Comme témoins :  
 1. Broillet Lucie, sans profession, à Lausanne.  
 2. Meyssi Marius, Concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Lutry, à Châ-  
 teau-d'Oex, au Brasfus le 19, et à Villette le 20 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 consentement des père et mère de la  
 fiancée ; consentement de la mère  
 du fiancé et acte de décès de  
 son père ; permis de mariage  
 du Dép. d'Y. et Cant. qu'il y a  
 actes de publication à Lausanne,  
Villette, Lutry, Château-d'Oex et  
Brasfus.  
 Communiqué à Lully, Lutry  
 & Château-d'Oex

## Les époux :

Testuz  
Frida Testuz

## Les témoins :

Lucie Broillet  
Meyssi

L'officier de l'état civil :

J. Prunier

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 219  
Lambigger  
et  
Völken

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambigger Viktor \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Stieur \_\_\_\_\_  
originaire de Fiesch (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Fiesch \_\_\_\_\_ le dix-neuf mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Johann Lambigger, agriculteur, à Fiesch \_\_\_\_\_ et de  
Josephine née Imhof, décédée \_\_\_\_\_

2. Völken Blanka-Paulina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_  
originaire de Fiesch (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Fiesch \_\_\_\_\_ le sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante trois \_\_\_\_\_ fille de  
Johann Völken, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Pauline née Meynen, à Fiesch \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Fuber Charles, maître de pension, à Lausanne  
2. Fan Charles, marchand de vins, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Fiesch le 2 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne  
& à Fiesch \_\_\_\_\_

Communiqué à Fiesch \_\_\_\_\_

## Les époux :

Lambigger Viktor  
Lambigger Blanche

## Les témoins :

Jules Charrier  
Charles

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

## Registre des mariages A.

No 220  
 Brunner  
 et  
 Dumartheray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner Hermann - Emile - Christian

célibataire

télégraphiste

originaire de Oberried (Berne) et Genève domicilié au

Petit-Saconnex (Genève) né à

Genève le trente juillet

mil huit cent nonante - neuf fils de

Christian Brunner et de

Elise - Franisca née Müller, décédés

2. Dumartheray Ida - Emma

célibataire

couturière

originaire de Essertines / Rolle domiciliée à

Lausanne née à

Bugnosa r/ Essertins le dix août

mil neuf cent quatre fille de

Mme. Edouard Dumartheray, jardinier, et de

Elise - Franisca née Müller, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Hostettler Eugène, employé postal, à Lausanne

2. Michaud Emilie, employée de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Petit-Saconnex le 9, à Genève et Lausanne le 11, à Oberried et Essertins le 12 avril 1924, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil du  
 Petit-Saconnex.

Les époux :

Brunner Hermann

Brunner Ida

Les témoins :

Eug. Hostettler

Emilie Michaud

L'officier de l'état civil :

H. Bœuf

Communiqué au Petit-Saconnex, à Oberried, à Genève et à Gilly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 221  
**Matthey**  
 et  
**Charpilloz**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Matthey Octave-Charles-Alfred** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Secrétaire au Département des Finances \_\_\_\_\_  
 originaire de **Reverolle** \_\_\_\_\_ domicilié à

**Lausanne** \_\_\_\_\_ né à

**Reverolle** \_\_\_\_\_ le **Cinq mars** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent **nonante-un** \_\_\_\_\_ fils de

**Louis-Alfred Matthey**, décédé \_\_\_\_\_ et de

**Julia-Octavie** née **Cornu**, à **Lausanne** \_\_\_\_\_

2. **Charpilloz** née **Suter Jenny-Adèle** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ veuve de **Victor-César Charpilloz** ses

le **10 août 1920** \_\_\_\_\_

originaire de **Bévilard** (**Berne**) \_\_\_\_\_ domiciliée à

**Lausanne** \_\_\_\_\_ née à

**Lausanne** \_\_\_\_\_ le **trois janvier** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent **nonante-sept** \_\_\_\_\_ fille de

**Eugène-François Suter**, jardinier-horticulteur \_\_\_\_\_ et de

**Adèle** née **Gailloud**, à **Lausanne** \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. **Suter Eugène**, jardinier, à **Lausanne**  
 } 2. **Maillard Roger**, employé de bureau, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le **23**, à **Bévilard**  
 le **24** et à **Reverolle** le **25** avril **1924** \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne**, le **vingt-quatre mai** mil neuf cent **vingt-quatre**

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de décès M<sup>r</sup> mari de la  
 fiancée. \_\_\_\_\_  
 actes de publication à **Lausanne**,  
**Reverolle** et **Bévilard** \_\_\_\_\_

Communiqué à **Mullieux** & à  
**Bévilard** \_\_\_\_\_

Les époux :

**Matthey**  
**J. Matthey**

Les témoins :

**Suter**  
**Maillard**

L'officier de l'état civil :

**Isaïe**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 222  
Mermoud  
et  
Schmidt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermoud Gustave-Alfred \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Chauffeur d'autos \_\_\_\_\_  
originaire de Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ le quatorze mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fils de

Constant Mermoud, agriculteur, à Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ et de  
Aline-Wilhelmine née Ropraz, décédée \_\_\_\_\_

2. Schmidt Mathilde-Louise \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

fille de lalle \_\_\_\_\_  
originaire de Lavigny (Vaud) et Worb (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
St-Denis d'Yverney \_\_\_\_\_ née à

Buseret Morges \_\_\_\_\_ le trois septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Henri-Rodolphe Schmidt, agriculteur, à Nyon \_\_\_\_\_ et de  
Henriette-Julie née Devantay, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. David Adalbert, agriculteur, à Chavannes-le-Veyron  
2. Clour Jeanne, ménagère, à La Courbe p. Sole.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Poliez-le-Grand  
à Worb, à Yverney le 6 et à Lavigny le 7 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
Poliez-le-Grand, Lavigny  
Worb et Yverney \_\_\_\_\_

## Les époux :

G. Mermoud  
M. Mermoud

## Les témoins :

A. David  
Jeanne Clour.

L'officier de l'état civil :

J. Saurif

Communiqué à Poliez-le-Grand,  
à Villars-sur-Yverney, à Worb  
& à Yverney \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 223  
Dittli  
et  
Imband

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dittli Émile-Albert

célibataire

Securicière

originaire de Altdorf ( Uri ) domicilié à

Lausanne

né à

Sion (Valais)

le cinq novembre

mil huit cent nonante-trois

fils de

Ernest-Jean Dittli, mécanicien

et de

Adrienne née Imband, à St-Sulpice

2. Imband Marie-Casparine

célibataire

cuisinière

originaire de Münster (Valais) domiciliée à

Lausanne

née à

St-Léonard (Valais)

le vingt-trois mai

mil huit cent nonante sept

fille de

Caspar Imband, maçon

et de

Marie-Catherine née Trupfer, à Monthey

Comme témoins :

1. Dittli Ernest, mécanicien, à Lausanne

2. Dittli Ernest, mécanicien, à St-Sulpice.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 à Altdorf et à Münster le 29 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne

Altdorf & à Münster

## Les époux :

E. Dittli

M. Imband

## Les témoins :

E. Dittli

St. Dittli

L'officier de l'état civil :

J. J. Zarij

Communiqué à Altdorf et à Münster

Registre des mariages A.

M-266

N<sup>o</sup> 224  
Zweigart  
et  
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zweigart Marcel-Charles  
célibataire

chauffeur d'autos  
originaire de Schlierbach (Wurttemberg) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre septembre  
mil huit cent nonante neuf fils de

Christian Louis Zweigart et de  
Sophie Louise nie Pellet, décédée

2. Simon Berthe-Louise  
célibataire

ménagère  
originaire de Mauborget domiciliée à  
Ecublens née à  
Ecublens le quatorze janvier  
mil neuf cent quatre fille de

Henri-Louis Simon, agriculteur et de  
Louise nie Morel, à Ecublens

Comme témoins :  
1. Zweigart William, garagiste, à Lausanne  
2. Cher Frédéric, employé, à Allaman

Les publications ont eu lieu à Ecublens le 12, à Lausanne le 14,  
à Mauborget le 15 et à Schlierbach le 25 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de naissance  
certificat de capacité du fiancé,  
permis de publier et autori-  
sation de mariage du Dépar-  
tement de Justice & Police  
actes de publication à Lau-  
saune, Mauborget, Ecublens  
& Schlierbach.

Communié à Fier, Ecublens  
& Cancellerie Cantonale

Les époux :

Zweigart Marcel.  
Zweigart Berthe

Les témoins :

Zweigart  
Cher

L'officier de l'état civil :

L. Bauf



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 225

Duc

et  
Duc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc Lucien - Maurice

célibataire

agriculteur

originaire de Chavannes / Moudon domicilié à

Vucherens né à

Chavannes le vingt-sept octobre

mil neuf cent vingt et un fils de

Emile Duc, décédé et de

Lucie - Isaline née Magnin, à Vucherens

2. Duc Ida-Lina

célibataire

ménagère

originaire de Chavannes / Moudon domiciliée à

Chavannes née à

Chavannes le vingt-huit avril

mil huit cent nonante huit fille de

Théophile - Aloïs Duc, décédé et de

Aline née Hottay, à Chavannes.

Comme témoins :

1. Duc Aloïs, agriculteur, à Chavannes / Moudon
2. Duc Louise, ménagère, à Vucherens.

Les publications ont eu lieu à Chavannes &amp; à Vucherens le 6 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Moudon.

Les époux :

Maurice Duc,

Ida Duc

Les témoins :

Aloïs Duc

Louise Duc

Communiqué à Moudon.

L'officier de l'état civil :

J. B. B. B.

Registre des mariages A.

No 226  
Blazer  
et  
Sarche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blazer Gustave - Charles  
Veuf de Louise née Salen dès le 19 septembre 1921  
Sciure  
originaire de Oberdiessbach (Aarue) domicilié à  
Lausanne né à  
Bully le huit mai

mil huit cent septante sept fils de  
Jean - Marc Blazer et de  
Julie - Charlotte née Lavanche, décédés

2. Sarche née Romang Emma  
Veuve de Gustave - Henri Pasche dès le  
8 mai 1919 ménagère  
originaire de Ferlens domiciliée à  
Lausanne née

aux Isles d'Oron le trois juin  
mil huit cent quatre - vingt - trois fille de  
Jean - Alexis Romang, à Ste Croix et de  
Marie - Julienne née Udry, décédée

Comme témoins :  
1. Blazer Gustave, sciur, à Lausanne  
2. Heysse Haris, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Oberdiessbach le 8  
à Ferlens le 9 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Oberdiessbach & Ferlens :

Les époux :  
Gustave Blazer  
Emma Blazer

Les témoins :  
Gustave Blazer  
Heysse Haris

Communiqué à Oberdiessbach  
à Oron

L'officier de l'état civil :  
Le Bailli

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 5 décembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 16 janvier 1928, le mariage inchoatif ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 16 janvier 1928. Lausanne, le 20 janvier 1928. L'officier de l'état civil:

Le Bailli  
R. du 6.3.28

Par décision du 6 novembre 1937 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il le nomme publiquement Blazer, soit ethnographiquement Blazer

Lausanne, le 11 novembre 1937  
L'officier de l'état civil:

à qui s'agit d'Oberdiessbach et Oron-la-Ville.

Registre des mariages A.

N° 227  
Buttet  
et  
Luy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buttet André-René \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Ferlens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Ferlens \_\_\_\_\_ le dix-neuf octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Osimé Buttet, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
Hélène-Henriette née Reibat, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Luy Berthe-Philomène \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Martigny-ville (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Payerne \_\_\_\_\_ le dix octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Stace-Etienne Luy, mécanicien \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Françoise née Barras, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Luy Stace, mécanicien, à Lausanne  
2. Buttet Marcel, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Martigny-ville  
le 6 et à Ferlens le 7 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
Consentement des père & mère de  
la fiancée \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lau-  
sanne, Ferlens & Martigny-  
ville \_\_\_\_\_

Communiqué à Oron & à  
Martigny \_\_\_\_\_

Les époux :

André Buttet  
Berthe Buttet

Les témoins :

Luy Stace  
Marcel Buttet.

L'officier de l'état civil :

B. Parry

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne, rendu en date du 20 novembre 1923  
déclaré définitif et exécutoire le 18  
janvier 1924,  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 18  
janvier 1924, le délai pendant  
lequel la femme  
ne peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 21 janvier 1924.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 225

Rosenzweig

et  
Saurer-dit-Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosenzweig Moïse - Monia \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

gérant des Foyers du Lotat \_\_\_\_\_  
originaire de l'Ukraine \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Odesa (Ukraine) \_\_\_\_\_ le vingt-sept février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Henri Rosenzweig \_\_\_\_\_ et de  
Henriette Rosenzweig, décédés \_\_\_\_\_

2. Saurer-dit-Bourgeois Jeanne - Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_  
originaire de Landeron - Combes (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Montmolin \_\_\_\_\_ née à  
Serrone / Corcelles - Comondriche sept février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Arthur Saurer-dit-Bourgeois, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rose-Jemma née Bequin, à Montmolin \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Luginbühl Charles, géomètre officiel, à Rigaux  
2. Grobet Auguste, gérant, à St. Léger

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, au Landeron le 12  
et à Montmolin le 14 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de notoriété remplaçant l'acte  
de naissance du fiancé ?  
acte de naissance de la fiancée  
déclaration de pasteur p. mariage  
Religieux \_\_\_\_\_  
promesse de la fiancée \_\_\_\_\_  
permis de publier et autorisa-  
tion de mariage du Dé-  
partement de Justice & Police  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Landeron & à Coffrane \_\_\_\_\_

Les époux :

M Rosenzweig  
Jeanne Rosenzweig

Les témoins :

C. S. Luginbühl  
A. Grobet

L'officier de l'état civil :

J. Saurer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 229  
Neuenschwander  
et  
Jäggi

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne,  
rendu en date du 4 mai 1936  
déclaré définitif et exécutoire le 13  
juillet 1936  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 13  
juillet 1936, le délai pendant  
lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 21 juillet 1936.

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuenschwander Johannes

veuf de Marie - Mathilde née  
Munkler des le 24 octobre 1911, laïque  
originaire de Höfen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Oppligen (Berne) le vingt-cinq octobre  
mil huit cent septante quatre fils de

Johannes Neuenschwander et de  
Anna née Dügg, décédés

2. Jäggi Ida  
célibataire

ménagère  
originaire de Madiswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Madiswil le cinq juillet  
mil neuf cent un fille de

Johann Ulrich Jäggi, décédé et de  
Maria née Müller, à Lotzwil

Comme témoins :  
1. Gitz Francis, cafetier, à Lausanne  
2. Hayenberg Joseph, musicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Höfen le 16 et à  
Madiswil le 19 avril 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme du  
fiancé  
acte de publication à Lausanne,  
Höfen et Madiswil

Communiqué à Oppligen &  
à Madiswil

Registre des familles vol. 21 fol. 168

## Les époux :

Neuenschwander Johannes  
Neuenschwander Ida

## Les témoins :

Gitz Francis  
Jos. Hayenberg

L'officier de l'état civil :

L. Jäggi

## Registre des mariages A.

No 230  
Viscolo  
et  
Divoine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viscolo Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Bussigny / Oron \_\_\_\_\_ domicilié à  
Châteland - Montreux \_\_\_\_\_ né à  
Genève \_\_\_\_\_ le treize avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Ernest Viscolo, chef de gare \_\_\_\_\_ et de  
Ernestine - Julie née Vago, à Château-d'Oex \_\_\_\_\_

2. Divoine Héléne - Sophie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_  
originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Château-d'Oex \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Emile Louis Divoine, typographe \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth née Wetterli, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Divoine Emile, typographe, à Lausanne  
} 2. Viscolo Ernest, chef de gare, à Château-d'Oex.

Les publications ont eu lieu à Châteland, à Château-d'Oex et à Bussigny le 6 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Montreux \_\_\_\_\_

Communiqué à Montreux, Oron et  
Château-d'Oex \_\_\_\_\_

Les époux :

Henri Viscolo  
Héléne Divoine

Les témoins :

Emile Divoine  
Ernest Viscolo

L'officier de l'état civil :

L. Bailey

Registre des mariages A.

No 231

Brun  
et  
Tortenier

Par jugement du Tribunal civil du Val-de-Ruz (Souchâtel) rendu en date du 3 juillet 1945, déclaré définitif et exécutoire le 16 juillet 1945, le mariage inscrit et contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 16 juillet 1945.

de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brun Marius-Jules

divorcé de Marie-Eugénie-Paule née Poterat dès le 10 mai 1912 Coiffeur

originaire de Oulens p. Schallens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-un août

mil huit cent septante-un fils de

François-Emile-Jean Brun, décédé et de

Clémentine Pauline née Burgin, à Lausanne

2. Tortenier Hermine

célibataire

Couturière

originaire de Meykirch (Beme) domiciliée à

Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le seize mai

mil huit cent nonante-sept fille de

Benoît-Edouard Tortenier, à Santiago du Chili et de

Marie-Louise née Descombes, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : 1. Fontannaz Charles, retraité G.F.F. à Lausanne  
2. Fontannaz Francis, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Meykirch le 8 et à Oulens le 9 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance  
extrait du jugement en divorce  
p. le fiancé  
actes de publication à Lau-  
sanne, Oulens & Meykirch

Les époux :

J. Brun  
H. Brun

Les témoins :

L. Fontannaz  
Francis Fontannaz

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Schallens et à  
Meykirch (Ortshausen)

## Registre des mariages A.

No 283  
Kessler  
et  
Sahli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kessler Jean-Oscar \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Serrurier \_\_\_\_\_

originaire de St-Gall \_\_\_\_\_ domicilié à

Lyon, Rue Lafayette 142 bis \_\_\_\_\_ né à

St-Gall \_\_\_\_\_ le trois mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nouante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Johann-Friedrich Kessler, ouvrier, à St-Gall \_\_\_\_\_ et de

María-Medwig née Hurlimann, décédée \_\_\_\_\_

2. Sahli Emma-Ada \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

repasseuse \_\_\_\_\_

originaire de Wohlen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le treize janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nouante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Jean Sahli, décédé \_\_\_\_\_ et de

Susanne née Schli, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Leuch Rodolphe, boucher, à Lausanne

} 2. Sahli Ferdinand, batelier, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à St-Gall le 20, à Wohlen, à

Lausanne le 21 et à Lyon le 26 mars 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St-Gall \_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Kessler

E. Kessler

## Les témoins :

Leuch Rodolphe

Sahli Ferdinand

## L'officier de l'état civil :

L. Saugy

Communiqué à St-Gall & à  
Wohlen \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 233  
 Pochon  
 et  
 Duperrét

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon Ernest-Frédéric \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ingénieur - agronome \_\_\_\_\_  
 originaire de Cortaillod (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Chevroux \_\_\_\_\_ le vingt-cinq février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fils de  
 Ernest Pochon, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Solise née Comte, à Chevroux \_\_\_\_\_

2. Duperrét Hélène-Louise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Mont / Lausanne et de Rougemont domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Bière \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt quatorze \_\_\_\_\_ fille de  
 Victor-Auguste Duperrét, veuve \_\_\_\_\_ et de  
 Emma née Pellet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Leu Fritz, négociant, à Lausanne  
 } 2. Hoysé Marius, comerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, au Mont et à Rou-  
 gemont le 3 et à Cortaillod le 5 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lau-  
 sanne, Cortaillod, Le Mont  
 et Rougemont \_\_\_\_\_

## Les époux :

E. Pochon  
 H. Duperrét

## Les témoins :

Fritz Leu  
 Hoysé Marius

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Cortaillod, à  
 Grilly & à Rougemont \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 201  
Muller  
Viret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller Paul-Louis

célibataire

employé de Commerce

originaire de Prilly-

Fribourg

domicilié à

né à

Lausanne

le huit septembre

mil huit cent nouante-huit

fils de

Charles-Gustave Muller, charpentier, à Neuchâtel (Saxe-Coburg) et de  
Eugénie-Emilie née Durieux, à Lausanne

2. Viret Alice-Marie-Cécile

célibataire

Couturière

originaire de

Villars-Tiercelin

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-neuf octobre

mil neuf cent

fille de

Henri Viret, manoeuvre

et de

Henriette-Cécile née Iseli, à Lausanne

Comme témoins :

1. Viret Marcel, chauffeur, à Lausanne

2. Ajer Jules, typographe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, à Prilly le 8, à Lausanne  
et à Villars-Tiercelin le 10 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai, mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Fribourg.

Les époux :

P. Muller  
A. Müller

Les témoins :

M. Viret  
Ajer J.

L'officier de l'état civil :

L. Jralif

Communiqué à Prilly, Fribourg  
et Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 235  
Maillard  
et  
Jouly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard Pierre-Alyssde \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Régisseur - agronome \_\_\_\_\_  
originaire de Vevey \_\_\_\_\_ domicilié à  
L'Isle \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le six avril \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Paul-Emile-Louis Maillard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Antoinette-Lina-Marie-Augusta née Leumayer, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Jouly Jeanne-Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_  
originaire de Cullayes et de Montpreveyres \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Edouard-Louis-Vincent Jouly, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Cécile née Pahud, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chautems Paul, employé T.L. à Lausanne  
2. Jouly Henry, Securier, à Paris.

Les publications ont eu lieu à L'Isle le 24, à Lausanne, à Vevey  
le 25, aux Cullayes le 26 et à Montpreveyres \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
L'Isle. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Maillard  
Marguerite Maillard

## Les témoins :

Paul Chautems  
H. Jouly

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Vevey, à L'Isle  
à Hérisson & à Corcelles-  
le-Jorat \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 236  
Cuérel  
et  
Henriod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel Henri-Jules

célibataire

employé de Commerce

originaire de Villars-St-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept décembre

mil huit cent huitante-neuf

fils de

Ferdinand-Jules Cuérel, représentant, à Lausanne et de  
Valérie-Adeline née Violon, décédée

2. Henriod Marguerite-Olga

célibataire

originaire de Belmont + Yverdon

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le seize mars

mil huit cent cinquante-trois

fille de

Eugène Henriod, mariée, à Lausanne et de

Marie-Louise-Constance née Kohler, à Lausanne

Comme témoins :

1. Cuérel Jules, représentant, à Lausanne

2. Henriod Louis, praticien Dép. de l'Intérieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Villars-St-Croix  
le 13 et à Belmont + Yverdon le 14 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de publication à Lausanne,  
Villars-St-Croix et Belmont

## Les époux :

H. Cuérel

M. Henriod

## Les témoins :

J. Cuérel  
L. Henriod

## L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Bussigny et à  
Belmont

## Registre des mariages A.

No 237  
Jelket  
Iseli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jelk Felix

célibataire

industriel

originaire de St-Sylvestre (Freibourg) domicilié à  
Lausanne né àGau et Villarepos le neuf août  
mil huit cent nonante-quatre fils deAlphonse Jelk, agriculteur et de  
Marie née Bossy, à Villarepos

2. Iseli Marie-Louise

divorcée de Oscar-Ami Gerber dès le 11 mars

1916, couturière  
originaire de Oberönz (Berne) domiciliée à  
Lausanne née àaux Brenets le quatorze janvier  
mil huit cent quatre-vingt quatre fille deJohann Iseli, décédé et de  
Louise-Clémence née Burgener, au LocleComme témoins : } 1. Thoreus Hermann, comptable, à Lausanne  
2. Kormann Georges, chauffeur, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Oberönz le 6 et  
à St-Sylvestre le 7 mai 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec mention du divorce  
actes de publication à Lausanne,  
St-Sylvestre et OberönzCommuniqué à St-Sylvestre et à  
Herzogenbuchsee.

## Les époux :

Jelk Felix  
Iseli Marie

## Les témoins :

Thoreus  
Kormann Georges

L'officier de l'état civil :

D. Isalif

## Registre des mariages A.

No 238  
 Van Steenberghe  
 Liebhart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Van Steenberghe Henri-Maria-Victor-Albert  
 François-Joseph

étudiant-agronome  
 originaire de Anvers (Belgique) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Anvers le vingt-huit janvier  
 mil neuf cent quatre fils de

Jean-Louis-Pierre-Albert Van Steenberghe, <sup>Dr</sup> en droit et de  
 Valentine-Maria-Joseph-Victoire née De Kinder, à Lausanne

2. Liebhart Karolina-Katharina  
 célibataire

originaire de Munich (Bavière) domiciliée à  
 Munich née à

Munich le treize juin  
 mil huit cent nonante-six fille de

Josef Liebhart, décédé et de  
 Karolina née Nachtmann, à Munkdorf (Bavière)

Comme témoins : } 1. Van Steenberghe Albert, <sup>Dr</sup> en droit, à Lausanne  
 } 2. Van Steenberghe Valentine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Munich le 26  
 et à Anvers le 27 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance ; consentement  
 des père & mère du fiancé ; cer-  
 tificat de capacité des fiancés.  
 certificat de domicile pr. fiancée.  
 permis de publier et autorisation  
 de mariage du Département de  
 Justice & Police ; actes de publica-  
 tion à Lausanne, Anvers  
 & Munich  
 Communiqué à la Chancellerie  
 cantonale (2 extraits)

## Les époux :

Henri van Steenberghe  
 Karolina van Steenberghe

## Les témoins :

Albert van Steenberghe

Valentine van Steenberghe - de Kinder

L'officier de l'état civil :

L. Jullif

## Registre des mariages A.

No 239  
Desclaux y Banza  
et  
Aguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desclaux y Banza Pedro-Ricardo

célibataire

marchand de poissons

originaire de Alaro (Espagne) domicilié à

Lausanne né à

Alaro le douze août

mil huit cent quatre-vingt six fils de

Esteban Desclaux, décédé et de

Francisca née Banza, à Soler (Espagne)

2. Aguet Hélène Louise

célibataire

couturière

originaire de Sullens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le treize novembre

mil neuf cent un fille de

François Auguste Aguet, electricien, à Lyon et de

Eugénie née Bolancy, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Hélysi Marius, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Albert, bûcheron, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Sullens le 5  
avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés  
acte de décès du père du fiancé  
certificat de naissance de sa mère  
certificat de capacité pour le fiancé  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Département de  
Justice & Police; acte de publi-  
cation à Lausanne et à  
Sullens

Communiqué à la Chancellerie Can-  
tonale et à l'état civil de  
Sullens

## Les époux :

Pierre Desclaux  
Louise Desclaux

## Les témoins :

Hélysi Marius  
Regamey Albert

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

## Registre des mariages A.

No 240

Bachmann

Bachmann<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bachmann Jost-Joseph** \_\_\_\_\_  
 divorcé de Mathilde Favaro dès le 3  
 mai 1924 \_\_\_\_\_ négociant en vins \_\_\_\_\_  
 originaire de Ruswil (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fils de  
 Jost Bachmann, retraité C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Anne née Hartzen, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. **Bachmann Léonie** \_\_\_\_\_  
 divorcée de Léon-Eugène Stollenweider  
 dès le 7 juillet 1921, \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_  
 originaire de Aeugst (Zürich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Thoun \_\_\_\_\_ le vingt-deux octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt six \_\_\_\_\_ fille de  
 Edouard Bachmann, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Karolina née Stähli, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guillard Marcel, employé de banque, à Lausanne  
 } 2. Bachmann Jost, retraité C.F.F., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Ruswil et à  
 Aeugst le 7 mai 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de mariage des deux époux,  
 avec mention du divorce \_\_\_\_\_  
 actes de publication à Lausanne,  
 Ruswil & Aeugst \_\_\_\_\_

Communiqué à Ruswil et à  
 Aeugst \_\_\_\_\_

## Les époux :

**Bachmann**  
 Léonie Bachmann

## Les témoins :

Guillard  
 Bachmann

L'officier de l'état civil :

J. Bauf



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 241  
Picard  
et  
Bloch

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 29 mai 1944  
déclaré définitif et exécutoire le  
24 juin 1944  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le  
24 juin 1944, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 7 juillet 1944

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Picard Maurice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

négoiant \_\_\_\_\_  
originaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Pöresse \_\_\_\_\_ le vingt-huit décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt onze \_\_\_\_\_ fils de

Louis Picard, Sécédé \_\_\_\_\_ et de  
Sophie née Bloch, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Bloch Odette-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Donatyre \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Moudon \_\_\_\_\_ le quatorze mai \_\_\_\_\_

mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Isidore Bloch, négociant \_\_\_\_\_ et de

Marguerite-Sarah née Bloch, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Picard Lambert, négociant, à Lausanne  
2. Picard Sylvain, négociant, à Belfort

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Chaux-de-Fonds  
et à Donatyre le 2 avril 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
Consentement des père et mère  
de la fiancée \_\_\_\_\_  
actes de publication à Lausanne,  
La Chaux-de-Fonds et Donatyre \_\_\_\_\_

Communiqué à La Chaux-de-Fonds  
& à Avenches \_\_\_\_\_

## Les époux :

Maurice Picard  
Odette Picard

## Les témoins :

Lambert Picard  
Sylvain Picard

L'officier de l'état civil :

J. P. Bally

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 242  
Jaeger  
et  
Imhoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaeger Georges-Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Commis de Banque \_\_\_\_\_  
originaire de Rue (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Bâle \_\_\_\_\_ né à  
Fribourg \_\_\_\_\_ le vingt-trois septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Ignace Jaeger, employé postal \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Haering, les deux à Fribourg \_\_\_\_\_

2. Imhoff Lydie-Susanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Horrenbach-Buchen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le onze août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Constant Imhoff, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Adèle née Pavillard, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Imhoff Louis, négociant, à Lausanne  
2. Pavillard Eugène, fonctionnaire postal, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 4, à Rue, à Schwarzenegg  
le 5 et à Lausanne le 7 avril 1924 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Bâle \_\_\_\_\_

## Les époux :

Jaeger  
Lydie Jaeger

## Les témoins :

Imhoff  
Pavillard

L'officier de l'état civil :

L. Brauf

Communiqué à Rue, à Bâle  
& à Schwarzenegg \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 243  
Deschenaux  
et  
Bagna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deschenaux Auguste-Louis-Albert  
célibataire

musicien

originaire de Ursy et Bionnens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Fribourg le seize mars

mil huit cent nonante-cinq fils de  
Louis-Nicolas Deschenaux, agent de la Sécurité et de  
Marie-Albertine née Guillod, à Genève

2. Bagna Anita

divorcée de Wilhelm Gareis dès le 20  
janvier 1922 ménagère

originaire de Apolda (Land Thüringen, Landkreis Weimar) domiciliée à  
Lausanne née à

Milan le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Horizio Bagna et de

Angela née Toji, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Degabrigo Octave, photographe, à Lausanne  
2. Nobs Jules, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ursy, à Bionnens  
le 24, et à Apolda le 26 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance

acte du 1<sup>er</sup> mariage de la

fiancée, avec mention du divorce.

Certificat de capacité de la

fiancée.

permis de publier du Dép. de

N. & V. ; actes de publication

à Lausanne, Ursy, Bionnens

& Apolda.

Communiqué à Ursy & à la

Chancellerie Cantonale.

## Les époux :

Deschenaux  
Anita Deschenaux

## Les témoins :

J. Nobs  
Octave Degabrigo

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

## Registre des mariages A.

N° 243  
Deschenaux  
et  
Bagna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deschenaux Auguste-Louis-Albert  
célibataire

musicien

originaire de Ursy et Bionnens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le seize mars

mil huit cent nonante-cinq fils de  
Louis-Nicolas Deschenaux, agent de la Sécurité et de  
Marie-Albertine née Guillot, à Genève

2. Bagna Anita

divorcée de Wilhelm Gareis dès le 20  
janvier 1922 ménagère

originaire de Apolda (Land Thüringen, Landkreis Weimar) domiciliée à  
Lausanne née à  
Milan le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Horizio Bagna et de  
Angela née Toji, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Degabrigo Octave, photographe, à Lausanne  
2. Nobs Jules, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ursy, à Bionnens  
le 24, et à Apolda le 26 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de la  
fiancée, avec mention du divorce.  
certificat de capacité de la  
fiancée.

permis de publier du Dép. de  
N. & V. ; actes de publication  
à Lausanne, Ursy, Bionnens  
& Apolda.

Communiqué à Ursy & à la  
Chancellerie Cantonale.

## Les époux :

Deschenaux  
Anita Deschenaux

## Les témoins :

J. Nobs  
Octave Degabrigo

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouse.</u>	
Achermann	Emil. Bernhard	345	Aebi	Ida	179
Adam	Jean. Andreas	166	Agnet	Hélène. Louise	396
Aebi	Oscar	27	Amandine	Madeline. Pauline. Hélène	88
Aeschlimann	Gottfried	18	Amiquet	Alvine. Emilie	374
Alfy	Luigi. Biagio	219	Ammann	Juliette	216
Allamand	Jacob. Louis. Alfred	59	Angelini	Maria. Giulia	239
Amandine	Lucien. Ernest. Eugène	337	Antonietti	Edmée	348
Amiquet	Alfred. Henri	36	Apothéloz	Maria. Marie	153
Amstutz	Louis	305	Aragon	Elise. Marie	7
Andrey	Emile. Cyprien	20	Arandel	Elise. Marie	44
Anclisi	Pietro	72	Aubert	Alise. Marie	259
			Audergon	Elisa. Marie. Antonette	80
			Angst	Luce. Marie. Jeanne	136
			Arblat	Rose. Luce	77

Le volume se termine par le n° 343 de l'année 1924.

La suite se trouve dans le volume 56, commençant par le n° 344.

Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police conformément à la loi.

Ce que nous certifions.

Lausanne le 3 juin 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Baug



A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Babaud de Montallier	Jean-Gauthier	21	Bach	Alice	322
Bachmann	Jost-Joseph Bernard	397	Bachmann	Leonie	397
Badel	Charles-Edmond	168	Bagna	Anita	400
Badou	Louis-Philippe-Auguste	112	Bandi	Berthe	175
Bally	Edmond	246	Bangerter	Martha	104
Bär	Walther-Jakob-Julius	167	Bärz	Maria	94
id.	Lucas-Gottfried	264	Barban	Gabrielle	372
Barbey	Alois-Emile	191	Barbey	Marquerite	110
Barbian	Henri-Louis	245	id.	Ida-Berthe	370
Barb	Albert-Frédéric-Marc	173	Barbezat	Noemy-Aldine	3
id.	Joger-Charles	323	Barraud	Nancy	398
id.	Henri-Louis	366	Bataillard	Clara	68
Bandet	Ferdinand-Ewald	319	Bättig	Margaretha-Maria-Louise	140
Bandraz	Georges-Edmond	153	Baud	Elise-Maria-Antoinette	307
Baumgartner	Artur	371	Belet	Eugénie-Caroline	81
Beales	Edward	141	Beuz	Lucie-Madeleine-Fanny	146
Bélaz	Valentin	149	Beichten nie	Onbath-Alice	36
Belperron	René-Paul	170	Beidoz	Adèle-Marie-Louise	87
Belrichard	Edouard	321	Bergey nie	Maring-Marie	101
Berchier	Louis-Amédée	355	Berlic	Germaine-Jose	93
Bergamin	Stephan	60	Berlizi	Ones-Elis-Eva	361
Berges	Gustave-Jean	102	Berrard	Marie-Angeline	318
Bernarconi	Andrea-Carlo	128	Bessero nie	Compy-Elis-Marguerite dit	202
id.	Giuseppe-Eugenio	188	Besson	Emilie-Alice	82
Berner	Charles-Frédéric	209	Bettex	Marie-Louise dite Dally	187
Bestagnolio	Marcel-Antoine	237	id.	Marquerite	356
Bethelot	Onésime-Louis	197	Beyeler	Ida	71
Besse	Robert-Ami	189	Billard	Marie-Louise	271
Bestenheide	Philippe-Gustave	372	Bille (duille dit)	Lina	272
Bettex	Albert-Edouard	103	Blanc	Louise-Hortense	130
Betzchart	August-Karl	284	id.	Clara-Elise	331
Binggeli	Johannes	115	Blanchet	Elisa	164
Blanc	Charles-Henri-Hubert	44	Blatter	Bertha	131
id.	Marcel-Henri	50	Bloch	Odette-Louise	398
id.	Eugène-Auguste	65	Boldrini	Ada-Caroline dite Emilie	297
id.	Charles-François	139	Bolomey	Violette-Jeanne	261
Blazer	Gustave-Charles	383	Bonnesoy	Louise-Eugénie	86
Blum	Emil-Johann	181	Bord	Marquerite-Celina	2
Bodart	Albert-Charles-Elis-Ghislain	223	id.	Annes-Marie	229
Böhner	Gottfried-Ernst	206	Borgeand	Blanche-Ida	266
Bolomey	Henri-Charles	193	Borkoz	Marie-Elis	90
Bonnard	Georges-Henri-Emile	134	Botta	Eugénie-Adèle	327
Bonzon	Charles-Emile-Louis	57	Bougeois (Bouze dit)	Jeanne-Alice	385

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

B

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Borel	Arthur	146	Bovay	Elisa	151
Borloz	Gustave - Emile	270	Bozzetti nie Martin	Ida - Louise	139
Borshard	Micheophil - Jakob	268	Bratzchi	Germaine - Augusta	157
Bouquet	Gustave - Louis	38	Breitenstein	Louise - Emma	361
id.	André - Louis	341	Brochet	Hélène - Emma	35
Bowloud	Albert - Auguste - Charles	311	Brun	Florence - Irène	115
Brailard	Charles - Ernest	251	Buzorio nie	Schaller Clémentine	154
Breguet	Robert	148	Bücheli	Fanny	76
Bridel	Georges - Victor - Jules	40	Bugnard	Rosal - Marguerite	39
Bron	Marcel - Henri	24	Burgener	Alice - Clara	63
Broscolaro	Tutor - Emmanuel - Joseph	225	Burkizzer	Clara - Odette dite Claire	109
id.	Louis - Michel - Jean	307	Burqu	Marie	6
Bruand	Louis - François	163	Burion	Eveline - Elisabeth	252
Brun	Marius - Jules	388	Burnand	Hedvige	149
Brunier	Aimé - Marcel	48	Burnier	Marguerite - Marie	41
Brunner	Hermann - Emile - Christian	377	id.	Alexandrine - Françoise	295
Bueche	Talentin	71	Buzquets y Santia	Maria de las	59
Buttet	André - René	384	Buzet / Droz dit	Emmanuel Mercedès Chérie - Maria - Thérèse	188
			Buttet	Elisabeth - Marie	78



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses.</u>	
Canale	Luigi. Battista. Carlo. Marco	14	Calvetti	Giovanna	72
Carrand	Joseph	332	Capit	Louisa. Julie	85
Carral	Georges. Marie	89	Carrand	Lusame	317
Candolfi	Gené. Charles	343	Catry	Françoise. Marie	124
Cerqueira	Pierre. Ferdinand	335	Caudray	Germaine	333
Chamet	Paul	253	Cavin	Muliette. Lina	285
id	Charles. Henri	263	Chalet	Clara	84
Chantze	Ferdinand. Fritz	254	Chappex	Marie. Melonie	163
Chapallaz	Ferdinand. Florentin	97	Charbon	Lusame. Isabelle	270
Chapuis	Emile	120	Charquilloz née	Enter Jenny. Adèle	378
Chardon	Arnold. Charles	347	Chatelain	Alice. Berthe	256
Chevalley	Henri	121	Chatton	Blanche. Jeanne	367
Chavan	Robert. Louis. Edmond	281	Cheyaux	Emma. Aline	47
Cherix	Henri	272	Chollet	Aline. Lucy	43
Chollet	Alexis	82	id.	Marquerite	257
Chomé	Félic. Georges. Carlo	342	Chromy née	Néchaček Françoise	56
Colliond	Ernest	299	Chuard	Yvonne	193
Coppet (de)	Frédéric	176	Ciana	Alfredine. Tréne. Frida	354
Corbaz	Eugène	32	Cirio	Albina. Maria. Emelinda	328
id.	Maurice. David	200	Claude	Marquerite. Marie	305
Corboz	Louis	144	Colaz	Marie. Adelaide	5
Cordier	Hermann	201	Collaud	Jeanne. Emma	152
Cornamuraz	Fritz	95	Corbaz	Germaine. Lina	117
Cornaz	Alphon. Charles. Emile dit	218	id.	Violette. Hélène. Lucie	229
Corradi	Johann. Eugén <sup>ette</sup>	187	Cornu	Alice. Anna	264
Cosandey	Lammel	159	Coupy	Elie. Marquerite dit Elie	202
Cranzaz	Marcel. Robert	257	Cranzaz	Laure	346
Crawshaw	Richard	336	Crot	Hermence	214
Cuèrel	Henri. Jules	393	Crottaz	Eveline. Sophie	288
Curti	Frédéric. Alexandre	43	Cuendet née	Nathieu. Josephine. Louise	245
			Cuennet	Jeanne. Emélie	371
			Cuèrel	Velly. Rose	344

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Dalioli	Charles-Antoine	255	Delamuraz	Yvonne-Henriette	65
Dardel	Jean-Henri	143	Dellen	Louise	111
Debétaz	Edouard-Émile	198	De Nidarburg	nie: Mac Carthie Douglas-Maria	343
Decaristos	Georges	1	Demieere	Berthe-Louise <sup>Gueldine</sup>	148
De Coppel	Frédéric	176	Demont	Adèle-Marguerite	45
Decoster	Jules-Henri	367	Dentan	Rose-Henriette	50
Devayraz	Lucien-François	117	Denzler	Anna	11
De Gallier	Adolphe-Henri	333	Depierre	Stéphanie-Jeanne	155
De Glon	Robert-Louis	52	Desponds	Augusta	237
id.	Alois-Paul	126	Desaud	Marie	49
De Heber	Gustave-Victor-Frang	343	De Veer	Maria-Clasina-Lophia	91
Delacretaz	Arnold	39	Dickus	Wilhelmine dite Mina	336
Delideray	Louis-Georges	161	Divoine	Helène-Lophie	387
Delisle	Julien	369	Dizerens	Clementine-Maries-Albertine	359
De Keroujo	Alfredo-Vincenzo-Pio	7	Dreyer nee Genoud	Clara-Nathalie	166
De Nonvalier	Jean-Gauthier-Bernard	21	Droz dit Buzet	Cherise-Maria-Violette	188
Derchenaux	Auguste-Louis-Albert	400	Droz (Humbert)	Alice-Hortense	234
Derchenaux y	Manza Pedro-Ricardo	336	Dubath	Alice	36
Derrier	Emmanuel-Émile	86	Duboux	Marie	54
Desaud	Edmond	84	Duc	Ida-Lina	382
Desvins	Eugène-François	12	Ducry	Marie-Ursule	365
Didan	Morcel-Henri	164	Dufatax	Clara-Marie	61
Ditli	Émile-Albert	380	Dumatheray	Alice	184
Djevahirdjian	Michael-Grigore	10	id.	Ida-Emma	377
Dolder	Walther-Etto	46	Dummermuth	Blanche	347
Dora	Dorica-Alois	53	Dumoulin dit Sandermuehle	Berthe- <sup>Anna</sup>	159
Droux	Henri-Robert	64	Dupasquier	Marie-Lucie	215
Dubois	Constant	34	Duperret	Helène-Louise	390
Duc	Lucien-Maurice	382	Dupraz	Ferdine-Céline	310
Ducrot	Adrien-Louis	205			
Dupuis	Paul-Alfred	234			
Duriquat	Ernest-Marius	22			
Duruzel	Paul	19			
Duruz	Raymond-Clara-Henri	180			
id.	Louis-Ernest	211			

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Ébanista	Noël	15	Émch	Anna - Mina	238
Éich	Fideli	293	Émery	Blanche - Marguerite	197
Éicher	Emile - Henri	267	id.	Blanche - Clotilde	283
Étienne	Edmond - Paul - Abram	288	Épitaux	Henriette - Georgette	351
Éter	Hermann - Arnold	348	Énst	Elise - Rosa	230
			Éyer	Marguerite	127

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Fatio	Louis - Marcel	45	Fahmi	Rosa - Ida	18
Faviat	Charles - Henri	196	Farnacht	Jenni - Angèle	362
Favre	Charles - Eugène	30	Fatio	Mina - Berthe	97
id.	Adolphe - Emile	169	Fayet	Rosa - Alice	269
id.	Constant - Emile	213	Feigel	Germaine - Lucie - Camille	42
Fitting	Edouard	195	Félix	Marie - Emma	14
Fontannaz	Jean - Samuel - Frédéric	136	Foelisch	Tiolette - Jeanne - Madeleine	33
Franz	Nyes - Jean - Maurice	239	Foletta	Marie - Eugénie	180
Franzetti	Angelo - Giuseppe	158	Forney	Anna - Beilla	355
Fresse	Pehe - Paul	63	Freléchos	Joséphine - Mathilde	240
Frey	Fritz - Emile	3	Fricé	Marcelle - Anna	31
Frezza	Charles - Emile	62	Fries	Marie - Elisabeth	93
Fuchs	Otto - Leo	133	Friser	Martha	69
Furino	Secondo - Costantino	202			

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Gardel	Edmond-François	261	Gaille	Clementine	154
Gavillet	Paul-Émile	266	Gailloud	Annie-Marcelle-Elisabeth	73
Geisseler	Adolf	316	Gamboni	Louise-Marie-Josephine	206
Georgion	Dénitès	232	Gavillet	Marie-Hortense	34
Gerber	Pierre-Paul-Frédéric-Victor	119	Gavin	Anna	122
id.	Frédéric-Hermann <sup>Henri</sup>	222	Gau	Louise-Chèrese	133
Gex	Louis	235	id.	Blanche-Aline	330
Giddey	Louis-Marc	339	Genoud	Clara-Nathalie	166
Gilliard	Émile	81	Gerber	Bertha	4
id.	Louis-Jacques	212	Gilgen	Marie	325
Gillieron	Edouard	101	Givroux	Marie-Elle	90
id.	John	111	Giovanni	Olga-Blanche-Rose	57
id.	Charles-Emmanuel	375	Girardet	Louisa-Susanne	213
Girardet	Henri-Edouard	352	Gladon	Susanne-Marie	309
Girotti	Ricardo	93	id.	Ida	345
Gokisch	Konrad-Edouard	236	Gmehlin	Marcelle-Germaine	102
Golay	Charles-Alphonse-Edouard	5	id.	Rose-Marguerite	136
id.	Émile-André	150	Golay	Ellen-Jeanne-Louise-Louise	257
Gonin	André	312	Golaz	Yvonne-Lucie	129
Grand	Victor-Aime	174	id.	Alise-Rachel	293
Grandjean	Marius-Julien-Émile	58	Goumaz	Rose-Emma	340
Gret	Paul-Marc-Louis	244	Goumaz	née Chappex Marie-Melanie	169
Grobet	Jules-Alfred	155	Groz	Marguerite-Berthe	28
Gros	Hermann-Marcel	290	Gradwohl	Marguerite	100
Gros	Harry	260	Grin	Jeanne-Henriette	174
Gruaz	Maurice	75	Grisel	Germaine-Jenis-Caroline	319
Guerne	Alfred-Justin	129	Gros	Blanche-Yvonne <sup>Rose</sup>	339
Guigon	Charles-Auguste	208	Guber	Marie	16
Guilkemin	Louis-Charles	324	Guarneri	Marie-Clotilde-Elisabeth	321
Günther	David-Adolf	373	Guidoux	Marguerite-Louise	119
Gysi	Hermann	285	Guignet	Clémence-Chèrese	160
			id.	Jeanne-Louise	219
			Guillon	Clara-Elise	231
			Guinchard	Marguerite-Juliette	96

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses.</u>	
Mäberli	Paul-Alfred	37	Mahéine	Marie-Blanche	167
Manggi	Max-Joseph	130	Manswirth	Bertha-Lina	312
Manssen	Boy-August	242	Miecke	Lina	198
Manskeer	Paul	330	Menchoz	Rachel	19
Meckendorff	Robert	4	id.	Elisa-Adèle	337
Mennard	Marcel-Lucien	87	Meniod	Marquerte-Elga	393
Meniod	Ernest-Henri	220	Mildmann	Martha-Barbara	302
Mewey	Marcel-Robert	25	Mill	Muriel-Victoria	141
Mexi	Georg	280	Mitt	Elisa-Emma	280
Mill	Kahorn-William	286	Mitz	Maria-Katharina	70
Muber	Edouard-Georges	354	Morming	Helene-Marie	203
			Mumbert	Alice-Hortense	224
			Mützener	Elise-Marie	46

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Zaccard	Henri	154	Zäggi	Ida	386
Zaeger	Georges. Alfred	339	Zaquenon	Marquerite - Berthe	338
Zäggi	Charles. Emmanuel	6	Zaquies	Emilia	201
id.	Alfred	231	id.	Marquerite - Helene	217
Zakob	Ferdinand	67	Zaton dio. Perrin	Marie	273
Zaguez	Albert. Henri	151	Zaunin nie Killist	Louise. Julie	95
Zelk	Felice	394	Zayet	Helene - Fanny. Adrienne	135
Zequier	John. Walter	279	Zeanmonod	Marthe. Alice	277
Zemboden	Hermann	125	Zeanvenand	Yvonne. Marquerite	108
Zmhof	Louis. Constant	140	id.	Beile. Rosalie	236
id.	Edouard. Edmond. Elie	172	Zeger	Marquerite	37
Zngliesser	Victor. Albert	135	Zmhof	Lydie. Susanne	339
Zohin	Bernard. Auguste	216	Znzand	Marie. Gasparine	380
Zomini	Pierre. Paul. Edmond	73	Zndermuhle dit Durboulin	Berthe. Anna	159
Zotterand	Jules. Isaac	175	Znhelder	Anna	316
Zoyet	Paul. Ami	269	Zort	Yvonne. Alice	331
			Zorti	Marie. Magalie	32
			Zotterand	Jeanne. Louise	75
			Zzeli	Marie. Louise	394
			Zth	Louise. Hortense	130
			Zunod	Gertrude. Laure	13
			id.	Clara. Louise. Eugenie	22
			id.	Melanie. Salise	210

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Kegel	Robert - Georges - Jean	31	Karaghentian	Alié	10
Kessler	Jean - Oscar	389	Klein	Marquerite	162
Kiener	Jakob	276	Kollmuss	Anna	284
Kistler	Emile - Christian	249	Köfjinger	Stéphanie	120
Kleist	Marcel - Charles	313	Kusser	Fanny - Rosa	262
Kopf	William	26	Küfner	née Crantz - Laure	346
Krahnstöver	Wilhelm - Leopold - Felix	70	Kunze	née Gamboni - Louise - Marie - Joséphine	206

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Lachat	Lucien. Aliende	346	Lachat	Madeleine. Nelly	204
Ladoz	Hermann. André	309	Langel	Alice. Anna	185
Lambigger	Viktor	376	Laurent	Alice. Aimée	341
Lauf	Emile	302	Lavanchy	Violette. Pauline	326
Laurent	Albert. Henri	184	Lavenez	Lina. Angèle	194
Lavanchy	Charles. Jean. François	56	Lelong	Marthe. Gisèle. Blouinthe	374
Ledermann	Charles. Rodolphe	360	Lerèche	Alice. Leonie	143
Legeret	Henri. Robert	289	Lentwylers	Aldona	9
Lehmann	Frederic dit Fritz	326	Leyraz	Lea. Rachel	171
Lerèche	Charles. Alfred	88	id.	Marquerite. Eugénie	289
Lardon	Henri. Alfred. Marcel	28	Liddell	Roselind. Vivrell	286
Lucchini	Vincenzo	162	Liehart	Karolina. Katharina	395
Lupin	Edouard. Henri	69	Linder	Hedwig	290
			Loewer	Ida. Henriette. Fanny	176
			Lüdi	Frida. Rosa	163
			Lutz	Emma. Albertina	335
			Luy	Berthe. Philomène	384
			Lyrich	Christina. Swinstead dit Daisy	98

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Kaag	Heinrich	322	Kaasburg (de)	née Mac-Cartie Douglas	343
Kaasser	Carlo	199	Mac Cartie Douglas	Marie-Géraldine Maria-Géraldine	343
Kaagnenat	Marcel-Robert	35	Kachiaoli	Margherita-Yblanda	301
Kaaguin	Gaphaël-Ernest-Pierre	221	Kaagnenat	Jeanne-Ida-Mathilde	181
Kaillard	Edouard-Alexandre	185	Kaillard	Marie-Bernadette	64
id.	Pierre-Mylse	392	id.	Madeline-Louise	222
Kaître	Joseph-Etienne	98	Kalek Zadeh	née Richard Anna-Rosa-Henriette-Hélène dit Mully	242
Kiann	Auguste	296	Karchand	Louise-Susanne	172
Karbach	Emile	262	Karchizio	née Bntzer Rosa	332
Karchand	Eugène	104	Karing	Marie	101
Karmistod	Alois-Alfred dit Ernest	130	Karntillo	Jeanne-Ida	358
Kartelli	Paul-Louis	194	Karti	Jeanne-Marguerite	205
Kartignier	Kartignier Camille-Fer-	9	Kartin	Marguerite-Gabrielle	30
Kartignier	Willi	365	id.	Augustine-Alice	170
Kartinelli	César	374	id.	Ida-Louise	199
Karson	Georges-Paul-Alexandre	344	id.	Julie	282
Karsonnet	Philophile	203	id.	Frida	375
Kathen	Marius-François	357	Kartinet	Berthe-Germaine	292
Katthen	Octave-Charles-Alfred	378	Karx	Lusamb-Adèle	373
Kayor	Louis-Henri	214	Karson	Germaine-Marie	150
id.	Auguste	240	Karsonnet	Adèle	183
Kenétren	Eugène-Henri	320	Kathien	Josephine-Louise	245
Keravid (De)	Alfredo-Vinengo-Lio	7	Kauer	Lisa-Clara	52
Kérinat	Arthur	85	Kayor	Berthe-Louise	353
Kermoud	Gustave-Alfred	379	Kechacek	Françoise	56
Kerz	Ernest-Arnold	124	Kcier	Anna	158
Kétraux	Jules	110	id.	Anna-Josephine	190
Ketroz	Félix-Alfred	13	Keister	Cécile-Barbara	106
Keystie	Jules	256	Kiercier	Lina-Lucie	60
Kichel	Edouard-Henri	49	Keylan	Marthe	23
Konod	Louis-Henri	226	id.	Marie	363
id.	Paul	303	id. née Papanc	Marie-Alexandrine	278
id.	Henri	361	Keyer	Céline	357
Konney	Jean-Joseph	17	Kichand	Anna-Rosa-Henriette-Hélène dit Mully	242
Konneyron	Marck-Louis	329	Kieville	Marie-Louise	368
Konwallier	De Jean-Gauthier-Bernard	21	Killiet	Louise-Julie	95
Korol	Henri-Louis	78	Killiond	Eugénie-Denise	300
Korlet	Henri-Robert	108	Kolinari	Carmela	156
Korier-Genou	Emile-Ernest	364	Kolliet	Jeanne-Marie	48
Koser	Johann-Alfred	362	Konachon	Léa-Emilie	173
Kottier	Louis-Edouard	353	Konnet	Marie ditte Blanche	364
Kuller	Emile-Henri	308	Konney	Clair	241
id.	Paul-Louis	391	id. née Keyer	Céline	357

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Murzet	Eugène	179	Monod	Marquerite	112
			Moras	Jeanne - Henriette	35
			Morcillon	Dempse - Marianne	21
			Moret	Alphonsine - Alice	254
			Moulin	Julia - Hortense	135
			Mouyat nee Billard	Marie - Louise	271
			Muller	Rosalie	235
			Mutux	Alice - Louise	12

M

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Neser	Jean	250	Nellen	Emma	114
Neuenschwander	Johannes	386	Nicollier	Louisa	29
Nicod	Jean	210	Nosarina	née Guinier. Alexandrine.	295
Nicolet	Oscar. Louis	90		Francine	
Nikler	Robert. Henri	113			
Nottaris	Henri. Georges	283			
Noveraz	Henri. Louis	122			

N  
O  
P  
O  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z









NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Rajusco	Giuseppe	92	Rache	Alice - Louise	118
Salaz	Louis - Henri	83	Rage	Virginie - Cécile	128
id.	Fernand - Louis	138	Rafind	Lature - Henriette	249
Renèveyre	Fritz dit Charles	352	id.	Ida	369
Reu	Henri	377	Ranico	Virginie	200
Renet	Louis - Lucien	118	Rarquax	Marie - Alexandrine	278
id.	Charles - François	243	Rasche	Chérise	17
Reveaux	Bernard - Ali	165	id. née Romang Emma		383
Revin	Fernand - Louis	192	Raudex	Isabelle - Marie	116
Revochon	William	300	Rauli	Ida - Antonie	211
Reter	William	106	Rauze dit Bourgeois	Jeanne - Alice	385
Ricard	Maurice	398	Rarloff	Catrina	134
Richonnat	Eugène	282	Raqueton	Eva	287
Rignot	Clément - Gustave - Emile	259	Ratrequin	Adèle - Louise	113
Rillonel	Henri - Fernand	248	Rellet	Cécile - Julia	314
Riloud	Fernand - Albert	314	Renèveyre	Blaise - Marguerite	333
Riot	Héli	183	Renèveyre	Berthe - Lise	255
Riotet	Jean - Victor	23	Rerret	Bertha - Mathilde	62
Rochoon	Cornest - Frédéric	390	id.	Louise	161
Ronnaz	Victor - Eugène	359	Rerrin	Marie - Amélie	79
Rorhet	Edward - William	287	id.	Marie	273
id.	Louis - Marcel	292	Rerroud	Blanche - Hortense	15
Rortier	Albert - Constant	217	Retilpierre	Julia - Olga	246
Royet	Mylse - Eugène	278	Riccioni	Chérise	168
			Richard	Marie - Madeleine	306
			Rièce	Blanche - Renée	147
			Rieli	Julia	60
			Rierlaye	Laure - Ursule - Jérémie	99
			Rinard	Tisbette	313
			Rittel	Berthe - Yvonne	126
			Rlumard	Marthe - Chérise	58
			Rochl	Vera	67
			Rorhet	Nancy - Céline	226
			Rortenier	Hermine	388
			Rouly	Jeanne - Marguerite	392
			Rretti	Angela - Rosa - Margherita	294
			Rrobot née Rierlaye	Laure - Ursule - Jérémie	99
			Rutzer	Rosa	332

P  
O  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Rabinovitch	Georges	351	Ramusz	Madeline	279
Ramelet	Henri	79	Rebmanen	Luzanne-Melanie-Madeline	336
Ramusz	Jules-Henri	76	Regamey	Emma-Lina	121
Ravay	Jules-Fernand	328	id.	Nelly-Germaine-Eugenie	265
Raynaud	Richard-David	41	Riballo	Angelina-Maria-Anneta	212
Rebetez	Joseph-Martin	107	Richard	Louisa-Julietta	350
Redard	Charles-Louis-Louise	54	Richon	Augusta-Julietta	334
Reist	Hans	258	Richoz	Marquerite-Louisa	34
Renner	Joseph	301	Rieben	Florence-Marguerite	320
Renz	John-Leonard	142	Rittener	Helene-Marie-Hortense	38
Richard	Jules	177	Robellaz	Marquerite-Julia	208
Richon	Louis-Edouard	137	Robert	Belima-Marthe	311
Rind	Heinrich	333	Robin	Marthe-Cherise	58
Rochat	Henri-Firmin	47	Rochat	Marquerite-Marie	324
id.	Charles-Alfred	157	Rod	Rose	281
Rod	Armand-Gustave	328	Rognon	Posine-Lusette-Adete	142
id.	Henri-Albert	334	Rohman	Emma	383
Rohrbach	Georges-Louis	171	Rozier	Lucie-Bertha	74
Rozanis	Paul	100	Roten	Bertha	209
Rozenzweig	Moise-Monice	385	Rouiller	Philomene	248
Rozier	Charles-Adolphe-Henri	33	Rousson	Marie-Louise	189
id.	Ernest	237	Roux	Sylvie	178
Rothem	Maurice	310	Ruchet	Lucie-Germaine	275
Rougemont	Paul-Edouard	8	Rudaz	Julia	191
Roulin	Louis-Luc	77	Ruesli	Martha-Louisa	53
Rubattel	Charles-Henri	271	Rutishauser	Marcella-Helene	291
Rubio y Barrell	Jose-Antonio-Ignace	29			

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Spoux</u>			<u>Spouzer.</u>	
Šänberli	Frédéric - Rodolphe	105	Šahli	Emma - Ida	389
Šavari	Mario - Giovanni	294	Šantschyn	Marie - Alice	165
Šavou	Joseph - Alphonse	215	Šarqakiz	Catherine	1
Šavoje	Arnold	68	Šchaller	Clémentine	154
Šhaad	Jakob	2	Šchatz	Marie - Irma	352
Šchaffner	Oscar	327	Šcheurer	Martha	225
Šchläfli	Edouard	55	Šchmid	Emma	125
Šchmid	Ernest	137	id.	Emilie - Blanka	182
id.	Joseph	335	Šchmidt	Mathilde - Louise	379
Šchmidt	Alois - Joseph - Robert	74	Šchneider	Marquise	267
id.	Charles - Louis	178	Šchnetzler	Anna - Julia	40
Šchneider	Joseph	94	Šchoch	Bertha	8
Šchneiter	Alfred	147	Šchüpbach	Martha - Elise	243
Šchreyer	Albert	238	Šchwab	Marie - Anne	89
Šchurck	Jean - Albert	116	Šchwetz	Marie	218
id.	Gottfried	133	Šceli nie Busquetz y Zantavos	Marie de las	59
Šeitz	Wilhelm	338	Šenand	Mercedis - Encarnacion y Eugenia	332
Šonnay	Emile	186	Šenn	Louise - Marie	138
Špardon	Corais - Garamfil	43	id.	Elisabeth	186
Špicing	Frederik - Hendrik	96	Šerex	Germaine - Louisa	103
Špittler	Meinrad - Rudolf	230	Šerwoz	Berthe - Juliette	55
Špitznagel	Robert - Charles	274	Šimon	Augustal - Eugénie	381
Šteenberghe	(Van) Henri - Marie - Victor	395	Šimond	Berthe - Louise	230
Štettler	Albert - François - Joseph	182	Špicher	Emma - Henriette	231
Štrahm	Ernst	370	Šteck	Pauline	83
Štrauss	Robert - Samuel	306	Šteff nie Grin	Louisa - Emilie	174
	Ernst - Walther		Štrahm	Jeanne - Henriette	227
			Šteinhauser	Lina - Bertha	233
			Štrauss	Hélène	262
			Šubilia	Agathe - Elisabeth	145
			Šuchet	Marcelle - Anna - Marie	253
			Šuter	Nathalie - Madeleine	378
			Šymphal nie Jaquier	Jenny - Adèle	201
				Emma	

S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Caillens	Charles. François	350	Cagliabue	Bernadette	107
Carin	Jules. Eugène	39	Caillens	Alice	349
Cauxe	Rodolphe. Benjamin	61	Charin	Bertha	144
Cederchi	Antonio. Luigi. Gaetano	297	Chiant née Brozier	Lucie. Bertha	74
Certuz	Marius. Henri	375	Chuisard	Lucie. Hélène	37
Cirrot	Marcel. Edouard	132	id	Adèle	123
Cribolet	Lamuel. Henri	279	Crachet	Blanche. Madeleine	26
Cripod	Fernand. Henri	145	Crachel	Gabrielle. Jeanne	260
Currian	Edmond. René	229	Crachler	Olga	303
			id.	Jeanne. Esther. Marie. Ane	360
			Crezoldi	Maria. Rosa	132
			Crümpfer	Anna	244
			Czand	Marguerite. Louise	119

T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Wächter	Johannes	131	Wächter	Bertha	258
Walton	François - Charles	66	Weber	Berthe - Louise - Emma	20
id.	Georges - David - Louis	304	Weer (de)	Maria - Blasina - Sophia	91
Van Steenbergh	Henri - Marie - Victor - Albert	395	Velan	Gabrielle - Emma	51
Waidel	Arthur - François - Joseph	204	Venturini née	Nolinari Carmela	156
Vauclair	Gustave - Joseph - Ferni	241	Wicht	Violette - Alice - Bertha	228
Weber	Paul - Ernst	356	Widmer	Mathilde - Pauline	304
Wehrli	Eugène - Henri - Auguste	41	Wiet	Alice - Marie - Genevieve	391
Vercelli	Luigi - Giuseppe	156	Villoz	Violette - Louise	342
Verdon	Jules - Auguste	265	Wittwer	Lina - Emma	137
Vergères	Denis - Antoine	318	id.	Frieda	268
Wick	Paul - Daniel - André	331	id.	Berthe - Blanche	308
Widmann	Manuel	368	Voland	Angèle	105
Will	Louis - Robert	152	id.	Jeanne - Lina	276
Willmann	Jean	91	Volken	Blanka - Paulina	376
Vignerat	Albert	298	Vonnyl	Josephine	193
Viccolo	Henri	387	Vuille	Jeanne - Henriette	250
Vodoz	Mylse	291	id. dite Bille	Lina	272
Wolf	Job - Erhard	334	Vulliamoz	Elisabeth - Valentine	329
Vulliamin	Charles - Jules - Benoit	317	Wuthrich	Emma	207
Wyss	Jean	80			
id.	Georges - François	160			

V  
X  
Y  
Z













NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Zoni	Dialma - Donato	207	Zadoklina	née Schwetz. Marie	218
Zumbunnen	Julien - Charles	16	Zbinden	Trene - Rose - Marguerite	234
Zundel	Theodore	114	Zimmermann	Olga	139
Zurbuchen	Mysse - Albert	358	Zuchuat	Jeanne - Marie - Louise	315
Zweigart	Mareel - Charles	381			



